



Institut Royal Supérieur de Défense



LA DÉFENSE

SÉCURITÉ & STRATÉGIE N°135
Janvier 2018

Dans les pas de l'« Autre géant »
Évolutions contemporaines de la
politique de défense et
de sécurité de l'Inde

Nicolas Gosset

Dans les pas de l'« Autre géant »

Évolutions contemporaines de la politique de défense et de sécurité de l'Inde

Nicolas Gosset

Royal Higher Institute for Defence
Centre for Security and Defence Studies
Avenue de la Renaissance, 30
1000 Brussels

ISSN 2295-0915

An electronic version of this document is available and can be downloaded from our website:
www.rhid.be

The views and opinions contended in this text are those of the author alone and do not necessarily reflect the official position of the Royal Higher Institute for Defence, the Ministry of Defence or the Belgian government authorities alike.

Any question, commentary or remark related to this document can be sent
to the following address:
Director of the Centre for Security and Defence Studies
Royal Higher Institute for Defence
30 Avenue de la Renaissance
1000 Brussels
Or by e-mail to: +IRSD-CESD-SCVD@mil.be

Author



Nicolas is research fellow in Eurasian affairs at the Centre of Security and Defence Studies of the Royal Higher Institute for Defence, and an associated member of the Centre for Development Research of the *Université libre de Bruxelles*, where he is part of the PhD programme in Social and Political Sciences. After completing his MA graduation in political science (2004) and sociology of organisations (2005), along with a Mphil in international relations (2006), he became a junior fellow of the Belgian Federal Government Endowment for Scientific Research (FNRS-FRS), working on a PhD dissertation on the governance of security in post-soviet Central Asia. Before joining the RHID, he carried out fieldwork combining qualitative surveys and long-term action search in several parts of Central Asia, in particular in the Republic of Uzbekistan. For that research purpose, he was first an invited junior fellow at the IFÉAC (*Institut français des études sur l'Asie centrale*) in Tashkent, then as an intern with the Academy of Sciences of Uzbekistan. He also collaborated in several international programmes (UNODC, UNDP-Tacis, ZEF-Unesco) which allowed him to develop his expertise of the region. Nicolas speaks French, English and Russian. His main areas of interest cover issues of ethno-political mobilisation, religious violence and radical groups in Central and South/South-West Asia, Afghanistan in its complexity, the qualitative analysis of transnational flows, regional cooperation, and defence and security policies in post-Soviet Eurasia; as well as Russia and China's policies towards the region and the development of the Sino-Russian partnership.

Executive Summary

Non-signatory to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (NPT), India is a *de facto* nuclear state and has the third largest military in the world. In terms of geographical area, population and economic power, the country far outstrips its South Asian neighbours. Now, given its high economic growth that has touched 7 per cent in each of the last five years, hence exceeding that of China, it is also preparing to close in on the world's economic powers. For years, experts from the media, investment banks and research institutes have been agreeing that there is another China in the making – an economic and political powerhouse that will soon have fulfilled the conditions required of a leading political power playing a key role in moulding international relations. Yet the confidence is not without scepticism, as India must also overcome enormous economic, social and political challenges.

Concomitant with its growing power, India is expanding its influence, both within the Asia-Pacific and Indian Ocean regions, and in the global arena. The government led by Narendra Modi of the *Bharatiya Janata Party* (BJP), which swept into power in the 2014 general election, has proclaimed “*One India, Eminent India*” as its slogan. As its manifesto explicitly states, the goal of its foreign policy is to build “*a strong, self-reliant and self-confident India*” that will “*regain its rightful place in the comity of nations.*” While Indian diplomacy has been struggling for years to bridge the gap between the country believes is its rightful place in the international community, on the one hand, and the actual status, on the other, its status and role as a major power finally came to be recognised throughout the decade of the 2000s.

In 2001, India quietly revised its traditional non-alignment policy and shifted to a “broad based engagement” with the United States, while maintaining its strategic autonomy. With Chinese influence growing in the region since the mid-2000s, India has been accelerating the modernisation of its military and the implementation of reforms in defence production, meanwhile promoting multifaceted bilateral defence and security cooperation in the Asia-Pacific and Indian Ocean regions, with its Navy as the main proponent. Also, on the global stage, India has been urging greater participation in the United Nations (UN) decision-making process, utilising its score in UN peacekeeping operations as a new diplomatic resource.

As in the past, India's political scenario and the nature of its role in international relations depend primarily on those at the political helm in India itself. Today, the main goal of the Modi government's security policy is to overcome India's weaknesses, and is grounded in three pillars: law and order, border disputes, and defence reform. India's efforts towards the indigenous production of defence equipment have run into repeated failures in reforms in defence production that have been attempted since 2001. This research work visualises along those lines the critical evolutions of India's defence and security policy in recent years, with the objective to bring thorough understanding of the nature, aims and concerns of India's military and the main drivers and limitations that shape its growing power both within the region and in the global arena.

Despite wide-ranging differences in social contexts and cultural values, India, Belgium and the European Union share a common interest in an international order based on the principle of democracy and human rights, peace and security – sound foundations on which to expand mutual relations, as to the ways in which India enhance its significance as a global player in the years to come. Therefore, we will also question the current place and ambitions for EU-India relations by reviewing European political strategies and their perception in India.

Table of Contents

| | |
|---|-----|
| Author..... | i |
| Executive Summary..... | ii |
| Introduction..... | 1 |
| L'Inde, puissance militaire ? État des lieux et dynamiques d'évolution..... | 5 |
| (1) Modernisation des armées indiennes et réforme du secteur de l'industrie de défense ... | 7 |
| 1.1 État des lieux des forces armées indiennes | 9 |
| 1.2 Le difficile pari de l'« indigénisation technologique »..... | 10 |
| 1.3 Réformes de l'industrie de défense indienne depuis 2000..... | 17 |
| 1.4 Orientations de l'administration Modi: enjeux présents et futurs..... | 24 |
| (2) Évolution des forces nucléaires et développements balistiques : Quelle balance stratégique pour quels risques d'échange nucléaire en Asie du Sud ?..... | 31 |
| 2.1 Inde et Pakistan : les réalités nucléaires et de sécurité dominantes | 33 |
| Nature de la prolifération : finalités et doctrines nucléaires | 34 |
| Une prolifération continue : développement des capacités et arsenaux | 40 |
| Une prolifération au service de la dissuasion ?..... | 48 |
| 2.2 Vers un « second âge nucléaire »? Portée et limites de la dissuasion nucléaire sur le sous-continent indien | 51 |
| L'Inde : en quête d'un « bouclier »..... | 52 |
| Le Pakistan : en quête de « mirvation »..... | 64 |
| (3) L'Inde, « gendarme de l'océan Indien » ?..... | 71 |
| 3.1 Évolution de la stratégie maritime de l'Inde..... | 74 |
| 3.2 Multilatéralisme et engagement naval dans la région de l'océan Indien | 78 |
| 3.3 Réponse à l'« entrée » de la Chine dans l'océan Indien | 81 |
| La Chine dans l'océan Indien : une présence en expansion..... | 82 |
| Le facteur pakistanais dans l'équation maritime indienne..... | 90 |
| (4) Conclusion intermédiaire | 94 |
| L'Inde, en quête de statut global. De l'importance du cadre onusien | 98 |
| (1) Le peacekeeping, fer de lance d'une identité internationale positive | 98 |
| 1.1 Premiers temps de la participation indienne aux opérations de paix..... | 101 |
| 1.2 Ajustement aux opérations complexes | 103 |
| (2) Liens entre opérations extérieures et sécurité intérieure : 'peacekeeping' et contre-insurrection dans la doctrine indienne..... | 107 |

| | | |
|---|--|------------|
| 2.1 | Armée indienne et contre-insurrection | 110 |
| 2.2 | Forces paramilitaires et contre-insurrection | 111 |
| (3) | Le peacekeeping, outil de diplomatie internationale..... | 114 |
| 3.1 | De la place et du rôle du peacekeeping dans la relation indo-U.S | 114 |
| 3.2 | Participation aux processus de prise de décision onusiens..... | 120 |
| (4) | Conclusion intermédiaire | 122 |
| Quelle place et quelle ambition pour les relations UE-Inde? Stratégies politiques européennes et leur perception en Inde | | 124 |
| (1) | L'Inde et l'UE : des partenaires historiques..... | 124 |
| (2) | En quête d'un partenariat au service du libre-échange | 127 |
| (3) | Inde-UE : un partenariat véritablement « stratégique »? | 130 |
| (4) | Quelle place pour la Belgique ? | 135 |
| (5) | Conclusion intermédiaire | 142 |
| Conclusion..... | | 144 |

Introduction

Il y a un peu plus de 70 ans naissait l'Inde moderne. Le 15 août 1947 exactement. Un accouchement réalisé dans la douleur, celle d'une division sanglante avec le frère siamois pakistanais qui allait devenir le paradigme dominant et structurant de la politique de défense et de sécurité indienne contemporaine. Longtemps considérée en marge, introvertie, presque immobile, confinée durant des décennies à son statut peu enviable de plus grand des « pays en voie de développement », l'Inde a entamé ces quinze dernières années, à l'aune de son développement économique remarquable et de sa politique de réforme et de plus grande ouverture au monde, une remontée spectaculaire vers les rangs des acteurs mondiaux de premier ordre, ceux des désormais incontournables « grands émergents », que leurs capacités nouvelles rendent à présent à même de jouer un rôle moteur dans le façonnement des relations internationales à l'échelle globale. Souvent occultée par la spectaculaire affirmation politique, économique et militaire de la Chine comme fait majeur des relations internationales contemporaines, l'Inde fascine autant qu'elle interroge, s'agissant notamment de ses objectifs et capacités à interagir avec l'expansion de la Chine dans la mondialisation. Surtout, les mutations de cette grande nation, et les manifestations, limites et perspectives de sa propre affirmation comme puissance du monde en développement demeurent largement méconnues. Et pourtant, elle est porteuse d'enjeux et de défis essentiels.

Croissance économique record, satellites dans l'espace, diplomatie du yoga, leadership participatif aux opérations de maintien de la paix onusiennes, explosions des nouvelles technologies : pays continent aux identités multiples, le géant indien se réveille sur la scène internationale et le fait savoir en gommant peu à peu les clichés miséreux qui l'ont longtemps accompagné et pénalisé auprès des investisseurs étrangers. L'Inde est un géant démographique en mouvement – un mouvement résolu mais chaotique, car il s'agit aussi d'une société sous tension, mue par un capitalisme triomphant générateur de développement et d'inégalités. Aussi, le cheminement de l'« Autre géant asiatique » sur la voie de son affirmation comme puissance mondiale de premier plan oscille-t-il entre points forts et faiblesses, entre l'émergence d'une classe moyenne et le phénomène antique des castes, entre le développement de cités informatiques et l'énorme poids d'une paysannerie d'un autre âge, entre l'envoi de fusées dans l'espace et le problème des coupures d'électricité, entre ambitions régionales et sale guerre du Cachemire.

À l'aune de son affirmation sur la scène internationale, les défis de l'Inde, aujourd'hui conduite par le premier ministre Narendra Modi (depuis mai 2014), demeurent immenses, et le succès paradoxal. Sur le point de dépasser la Chine en nombre d'habitants, l'Inde s'affirme cependant, de plus en plus, comme une puissance qui compte, d'abord dans le périmètre régional asiatique, en Asie du Sud/Sud-Est et en Asie centrale, mais aussi, de manière davantage globale, dans une bonne portion de l'Afrique et au Moyen-Orient. Quelle place tient le pays dans le nouveau « grand jeu » qui se pratique au cœur de cette vaste partie du monde restée à bien des égards une zone de tension ? Au-delà du discours, des effets d'annonce et des grandes espérances, comment peut-on résonner et évaluer les capacités de l'Inde à effectivement satisfaire les conditions requises pour l'accession au rang effectif de puissance de premier plan, à même de jouer un rôle moteur dans les relations internationales de ce début de 21^e siècle ? Si l'Inde est une puissance, comment peut-on la qualifier, s'agissant notamment de sa dimension militaire ? Quelles sont les déterminants et les forces motrices de la politique de défense et de sécurité mise en œuvre par New Delhi ? Quelle stratégie la sous-tend ? Avec quels objectifs, pour quels intérêts ? Avec quelles conséquences pour la géopolitique de l'Asie et les grands équilibres mondiaux ?

Depuis son indépendance, l'Inde, en tant que puissance militaire, doit concilier menaces internes et externes. L'influence coloniale britannique a bien sûr formaté son outil militaire, ainsi

que celui du frère-ennemi pakistanais¹. À peine formées, les deux nouvelles armées nationales s'opposèrent de 1947 à 1948 durant la première guerre du Cachemire². Depuis, trois épisodes de conflits ouverts ont gravement menacé l'équilibre de la balance stratégique dans la région. Les relations entre l'Inde et le Pakistan sont toujours très tendues, et continuent, au bout de 70 ans, à empoisonner le quotidien des deux nations. Cette opposition fondatrice influence encore aujourd'hui les structures et la stratégie des armées indiennes. L'Inde n'a pas d'alliés immédiats à proximité et cherche de plus en plus à forger des alliances régionales et/ou internationales. Dans son voisinage immédiat, le Népal, le Bhoutan, le Bangladesh ou le Sri Lanka, pays au développement limité et d'importance relative sur la scène régionale, n'ont pas les moyens d'être des puissances. Le Myanmar, qui subit l'influence de la Chine, également active au Pakistan, et l'Iran, qui a son propre agenda régional de puissance, bien que limitrophes, ne sont pas des alliés militaires.

S'il s'agit avant tout de faire face au Pakistan moderne (deux tiers des moyens militaires indiens sont toujours utilisés en ce sens), l'Inde réoriente désormais pour partie son organisation militaire vers la Chine, avec laquelle l'antagonisme historique attisé par la guerre de 1962 demeure puissant. Le paradoxe de cette opposition sino-indienne est que la Chine est aujourd'hui aussi le premier partenaire commercial de l'Inde ; ce qui ne contribue assurément pas à simplifier les intentions réciproques³, et dimensionne les capacités militaires indiennes. New Delhi cherche aujourd'hui à poursuivre l'effort de modernisation de ses forces armées et de réforme de son secteur des industries de défense, à diversifier ses sources de matériels, et à varier ses alliances politiques, certes toujours d'abord en fonction de ses besoins face au Pakistan, mais aussi, et de plus en plus, face à la Chine. Aussi, l'ambivalence de cette direction de ces efforts d'affirmation de la puissance militaire indienne demeure-t-elle forte, puisque l'Inde et la Chine sont elles-mêmes officiellement liées depuis avril 2005 par un « partenariat stratégique coopératif pour la paix et la prospérité ». Il n'en reste pas moins que les différentes formules de « partenariats stratégiques » bilatéraux concomitamment noués, développés et consolidés ces dernières années par l'Inde en lien à l'évolution de ses politiques de défense et de sécurité avec un large éventail de puissances régionales et internationales – la Chine donc, mais surtout et singulièrement avec les États-Unis, ainsi qu'avec la Russie, la France, le Royaume-Uni, le Japon, l'Indonésie, l'Australie, le Vietnam, la Corée du Sud, l'Iran, l'Afghanistan et quelques autres, sans jamais qu'aucun de ces partenariats ne prenne la forme d'une véritable alliance militaire au sens plein et entier du terme⁴ – visent tous à répondre aux besoins multiples et complémentaires d'un ambitieux programme visant à affirmer et renforcer le rôle et l'influence de l'Inde comme puissance politique et militaire, essentiellement régionale, tout en répondant à la volonté contemporaine de New Delhi de se « réaligner globalement » et de « neutraliser les ennemis de la nation⁵ », en multipliant les « allian-

¹ Au moment de la partition, les unités existantes furent simplement réparties dans une proportion de deux tiers un tiers entre l'Inde et le Pakistan (regroupant alors au sein d'une seule et même unité étatique géographique le Pakistan occidental, actuel *Islāmī Jumhūrīah Pākistān*, et ce qu'on appelait alors le Pakistan oriental, qui mena en 1971 une guerre de libération avec le soutien de l'Inde, se déclara indépendant d'Islamabad et devint le Bangladesh). Brian Lapping, *End of Empire*, Guild Publishing, London, 1985, pp. 75-6, p. 82.

² Alors que les soldats étaient encore sous un même commandement avant la partition et que certains officiers britanniques étaient encore intégrés dans les unités.

³ *The Growing Complexity of Sino-Indian Ties*, Strategic Studies Institute and U.S Army War College Press, Harsh V. Pant, juin 2014

⁴ Lire à ce propos la très éclairante analyse par Ankit Panda pour *The Diplomat* (23 novembre 2013), “*Why Does India Have So Many ‘Strategic Partners’ and No Allies?*”, accessible sur <https://thediplomat.com/2013/11/why-does-india-have-so-many-strategic-partners-and-no-allies/>

⁵ Signalling that global alignment in a multi-polar world had replaced India's traditional Cold War-era foreign policy of non-alignment, Minister of State for Information and Broadcasting, Col. (Rtd) Rajyavardhan Singh Rathore stated: “*The shift from ‘non-alignment’ to ‘global alignment’ was based on long-term vision and helped India gain greater acceptability in the world*”, and went on to clarify that India could not afford to remain iso-

ces » et les exercices militaires conjoints lui permettant d'assurer son autonomie stratégique, en franchissant des seuils technologiques, accroissant ses capacités et capitalisant sur sa participation aux missions de paix des Nations unies.

À travers cette étude, notre objectif est d'offrir au lecteur une grille de lecture permettant de comprendre la direction générale des grandes évolutions contemporaines de la politique de sécurité et de défense de l'Inde, d'en circonscrire les objectifs, les orientations et d'en comprendre les enjeux et les limitations, afin de saisir comment ce grand pays – l'« Autre géant d'Asie » est susceptible de peser sur le monde de demain. Si l'Inde est aujourd'hui une puissance, quels sont les formes et les vecteurs de cette puissance au plan militaire ? Quels sont les paramètres – domestiques et extérieurs – qui définissent la perception des menaces façonnant l'« esprit de défense » indien ? Quel rôle joue aujourd'hui l'instrument militaire dans la quête d'affirmation de puissance et d'importance politique de ce grand pays sur la scène mondiale ?

Dans le sillage de cet éclairage multidimensionnel de la stratégie d'affirmation de l'Inde comme puissance majeure du 21^e siècle, explorant tour à tour la modernisation de ses forces armées et la réforme de son industrie de défense, l'évolution des forces nucléaires et les développements balistiques en cours, celle de la stratégie maritime et de son engagement naval dans la région de l'océan Indien, et l'importance pour l'Inde de l'instrument onusien dans sa quête de statut global, nous finirons par nous interroger sur la place et l'ambition de nos relations avec ce grand pays en discutant des stratégies politiques européennes et de leur perception en Inde.

Bonne lecture !

L'Inde, puissance militaire ?

État des lieux et dynamiques d'évolution

À partir du début des années 2000, l'Inde, à l'aune de la croissance spectaculaire de son économie⁶, a pu se donner les moyens d'accroître considérablement la part de son budget consacrée aux dépenses de défense dans une optique d'affirmation et de développement de sa puissance militaire. D'un niveau proche de 16,3 milliards USD pour l'année 2003-04, le budget indien de la défense a ainsi cru pour atteindre près de 47,5 milliards USD pour l'année fiscale 2013-14, et un record absolu de 54,9 milliards USD pour l'année fiscale 2016-17⁷. L'augmentation du budget indien de la défense, constante depuis le début des années 1990, a connu au début de la décennie une légère contraction due aux difficultés budgétaires alors rencontrées suite à la diminution de la croissance et aux variations des financements de programmes ou d'acquisitions alors en cours, avant de repartir sensiblement à la hausse depuis l'accession aux responsabilités de la nouvelle majorité parlementaire des nationalistes hindous du BJP après la victoire historique de Narendra Modi aux élections générales de mai 2014.

Avec entre 2,5 et 3% du PIB du pays consacré en moyenne à l'enveloppe défense sur la période considérée, le budget indien de la défense était, en 2017, le 7^e au monde (derrière les États-Unis, la Chine, l'Arabie saoudite, la Russie, et à quasi équivalence avec le Royaume-Uni et la France)⁸, comptant cette année-là pour environ 3% des dépenses militaires mondiales totales. De ces montants consacrés, environ 40% furent affectés à l'achat d'équipements et de technologies nouvelles (ainsi l'exemple de l'achat de 35 avions de combat Rafale au groupe français Dassault Aviation, confirmé fin septembre 2015, nous y reviendrons), et à la R&D dans le secteur des équipements militaires et l'aérospatiale. Après avoir dépassé la Chine au tournant de la décennie nouvelle, l'Inde est devenue sur la période 2012-16 le premier importateur mondial d'armements, comptant pour près de 13% du total mondial des importations sur cette période⁹, avec un budget « acquisition » de quelques 12 milliards USD pour l'année fiscale 2014-15¹⁰. L'Inde importe de nombreux matériels majeurs comme des avions, des tanks, des sous-marins ou des navires.

Bien que traitant toujours majoritairement avec la Russie, dont elle demeure historiquement le premier marché d'exportation des industries de défense, l'Inde est également devenue ces dernières années un des principaux acheteurs étrangers de matériels américains, en bonne suite derrière l'Arabie saoudite, qui a augmenté ses achats d'armements américains de 212%... depuis son intervention au Yémen en cours depuis août 2015¹¹. Les pays qui vendent à l'Inde cherchent tous un allié dans l'océan Indien, lieu de passage de plusieurs routes maritimes stratégiques. Naturellement, cette position intéresse particulièrement les États-Unis face à la Chine, et permet réciproquement à l'Inde de se rapprocher des alliés traditionnels de Washington dans la région Asie-Pacifique : Japon, Corée du Sud, Vietnam et Australie, au profit de sa propre stratégie d'af-

⁶ Si la croissance indienne est continue depuis la seconde moitié des années 1990, sa progression s'est ralentie au début de la décennie (de 2011 à 2013) avant d'augmenter à nouveau en 2014. Depuis, la croissance du PIB indien a de nouveau été continue : 5,5% sur base annuelle en moyenne ; 7,1% de variation annuelle en 2017, soit plus que la Chine avec 6,7%.

⁷ *SIPRI Military Expenditure Database* ; Ministry of Defence, *Annual Report*, différentes années.

⁸ *SIPRI Military Expenditure Database 2017*

⁹ *Idem*

¹⁰ The National Institute for Defence Studies of Japan, *East Asian Strategic Review 2015*, p. 190

¹¹ *SIPRI Military Expenditure Database 2017*

firmation régionale. Cette position intéresse également la Russie, et avec d'autant plus de force dans les termes aujourd'hui maximalistes de ses priorités stratégiques face aux États occidentaux, qui ne sont pas en reste, s'agissant notamment de la France et du Royaume-Uni, mais aussi du Canada. Ces partenariats politiques et stratégiques développés par l'Inde avec les grands acteurs régionaux et internationaux peuvent prendre la forme de développement en commun de nouveaux matériels de défense, d'échanges de renseignements sur des problématiques communes, comme le terrorisme, la cyber-sécurité, ou la participation croisée à des exercices (une cinquantaine avec les États-Unis en sept ans ; une bonne vingtaine avec la Russie depuis 2003)¹², sans pour autant s'accompagner d'un alignement sur leurs politiques étrangères. L'Inde, forte de sa triade nucléaire¹³ et de son milliard 324 millions d'habitants, entend demeurer seule maîtresse de ses choix. Et s'il n'est aujourd'hui plus tant question de non-alignement comme ce fut le cas à travers l'histoire contemporaine du pays jusqu'à la fin des années 1990, mais bien davantage d'« alignement global », le maître-mot à New Delhi reste : « autonomie stratégique ». Aussi, si les États-Unis et l'Inde se sont considérablement rapprochés ces dernières années, notamment pour développer en commun de nouveaux matériels de défense, consolider leurs accords de défense et mitiger la question nucléaire, ils ne sont toutefois pas des alliés naturels et leurs relations demeurent circonstanciées. Ainsi, l'Inde s'est refusée à isoler la Russie dans la crise ukrainienne et n'a appliqué, sous pression américaine, les sanctions contre l'Iran que fort tardivement¹⁴. Au rang de toute première priorité dans son agenda sécurité-défense, l'Inde cherche à diversifier ses sources de matériels militaires et à varier ses alliances politiques en fonctions de ses besoins face au Pakistan et à la Chine, dont l'alliance historique s'est construite autour d'intérêts et de problématiques stratégiques communs, dont leur intérêt mutuel à limiter l'expansion de la puissance indienne¹⁵. À la faveur de sa nouvelle puissance, la Chine, qui ne souhaite pas voir émerger de puissance concurrente en Asie et redoute son encerclement en mer par les États-Unis, a multiplié les incidents avec l'Inde ces dernières années. Depuis le début des années 2000, l'Inde a dénoncé le déploiement de batteries de missiles à longue portée DF-21 dans des zones plus proches du territoire indien telles que le site de Delingha, dans le Gansu, situé à 2000 km de New Delhi¹⁶. En plus de l'encerclement ressenti par le développement des activités militaires chinoises dans le domaine maritime de l'océan Indien, l'Inde s'inquiète également du développement massif des infrastructures – en vue d'un renforcement des capacités logistiques chinoises au-delà d'une « simple » volonté de contrôle du territoire de la part des autorités de Pékin – à la frontière des zones contestées entre les deux États dans l'Himalaya. De son côté, Pékin dénonce la « méfiance indienne » et les limitations apportées par les autorités indiennes en matière de transferts de technologie et d'investissements dans des secteurs sensibles comme ceux des télécommunications. Pékin s'inquiète aussi du rapprochement stratégique qui s'est approfondi entre New Delhi et Washington, ainsi que des liens toujours très étroits que l'Inde a maintenu avec Moscou. C'est dans ce contexte, qui a également vu le Pakistan, souvent aussi avec l'assistance de Pékin, significativement développer ses capacités nucléaires et balistiques, que doit être analysé l'intérêt de l'Inde pour la modernisation de ses forces armées et le développement des capacités dont elles disposent.

¹² Pour en savoir plus sur les exercices militaires indo-russes, voir <https://fr.sputniknews.com/presse/201612141029170718-russie-inde-manoevres-navales/> ; pour une lecture du jeu russe dans une perspective indo-pakistanaise: <https://www.letemps.ch/monde/2016/09/23/russie-pakistan-entament-manoevres-militaires-historiques>

¹³ Sur l'état actuel des forces nucléaires de l'Inde, voir la note d'information réalisée par l'*Observateur des armements* du Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits (France), disponible sur <http://www.obsarm.org/obsnuc/puissances-mondiales/inde-forces.htm>

¹⁴ The National Institute for Defence Studies of Japan, *East Asian Strategic Review 2015*, p. 184

¹⁵ Air Marshal V.K. Bhatia (Ret.), *Airpower Across the Himalayas: A Military appreciation of Chinese and Indian Air Forces*, S. Rajaratnam School of International Studies, New Delhi, December 2013

¹⁶ Vijay Sakhujia, « Missile development in China, India and Pakistan: a Burgeoning Missile Race », *China Brief*, Vol. IX, issue 10, May 13, 2010

(1) Modernisation des armées indiennes et réforme du secteur de l'armement et de la production de défense

Au tournant du 21^e siècle, l'Inde s'est donc progressivement affirmée dans le champ des dépenses militaires comme un acteur de premier plan, déterminé à investir de manière rapide et ambitieuse dans la modernisation de ses forces armées. Si l'objectif premier est de moderniser les armées indiennes et de rationaliser leurs matériels¹⁷, un second est économique, dans une stratégie à deux facettes : acheter des matériels dont l'acquisition ne pouvait être davantage repoussée à des pays pouvant apporter un soutien diplomatique sur les grands dossiers de préoccupation de l'Inde (Chine, Pakistan etc.) ; « localiser » les savoir-faire et « indigéniser » les capacités de productions pour permettre au pays de devenir indépendant de ses fournisseurs étrangers, tout en développant son économie. Inscrite à la hausse de manière quasi constante depuis le début des années 2000, l'évolution du budget de la défense est, sur la décennie écoulée, l'illustration la plus directe de cette stratégie de réforme et de modernisation des forces armées indiennes, qui s'est accompagnée dans la période récente d'une réforme ambitieuse de l'outil industriel d'État assortie d'une ouverture du marché national de l'armement, jusqu'ici largement monopolistique, aux fournisseurs privés indiens et étrangers.

À partir du milieu des années 2000, le lancement d'un ambitieux programme de modernisation des forces armées indiennes, notamment jalonné par les besoins identifiés par l'État-major des Armées ayant conduit au développement d'un nouveau corpus doctrinal, baptisé “*Cold Start*”, intégrant les leçons de la confrontation indo-pakistanaise de 2001-2, s'est accompagné d'un effort financier considérable, mais également de la modification du processus d'acquisition des technologies et équipements de défense. Ce dernier faisait suite à plusieurs rapports d'audits internes, notamment du Contrôle Général indien, ayant mis en lumière les insuffisances des forces armées en termes de moyens disponibles ainsi que les faiblesses de l'organisation bureaucratique des acquisitions de matériels militaires à l'étranger¹⁸. Ces deux tendances se sont d'ailleurs confirmées après que les attentats de Bombay en 2008 aient mis en lumière de nombreuses failles dans l'organisation et l'équipement des forces armées et de sécurité¹⁹. En particulier, la structure et les moyens dont disposaient alors l'Armée de l'air apparaissent alors peu adaptés à une défense du territoire. En effet, à titre d'exemple, l'Inde disposait pour sa défense aérienne basée au sol d'antédiluviens systèmes soviétiques SA-3 *Pechora* datant des années 1960²⁰. De la même façon les moyens d'alerte et de suivi de la défense aérienne étaient également vieillissants et leurs capacités de détection d'engins furtifs étaient limitées, voire nulles²¹. Aussi, leur remplacement et la modernisation du réseau de défense aérienne furent-ils identifiés comme une priorité majeure par le plan de développement des capacités et des technologies des forces armées (2005), afin notamment de répondre à l'évolution des appareils détenus par la Chine et le Pakistan et à l'apparition dans leurs arsenaux de missiles de croisière d'attaque au sol²². New Delhi devait pour cela remplacer les missiles des 25 escadrons équipés de SA-3, mais également procéder à la modernisa-

¹⁷ L'Inde, en plus de ses technologies « natives », opère en effet des matériels de plusieurs pays et époques, principalement russes (de conception soviétique pour une part significative d'entre eux), mais aussi étasuniens, israéliens, britanniques et français. Voir entrée « Inde » du SIPRI Arms Transfer Database).

¹⁸ Laxman Behera, “India's Defence Budget Planning 2010-2015: An analysis” *Journal of Defence Studies*, vol. 4, n° 2, April 2010, pp. 51-52.

¹⁹ The International Institute for strategic Studies, “Chapter Seven: South and Central Asia”, *The Military Balance*, 2010, p. 335.

²⁰ The International Institute for Strategic studies, “Chapter Seven: South and Central Asia”, *The Military Balance*, 2010, p. 362

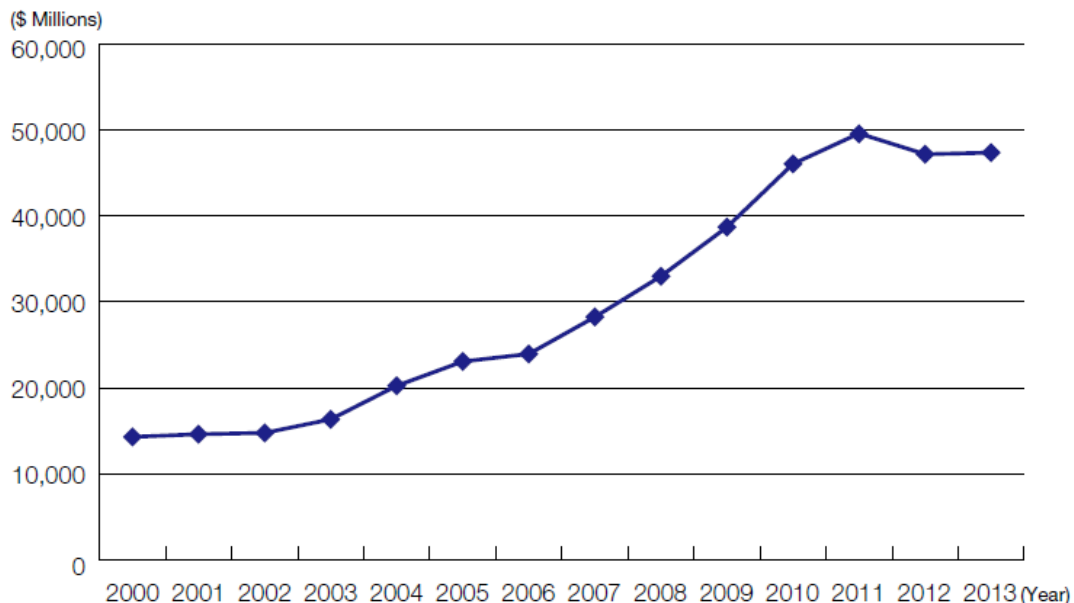
²¹ <http://www.bharat-rakshak.com/IAF/Info/BDM.html>

²² HQ Integrated Defence Staff, “Technology Perspective and Capability Roadmap”, May 20, 2010

tion de l'ensemble de son réseau d'alerte terrestre et aéroporté²³. Un tel effort s'annonçait prendre plusieurs années quel que soit le système retenu. À ce stade, les forces armées indiennes devaient retenir deux options pour y parvenir. En complément de la mise au point ou de l'acquisition d'un nouveau chasseur de supériorité aérienne, la modernisation des moyens de défense aérienne s'appuierait sur un programme de coopération à l'international pour la mise au point de missiles de croisière sol-air à la pointe de la technologie, parallèlement à la poursuite de projets purement nationaux de développement des moyens de défense aérienne et des capacités d'alerte. Un tel développement capacitaire à double approche devait se confirmer s'agissant de l'effort consenti pour l'acquisition et la modernisation de navires de surface et de sous-marins d'attaque – et des systèmes de combat associés – pour l'*Indian Navy*, dont le développement fut, sur la période considérée, considérable. Mais s'est sans doute pour l'acquisition et la modernisation des capacités offensives et défensives de l'Armée de terre, traditionnellement lourdement tributaire des équipements russes, que l'effort a été le plus considérable, notamment avec les problématiques des capacités nucléaires et stratégiques et de la protection antibalistique.

Évolution du budget des armées (en milliards de dollars) entre 2010 et 2017

| Composante | Armée de terre | Armée de l'air | Marine | R&D (DRDO/OFB) | Total |
|------------|----------------|----------------|--------|----------------|----------------------|
| Budget | 53% | 24% | 17% | 6% | 38,35% ²⁴ |
| Variation | +17% | +5,6% | +3,5% | +13% | +12,98% |



Source: Compiled from SIPRI Military Expenditure Database.

Note: Expenditures have been converted into US dollars based on the exchange rate for each year.

²³ Prasun K. Sengupta, "Which way is India's BMD/AEW system ahead?", India Defence Consultants, November 28, 2003

²⁴ Le budget 2014-2015 avait été fixé en début d'année 2014 à 37,15 milliards de dollars US, avant d'être revu à la hausse par la nouvelle majorité parlementaire BJP après les élections de mai.

1.1 État des lieux des forces armées indiennes

Les armées indiennes comptent quatre principales composantes : l'Armée de terre, l'Armée de l'air, la Marine et les Gardes côtes. S'ajoutent à ces composantes des unités paramilitaires dites « de police » – le corps des *Central Armed Police Forces*, qui comportent des unités antiterroristes ou dédiées à la surveillance des frontières, et des forces issues des différentes armées : *Central Reserve Police Force*, *Border Security Force*, *Indo-Tibetan Border Police*, *Sashastra Seema Bal*, *Central Industrial Security Force*, *Railway Protection Force*, *National Security Guard*, *Special Protection Groups*. Il faut également citer la *Defence Intelligence Agency*, services de renseignements militaires travaillant avec les services civils, le *Research and Analysis Wing* et l'*Intelligence Bureau* ou le *Central Bureau of Investigation*. L'Inde est enfin une force nucléaire qui maîtrise l'armement et les différents types de vecteurs (terrestres, avions, sous-marins, avec des missiles adaptés). Cette capacité de dissuasion, possédant un commandement à part, le *Strategic Nuclear Command*, se développe continuellement depuis 1974.

Personnels et matériels :

| | Armée de terre | Armée de l'air | Marine | Gardes Côtes |
|-----------|--|---|---|---|
| Active | 1 325 000 | 130 000 | 58 000 | 10 000 |
| Réserve | 960 000 | 140 000 | 55 000 | |
| Matériels | Tanks : 4 500 + Blindés : 15 000 + Véhicules : 80 000 + Hélicoptères 158 | Avions : 1 171 Hélicoptères : 373 | Porte-avions 2 Sous-marins 1 SNA, 14 SA + Navires 140 + Avions 117 + Hélicoptères 125 | Navires : 87 + Avions : 38 + Hélicoptères 27 |

Sources : MOD India, Annual Report 2016; Cordesman & Kleiber (2016). *The Asian Conventional Military Balance in 2016: Overview of major Asian Powers*, Center for Strategic & International Studies, pp. 43-48

L'Armée de terre indienne est organisée en 7 commandements (Eastern, Central, Northern, Southern, South Western, Western, un commandement pour la formation et un central à Delhi), répartie en 13 corps pour 37 divisions (4 de réaction rapide, 18 d'infanterie, 10 de montagne, 3 blindées et 2 d'artillerie) comportant 3 ou 4 brigades (de plus ou moins 3000 hommes). Au sein de chaque corps, on trouve des brigades indépendantes et de soutien (5 brigades blindées, 15 d'artillerie, 7 d'infanterie, 1 parachutiste, 5 de défense aérienne, 4 de génie). En plus d'autres services de support, il existe un *Army Aviation Corps* (transport et assaut tactique, combat anti-char, reconnaissance et secours). La mission principale de l'armée est d'assurer la sécurité des frontières mais d'autres missions découlent de la situation interne : sécuriser des zones comme le Cachemire et l'Arunachal Pradesh ou celles touchées par l'insurrection armée des rebelles naxalites. Ces dernières années, la réorganisation principale est venue de la réorientation de troupes et matériels vers le Nord-Est, face à la Chine. Non seulement les deux pays continuent de masser des troupes le long des portions contestées de leurs 3 380 kilomètres de frontières communes, ils y multiplient également les projets de développement d'infrastructures de transport et de défense (bases aériennes, missiles, radars). Pour la seule Armée de terre, la création sur sept ans d'un nouveau corps de troupes de montagnes devant à terme compter 90 000 hommes a été annoncée fin 2014, avec un budget consacré de 10,6 milliards USD.

En 2016, l'Inde a annoncé la création de nouvelles unités blindées et d'artillerie. Dans le cadre du programme "*Futuristic Infantry Soldier As a System*", l'Armée de terre vise à moderniser ses équipements (armement, vision, communication) d'ici 2020. Les achats de nouveaux systèmes de surveillance des frontières, comme des drones ou des caméras, sont un autre signe de cette réorientation majeure.

L'Armée de l'air indienne (*Indian Air Force*) est organisée en 7 commandements (Central, Eastern, Southern, South Western, Western, Training, Maintenance), avec 47 escadrons, 19 unités de soutien, et une grande variété de matériels allant du MiG 21 au SU-30 ou 49 Mirage 2000 en cours de mise à niveau. En 2016, elle alignait ainsi 573 chasseurs, 227 appareils d'attaque au sol, 241 avions de transports, 15 appareils de surveillance et ravitaillement, 194 appareils d'entraînement, 24 hélicoptères d'attaque, 193 de transport et 154 multimissions (WAF 2016). Plus de 200 drones sont en service et répartis entre les trois armées. La majeure partie de ses bases se trouve sur un arc allant de l'Ouest, face au Pakistan, au Nord-Est, face à la Chine, le long de l'Himalaya. Une base est située dans les îles Andaman et Nicobar, pour couvrir, avec la Marine, le débouché du détroit de Malacca. L'Armée de l'air gère des bases et des opérations sur le « plus haut théâtre d'opérations du monde », et cherche à renforcer ses capacités de combat avec l'achat ou le développement de nouveaux appareils, ses capacités de surveillance (stations radars, systèmes embarqués, drones) ou de défense (systèmes de missiles).

La Marine indienne (*Indian Navy*), organisée en 3 commandements plus Andaman et Nicobar, opère une flotte importante mais de bâtiments parfois anciens. Elle s'est donc également lancée dans un programme ambitieux de modernisation avec les chantiers indiens ou internationaux. Cherchant à devenir une marine de haute mer, elle a un programme de 41 nouveaux bâtiments en cours de construction dans une logique « *Make in India* », l'entrée en service de nouvelles frégates, corvettes ou destroyers, d'un nouveau porte-avions et de sous-marins, y compris pour la dissuasion nucléaire. L'Inde doit non seulement assurer la sécurité de ses frontières maritimes, la surveillance de sa zone économique exclusive, mais aussi penser à se projeter dans un port dans le Sud de l'Iran au débouché du golfe Persique et vers le Sud-Est asiatique par le biais de partenariats et exercices (RIMPAC 2014). L'objectif est d'assurer une permanence à la mer, dont trois groupes aéronavals, dont un nucléaire, pour surveiller les lignes de communication existantes et le « chapelet de perles » de la Chine qui peut mettre en ligne plus de bâtiments et sous-marins.

1.2 Le difficile pari de l'« indigénisation technologique »

Bâtir une industrie de défense permettant de réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger tout en répondant aux besoins croissants des forces armées est une aspiration depuis longtemps exprimée par les autorités politiques et militaires indiennes. Malgré la mise en place d'une politique ambitieuse de modernisation et de développement capacitaire, le budget d'investissement du ministère de la Défense indien demeure en tension par rapport aux objectifs politiquement définis et aux besoins identifiés par les forces armées pour les rencontrer²⁵. Toutefois, la part consacrée aux achats de matériels étrangers a fortement évolué. Sur la période 2008-12, le total des dépenses militaires indiennes consacrées aux importations d'armements avait déjà augmenté de 59% par rapport à la demi-décade précédente ; l'Inde comptait alors pour plus de 12% dans le volume global mondial (en valeur) des importations d'équipements militaires²⁶. Un fait mis en avant par le SIPRI qui rappelait que, sur la période 2010-15, l'Inde avait été le premier pays importateur

²⁵ Gilles Boquerat, *Le « Make in India » et la réforme de l'industrie de défense*, Note de la FRS n°07/2016

²⁶ Pour la seule année fiscale 2010-2011, cette part du budget d'investissement du MoD indien consacrée aux achats de matériels étrangers en représentait environ 40% – en augmentation de 9,44% par rapport à l'exercice précédent – soit 12 milliards USD. Sur ce total, l'Armée de l'air a reçu environ 5 milliards pour ses acquisitions et la marine dépensa 3 milliards pour ses programmes.

d'armes au monde. Ce constat reflète les errements de la base industrielle et technologique de défense indienne. Pour la période 2015-20, le ministère de la Défense a annoncé un budget d'acquisition global (prospectif) de 80 milliards USD²⁷. Ces investissements doivent notamment permettre la poursuite de l'achat d'appareils de combat pour l'Armée de l'air dans le cadre du processus continué de remplacement de son réseau de défense aérienne (éléments du *light combat aircraft* et poursuite de l'acquisition d'un appareil de 4^e génération) et l'acquisition ainsi que la modernisation de navires de surface et des sous-marins - et des systèmes de combat associés - pour la Marine, ainsi que la poursuite du développement des blocs techniques du système de défense antimissile. Si ces chiffres impressionnants sont devenus synonymes d'opportunités pour les partenaires industriels étrangers de l'Inde dans le domaine des technologies de défense, le paradoxe de ce leadership d'importation est qu'il a pour corollaire direct l'échec relatif, ou du moins les difficultés, du pays à réaliser l'« indigénisation » de sa production de défense, pourtant hissée au rang d'objectif stratégique prioritaire par New Delhi depuis le milieu des années 2000. Force est ainsi de constater qu'alors que le gouvernement indien s'était fixé en 2010 l'objectif volontariste de s'approvisionner sur le marché domestique à hauteur de 70% de toutes ses dépenses d'armements et technologies de défense²⁸, la réalité est qu'en 2015, l'Inde, malgré la mise en place de cette politique, dépendait toujours dans un même ordre de grandeur de ses fournisseurs étrangers pour son développement capacitaire, au prix d'une pression importante sur le budget national²⁹. En contrepoint des objectifs proclamés d'autonomie et de développement des exportations, ces exportations d'armements ne s'élevaient, pour l'année fiscale 2014-15, qu'à 4,6 milliards de roupies, soit l'équivalent d'un fort maigre 85 millions USD³⁰. Jusqu'ici l'Inde a essentiellement exporté des fusils d'assaut, quelques hélicoptères et des petits navires militaires, essentiellement suite à des considérations plus diplomatiques que commerciales.

De ce point de vue, tant de l'appréciation des analystes indiens que des observateurs internationaux, le résultat des politiques développées depuis le milieu des années 2000 par les autorités indiennes dans le but de « localiser » les savoir-faire et d'« indigéniser » les capacités de production des équipements de défense requis pour la modernisation des forces armées et rendre, à terme, le pays indépendant de ses fournisseurs étrangers tout en développant son économie s'est révélé pour l'heure mitigé³¹ : d'une part permettant des transferts appréciables de savoir-faire et de compétences technologiques entre fournisseurs étrangers et les acteurs du tissu industriel indien à travers des coopérations industrielles plus nombreuses et mieux structurées au bénéfice de l'avancement d'un certain nombre de projets (en particulier dans le domaine balistique, cf. *infra*); mais apparaissant peu efficace voire inepte – malgré quelques opérations réussies dans la conduite de projets purement nationaux – à rompre la dépendance de l'Inde vis-à-vis de ses fournisseurs étrangers et à résorber les causes profondes amenant toujours le pays à dépendre des importations directes et/ou des développements technologiques exogènes pour près de 70% des

²⁷ Germaine Lombardo, “An in-depth review on India's Defence budget 2016-2017”, CEO World, July 2016. Il convient toutefois de souligner que le ministère de la Défense ne dépense généralement pas l'ensemble du budget d'acquisition qui lui est alloué, reflétant. Ainsi, sur l'année fiscale 2015-2016, 12% du budget d'acquisition n'a pas été consommé.

²⁸ L'objectif ainsi fixé lors de la définition de la nouvelle stratégie industrielle en 2004 était de parvenir en 2014 à ce que 70% des systèmes militaires soient « développés et produits localement ». Boston consultant Group and Confederation of Indian Industry (CII), *Creating a Vibrant Defence Manufacturing Sector*, March 2012, p. 18

²⁹ Laxman K. Behera, “Indian Defence Industry Poised to Grow”, IDSA Comments, November 10th, 2015

³⁰ Ministry of Defence, *Annual Report*, 2014-15, p. 62

³¹ Sur l'analyse circonscrite de cet objectif vs réalité, voir Richard A. Bitzinger, “The Indian Defence Industry: Struggling with Change”, in Basrur Rajesh, Ajaya Kumar Das and Manjeet S. Pardesai (eds.), *India's Military Modernisation: Challenges and Prospects*, New Delhi: Oxford University Press, 2014; Nicholas R. Lombardo, “India's Defence Spending and Military Modernisation”, *Current Issues*, CSIS, March 29, 2011; and Guy Anderson, “India's Defence Industry”, *RUSI Defence Industry*, February 2010

fournitures d'armes et de systèmes militaires à destination de ses forces³². Au vu des problématiques associées à cet effort d'indigénisation de la production de défense, il paraît nécessaire de s'interroger sur la structuration organisationnelle du système de développement et de production des équipements de défense en Inde, qui n'apparaît pas garant de développements efficaces.

Le ministère de la Défense indien reprend dans son organigramme un Département de la production de défense (*Department of Defence Production – DDP*) et un Département de la recherche et développement de défense (*Department of Defence Research & Development – DDRD*), se partageant les domaines de compétences et de responsabilités en termes de production et de R&D respectivement, et qui, élément particulièrement révélateur de leur importance, se trouvent dans la structure organisationnelle du ministère horizontalement disposés au même niveau que le Département de la défense en tant que tel (*Department of Defence – DoD*). Relevant de la juridiction du DDRD, la tentaculaire et très puissante *Defence Research and Development Organisation (DRDO)* a constitué, depuis sa création à la fin des années 1950, le centre de gravité du complexe militaro-industriel indien. Principal organisme de recherche de défense indien, la DRDO a été historiquement chargée d'assurer la conception, le développement et l'accompagnement scientifique des programmes nationaux de développement de nouveaux matériels militaires sous commandes d'État, dont la mise en œuvre revient à un vaste réseau d'acteurs publics se partageant, sous la juridiction du DDP, les différents domaines de production et d'intégration. Côté industriel, le Département de la production de défense a sous sa juridiction deux catégories d'entreprises publiques de production de défense : une quarantaine de fabriques nationales disséminées sur l'ensemble du territoire et regroupées sous la coupole du "*Ordnance Factory Board*" (lit. « Service des ateliers d'État »), qui produisent une grande diversité d'équipements tels que tanks, armes légères, munitions, uniformes etc., et neuf grandes entreprises publiques de défense – les *Defence Public Sector Undertakings (DPSUs)*³³ – qui, se partageant les domaines de compétences en termes de production et d'intégration, pilotent l'essentiel des programmes industriels de production de technologies militaires aussi multiples et variées que missiles, radars, hélicoptères, frégates, sous-marins etc., avec l'accompagnement et le contrôle scientifique de la DRDO.

À l'initiative de tous les grands programmes indiens d'armement et de développement capacitaire de ces 50 dernières années, la DRDO participe aujourd'hui au développement du système indien de défense antimissile comme à celui des capacités balistiques, de défense aérienne, de capacitaire terrestre offensif, en passant par les systèmes radars et les réseaux de communication. Avec 52 laboratoires (*Defence Research and Development Laboratories – DRDLs*), 7000 chercheurs et 30.000 personnels de support, le budget de la DRDO représentait 5,5% du budget total de la Défense indienne pour l'année fiscale 2014-15³⁴ ; un « État dans l'État » selon certains³⁵. Le fait qu'un cadre éminent de la DRDO, Dr. A.P.J. Abdul Kalam, souvent considéré comme l'homme qui est parvenu à doter l'Inde de la bombe nucléaire (aka "*The Missile Man of India*"), soit devenu, après avoir été nommé au poste de directeur de la DDRD, le 11^e Président de la République de l'Inde en 2002³⁶, témoigne à n'en pas douter du haut prestige dont jouit l'institution dans le pays. Pourtant, la médiocrité des résultats obtenus, les dérives budgétaires et les retards accumulés sur certains systèmes clés – en particulier l'avion de combat léger (LCA) *Tejas*, le système de défense aérienne *Trishul* ou encore le char de combat *Arjun* (cf. *infra*) – ont conduit depuis plusieurs années les forces armées à se montrer parfois extrêmement critiques vis-à-vis de l'agence, à la fois sur la qualité de sa gestion administrative, l'emploi de ses ressources

³² The National Institute for Defence Studies of Japan, *East Asian Strategic Review 2016*, p. 191.

³³ Ainsi listés: *Hindustan Aeronautics Ltd (HAL)*, *Bharat Electronics Ltd (BEL)*, *Bharat Dynamics Ltd (BDL)*, *Mazagon Dock Ltd (MDL)*, *Bharat Earth Movers Ltd (BEML)*, *Garden Reach Shipbuilders and Engineers Ltd (GRSE)*, *Mishra Dhatu Nigam Ltd (MDHANI)* et *Goa Shipyard Ltd (GSL)*.

³⁴ Ministry of Defence, *Annual Report, 2014-15*, pp. 31-33

³⁵ Richard A. Bitzinger (2014), "The Indian Defence Industry: Struggling with Change", *op. cit.* p. 120

³⁶ Voir https://en.wikipedia.org/wiki/A._P._J._Abdul_Kalam

techniques et humaines et le manque de réalisme et d'applicabilité de certain de ses projets³⁷. Quand bien même la DRDO et les grands conglomérats publics pilotant toujours l'essentiel des contrats militaires comptent à leur actif un nombre non négligeable d'innovations « *made in India* » au bénéfice des forces armées et du tissu économique national, face à la multiplication des déconvenues technologiques et des retards exponentiels de plusieurs programmes phares d'importance stratégique, des pans entiers de la communauté sécurité-défense indienne, en particulier parmi les cercles influents d'officiers retraités, en sont venus ces dernières années à critiquer de plus en plus ouvertement l'organisation mécaniste et les habitudes bureaucratiques des grands opérateurs du secteur public de l'armement, devenus, de leur point de vue, « *davantage mus par une volonté dogmatique d'acquérir de la technologie que soucieux de l'appliquer et de l'opérationnaliser* »³⁸. Représentant une pression importante sur la crédibilité technique de la DRDO (qui a par ailleurs conduit à une réduction sensible de ses budgets ces dernières années³⁹), l'agence, longtemps intouchable, s'est retrouvée brocardée jusque dans les plus hautes sphères du gouvernement pour son incapacité structurelle à enrayer, malgré un budget et une main d'œuvre considérables, les retards de développement et les dépassements de coûts abyssaux de certains de ses programmes, notamment ceux du fameux système de défense antimissile (*Prithvi Advanced Air Defence System*) développé à partir de 1995 suite à l'accroissement des menaces balistiques chinoises et pakistanaïses ; ces écueils causant certains programmes critiques d'être reportés ou annulés en fonction du budget et impliquant souvent la nécessité pour les forces armées indiennes, contraintes par ces délais, de concéder des investissements majeurs pour acquérir « sur étagère » des systèmes complets afin de répondre aux besoins ayant initialement justifiés le lancement par la DRDO du développement de systèmes « natifs »⁴⁰.

Malgré quelques beaux succès techniques – en particulier dans le domaine balistique avec la mise au point des engins de la famille *Agni* ou le système de missile sol-air *Akash*⁴¹, qui appartiennent tous deux à l'*Integrated Guided Missile Development Program* (IGMDP) développé par la DRDO⁴² –, nombreux sont en effet les exemples tendant à démontrer que le rôle clef de l'agence dans les programmes nationaux d'armement n'est pas forcément garant, du moins à court terme, de développements efficaces. En voici quelques-uns des plus parlants.

Plus encore que le programme de défense antimissile balistique *Prithvi*, dont les premiers blocs systèmes furent finalement rendus opérationnels fin 2015 (cf. *infra*) grâce aux partenariats industriels noués avec la Russie, qui a aidé les industriels indiens à développer l'intercepteur ; Israël, qui a largement contribué au développement du système radar *Swordfish Long Range Tracking* (en fait une version « indigénisée » du radar à balayage électronique israélien *Greepine*

³⁷ B. Gruselle, « Missiles et Défense antimissiles en Inde », *op. cit.* pp. 11-12.

³⁸ Richard A. BITZINGER, "The Indian Defence Industry: Struggling with Change", in Basrur Rajesh, Ajaya Kumar Das and Manjeet S. Pardesai (eds), *India's Military Modernization: Challenges and Prospects*, New Delhi: Oxford University Press, 2014, p. 125.

³⁹ Ainsi, alors qu'en 2010-2011 la DRDO disposait d'un budget annuel qui s'élevait à environ 7% de celui de la Défense indienne, il n'en représentait plus que 5,5% pour l'année fiscale 2014-15.

⁴⁰ Il est intéressant de noter que cette dynamique peut aussi prendre une forme inversée. Ainsi, en 2009 et 2010, l'Armée de l'air avait dû consentir à l'achat initialement non souhaité de plusieurs dizaines de systèmes natifs *Akash* (MR SAM) pour équiper huit escadrons supplémentaires (pour un coût imprévu d'environ 1,1 milliard USD) du fait des retards de déploiement qui étaient alors pressentis résulter des difficultés politiques liées au programme terrestre conjoint indo-israélien *Barak-I* (suite aux allégations de corruption remontant jusqu'au plus haut niveau du gouvernement indien de l'époque) et ce, malgré les problèmes techniques et financiers qui ont émaillés le développement de l'*Akash*. Sans entrer ici dans les détails de cette affaire qui fit trembler la communauté sécurité-défense indienne au tournant de la décennie, voir : A. Vinod Kumar, "A Phased Approach to India's Missile Defence Planning", *Strategic Analysis*, vol 32, n° 2, March 2012, pp. 181-182. Aussi, "IAF orders another 750 Akash", *The Times of India*, February 2, 2010

⁴¹ Voir https://www.drdo.gov.in/drdo/English/bnews/jan08/akash_test.htm

⁴² Confederation of Indian Industries, "Opportunities in Indian Defence Sector: an Overview", 2010, pp. 20-21

co-développée par l'Agence israélienne à l'armement ELTA et l'*Electronics and Radar Development Establishment* de la DRDO⁴³), et la France avec le système de conduite de tir⁴⁴, le programme de développement du premier char de combat de conception purement indienne, baptisé *Arjun* (du nom du principal protagoniste de la grande épopée hindou du *Mahabharata*), lancé pour assurer dès la fin des années 1970 l'autonomie de l'industrie indienne de véhicules militaires lourds, fut en effet à bien des égards une véritable épopée, si ce n'est un chemin de croix technique et industriel. Les origines de ce programme phare de la DRDO remontent au début des années 1970⁴⁵. Mais une succession d'erreurs de conception et de balbutiements technologiques, tels que des problèmes de surchauffe des moteurs et un poids excédant les capacités motrices de l'engin, n'ont cessé de reporter les délais de livraison tout au long des années 1990 et 2000⁴⁶. Alors même que la mise en production de masse avait été décidée en 1996, les 5 premiers chars *Arjun* ne furent réceptionnés qu'en 2005. Finalement, un nombre limité de 186 exemplaires fut effectivement produit et littéralement imposés à l'Armée de terre indienne qui, contrainte par ces délais, avait entretemps opté pour équiper ses régiments blindés de T-90s russes afin de répondre aux besoins ayant initialement justifiés le lancement du programme en remplacement des anciens chars de conception soviétique T-55 utilisés par les forces armées indiennes⁴⁷. Aujourd'hui, seuls deux régiments blindés de l'Armée de terre (*No.43 & 75 Armored Regiments*) sont complètement équipés de chars *Arjun*, dont le prix unitaire a été évalué à 5,6 millions USD en mars 2011. Au final, le coût total du programme est estimé par la Commission des affaires militaires du Parlement indien avoir multiplié par vingt les projections de coûts initiales⁴⁸. En outre, souvent présenté comme un char de combat « *made in India* », le taux d'indigénisation pour le *Arjun* est de 60 % – le moteur est ainsi allemand⁴⁹. Et quoique la DRDO ait continué ces dernières années à améliorer les caractéristiques de son char de combat principal et à développer de nouveaux systèmes afin d'en accroître les capacités, des problèmes de conformité majeurs continuent de se poser, tels que par exemple l'échec notifié en janvier 2016 du système de lancement de missile initialement prévu à répondre aux exigences fixées par l'armée pour le traitement de cibles situées à moins de 1200m⁵⁰. Davantage, les améliorations apportées à cette version améliorée du *Arjun* (Mk-2) nécessitent de recourir à des importations.

Ces embûches et écueils multiples dans la trajectoire de développement et de mise en service de l'*Arjun* sont loin d'être limités à ce seul programme de technologie de défense « native ». Ainsi, l'historique du programme de développement de l'avion de combat léger (*Light Combat Aircraft* ou LCA) de conception nationale *Tejas* (« Glorieux » en sanskrit) participe-t-il d'un même ordre de difficulté des conditions d'une telle conception endogène intégrée. Issu d'un programme de développement voulu entièrement national lancé en 1983 par New Delhi dans une optique d'affirmation de l'indépendance de l'Inde dans le domaine aéronautique afin de remplacer, à terme, les 125 MiG-21bis de conception russo-soviétique mais de production locale (licence acquise auprès du consortium d'État *Mikoyan-Gourevitch* en 1973) équipant depuis la fin des années 1960 les escadrons de l'*Indian Air Force* (IAF), aujourd'hui en arrière-garde de ses quelques 314 Sukhoï Su-30MKI, 69 Mikoyan MiG-29 et 57 Mirages 2000, le LCA *Tejas* développé par le grand équipementier de défense à capitaux publics de Bangalore *Hindustan Aeronautics Ltd* (HAL) était initialement planifié pour entrer en service en lieu et place des vieux

⁴³ A. Vinod Kumar, "A Phased Approach to India's Missile Defence Planning", *Strategic Analysis*, vol. 32, n° 2, March 2012, pp. 182.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 173

⁴⁵ Voir [https://en.wikipedia.org/wiki/Arjun_\(tank\)](https://en.wikipedia.org/wiki/Arjun_(tank))

⁴⁶ East Asian Strategic Review 2016, *op. cit.* p. 189

⁴⁷ Richard A. Bitzinger (2014), "The Indian Defence Industry: Struggling with Change", *op. cit.* p. 125

⁴⁸ *Janes Defence Weekly*, July 29, 2014

⁴⁹ Gilles Boquerat, *Le « Make in India » et la réforme de l'industrie de défense*, Note de la FRS n°07/2016

⁵⁰ *Hindustan Times*, January 21, 2016

MiG-21 de l'IAF en 2008. Plus tard repoussé à 2011, officiellement pour cause d'allongement de délais imposé par l'embargo temporaire décidé par les États-Unis à la suite des essais nucléaires de 1998⁵¹, l'appareil, dont le premier vol d'essai avait eu lieu le 4 janvier 2001, ne put recevoir sa complète validation technique et opérationnelle par l'IAF qu'en décembre 2014.⁵² Deux années supplémentaires seront encore nécessaires pour que, le 1er juillet 2016, le 45e escadron de l'IAF ("*Flying Daggers*") reçoive ses deux premiers exemplaires du *Tejas*, dans l'attente de livraison de 18 appareils supplémentaires prévue, selon les plans de l'état-major indien, à l'horizon 2019. Le No. 45 Squadron IAF *Flying Daggers* serait alors le 1er escadron LCA *Tejas* de l'IAF sur un total finalement projeté de 9 unités de chasse théoriquement composées de vingt appareils, dont quatre serviront d'appareils de réserve, pour un prix unitaire estimé d'environ 31,9 millions USD⁵³. En dépit d'une capitalisation et d'une main d'œuvre importantes, HAL n'avait, lors de l'étape finale de validation fin 2014, qu'une capacité de production annuelle totale de 4 appareils, alors que la programmation initialement fixée pour l'admissibilité des dépenses en prévoyait huit par an.⁵⁴

Il aura donc fallu plus de 32 ans, à compter du lancement officiel d'un projet qui devait faire du *Tejas* l'élément central de l'*Indian Air Force* à partir de 1994, pour voir, de manière toutefois encore très limitée, le LCA « *made in India* » entrer en service, sans pour autant qu'il le soit, en l'état, comme appareil de conception entièrement locale. À l'image de ce qui s'est produit avec le programme de char « natif » *Arjun*, les problèmes et délais rencontrés dans le développement des technologies endogènes d'un LCA de conception indienne furent tels, qu'ils ont finalement contraint l'Armée indienne à se retourner vers les marchés d'importation pour pouvoir répondre aux besoins ayant initialement justifiés le lancement du programme en vue de remplacer les vieux MiG-21 de conception soviétique équipant une partie de sa chasse. Le problème de motorisation fut essentiel. Initialement, l'appareil devait être équipé du GTX-35VS Kaveri, un moteur conçu localement par le *Gas Turbine Research Establishment* (GTRE) de Bangalore. Au final, le programme accusait des retards tels qu'il fut décidé que les deux appareils réceptionnés en juillet 2016 seraient propulsés par un réacteur F404 du motoriste américain *General Electric*, comme le seront d'ailleurs les 18 suivants⁵⁵. Pour autant, la mise au point du GTX-35VS Kaveri n'a pas été abandonnée. Et il est toujours programmé (espéré) que ce réacteur de conception locale équipe les versions ultérieures du *Tejas*⁵⁶. Au moment d'écrire ces lignes, il était désormais entendu que la DRDO et les ingénieurs indiens du GTRE de Bangalore recevront l'appui du motoriste français *Safran Aircraft Engines* (ex-Snecma), concepteur du M-88 équipant le *Rafale*, pour faire aboutir le GTX-35VS. En effet, dans le cadre des investissements compensatoires (*offsets*) exigés par New Delhi pour conclure l'achat de gré à gré de 36 *Rafale* à l'avionneur français *Dassault Aviation* (50% du montant du contrat finalement signé le 23 septembre 2016 pour près de 8 milliards d'euros)⁵⁷, *Safran* s'est engagé à s'impliquer dans la mise au point du moteur in-

⁵¹ Bitzinger (2014), *op. cit.* p. 128

⁵² *Janes Defence Weekly*, December 19, 2014

⁵³ À l'origine, l'Armée de l'air indienne avait envisagé d'acquérir 280 exemplaires du LCA *Tejas*. Mais en mai 2016, à la veille de réceptionner les 2 premiers appareils en prélude à la livraison des 18 autres nécessaires à l'équipement complet d'un premier escadron, l'IAF n'a finalement confirmé son intention de commande que pour 120 autres *Tejas* MKI à la suite d'une commande antérieure de 40 appareils dans ce standard. Ces appareils devraient ensuite être portés au standard amélioré MKII. Au total, l'Inde prévoyait, à cette date, un total de 180 *Tejas* ; une réduction significative donc des prévisions de commande initiales, amenant par conséquent la DRDO et *Hindustan Aeronautics Ltd.* à expliquer que l'appareil conçu dans la philosophie du « *Make in India* » serait également proposé à l'exportation. Pour en savoir plus, voir https://en.wikipedia.org/wiki/HAL_Tejas

⁵⁴ *Janes Defence Weekly*, December 19, 2014

⁵⁵ En savoir plus sur <http://www.opex360.com/2016/07/06/rafaleinde-safran-serait-pret-investir-1-milliard-deur-os-pour-le-reacteur-de-lavion-hal-tejas/#BBbvjgZRMDA9gmQv.99>

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Pour en savoir plus sur les dessous d'une très longue négociation, voir : <http://geopolis.francetvinfo.fr/la-vente-de-rafale-a-l-inde-les-dessous-d-une-tres-longue-negociation-119523>

dien à hauteur d'un milliard d'euros d'investissements à concrétiser par la création d'une *joint-venture* pour la production locale de pièces de moteurs aéronautiques. Ce transfert de technologie doit prendre place dans le cadre plus large de la coentreprise fondée le 3 octobre 2016 sous le nom *Dassault Reliance Aerospace* par *Dassault Aviation* et le conglomérat indien *Reliance Group*, plus grande société privée du pays contrôlée par le riche tycoon de Bombay Anil Dhirubhai Ambani, pour permettre l'exécution des obligations de compensation du contrat *Rafale* en Inde à hauteur de plus de 3,9 milliards d'euros, à travers le développement de « partenariats industriels stratégiques » favorisant la production locale conformément aux lois indiennes en vigueur⁵⁸. Se faisant, « *Dassault Reliance Aerospace soutiendra les programmes du gouvernement indien en matière de fabrication d'équipements de défense en Inde, renforcera les compétences des ingénieurs indiens et développera des programmes à haut niveau de transfert de technologies appelés à bénéficier à l'ensemble du secteur aéronautique national* »⁵⁹. Crucial pour l'industrie de défense française, l'enjeu l'est tout autant, si ce n'est plus encore, pour celle de l'Inde, dont les besoins en termes d'investissements R&D étrangers et de transferts de technologies sont devenus criants ces dernières années face aux limitations constatées affectant les possibilités réelles d'indigénisation complète de ses capacités de développement et de production en réponse à la nécessaire modernisation des équipements des forces armées. Le format industriel envisagé dans le contrat du contrat *Rafale* peut être considéré comme l'expression la plus aboutie à ce jour de la modification du processus d'acquisition de la défense indienne. Il répond à une évolution profonde de la structuration organisationnelle du secteur indien des industries de défense amorcée à partir du début des années 2000 afin de favoriser, à travers la multiplication des coopérations industrielles, les transferts de technologie et de compétence entre fournisseurs étrangers et développeurs locaux. Les opérations réussies, comme par exemple la *joint-venture* formée entre la DRDO et le missilier russe (Military Industrial Consortium) «NPO Mashinostroyeniya» (anciennement connu comme la *Federal State Unitary Enterprise NPOM of Russia*) sur le missile de croisière supersonique *Brahmos*⁶⁰, ou celle établie en avril 2009 avec l'équipementier israélien IAI (*Israel Aerospace Industries*) pour la mise au point, avec le DPSU *Bharat Dynamics Ltd* (BDL) comme opérateur industriel indien⁶¹, d'une version terrestre améliorée du système *Barak* (Barak-8 ER, un MR-SAM) aujourd'hui déjà utilisé pour l'autoprotection des navires indiens⁶², peuvent servir d'exemples positifs de cette politique menée pour permettre à l'Inde de relever le difficile pari de l'« indigénisation technologique » de l'équipement de ces forces armées. Cependant, la stratégie d'acquisition de l'Inde souffre encore de difficultés récurrentes, au premier rang desquels la longueur des délais d'importation de matériel militaire et une incapacité chronique des forces à effectivement dépenser les budgets alloués par l'exécutif en particulier pour les acquisitions⁶³.

⁵⁸ Pour en savoir plus sur les [arrangements industriels convenus dans le cadre du contrat Rafale indien](#), ainsi que, sur le sujet de la joint-venture *Dassault-Reliance* : « [Dassault Aviation et Reliance créent une JV en Inde pour respecter le contrat du Rafale](#) », Les Échos (Paris), Octobre 3, 2016

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Pour en savoir plus: <http://www.brahmos.com/content.php?id=1>

⁶¹ Au sein de la DRDO, c'est le *Defense Research and Development Laboratories* qui est en charge de la R&D des programmes de missiles. Côté industriel, c'est donc la société *Bharat Dynamics Ltd* (BDL) qui est chargée de conduire les projets indiens, qu'il s'agisse de coopérations industrielles, comme sur le *Brahmos* (avec les Russes) ou le *Barak* (avec les Israéliens), ou de projets purement nationaux, par exemple l'*Agni* ou l'*Akash* qui appartiennent tous deux à l'*Integrated Guided Missile Development Program* (IGMDP). BDL est une société d'État (DPSU) qui s'appuie aussi sur les grands groupes et des industriels du secteur privé. Voir sur ce point, B. Gruselle, « Missile et Défense antimissile en Inde », *op. cit.*

⁶² Pour en savoir plus : <http://www.naval-technology.com/projects/naval-barak-8-surface-air-missiles/>

⁶³ Bitzinger (2014), *op. cit.* p. 152

1.3 Réformes de l'industrie de défense indienne depuis 2000

Alors qu'à la fin des années 1990, l'Inde s'ouvrait au monde et s'engageait progressivement dans l'économie politique de la mondialisation, les principaux facteurs non conjoncturels avancés pour expliquer les causes de retard dans la trame des délais de développement et de production des équipements de défense, et les dépassements considérables de coûts associés, conduisant certains programmes clés à être reportés ou annulés au prix d'importantes insuffisances des forces armées en termes de moyens disponibles, convergeaient vers les faiblesses de la structuration du développement et de l'acquisition des matériels militaires, depuis toujours régis par un monopole de fait de la puissance publique dans une économie très étatisée. Corollaire à la praxis sclérotique constante des systèmes mécanistes de ne jamais remettre en cause leurs modalités de programmation stratégique et de résistance au changement (Mintzberg, 1989), le manque de concurrence entre les acteurs du secteur indien de la défense, très marqués par des habitudes bureaucratiques, a de longue date été identifié pour pallier aux insuffisances constatée dans le développement, la production et la livraison des programmes nationaux.

Ainsi, conscientes, du moins pour partie, des problèmes structurels évidents affectant le secteur national des industries de défense, les autorités indiennes ont entrepris à partir du début des années 2000 de l'engager sur une voie de réforme à long terme. Le lancement du programme de modernisation des forces armées s'est ainsi accompagné d'un effort financier, mais également de la réforme du processus d'acquisition de la défense. Il s'agissait en particulier de répondre à un double impératif technique et industriel :

- Favoriser des transferts de savoir-faire et de compétences entre les fournisseurs étrangers et le tissu industriel local à travers des coopérations technologiques plus nombreuses et mieux structurées⁶⁴.
- Briser le monopole de la DRDO sur les programmes d'armement, notamment pour les systèmes développés en coopération⁶⁵, en amenant l'organisation à partager cette responsabilité particulière avec les entreprises publiques d'armement (DPSUs), qui pourraient désormais s'imposer comme intégrateurs et pourraient mobiliser des sous-traitants appartenant tant au secteur public que privé.
- Et ainsi, corollairement (et plus tardivement), encourager le recours à des acteurs privés pour le développement de certains systèmes d'armes, qui devrait permettre de capitaliser sur certaines compétences développées par des secteurs duaux⁶⁶.

Cette série de réformes structurelles des modes d'acquisition et de production des équipements de défense progressivement entreprises à partir du début des années 2000 dans l'objectif de favoriser et d'accélérer les processus de transfert de technologies et de développement de la base industrielle du pays, est caractérisée par la place accordée par le législateur aux investissements directs étrangers (IDE) et aux mécanismes d'investissements compensatoires (*offsets*) comme outils déterminants pour atteindre cet objectif de développement et d'autonomisation au cœur de la stratégie indienne. Dès l'origine, l'orientation donnée à cette voie de réforme a porté la marque des nationalistes hindous du BJP, tenants d'une culture politique moins étatiste et moins interventionniste que celle portée par le parti du Congrès au pouvoir à New Delhi sans discontinuer de 1947 (indépendance) à 1998. Dans un premier temps, le gouvernement de droite nationaliste formé sous le premier ministre d'Atal Bihari Vajpayee, leader historique du BJP arrivé pour la première fois au pouvoir après sa victoire aux élections législatives de 1998, décida d'ouvrir le secteur des industries de défenses aux entreprises privées indiennes. En 2001, pour la première fois,

⁶⁴ Recherches & Documents n° 01/2011, p. 38

⁶⁵ Mrinal Suman, "DRDO loses turf in the new procurement procedure" *Indian defence Review*, vol. 22.2, April-June 2007

⁶⁶ Harsh V. Pant, "Indian Defence Policy at a Crossroads", *Asia-Pacific Review*, vol. 17, n° 1, 2010, p. 140

il leur fut ainsi permis d'intégrer le mécanisme, jusqu'alors fermé, d'attribution des licences de production d'armements. Alors qu'il était décidé que le ratio de participation des capitaux privés étrangers dans les entreprises et programmes de défense indiens, quand bien même le besoin de les favoriser était désormais entendu, devait demeurer limité à hauteur de 26% max. du volume total des capitaux investis⁶⁷, les réformes de 2001, de portée plus générale puisque visant à libéraliser des pans entiers de l'économie indienne, éliminaient dans le même temps toutes les conditions restrictives fixées aux investissements directs étrangers (IDE) dans des secteurs industriels aussi majeurs que l'industrie pharmaceutique et le tourisme. Quoique toujours porteuses d'importantes limitations, ces mesures d'ouverture, à portée révolutionnaire dans le contexte très protectionniste de l'économie indienne d'alors, traduisaient l'enclenchement d'une volonté claire des autorités indiennes de l'époque de favoriser la participation des capitaux privés étrangers dans le secteur des industries de défense⁶⁸. Ce tournant favorable à la libéralisation du marché indien était historique. Il a profondément contribué façonner le visage de l'industrie de défense indienne du futur, celle qui se développe aujourd'hui sous nos yeux.

Au centre de cette « révolution » dans l'architecture de la production de défense indienne, l'établissement de mécanismes de compensations domestiques aux investissements étrangers a été avancé comme outil déterminant pour accélérer l'indigénisation des capacités nationales de production par transferts de technologies nouvelles, en lien avec l'introduction d'exigences nouvelles en matière de transparence et d'accessibilité dans les appels d'offres soumis aux lois de programmation militaire. En 2002, le ministère indien de la Défense lançait sa nouvelle politique des marchés publics et annonçait, pour la première fois, la mise en œuvre de procédures standardisées de passation et d'octroi des marchés d'équipements de défense (*Defence Procurement Procedures*, DPPs), jusqu'alors attribués sur base discrétionnaire. Ces nouvelles procédures, visant à réduire les délais d'importation des matériels, à mieux centraliser les processus et à les rendre plus transparents⁶⁹, différenciaient entre deux méthodes applicables, pour l'une, aux marchés publics portant sur les achats de matériels étrangers (dits "buy category") et, pour l'autre, réservées à ces mêmes marchés, mais spécifiques pour ceux suivis d'une mise en œuvre domestique de la production par transferts de technologies (dits "buy and make category")⁷⁰. Plus tard, en 2006, une troisième filière d'attribution fut rajoutée par le gouvernement Singh I (2004-09), formé lors du retour au pouvoir du parti du Congrès après sa victoire aux législatives de mai 2004, sous l'administration duquel fut notamment signé l'accord sur le nucléaire civil avec les États-Unis (2008) et entérinée l'entrée de l'Inde dans le club des BRICS (2005) : celle applicable aux marchés publics liés à la production domestique (dits "make category"), qui systématisa le mécanisme des investissements compensatoires dans l'industrie indienne de défense à hauteur de 30% de la valeur totale des contrats de plus de trois milliards de roupies (66 millions USD) impliquant des approvisionnement en matériels étrangers⁷¹. Du point de vue pratique, le principe de compensations (*offsets*), en tant qu'instruments essentiels de retombées pour l'économie indienne, s'entend de deux façons : la première étant l'achat direct par l'entreprise étrangère contractante de matériels, technologies et composants de défense produits en Inde, ou de services fournis par des industriels de défense indiens ; la seconde concernant les IDE réalisés par les pays et groupes étrangers gagnant des contrats de fourniture dans le cadre de projets portant sur le développement des infrastructures et services industriels, que ce soit par le co-développement, le partenariat industriel ou

⁶⁷ Harsh V. Pant (2010) *op. cit.*, p. 143

⁶⁸ Department of Industrial Policy & Promotion, Ministry of Commerce & Industry, Press Note No.4 (2001 Series), 21 May 2001, cité dans BITZINGER, "The Indian Defence Industry", *op. cit.*, p. 132

⁶⁹ The International Institute for Strategic studies, "Chapter Seven: South and Central Asia", *The Military Balance*, 2010, p. 35

⁷⁰ Harsh V. Pant (2010), *op. cit.*, p. 142

⁷¹ Standing Committee on Defence (2005-06), 14th Lok Sabha, 6th report "Procurement Policy and Procedure", December 2005, p. 26, cité dans BITZINGER, "The Indian Defence Industry", *op. cit.*, pp. 137-138

la co-production d'équipements de défense⁷², de nature à ainsi promouvoir le transfert de technologies. Le ministère indien de la Défense ne reconnaît désormais la pertinence de l'option d'achat de matériels étrangers importés que dans des cas magistraux et, pourrait-on dire, en dernier recours ; la grande majorité des filières d'acquisition opérant en effet plutôt selon des modalités "buy and make", accompagnées d'une localisation de capacités de production sous licence (ainsi les modalités contractuelles de l'achat récent des 36 Rafale à Dassault Aviation précédemment évoquées). Dans le cas de contrats portant sur des adjudications aussi importantes que cela fut ainsi le cas pour l'appel d'offres compétitif *Medium Multi-Role Combat Aircraft* (MRCA) lancé en 2001, et initialement destiné à fournir avant 2020 126 avions multi-rôle de 4e génération à l'IAF pour une inscription budgétaire totale de 10,5 milliards USD⁷³, les exigences indiennes de réinvestissements par les partenaires industriels étrangers dans des activités militaires et aérospatiales sur place au titre de compensations (*offsets*) prouvent dans les faits se chiffrer à hauteur de 50% du montant total contractuellement agréé devant être réinvestis localement, soit à travers des montants d'approvisionnements auprès d'entreprises indiennes, soit par investissement direct d'une somme équivalente dans le pays⁷⁴. Du point de vue des partenaires industriels étrangers, il faut garder à l'esprit qu'au-delà d'indiscutables opportunités, l'Inde recherche l'autonomie, et ses industriels commencent eux-mêmes à investir à l'étranger.

Il faut dire que même si elle n'a (pour l'heure) pas permis à l'Inde de s'affranchir de sa dépendance technologique vis-à-vis des producteurs étrangers à la hauteur de ses aspirations, cette politique de modernisation incrémentale de la production de défense indienne par substitution aux et indigénisation des importations n'en a pas moins permis aux industries de défense indiennes, et notamment à celles ressortant d'un secteur privé inexistant il y a encore deux décennies, de se développer considérablement ces dernières années. Au-delà de la recherche d'autonomie, les dynamiques de production progressivement créées par l'ouverture aux capitaux privés et la mise en concurrence progressive des grands acteurs industriels traditionnels à capitaux publics, entre eux d'abord, avec les nouveaux entrants privés ensuite, ont permis d'appuyer les plans du Département de la production de défense sous le ministère indien de la Défense de multiplier le nombre de systèmes développés en coopération, pour lesquels la DRDO doit à présent partager sa

⁷² KPMG, *Opportunities in the Indian Defence Sector*, 2010, p. 29, cité dans LOMBARDO, Nicholas R., "India's Defence spending and Military Modernization", *Current Issues*, CSIS, March 29, 2011

⁷³ La compétition voyait initialement s'affronter six appareils : le Dassault Rafale, l'Eurofighter Typhoon, le General Dynamics F-16 C/D Falcon, le McDonnell Douglas F/A-18E/F Super Hornet, le Saab JAS 39 Gripen, et le Mikoyan-Gourevitch MiG-35. Les sélections débutèrent officiellement en juillet 2009. Le 31 janvier 2012, le Rafale était ultimement désigné victorieux par le Ministère de la défense du gouvernement Singh (Singh II) pour être l'objet de négociations exclusives pour l'achat 126 appareils. S'ensuivit une longue série de rebondissements dont tous laissèrent à penser que le marché ne pourrait jamais aboutir. Le 30 mai 2015, le Ministre de la défense du nouveau gouvernement indien d'alternance conduit par Mr Modi confirmait que l'Inde ne pouvait s'offrir que 36 Rafale fabriqués en France, le coût de 108 appareils fabriqués aussi en France, et non en Inde comme initialement souhaité, étant trop élevé. Fin juillet 2015, l'Inde annonçait l'annulation de l'appel d'offre. Il faudra finalement attendre le 23 septembre 2016 pour que, dans un ultime coup de théâtre venant mettre un terme à plus d'un an et demi d'après négociations conduites dans le plus grand secret autour d'un appel d'offre subitement ressuscité, soit officiellement confirmée la commande par l'Inde de 36 avions de Rafale par un contrat d'État à État signé ce jour-là entre le ministre de la Défense français, Jean-Yves Le Drian, et son homologue indien, Manohar Parrikar, lors d'une cérémonie à New Delhi. À côté de l'acquisition d'un nombre de Rafale plus restreint qu'il ne fut un temps question, le contrat valorisé à hauteur de près de 8 milliards d'euros englobe aussi le soutien et l'armement de l'avion de combat, en particulier le missile air-air Meteor de très longue portée. En retour, les Indiens ont obtenu, au fil des négociations engagées en avril 2015, « *des rabais cohérents avec la politique commerciale de Dassault Aviation* », ainsi qu'une longue série de contreparties locales (les fameux *offsets*), représentant 50% de la valeur du contrat Rafale, à concrétiser par la signature d'accords de coopération multiples entre Dassault Aviation, Thales, Safran, et l'ensemble des partenaires français du programme (soit 500 entreprises) et des sociétés indiennes. En savoir plus sur : « [Dassault Aviation et Reliance créent une JV en Inde pour respecter le contrat du Rafale](#) », Les Échos (Paris), Octobre 3, 2016

⁷⁴ BITZINGER, "The Indian Defence Industry", *op. cit.*, p. 132

responsabilité de développement des programmes avec les entreprises publiques (mais également privées⁷⁵) d'armement comme, notamment, *Bharat Dynamics Ltd.* dans le domaine des missiles, qui s'est imposé au fil des ans comme intégrateur et peut désormais mobiliser ses sous-traitants appartenant tant au secteur public que privé, permettant ainsi de capitaliser sur certaines compétences développées par des secteurs d'auxiliaires, et de pouvoir désormais ambitionner de développer la commercialisation à l'export des équipements développés sous programmation de la DRDO⁷⁶.

À la source de ce changement de paradigme, on retrouve la décision majeure prise en 2007 par le gouvernement Singh I (Congrès) de partiellement libéraliser le secteur en élevant un nombre sélectionné d'entreprises privées à la qualité de « champions nationaux » (en hindi : *Raksha Udyog Ratna – RUR*), leur octroyant ainsi une qualité de traitement équivalente à celle réservée jusqu'alors aux seules DPSU sous contrôle d'État. Une douzaine de sociétés sur la quarantaine ayant postulé furent alors labellisées, parmi lesquelles figurent des grands noms aujourd'hui de plus en plus connus à l'international, tels que *Tata Motors*, *Mahindra & Mahindra*, *Tata Consultancy Services*, *Infosys Technologies*, etc. Mais face au tollé d'opposition déclenché à l'époque au sein du secteur public des industries de défense, le processus de certification de ces « champions nationaux » n'avait finalement pas abouti, et le label RUR a d'ailleurs officiellement disparu depuis⁷⁷. Il n'est resté pas moins que le principe même de l'ouverture du secteur des industries de défense indien à la capitalisation privée, tout comme l'intérêt des cercles industriels indiens pour diversifier leur portefeuille dans des actifs liés à l'industrie de défense, voire même, se recentrer sur ce secteur, s'est depuis imposé comme fer de lance du programme de réforme de la production des équipements et technologies de défense en Inde ; dynamique qui ne devait désormais plus être enrayée.

En janvier 2011, le ministre de la Défense du gouvernement d'alliance progressive unifiée (dit Singh II), A. K. Antony, produisit sa note révisée sur la production de défense, confirmant le principe directeur d'autonomie de l'Inde en matière de défense (“*self-reliance in defence*”), pour expressément indiquer que « *préférence sera toujours donnée à une conception, un développement et une fabrication domestiques* [*indigenous* en anglais dans le texte] *des équipements de défense* ». Et d'ajouter que « *seulement dans les cas où les industriels indiens ne sont pas en mesure de produire et fournir dans les délais impartis les équipements répondant aux prescrits de qualité d'approvisionnement requis* [*Supplier Quality Requirements – SQRs*], *alors il pourra être fait recourt à des fournisseurs étrangers* »⁷⁸. En lien avec cet objectif stratégique d'autonomie, cette note amplifie et réitère donc le principe de « localisation » des savoir-faire et

⁷⁵ Guy Anderson notait au tournant de la décennie en cours (“India’s Defence Industry” in *RUSI Defence Systems*, February 2010, p. 69) que le recours à des entreprises privées pour le développement de certains systèmes d’armes – qui devrait permettre de capitaliser sur certaines compétences développées par des secteurs d’auxiliaires (cf. *supra*) – restait encore rare du fait, observait-il, des difficultés rencontrées par les sociétés pour remporter des contrats du ministère de la Défense (cf. problèmes de capacités organisationnelles et de ‘know-how’ des nouveaux entrants, effet de masse critique et « prime aux établis », etc.) Si les choses ont depuis sensiblement évolué, fonction notamment de l’évolution de la législation incitant davantage l’entrée des acteurs privés sur le marché ces dernières années, et sont appelées à évoluer davantage encore, ce sont encore des entreprises d’État, très marquées par des habitudes bureaucratiques, qui contrôlent et pilotent l’essentiel des contrats militaires indiens. La DRDO est quant à elle toujours responsable des phases de développement et de l’accompagnement scientifique des programmes, alors que les huit groupes précités (DPSU) se partagent encore majoritairement les domaines de compétences en termes de production et d’intégration de la plupart des grands programmes d’armements.

⁷⁶ Amit Cowshish, *Journal of Defence Studies*, Vol. 8, No. 1, Janu-ary-March 2014, pp. 5-19

⁷⁷ Ministry of Defense, New Delhi, *Defense Procurement Procedure 2006, Appendix C*, cité dans LOMBARDO Nicholas R., “India’s Defense spending and Military Modernization”, *Current Issues*, CSIS, March 29, 2011; *The Hindu*, June 18, 2007 and August 8, 2008; and *Business Standard*, February 11, 2010

⁷⁸ En anglais dans le texte: “(...) preference will be given to indigenous design, development and manufacture of defense equipment. (...) Whenever the Indian industry is not in a position to make and deliver the equipment as per the SQRs in the requisite time frame, procurement from foreign sources would be resorted to.”

des capacités de production afin d'accroître l'indépendance du pays vis-à-vis de ses fournisseurs étrangers tout en développant son économie. L'importance du rôle que les opérateurs privés sont appelés à jouer dans l'établissement des bases d'un nouveau système, plus performant et innovant, de production de défense indien y est clairement mise en exergue. C'est d'ailleurs dans la foulée de la publication de cette note stratégique que le ministère de la Défense annonçait la mise en place de sa politique d'encouragement des investissements conjoints et de création de joint-ventures de défense (JV), en invitant ainsi les investisseurs privés à s'associer aux grands acteurs publics du secteur (DPSU) comme une manière à la fois de protéger les opérateurs publics du marché existants, grands pourvoyeurs d'emploi à travers l'ensemble du pays, tout en introduisant dans un secteur jugé au bord de l'asphyxie la vitalité et le dynamisme opérationnels des entreprises privées⁷⁹. Les contours de la voie de libéralisation progressive du secteur étaient ainsi tracés. Signe de l'incertitude des acteurs établis du système étatisé face cette « révolution copernicienne » conduisant à une réforme profonde de la structuration de la production de défense nationale, appelée à glisser vers un système davantage libéralisé, le Département de la production de défense (chapeautant la DRDO) produisait, en 2012, un mémorandum intérieur intitulé “*Guidelines for Establishing Joint-Venture Companies by Defence Public Sector Undertakings*” soulignant combien il était essentiel que « [...] des provisions contractuelles réaffirmant les droits positifs, affirmatifs des opérateurs publics soient explicitement reprises dans le pacte actionnarial des nouvelles co-entreprises de défense », sans préjudice de la capacité des grands acteurs publics historiques, à préserver leurs intérêts activement relayés sur les bancs du parlement indien⁸⁰.

Mais le changement de paradigme se trouvait acté. Depuis la fin des années 1990, et à rythme qui s'est progressivement accéléré depuis, l'industrie de défense indienne se « dénationalise » (ou « désétatise ») graduellement, à l'instar de pans entiers d'une économie passant longtemps pour avoir été l'une des plus fermées, protectionnistes et bureaucratiques des pays dits « en voie de développement » (PVD), mais engagée depuis deux décennies dans un processus de libéralisation économique et de changements structurels profonds fondés sur la participation du secteur privé, qui, quoique la dynamique des réformes se soit épisodiquement encaimée au gré des fluctuations de l'histoire politique contemporaine du pays, ont ancré le choix fait par les administrations successives au pouvoir à New Delhi d'ancrer le pays dans la mondialisation.

S'agissant de la réforme du secteur des industries de défense, l'orientation politique fut donc prise d'accélérer et d'amplifier la modernisation des matériels et des capacités de production par l'entremise de transferts de technologies nouvelles liés aux conditionnalités posées aux investissements directs étrangers, tout en encourageant la participation des opérateurs privés indiens dans les domaines de compétences en termes de production et d'intégration de certains systèmes d'armes, et d'ainsi espérer capitaliser sur certaines compétences développées par des secteurs d'aux pour accroître l'efficacité et l'efficacités des programmes⁸¹. Cependant, ces réformes ont, pour la plupart, été opérées de façon progressive, sans bouleversement radical – et notamment de manière à ne pas trop enfreindre les puissants intérêts sectoriels de la DRDO, qui est toujours responsable des phases de développement et d'accompagnement scientifiques des programmes, et des grands conglomerats publics, qui continuent de contrôler et piloter l'essentiel des contrats militaires. Elles n'ont dès lors permis de remédier que partiellement aux déficiences sous-jacentes qui avaient motivé leur introduction. Au moment du basculement politique de l'Inde suite à la victoire historique du BJP aux élections de 2014, seules 46 des 131 entreprises privées titulaires d'une licence appropriée délivrée par le ministère indien de l'Industrie pour produire des équipements de défense avaient effectivement entamé leurs activités de production. Dans le même

⁷⁹ , “The Indian Defence Industry”, *op. cit.*, p. 132

⁸⁰ Department of Defense Production, Ministry of Defence, New Delhi, *Office Memorandum*, “Guidelines for Establishing JV Companies by DPSU”, February 17, 2012

⁸¹ Amit Cowshish, Institute for Defense Studies and Analyses, *Journal of Defence Studies*, Vol. 8, No. 1, January-March 2014, pp. 5-19

temps, 33 montages d'entreprises conjointes avec IDE avaient été approuvés et mis sur pied ; autrement dit fort peu au regard de la taille et du potentiel du marché indien de la défense⁸². Malgré la croissance significative des IDE dans l'ensemble de l'économie indienne sur la période 2008-13, ceux concernant le secteur des industries de défense plafonnaient sous la barre des 5 millions USD en septembre 2014, soit un maigre 0,02% du volume total des IDE alors engrangés⁸³.

Du point de vue des partenaires industriels étrangers, il faut en effet garder à l'esprit que le pari indien est risqué ; non seulement du fait des conditions très strictes imposées par les Indiens au plan du transfert de technologie, mais aussi eu égard à toute une série de contraintes d'ordre plus strictement financier, tels que, parmi d'autres, l'obligation de financement par apport de fonds propres à hauteur de 26% du montant total du contrat faite au preneur d'offre. Cet ensemble de conditionnalités très strictes permet de mettre en perspective la liste des cas signalés, non marginaux, où les candidats-fournisseurs étrangers, bien qu'ayant concédés au principe de prendre ces risques, se sont unilatéralement retirés du processus de soumission après s'être vus notifiés le détail des termes de l'appel d'offres, alors que d'autres, quand même bien l'ayant remporté, ont préféré ne pas s'engager à la signature finale des contrats aux termes des négociations. Ainsi, en janvier 2014, le britannique *BAE Systems* a préféré se retirer de la procédure d'adjudication qu'il avait pourtant remportée pour un contrat de livraison à la Marine indienne, estimé à 15 milliards de roupies, de son système d'artillerie navale *Mk 45 Mod 4 Naval Gun System*, estimant au final que le marché n'était pas viable dans la mesure où les termes contractuels du contrat-cadre établis par les Indiens stipulaient que, quand bien même le fournisseur était tenu pour responsable de l'ensemble de la gestion du programme, il laissait son partenaire indien – le groupe public *Bharat Heavy Electricals Limited* (BHEL) en l'occurrence – prendre totalement en charge l'activité contrôle qualité des équipements livrés...⁸⁴ Et le cas n'est pas isolé. Loin s'en faut.

En plus des problèmes liés aux aspects procéduraux et financiers inhérents aux contrats-programmes indiens, les obligations particulièrement contraignantes imposées par la partie indienne en termes de recours aux technologies « indigènes », et les limitations qu'elles comportent en termes de capacités effectivement disponibles localement, posent également toute une série de difficultés nouvelles une fois les termes contractuels agréés par les deux parties, causant fréquemment les programmes d'être retardés dans leur phase de production. Une bonne illustration de ces difficultés est donnée par l'historique de production des sous-marins d'attaque de nouvelle génération classe *Scorpène* (diesel et propulsion anaérobie additionnelle) développé et fabriqué en France par le groupe DCNS (*Naval Group* depuis 2017) en coopération avec l'industriel espagnol *Navantia* à des fins de ventes à l'exportation, DCNS étant l'autorité de conception⁸⁵. En octobre 2005, dans le cadre du programme P-75, un accord avait été conclu à Paris sur la fourniture à la Marine indienne de six *Scorpène*, dont 2 équipés d'une propulsion anaérobie AIP, avec livraison prévue en 2012 (et une option pour 3 à 6 autres au-delà de 2018)⁸⁶, accompagnée de la vente de 36 missiles antinavires Exocet SM-39, pour un montant annoncé de 2,4 milliards d'euros⁸⁷. Pour répondre aux conditions fixées par la partie indienne et obtenir le marché, DCNS, et donc l'État français⁸⁸, avait concédé aux Indiens que la construction des sous-marins soit réalisée

⁸² Department of Defence Production, Ministry of Defence, New Delhi, "Brief on Private Sector Participation in Defence Sector", September 14, 2014

⁸³ *Idem*

⁸⁴ *Jane's Defence Weekly*, January 21, 2014

⁸⁵ Voir « SSK Scorpene Class Attack Submarine, France », sur *naval-technology.com*

⁸⁶ « Actualités-Inde », *SUB-MARINE*, n° 9, janvier-février-mars 2016, p. 19

⁸⁷ Archivé sur "[PROJECT 75 - SCORPENE SSK](#)", 2 juin 2007

⁸⁸ *Naval Group* est une société de droit privé détenue à hauteur de 62,49 % par l'État français, de 35 % par Thales, de 1,64% par son personnel et de 0,87 % par autocontrôle. Le groupe est l'héritier des arsenaux français et de la Direction des constructions et armes navales (DCAN), devenue Direction des constructions navales (DCN) en 1991, DCNS en 2007 (le « S » ajouté pour la notion de système et de service) et Naval Group depuis 2017.

localement, dans les docks de Mazagon (port de Bombay), par le consortium public (DSDU) *Mazagon Dock Ltd* (MDL). Dans le montage prévu, la Marine indienne devait être le maître d'ouvrage du projet qui prévoyait un transfert partiel de technologie, la fourniture de certains équipements et une assistance technique du groupe Thales et de DCNS/Naval Group. Mais l'entreprise s'est avérée, dans la pratique, extrêmement difficile, résultant dans des allongements de délais substantiels. Le premier Scorpène indien, l'INS *Kalvari*, mis effectivement en construction dans les docks de Mazagon le 1er avril 2009 seulement, n'a finalement été pu être mis à l'eau que le 29 octobre 2015 pour commencer les essais à quai préalables aux premiers essais en mer opérés à compter du 1er mai 2016. Au moment d'écrire ces lignes, il était espéré que l'engin ('*awaiting commissioning status*') soit effectivement transféré au commandement occidental de l'*Indian Navy* pour pleine mise en service opérationnelle fin de l'année 2017 – soit plus de cinq ans de retard sur la date de livraison initialement prévue à la signature du contrat en 2005⁸⁹. Le deuxième de la classe, baptisé INS *Khanderi*, mis en chantier en octobre 2011, a été mis à l'eau le 12 janvier 2017 pour débiter ses essais à quai préalables et est attendu (pour l'heure) être réceptionné pour pleine mise en service opérationnelle à compter de mars 2018. Alors qu'un troisième Scorpène « *Made in India* », INS *Karanj*, est en construction dans les docks de Mazagon depuis fin 2012⁹⁰, le calendrier des trois autres bâtiments de la classe est encore largement hypothétique à ce jour ; les Indiens prévoyant au moment d'écrire ces lignes un rythme de commissionnement à neuf mois d'intervalle, devant aboutir à la remise du 6e vaisseau courant 2021⁹¹. Les causes de retard d'un tel programme sont évidemment multiples. Toutefois, les difficultés initialement rencontrées par les ingénieurs de la DCNS et de Thales dans la remise à niveau technologique du chantier indien et, davantage, celles liées au respect très contingent des procédures du transfert de technologie de la DCNS par le partenaire indien ont été avancées par la partie française comme clé dans l'explication de l'ampleur des retards engrangés. Les observateurs indiens ont quant à eux pointé la complexité des procédures d'acquisition des intrants du constructeur indien (MLD), et son excessive dépendance à l'égard d'un seul fournisseur⁹². En sus, des retards importants sont survenus dans le développement du système de propulsion anaérobie additionnelle (AIP) par les laboratoires de la DRDO initialement mis en charge du projet au titre des provisions contractuelles de transfert et d'indigénisation des savoir-faire technologiques, retards ayant censément amené la DCNS à proposer d'équiper les *Scorpène* indien (désormais dits *Kalvari-class*) de système AIP français⁹³. Enfin, signalons pour mitiger ce panorama des difficultés rencontrées, que le programme *Kalvari* est demeuré considéré sous un jour suffisamment favorable par la Marine indienne pour qu'en janvier 2016, le directeur des programmes de la DCNS soit en mesure de déclarer que trois *Scorpène* de plus étaient en commande, identiques aux six premiers, et dans les

⁸⁹ [“First Scorpene Submarine, INS Kalvari, Likely To Be Commissioned By Prime Minister Modi Next Month”](#), *Swarajiya - Read India Right*, 18 septembre 2017

⁹⁰ [“New India submarine enters water”](#), *BBC News*, 6 April 2015

⁹¹ *Swarajiya - Read India Right*, 18 septembre 2017, *op. cit.* ref. 59

⁹² *The Hindu*, July 23, 2013

⁹³ *Defence News*, December 2, 2013. La partie indienne a depuis indiqué, reconnaissant ainsi tacitement l'ampleur des difficultés rencontrées, qu'il demeure néanmoins toujours prévu d'équiper les deux derniers *Kalvari-class* devant encore être produits du système de propulsion anaérobie (AIP) développé par la *Defence Research and Development Organisation* (DRDO) ; indiquant aussi que l'objectif est d'équiper les 4 sous-marins supplémentaires devant être construits en Inde dans le cadre du Projet P-75 I, pour lequel le français DCNS, l'allemand TKMS et le russe Rubin sont en compétition. [Source : Anandan, S., “DRDO developing on-board equipment monitoring system for submarines”, *The Hindu*, March 25, 2014. En novembre 2014, le site spécialisé *Defence Radar.com* rapportait que le système AIP développé par la DRDO pour les deux derniers *Kalvari-class* était alors en phase finale de conception et qu'il serait prêt pour entrer en phase de test à compter du 1er février 2015. [Source : [“Indian-built Scorpene to carry critical DRDO system \(Air Independent Propulsion\)”](#), *Defence Radar.com*, November 3, 2014.] Faute d'avoir pu confirmer cette informer, soulignons que les deux premiers sous-marins de la classe produits, à savoir l'INS *Kalvari* et l'INS *Khanderi*, fonctionnent aujourd'hui effectivement avec un système AIP de conception 100% française, contrairement à ce qui avait été prévu initialement.

mêmes conditions commerciales⁹⁴. Par ailleurs, le *Scorpène* ou le *Marlin* de la DCNS sont aujourd'hui en concurrence avec les produits de l'allemand *ThyssenKrupp Marine Systems* (TKMS) et les Russes du Bureau central d'étude et d'ingénierie maritime 'Rubin' (en russe *Центральное конструкторское бюро "Рубин"*, abrégé *ЦКБ "Рубин"*), pour un contrat de 6 nouveaux sous-marins d'attaque de nouvelle génération, dont 4 seraient construits en Inde, dans le cadre du Projet P-75 I afin de faire face à la puissance navale montante de la Chine⁹⁵. Lorsque, d'ici fin 2017, le premier classe *Kalvari* aura été effectivement remis pour pleine opération à l'*Indian Navy*, celle-ci disposera de 14 sous-marins d'attaque en activité au total (19+3 à l'aboutissement du programme P-75). Or, pour faire face à la hausse d'activité des sous-marins chinois dans l'Océan indien et à l'effort d'accroissement de sa flotte sous-marine simultanément entrepris par Pékin (sans parler du programme pakistanais⁹⁶), les 3 commandements de la Marine indienne estiment avoir besoin d'« [...] au moins 24 à 26 sous-marins pour pouvoir exercer un contrôle dissuasif et efficace du domaine maritime indien et assurer une présence soutenue dans l'océan »⁹⁷. Puissance maritime, l'Inde nourrit des ambitions majeures en mer (*blue-water navy*), et entend s'en donner les moyens, notamment face à celles, considérables, de la Chine. L'agenda du gouvernement Modi ne laisse planer aucun doute à ce propos. Nous y reviendrons au point 3 de ce chapitre.

1.4 Orientations de l'administration Modi: enjeux présents et futurs

Programmatiquement et idéologiquement inscrit dans une dynamique d'affirmation nationaliste de la puissance et de la nécessaire autonomie stratégique de l'Inde, le nouveau gouvernement constitué par Narendra Modi lors du retour du BJP au pouvoir en 2014 ne pouvait, eu égard au constat des défaillances et parfois des échecs répétés ayant marqués ces dernières années les efforts déployés par le pays en direction de l'indigénisation de sa production de défense, ne pouvait faire l'économie de se frotter lui aussi au mur de la réforme de ce secteur stratégique. En effet, comme nous venons de le voir, aucune des réformes engagées depuis le début des années 2000 n'avaient abouti à des résultats véritablement concluants à ce stade :

- Les initiatives visant à créer avec des sociétés occidentales des *joint-ventures* sur des programmes d'armement – et ainsi permettre au tissu industriel d'armement de profiter de transferts de compétences – se heurt(ai)ent toujours à des réflexes protectionnistes de la part des autorités arbitrales. Le plafonnement maintenu des investissements étrangers dans les sociétés indiennes de défense était notamment avancé pour expliquer la frilosité des entreprises extérieures à s'implanter au niveau local.
- Le recours à des entreprises privées pour le développement de certains systèmes d'armes – qui devait permettre de capitaliser sur certaines compétences développées par des secteurs duaux – restait encore rare du fait des difficultés rencontrées par les sociétés pour remporter des contrats du ministère de la Défense⁹⁸.

⁹⁴ « [L'Inde veut trois sous-marins Scorpène supplémentaires de la DCNS](#) », *La Tribune*, 22 janvier 2016

⁹⁵ « Actualités-Inde », *SUB-MARINE*, n° 9, janvier-février-mars 2016, p. 19

⁹⁶ En novembre 2008, la Marine pakistanaise a initialement préféré le Type 214 de l'allemand TKMS face au Scorpène français pour le développement de ses capacités sous-marines d'attaque avant d'opter en 2016 pour des sous-marins produits par le groupe naval chinois *China Shipbuilding Industry Corporation* (CSIC). La signature de ce contrat, portant sur la fourniture à Islamabad de 18 sous-marins diesel d'attaque du modèle S20, un SSK de 2 200 tonnes équipé de la propulsion anaérobie (AIP), dont le design est dérivé du Type 039A utilisé par la marine chinoise, a confirmé l'importance du rôle joué par le Pakistan dans la stratégie géopolitique chinoise « *One Belt One Road* ». Pour en savoir plus : Henri Kenhmann, « [La CSIC confirme la vente des sous-marins au Pakistan](#) », sur *East Pendulum*, 15 octobre 2016

⁹⁷ *Swarajiya - Read India Right*, 18 septembre 2017, *op. cit.* ref. 59

⁹⁸ Guy Anderson in *RUSI Defence Industry* (2010), *op. cit.* p. 69

Dans le discours programmatique d'annonce de la nouvelle politique qu'il prononça devant les chambres réunies du Parlement indien le 6 mai 2014, quelques jours après la fin des élections législatives, Mr Modi affirmait, dans le cadre de l'effort « sans précédent » de modernisation et de renforcement des forces armées qu'il entendait impulser, sa volonté de faire de la poursuite de la réforme de la production des équipements de défense une priorité majeure de son action gouvernementale. Réitérant le postulat énoncé dans la section « production de défense » du manifeste du BJP, selon lequel l'Inde, avec « [...] *son réservoir immense de compétences et de talents techniques [...] peut émerger comme une plateforme de production globale d'équipements et de technologies de défense* [*“defence hardware manufacture and software production”* en anglais dans le texte]⁹⁹», le nouveau Premier ministre martela la nécessité pour le parlement de travailler à permettre à l'industrie de défense nationale de franchir un seuil critique dans l'autonomisation et la rationalisation de ses processus et de ses structures de production, afin d'accroître la rentabilité et l'indépendance des capacités nationales de production vis-à-vis des fournisseurs étrangers et d'ainsi développer l'économie du pays et les exportation d'armements¹⁰⁰. Il poursuivit en s'engageant à ce que « [le] *gouvernement encourage la participation du secteur privé et les investissements, en ce compris les IDE, dans des industries de défense sélectionnées*¹⁰¹ ».

Le secteur des industries de défense est aujourd'hui considéré comme partie intégrante, et particulièrement symbolique s'il en est, de la politique de patriotisme économique lancée par N. Modi dans les premiers mois qui suivirent son accession au poste de premier ministre sous le slogan « Produire en Inde » (*“Make in India”*)¹⁰², à la fois comme outil de diplomatie économique et programme capable d'accélérer la révolution industrielle indienne. La production de défense revêt à cet égard une importance toute particulière dans la stratégie d'action de Mr Modi et cela, dans une double perspective : la première relève de son approche d'affirmation national(ist)e – et pourrait-on dire « souverainiste » – de la sécurité et de l'autonomie stratégique de l'Inde ; considérant que la seule manière possible de réaliser son ambition stratégique affichée d'une « Inde forte » (*“Strong India”*)¹⁰³ passe par l'acquisition des technologies les plus innovantes portées par la R&D des industries de défense et de l'aérospatiale, en articulation étroite avec le développement des bases technologiques nationales. La seconde a plus largement trait à une logique économique de politique industrielle, dans une stratégie à double facette poursuivant très largement, tout en l'amplifiant, l'approche adoptée par les gouvernements précédents durant les deux dernières décennies : acheter, si et quand nécessaire, des matériels à des pays pouvant apporter à l'Inde un soutien diplomatique et accompagner ses orientations géopolitiques ; « localiser » les savoir-faire et les capacités de production pour rendre le pays indépendant de ses fournisseurs tout en développant son économie et donc, créer de l'emploi et de la valeur ajoutée. Mais au-delà de l'objectif d'autonomie, le directeur de la DRDO a annoncé en juin 2014 vouloir commercialiser les équipements développés par son organisation¹⁰⁴, suite à la volonté du nouveau Premier ministre de développer l'exportation d'armements¹⁰⁵. Il s'agit là d'un point fort, nouveau par son

⁹⁹ Bharatiya Janata Party (BJP), *Election Manifesto* 2014, p. 39

¹⁰⁰ Cité dans : Gille Boquérat, « [Le ‘Make in India’ et la réforme de l'industrie de défense](#) », note n° 07/2016, Fondation pour la recherche stratégique (FRS), Paris, 17 février 2016, p. 3

¹⁰¹ *Idem*

¹⁰² Pour une lecture contextuelle de ce concept de patriotisme économique, voir : <https://portail-ie.fr/resource/glossary/30/patriotisme-economique>

¹⁰³ Le parallèle avec les slogans de campagne du candidat puis président Trump (« *America is coming strong !* ») est frappant. On notera toutefois que Mr. Modi était pionnier sur ce registre

¹⁰⁴ www.ndtv.com/

¹⁰⁵ Le fait est que l'Inde reste un pays exportateur d'armement mineur, très loin de la Chine qui s'est hissée à la troisième place au niveau mondial en 2015. Le ministre de la Défense, Manohar Parrikar, a déclaré au Parlement que l'achat d'armes à l'étranger au cours des cinq dernières années s'était élevé à 1035 milliard de roupies (15,5 Mds USD). En comparaison, les DPSU, les quatre chantiers navals et les 39 arsenaux, de même que le secteur privé, avaient réussi à vendre des équipements militaires au cours des trois dernières années pour seulement 16,5

emphase, de la politique du gouvernement Modi en matière de production de défense. Il semble d'ailleurs tenir pour beaucoup de la volonté personnelle du Premier ministre. Un an avant son arrivée à la tête du gouvernement indien, en mai 2013, lorsqu'il était encore Chef de l'exécutif de l'État du Gujarat, N. Modi, félicitant les scientifiques travaillant au développement du programme nucléaire du pays dans une interview marquant le quinzième anniversaire des essais nucléaires de Pokhran en 1998, formula la question rhétorique suivante : *“Why must we still spend thousands of crore of rupees to procure defence equipment from overseas?”* et d'ajouter : *“We should think of a larger debate, encourage free flowing of ideas to think of how India can develop human resources in defence manufacturing. [...] Going a step ahead, we should even think of how we can export defence equipment.”*¹⁰⁶ Dans le même temps, avec une enveloppe élargie à 12 Mds USD pour l'année fiscale 2014-15, le budget « acquisition » des forces armées indiennes n'a jamais été aussi élevé que l'année d'accession de Modi aux responsabilités. En réalité, le paradoxe n'est qu'apparent, puisqu'il s'agit de répondre aux besoins définis tout en amplifiant le rythme des transferts de technologies indispensables. En substance, il s'agit de doper les investissements étrangers et, à travers d'eux, d'accroître le plus rapidement possible les capacités endogènes des grands acteurs publics et privés nationaux afin que le pays puisse produire lui-même les matériels et équipements de dernière génération dont il a besoin pour assurer sa sécurité et affirmer sa puissance, au lieu de les importer. Et davantage, à terme, de les exporter. Pour ce faire, le patriotisme économique de Modi induit la mobilisation de l'État, des acteurs publics et, dorénavant, d'abord et surtout des entreprises privées (c'est sans doute là la vraie différence), dans le but de développer ou de renforcer les capacités stratégiques du pays dans un contexte de durcissement des rapports concurrentiels mondialisés et de raidissement des rapports de force géopolitiques en Asie.

Avec le retour au pouvoir du BJP, parti d'obédience davantage libérale et réformiste que le parti du Congrès en matière de politique économique, l'actuel gouvernement indien a d'emblée affiché sa volonté de faire sauter certains verrous structurels majeurs à l'ouverture de l'économie de défense. Désormais, la production de défense est considérée partie intégrante de la campagne *“Make in India”* du gouvernement Modi, et plusieurs mesures décisives ont été prises en faveur de l'investissement étranger afin d'en stimuler la croissance de manière rapide et efficace. Au lendemain de son entrée en fonction, le nouveau Cabinet indien décidait ainsi de relever à 49% les plafonds des prises de participation maximales des investisseurs étrangers au capital des industries de défense indiennes, alors que les possibilités offertes avaient été drastiquement limitées à 26% maximum pendant des années¹⁰⁷. Ce qui, combiné aux exigences très contraignantes imposées par la partie indienne en matière de transfert de technologie, avait refroidi bon nombre d'industriels étrangers. Dans un second temps, il fut décidé de pousser plus loin l'assouplissement du cadre légal en abrogeant le prescrit de la loi imposant que les prises de participation majoritaire revenant à la partie indienne soient obligatoirement détenues par une seule et même firme¹⁰⁸, autorisant ainsi dans les faits des exceptions supplémentaires à la limitation désormais fixée à 49% pour les prises de participation étrangères au capital des entreprises de défense pour peu que l'accord de co-entreprise soit approuvé par le Comité du Cabinet sur la sécurité en raison de son importance stratégique en termes de transferts de technologie¹⁰⁹. En sus, la règle interdisant les transferts d'investissements de trois ans fut abrogée¹¹⁰. Le contrat *Rafale* conclu en septembre 2016 entre l'Inde et *Dassault Aviation* s'inscrit dans ce nouveau cadre légal moins restrictif.

milliards de roupies (245 millions USD). Jusqu'ici, l'Inde a essentiellement exporté des fusils d'assaut, quelques hélicoptères et des petits navires militaires. Les principaux marchés visés par l'Inde sont des pays du Sud.

¹⁰⁶ Cité dans Boquérat, note FRS n° 07/2016, p. 5

¹⁰⁷ Gouvernement of India PR website : <http://www.makeinindia.com/sector/defence-manufacturing>

¹⁰⁸ Balaji Chandramohan, *“India's Regional Security Strategy under the Modi Government”*, Future Directions International (Australia), June 2014, p. 5

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ Boquérat, note FRS n° 07/2016, p. 7

Face au vieillissement des équipements¹¹¹, une des priorités du gouvernement Modi semble avoir été de s'atteler à débloquent des contrats d'armement à l'étude depuis plusieurs années avec des fortunes diverses. La conclusion de contrat reste un processus s'étendant sur plusieurs années depuis la manifestation d'un intérêt pour une nouvelle acquisition, la reconnaissance de nécessité, la demande d'informations (*Request for Information*), la sollicitation de propositions (*Request for Proposals*), et enfin la négociation avec le fournisseur retenu d'autant plus longue lorsqu'elle s'accompagne de demandes plus ou moins pressantes en matière de transferts de technologie et d'*offsets*. Le cas du *Rafale* est à cet égard typique puisque, malgré des capacités opérationnelles en baisse face au vieillissement du matériel et à la perte d'avions (32 escadrons opérationnels alors que l'IAF espère pouvoir en déployer 42 à la fin du 14^e plan quinquennal en 2027 pour faire face au double front pakistanais et chinois)¹¹², les négociations ont perduré des années alors que l'appareil de l'avionneur français avait été retenu à l'issue des évaluations techniques et que New Delhi avait annoncé le 31 janvier 2012 l'entrée en négociation pour l'acquisition, initialement prévue, de 126 appareils.

Depuis près d'une décennie, l'armée de l'Air indienne avait manifesté son souhait d'acquérir sur le marché extérieur plusieurs dizaines d'avions de combat léger pour remplacer ces quelques 200 antédiluviens Mig-21 en fin de course, un marché géant pour lequel le F-16IN '*Super Viper*' de *Lockheed Martin* et le JAS-39 *Gripen* de *Saab* ont de longue date été en compétition, outre donc le *Rafale* de *Dassault Aviation*. En 2011, les autorités indiennes de l'époque (gouvernement Singh II) avaient signifié leur décision d'exclure l'avion américain de la liste des candidats potentiels pour son programme de renouvellement MMRCA (*Medium Multi-Role Combat Aircraft*), eut égard au fait qu'elles souhaitaient aller au-delà d'une simple opération achat-vente vers un schéma de production et de développement conjoint que les États-Unis n'étaient alors visiblement pas disposés à concéder à l'Inde au travers du mécanisme coût-bénéfice dit "*Defense Trade and Technology Initiative (DTTI)*"¹¹³. Cette décision avait, à l'époque, conduit à une stagnation du partenariat indo-U.S en matière de coopération dans les équipements de défense durant toute la suite de la présidence Obama, que même la première visite officielle du nouveau PM Modi à Washington en septembre 2014, pourtant fructueuse à maints égards, n'avait pas permis de surmonter¹¹⁴. Tout un temps (années 2012-2014), il fut pressenti que *Dassault* allait remporter ce « marché du siècle » prévoyant la fourniture à l'IAF des 126 MMRCA alors repris à l'appel d'offre¹¹⁵, avant que la commande passée à l'avionneur français soit finalement annoncée, en septembre 2015, réduite à 36 appareils ; ce qui se traduit dans les termes du contrat signé l'année suivante. En réalité, l'espoir nourri par les Indiens (et très certainement par les dirigeants de *Lockheed Martin* eux-mêmes) de voir la position des autorités américaines évoluer s'agissant des termes contractuels de la fourniture d'un NMRCA de technologie U.S à l'Inde avait conduit à cette segmentation du marché et au maintien d'une politique de porte ouverte vis-à-vis de l'avionneur américain. Début janvier 2017, dans un coup de théâtre synchrone avec l'arrivée de D. Trump à la Maison blanche dont le choix calendrier pourrait ne pas avoir été anodin, le ministre de la Défense Manohar Parrikar, qui a depuis quitté ses fonctions, annonçait l'ouverture prochaine d'un nouvel appel d'offres modifié afin d'équiper l'IAF non plus de 90 (solde des 126 de l'appel d'offres initial), mais cette fois de 200 à 250 exemplaires d'un avion de combat mono-réacteur qui devraient être assemblés en Inde dans le cadre de la politique gouvernementale "*Make*

¹¹¹ En dépit d'un recours massif à des importations, un rapport de la Confédération de l'Industrie Indienne (CII) publié en janvier 2015 observait que 50 % de l'armement indien était obsolète, bien plus que les 30 % jugés acceptables par le ministère de la Défense.

¹¹² *Ibid.*, p. 3

¹¹³ S. Amer Latif and Lombardo Nicholas, *U.S.-India Defense Trade: Opportunities for Deepening the Partnership*, CSIS, July 12, 2012, pp. 5-6

¹¹⁴ U.S.-India Joint statement, September 30, 2014

¹¹⁵ Boquérat, note FRS n° 07/2016, p. 6

in India”. Notifiant qu’à cette fin, des demandes d’informations étaient adressées aux constructeurs susceptibles de satisfaire ces besoins : *Lockheed Martin*, avec son F-16, voire éventuellement son F-35, et le suédois Saab pour son JAS-39 Gripen E/F¹¹⁶. C’est alors qu’en suite parfaite, à l’occasion de la 52e édition du Salon international de l’aéronautique et de l’espace du Bourget, le 19 juin 2017, soit quelques jours avant l’arrivée de Mr Modi à Washington pour y rencontrer pour la première fois le nouveau président élu, *Lockheed Martin*, tirant parti du nouveau contexte indien de régulation du secteur des industries de défense, et l’industriel indien *Tata Advanced Systems* annonçaient avoir signé un accord de coentreprise prospectif visant à coproduire le modèle le plus avancé de sa gamme F-16IN en Inde, où serait délocalisées les lignes d’assemblage du F-16 block 70¹¹⁷ – ce qui ferait de l’Inde, si la proposition devait advenir, le producteur exclusif de cet appareil destiné à équiper, pour la première fois de son histoire moderne, l’essentiel de la chasse indienne avec un appareil de conception américaine et, incidemment, lui permettrait également de l’exporter en retour vers des marchés potentiels comme Bahreïn, la Colombie ou l’Indonésie, qui ont été signalés avoir marqué un intérêt prospectif pour acquérir des F-16IN¹¹⁸.

La cession éventuelle par les États-Unis de chasseurs F-16IN block 70 à l’*Indian Air Force* ferait office de symbole majeur. Toutefois, l’absence de communication sur le sujet à la sortie de la rencontre Trump-Modi du 26 juin 2017 à Washington, alors même qu’il fut fait grand cas de l’officialisation à cette occasion du déblocage de la vente à l’Inde pour plus de 2 Mds USD de 22 drones de surveillance maritime¹¹⁹, laisse à penser une réaction des plus mitigées de la Maison Blanche à cet accord *Tata-Lockheed*, sachant que le président Trump a construit sa communication présidentielle autour du “*Make in America*” et de son hostilité aux délocalisations (cf. “*America First*”)¹²⁰. En outre, nombreux sont ceux qui, dans la communauté sécurité-défense en Inde même, s’interrogent sur les ressorts sous-jacents d’une telle proposition qui, tout en jouant à plein la carte “*Make in India*” du gouvernement Modi, à laquelle elle fournirait il est vrai un formidable coup d’accélérateur, du moins à moyen/long terme, n’en reviendrait pas moins à équiper en masse les forces aériennes indiennes d’un avion déjà considéré obsolète par beaucoup (et qui le serait dès lors encore plus dans plusieurs années, à sa sortie prospective des lignes d’assemblage indiennes) ; et d’ainsi questionner le fait de savoir si l’accord signé avec Tata ne cache en réalité pas l’ultime coup de poker de *Lockheed* pour se débarrasser à bon compte d’une technologie dépassée

¹¹⁶ Laurent Lagneau, « [Lockheed-Martin signe un accord avec Tata pour produire le F-16 block 70 en Inde](#) », 20 juin 2017, mis en ligne sur le blog spécialisé défense *Zone militaire opex360.com*

¹¹⁷ S’il repose sur une base technologique (fort) ancienne, le F-16 block 70 est toutefois le produit d’une révision avancée et dispose, notamment, d’un radar AESA (antenne active), d’un ordinateur de mission avancé, d’un affichage de suivi de terrain (*Center Pedestal Display*) et d’une connectivité améliorée.

¹¹⁸ S. Roblin, “[What India Could Do with the F-16: Turn It into a Viper](#)”, *The National Interest*, June 24, 2017

¹¹⁹ Information reprise par <https://fr.express.live/2017/06/27/trump-chine-inde-modi/>

¹²⁰ Aspirant d’emblée à couper court aux critiques attendues selon lesquelles le deal proposé par *Lockheed Martin* aux Indiens devait inévitablement se retrouver coincé entre le marteau et l’enclume de la ligne politique “*America First*” de Mr Trump, la communiqué commun produit par les deux groupes partenaires suite à l’officialisation de leur entente au Salon du Bourget s’empressa de souligner, dans des termes visiblement choisis à toute fin d’adresser les préoccupations respectives de MM. Trump et Modi, que : « *La production de F-16 en Inde soutiendra des milliers d’emplois chez Lockheed Martin et les fournisseurs du F-16 aux États-Unis, créera de nouveaux emplois industriels en Inde et placera l’industrie indienne au centre du plus vaste écosystème au monde de fourniture d’avions de combat. [...] Notre partenariat renforce considérablement l’offre F-16 ‘Make in India’, créera et maintiendra de nombreuses nouvelles opportunités d’emploi en Inde et aux États-Unis, et apportera l’avion de combat multi-rôle le plus éprouvé au monde à l’Inde* », a ainsi fait valoir Orlando Carvalho, vice-président exécutif de *Lockheed Martin*. Cf. Termes du communiqué conjoint produit suite à la présentation de l’accord formalisant la création d’une co-entreprise entre *Lockheed Martin* et *Tata Advanced Systems* afin de (dé)localiser en Inde la production du F-16 dans sa déclinaison la plus avancée, repris et traduits de l’anglais par L. Lagneau, *Zone militaire opex360.com*

sur le dos des Indiens, dans une logique maintes fois éprouvée¹²¹. Davantage, à supposer que le consortium ainsi formé par *Lockheed* et *Tata* remporte bien *in fine* le marché face au JAS-39 Gripen E/F de Saab¹²² (et/ ou tout un autre candidat encore non déclaré/connu à ce jour) dans le cadre de l'appel d'offres formel devant toujours être lancé au moment d'écrire ces lignes, et considérant le temps nécessaire à la mise sur pied effective d'unités de production opérationnelles en Inde, cela prendrait des années pour voir les premiers F-16 block 70 "*made in India*" sortir d'hypothétiques lignes d'assemblage *Lockheed-Tata* en Inde, renforçant d'autant plus *a fortiori* le caractère d'obsolescence des appareils produits. Si l'accord d'industrialisation proposé est *a priori* de nature à fournir un coup d'accélérateur à la ligne politique "*Make in India*" du gouvernement Modi, il prendrait toutefois des années à porter ses fruits une fois le cap de l'industrialisation franchi. Aussi, nous avons précédemment souligné à travers les cas éprouvés du système d'artillerie navale Mk 45 Mod 4 Naval Gun System du britannique *BAE Systems* ou du sous-marin d'attaque *Scorpène* (aka *Kalvari*) de la DCNS, combien la vitesse souvent glaciaire de la bureaucratie indienne demeure un problème majeur, dans le traitement des processus d'appel d'offres, de mise en concurrence, de présélection des candidats-producteurs et d'adjudication, avant même qu'il se passe quoi que ce soit sur le terrain de la production industrielle. La question de la production indienne à tout prix : en combien de temps, pour combien ou quel apport stratégique demeure ici posée. "*I fear it will take nearly a decade before we see the first aircraft. Who will then buy the technically obsolete F-16s?*" s'interroge ainsi le politologue de défense Rahul Bedi¹²³. Le point est en effet central si l'objectif poursuivi est *a fortiori* de faire du F-16 block 70 "*made in India*" la pierre angulaire du développement futur d'une industrie aéronautique militaire indienne orientée vers l'exportation, suite à la volonté du Premier ministre Modi d'effectivement développer l'exportation d'armements. À ce titre, le point principal n'est peut-être pas tant l'accord *Lockheed-Tata* annoncé que la pertinence de ce nouvel RFI (*Request for Informations*) pour un avion de combat mono-réacteur qui ne peut avoir pour conséquence que l'enterrement à terme de l'écosystème technologique « natif » du programme national historique *Tejas* développé par le consortium public (DPSU) HAL (concurrente du pôle '*engineering*' du groupe *Tata* donc), programme *Tejas* pourtant soutenu à bout de bras depuis trois décennies par les gouvernements successifs de l'Inde, et qui n'en finit pas d'être prêt.

¹²¹ Ainsi l'analyste de défense indien Brahma Chellaney du *Centre for Policy Research* de New Delhi et figure d'autorité intellectuelle reconnue dans la communauté sécurité-défense indienne, et au-delà, réagissait dans un Tweet© corrosif le jour même de l'annonce de la signature de l'accord prospectif *Tata-Lockheed* : "*India a dumping ground for obsolete weapon systems ? Lockheed Martin signs F-16 deal with Tata. Why Tata? Because they make the noisiest cars? (sic).*" Rahul Bedi, politologue indien de défense très suivi écrivant depuis plus de 20 ans sur les affaires de défense indiennes pour des journaux de référence à travers le monde (*Irish Times*, *New York times*, *Bloomberg Group* etc.), en plus de sa diffusion personnelle sur www.tehelka.com/tag/rahul-bedi/, s'accordait avec Dr. Chellaney lorsque, répondant à la BBC suite à l'annonce de l'accord, il questionnait en ces termes la pertinence pour l'Inde d'un tel investissement à long-terme dans une technologie aussi datée que le F-16 : "*F-16s developed in the 70s have already reached the optimum level of modernisation. The U.S Air Force has phased them out in favour of the much more advanced F-35s*" – doute contré en retour en ces termes par Lockheed Martin dans un email de réponse sollicité par le journaliste Vineet Khare, correspondant de la BBC à New Delhi : "*The F-16 remains the backbone of the U.S Air Force's frontline air fleet and the U.S Air Force plans to operate F-16s, alongside F-35s and other aircraft, for decades into the future. [...] The U.S Air Force recently announced plans to extend the structural service life of up to 841 of its F-16s.*" Citations reprises de l'article "[Is Lockheed dumping F-16s on India?](#)" par Vineet Khare pour BBC Hindi, 20 juin 2017

¹²² Au moment d'écrire ces lignes, Saab, visiblement pris de cours par Lockheed Martin sur ce coup, n'avait pas (encore) conclu d'accord avec un partenaire indien. En revanche, en février 2017, l'industriel suédois avait fait part de son intention d'installer en Inde un centre de recherche et une usine qui serait, communication d'entreprise oblige, la « *plus moderne du monde* » pour assembler les Gripen E/F destinés à la force aérienne indienne ainsi qu'au « *marché mondial* ». Et d'ajouter : Cette offre « *implique le transfert de technologies essentielles pour l'Inde et une coopération étroite avec les entreprises et les fournisseurs indiens* ». Communication reprise de l'article « *Lockheed signe un accord avec Tata pour produire le F-16/70 en Inde* », opex 360.com, *op. cit.*

¹²³ Rahul Bedi, cité par Vineet Khare (June 20, 2017), *op. cit.*, ref. 106

Soulignons enfin que, si l'exécutif américain peut effectivement s'opposer aux ambitions indiennes de *Lockheed Martin* au nom du "Make in America", il demeure réciproquement pleinement possible que l'Inde elle-même choisisse d'opter pour un autre développement, puisqu'il n'y a encore rien sur la table du gouvernement indien. En effet, le contrat de co-entreprise ici discuté a été signé avec le groupe *Tata* (contrat de droit privé), qui plus en termes prospectifs et largement conditionnés, pas avec le gouvernement indien, qui voudra immanquablement des garanties sur le coût du programme, laissant présager d'un cycle de négociation à l'issue incertaine et potentiellement étalé sur plusieurs années. Le géant *Tata* n'est pas HAL (société « d'État »), ni la *joint-venture* de *Dassault* que l'État indien peut plus ou moins contrôler. Outre les questions centrales de la gouvernabilité, du coût, du "Make in India" (mise en production endogène), de la soutenabilité et du potentiel de développement technologique futur du programme, les paramètres du choix final qui sera fait par les Indiens sont autrement multiples.

Potentiellement déterminant est peut-être le fait que la chasse pakistanaise soit aujourd'hui pour partie équipée de F-16 (certes pas la version *Viper*, mais 45 F-16 A/C *Fighting Falcon* n'en sont pas moins aujourd'hui en service dans les escadrons de la *Pakistan Air Force*, PAF, dont plusieurs modifiés et transformés pour transporter des bombes nucléaires)¹²⁴. Les problèmes rencontrés par les forces armées indiennes pour diversifier leurs capacités par rapport à celles de leurs rivaux et adversaires potentiels - des F-16 et des Mirages comme au Pakistan et des Soukhoï 27SK *Flanker* et Su-30MK2 comme les Chinois - sont historiques. Aussi, l'option du (presque) tout F-16, même en version *Viper* block 70, pour le renouvellement des mono-réacteurs multi-rôles de l'IAF pose question en ce sens et ce, même si l'on peut douter de l'intention (et des possibilités) des Pakistanais de faire évoluer leurs *Fighting Falcon* historiques vers une version *Viper*; encore que si les forces indiennes l'ont... Un autre problème notable est que le F-16 n'a pas de version marine véritablement opérationnelle¹²⁵. Ce qui n'est pas le cas pour le *Rafale*, dont le potentiel d'évolution est en outre moins limité que celui du F-16 et qui apparaît plus « capable » aussi bien en emport qu'en autonomie, au-delà du fait que les processus d'industrialisation du *Rafale* en Inde soient par ailleurs aujourd'hui déjà bien avancés, et dans une moindre mesure pour le *Tejas II*. Ensuite, si les États-Unis et l'Inde se rapprochent, ils ne sont pas des alliés naturels et leurs relations demeurent circonstanciées. Et quand bien même le partenariat stratégique indo-américain s'est considérablement densifié depuis le début des années 2000, notamment à travers des exercices militaires conjoints et l'accroissement de la coopération en matière d'équipements de défense, l'Inde, échaudée par les tergiversations et refus multiples essuyés, ainsi que par ce que New Delhi considère être les ambivalences de Washington et un manque d'appréciation réelle des intérêts stratégiques de l'Inde dans son offre de coopération technologique¹²⁶, continue fondamentalement de douter de la « loyauté » de l'engagement des États-Unis à son égard, notamment dans la définition des priorités nationales américaines à l'heure des choix stratégiques cruciaux, vis-à-vis d'Islamabad et de Pékin. S'ajoute à cela le terme russe de l'équation stratégique. La Russie, nous l'avons vu, a longtemps été considérée, à juste titre, un partenaire (« allié ») particulièrement proche de l'Inde qui, durant des décennies, s'est très majoritairement fournie auprès du complexe militaro-industriel russe pour satisfaire ses besoins en matière de défense. Ces dernières années, le glissement de plus en plus marqué du curseur des politiques de défense et de sécurité indiennes vers Washington a fait l'objet de critiques croissantes de la part des acteurs russes. L'appréciation de l'annonce de l'accord *Lockheed-Tata* doit aussi être faite à travers ce prisme géopolitique plus large, tant il est probable que, s'il devait aboutir, un tel basculement

¹²⁴ Au côté de 90 Mirages [SEF/F/PA](#) (fighter), 90 Mirages [IIIIEP/OF/RP](#) (interceptor), 139 appareils de fabrication chinoise de type Chengdu J-7 [F-7PG](#) (fighter) et 48 multi-role [JF-17 Thunder](#) de conception sino-pakistanaise (avec 50 appareils supplémentaires en commande)

¹²⁵ "Is Lockheed dumping F-16s on India?" par Vineet Khare pour BBC Hindi, 20 juin 2017

¹²⁶ The National Institute for Defense Studies (NIDS), ed., *East Asian Strategic Review 2015*, The Japan Times, 2016, pp. 187-188

de l'Inde dans l'écosystème technologique américain ne manquerait pas de coûter en termes de bienveillance de Moscou à l'égard de New Delhi. Et pourrait amener la Russie à se rapprocher davantage de l'éternel rival pakistanais, rapprochement déjà enclenché ces deux dernières années¹²⁷. Pour autant, encore faudrait-il que Moscou eût quelque chose à offrir à l'Inde en la matière. Or, les Russes ne sont pas en lice dans la course pour décrocher le marché mono-réacteur multi-rôle indien. Est-ce « *parce qu'ils n'ont rien à offrir* » ?, comme l'écrit de manière (un peu trop) radicale Rahul Bedi¹²⁸. Parce que par trop liés aux Chinois, que les Russes ne peuvent se permettre d'antagoniser en dotant l'Inde de technologies équivalentes ? Ou, davantage, par réalisation pragmatique que leurs constructeurs paient aujourd'hui le prix des mauvaises expériences indiennes accumulées : escalades vertigineuses des coûts, manque de fiabilité du service après-vente¹²⁹ et pauvreté de l'offre de technologies de pointe sont ainsi autant de raisons fréquemment citées par les analystes pour expliquer les ressorts de la volonté du pays de diminuer sa dépendance vis-à-vis des technologies russes en diversifiant ses options d'achat¹³⁰. En n'en pas douter, le facteur pakistanais apparaît jouer, comme d'habitude, un rôle majeur dans cette équation.

(2) Évolution des forces nucléaires et développements balistiques : Quelle balance stratégique pour quels risques d'échange nucléaire en Asie du Sud ?

Depuis le milieu des années 1970 (1974 : date du premier essai nucléaire souterrain réussi de l'Inde, qui a fait du pays une puissance nucléaire *de facto*), et surtout depuis l'escalade de la tension nucléaire entre le Pakistan et l'Inde qui a marqué le printemps 1998 (avec une série d'essais nucléaires conduits de part et d'autre, et qui consacrerent à cette occasion le statut de puissance nucléaire *de facto* du Pakistan), des volumes entiers ont porté sur la question de la prolifération des armes nucléaires au Pakistan et en Inde et l'impact de cette prolifération sur la stabilité sur le sous-continent¹³¹. Une autre littérature s'est davantage focalisée sur la manière dont les décisions sur les structures de forces stratégiques au Pakistan, en Inde, en Chine et aux États-Unis se connectent les unes aux autres en chaînes discrètes de prolifération nucléaire, amenant à des

¹²⁷ Pour en savoir plus, voir : Petr Topychkanov, "[Where Does Pakistan Fit in Russia's South Asian Strategy](#)", *Op-Ed Russia & India Report*, Carnegie Endowment for International Peace, Moscow Center, January 16, 2017

¹²⁸ Rahul Bedi, cité par Vineet Khare (June 20, 2017), *op. cit.*, ref. 106

¹²⁹ Ainsi, les 200 Mig-21 de l'*Indian Air Force* aujourd'hui objet du marché stock ici discuté pour le remplacement de la flotte ont soulevé, les années passant, des critiques croissantes des Indiens pointant des dysfonctionnements structurels majeurs à la cause de l'avalanche d'accidents qui ont coûté la vie à de nombreux pilotes indiens. A chaque fois, les Russes ont balayé ces critiques comme infondées, pointant davantage les défaillances de la maintenance indienne comme cause de ces crashes à répétition.

¹³⁰ On peut ainsi citer l'exemple marquant de l'achat par l'*Indian Navy* du porte-aéronefs Amiral Gorshkov, initialement proposé à la vente par les Russes pour 960 millions USD, mais pour lequel l'ardoise s'est finalement élevée à... 2,3 milliards USD.

¹³¹ Pour quelques exemples parmi les plus notables de cette littérature, voir : Brahma Chellaney, "South Asia's Passage to Nuclear Power", *International Security* 16, no. 1 (Summer 1991), pp. 43-72; Devin Hagerty, *The Consequences of Nuclear Proliferation: Lessons from South Asia* (Cambridge: MIT Press, 1998); Sumit Ganguly, "Pathway to India's Pokhran II: The Prospects and Sources of New Delhi's Nuclear Weapons Program" and Samina Ahmed, "Pakistan's Nuclear Weapons Program: Turning Points and Nuclear Choices", in *International Security* 23, no. 4 (Spring 1999), pp. 148-204; Sumit Ganguly and S. Paul Kapur, *India, Pakistan and the Bomb: Debating Nuclear Stability in South Asia* (New York: Columbia University Press, 2010); Vipin Narang, "Posturing for Peace? Pakistan's Nuclear Postures and Stability South Asia", *International Security* 34, no. 3 (2009/2010 Winter)

prises de décisions qui impactent une série de dyades interconnectées de dilemmes de sécurité (Pakistan-Inde et Inde-Chine, Inde-Chine et Chine-USA)¹³².

On l'a dit, l'Inde se représente comme confrontée dans son environnement stratégique à deux menaces existentielles à la fois différentes et complémentaires qui sont 1) la menace pakistanaise, qui revêt des formes multiples, et 2) la menace chinoise. Selon les termes de l'État-major des armées indiennes, l'Inde a la difficile tâche de devoir se préparer à une guerre « *sur deux fronts* », « *avec deux puissances nucléaires* »¹³³.

Si les relations entre New Delhi et Islamabad ont connu une phase d'accalmie ces dernières années, les tensions sont loin d'être fondamentalement apaisées, très largement en raison de la fragilité du régime pakistanais, où l'armée et les services spéciaux, entièrement tournés vers l'ennemi indien, pèsent d'un poids considérable.

La menace terroriste en provenance du Pakistan, en ce compris le risque de terrorisme nucléaire¹³⁴, est pour New Delhi immédiate, et la prise en compte de cette menace continue de constituer un sujet de contentieux potentiel avec Washington contraint de coopérer avec Islamabad sur le dossier afghan, qui pèse sur les orientations de défense de l'Inde¹³⁵. Mais la préoccupation centrale, dominant toutes les autres, continue d'être le développement des capacités nucléaires et balistiques du Pakistan, dont la menace est renforcée par le caractère instable du régime. Face au Pakistan, il semble que les stratèges indiens privilégient une stratégie de la dissuasion jugée efficace et un impératif de modernisation des capacités de défense aérienne du pays qui pourrait selon eux se voir remis en cause par la mise en place d'une capacité de défense antimissile, quand bien même une telle défense serait pensée susceptible de pouvoir contribuer à la stabilité stratégique au niveau régional¹³⁶.

Historiquement mis en œuvre après la défaite contre la Chine en 1962 et d'abord stratégiquement motivé par l'accession de la RPC au rang de puissance nucléaire deux ans plus tard, en 1964, le développement considérable, dans les années 1960-1970, du volet militaire du programme nucléaire civil indien lancé par Nehru dès 1948, résultant dans l'accession d'Inde, qui avait refusé en la personne d'Indira Gandhi de signer le traité de non-prolifération (TNP) en 1969, au rang de puissance nucléaire *de facto* en 1974, a *ipso facto* conduit à la nucléarisation du Pakistan, avec l'aide de son allié chinois, dans les années 1990. Depuis, l'Inde et le Pakistan ont vécu une série de crises graves dont l'initiation fut indubitablement favorisée par la nucléarisation du second dans la seconde moitié des années 1990, conséquentielle à celle de l'Inde face à la

¹³² Voir par exemple : Rodney Jones, "[Nuclear Escalation Ladder in South Asia](#)", *a Defense Threat Reduction Agency Advanced Systems and Concepts Office report*, ASCO 2011-007, April 2011; Phillip Saunders, "Overlapping Security Dilemmas in Asia", Monterey Institute of International Studies, 2001

¹³³ Vijay S. Sakhuja, "[Missile Development in China, India and Pakistan: a Burgeoning Missile Race](#)", *China Brief*, Vol. IX, issue 10, Jamestown foundation, May 13, 2010

¹³⁴ Pour une exploration qualitative de ce sujet, voir : Reshmi Kazi, "[Pakistan's HEU-based Nuclear Weapons Program and Nuclear Terrorism: A Reality Check](#)", *IDSIA Strategic Analysis*, Vol. 33, issue 6, Institute for Defence Studies and Analyses (IDSIA), New Delhi, November 2009

¹³⁵ Voir à ce sujet les analyses publiées à l'occasion de la visite du président Obama en Inde au mois de novembre 2010, et celles publiées à l'occasion des visites du premier ministre Modi aux États-Unis, en septembre 2015 et juin 2017.

¹³⁶ La problématique est différente face à la Chine, qui conserve une large supériorité en matière de capacité nucléaire et stratégique. Selon les termes du ministère indien de la défense : les principales cités indiennes sont sous la menace d'une frappe chinoise. Cette asymétrie renforce potentiellement les capacités d'action de la RPC et pèse sur la marge de manœuvre de New Delhi. Dans ce contexte, le développement d'une capacité de défense antimissile en Inde pourrait, du point de vue de certains experts, contribuer à la stabilité stratégique au niveau régional. Pour un exposé de ce point de vue, voir, par exemple : Rajesh M. Basrur, "[Missile Defense and South Asia: An Indian Perspective](#)", Stimson Center Washington D.C., 2001, et Neha Kumar, "[Engaging China Nuclear and Missile Threat](#)", *India Quarterly Report*, 65-1 (2009).

Chine vingt ans plus tôt. Et la stabilité/instabilité de la balance nucléaire entre les deux puissances rivales du sous-continent est depuis devenu le paradigme dominant des réalités de sécurité régionale en Asie du Sud. Jusqu'à présent, la dissuasion générée de part et d'autre par l'excès de risque à frapper en premier, autrement dit la destruction mutuelle assurée, semble avoir permis à ces crises, souvent majeures, de ne pas dégénérer en guerre conventionnelle totale, voire nucléaire. Mais l'avenir, s'agissant du risque potentiel de confrontation sur le sous-continent, est hautement incertain. Et, nous allons le voir, il existe de solides raisons pour l'observateur extérieur s'inquiéter du futur de la stabilité en Asie du Sud.

2.1 Inde et Pakistan : les réalités nucléaires et de sécurité dominantes

Du point de vue général de la conceptualisation de la balance stratégique en théorie des relations internationales (et en particulier dans la Théorie des jeux en relations internationales), il existe trois formulations classiques de la propension à la stabilité vs instabilité d'un système en relation aux armes nucléaires.

La première, qualifiée de « stabilité par excès de risque à frapper en premier » (“*first strike*” *stability*) ou « stabilité par la dissuasion » (“*deterrence*” *stability*), peut être définie comme atteinte par la présence d'une capacité de seconde frappe assurée dans chacun des camps en confrontation, de telle sorte que chacun redoute des dommages en représailles tellement inacceptables si un échange de feu devait advenir qu'il renonce à frapper en premier (cf. doctrine de l'équilibre de la terreur ou destruction mutuelle assurée, DMA)¹³⁷.

Ensuite, la « stabilité de crise » (“*crisis stability*”) ou « paradoxe de la stabilité/instabilité » (Gaddis, 1987) se définit comme un état de stabilité construit par la crise, dans lequel aucune des parties en présence ne craint d'ouvrir un conflit armé – nucléaire, conventionnel ou *infra*-conventionnel (en ce compris une attaque préventive contre des installations ou des actifs nucléaires) – en cas de crise politique inter-étatique, soit du fait de la présence d'une force dissuasive de défense globale basée sur l'option du choix de la première frappe ou d'une autre impossibilité. Ce paradoxe de la stabilité/instabilité, ou de la stabilité atteinte dans/par la crise, stipule que la possession d'armes nucléaires par deux États rend une confrontation militaire directe totale

¹³⁷ La stabilité « de première frappe » (“*first strike*” *stability*) et la stabilité « de dissuasion » (“*deterrence*” *stability*) sont deux parmi les multiples dimensions de la notion plus large de « stabilité de la balance stratégique » (“*strategic*” *stability*) qui a pris corps durant la Guerre froide dans le contexte spécifique des motivations U.S et soviétiques à initier une frappe nucléaire. La « stabilité par la dissuasion » (ou « équilibre de la terreur ») réfère généralement à une situation dans laquelle l'agresseur en puissance renonce à initier une guerre avec des armes nucléaires en raison du fait que les coûts attendus en représailles l'emportent sur les gains espérés. La notion de « stabilité de première frappe » traduit l'absence de pressions exercées ou d'incitations par l'une des parties procéder à une frappe nucléaire en premier. Les avantages perçus d'une frappe en premier conduiraient ainsi à une instabilité structurelle de la balance stratégique en créant la peur réciproque d'une attaque surprise et d'une guerre qu'aucune des deux parties ne désirent réellement. Pour de nombreux stratèges de l'ère de la Guerre froide, la solution au risque potentiel d'une frappe en premier par l'autre camp résidait dans le développement d'un arsenal nucléaire qui survivrait à une frappe en premier de l'autre camp et rendrait possible une seconde frappe dévastatrice. Aujourd'hui, il existe un débat très nourri sur le degré d'utilité de ces deux concepts pour comprendre la stabilité de la balance stratégique dans le monde de l'après-Guerre froide. Le présent chapitre ne vise pas à inscrire ou à qualifier la situation nucléaire du sous-continent dans le cadre de ces débats, mais davantage, entend étendre les notions classiques de « première frappe », « crise nucléaire » et « course aux armements » aux évolutions contemporaines de la situation nucléaire dans la région. Le lecteur ayant un intérêt marqué pour l'état actuel des débats sur la stabilité stratégique peut notamment se référer à : Elbridge Colby, “Defining Strategic Stability: Reconciling Stability and Deterrence”, in *Strategic stability : Contending Interpretations*, ed. Elbridge Colby A. and Michael S. Gerson, pp. 47-84 (Carlisle, PA: Strategic Studies Institute, US Army War College, January 2013)

entre eux improbable, tout en favorisant les guerres limitées ou indirectes. Ce concept fait donc de la bombe nucléaire un facteur de stabilité systémique et de violence non-systémique¹³⁸.

Enfin, l'état de stabilité peut résulter d'une course aux armements ("*arms race*" *stability*) lorsqu'aucune des parties en présence, du fait de l'inertie de leurs efforts de développement capacitaire et de monitoring respectifs, ne redoute que l'adversaire produise des armes qui compromettent la stabilité du système en réalisant une véritable percée technologique ou un développement clandestin de sa force qui puisse lui procurer un avantage décisif sur le champ de bataille¹³⁹.

S'il apparaît particulièrement pertinent pour expliquer la dualité de la Guerre froide – caractérisée à la fois par l'absence de guerre directe entre les États-Unis et l'Union Soviétique, mais également par la multiplication des guerres "proxy", par lesquelles les deux grands s'affrontaient indirectement –, le paradoxe de la stabilité/instabilité a été mobilisé par de nombreux auteurs depuis la fin de la Guerre froide pour décrire la dynamique indo-pakistanaise. Historiquement, en effet, le débat autour des armes nucléaires et de la stabilité sur le sous-continent a tourné autour de la notion de « stabilité de crise » ("*crisis stability*") entre l'Inde et le Pakistan ; la discussion des incitants pour chacune des deux parties à frapper en premier l'autre avec son éventail de forces disponibles : nucléaires, conventionnel, ou combattants irréguliers et actions terroristes. De manière auxiliaire, les discussions se sont centrées sur la question de la stabilité/instabilité de la balance stratégique sur le sous-continent résultant de la course aux armements et au développement de la force de part et d'autre.

Nature de la prolifération : finalités et doctrines nucléaires

Durant la première décennie du 21^e siècle (cf. de 1999 à 2010, soit du lendemain des essais nucléaires indiens et pakistanais de 1998 aux effets de champ de l'accord de coopération indo-U.S sur le nucléaire civil indien de 2008), on a assisté au développement de deux visions distinctes de la relation entre prolifération nucléaire et préservation de la stabilité de la crise entre les deux puissances antagonistes du sous-continent indien¹⁴⁰. Une première perspective, qualifiable d'« optimiste », assurait que la prolifération nucléaire de l'Inde et du Pakistan avait en fait *de facto* réduit la menace d'un conflit conventionnel ou d'une guerre majeure entre les deux pays. Les tenants d'une position « pessimiste », à l'inverse, soutenaient que la prolifération des armes nucléaires sur le sous-continent augmentait en réalité la fréquence des affrontements, certes de faible intensité, mais néanmoins significatifs, découlant principalement de l'activité de forces irrégulières insurgées et de groupes terroristes. Et que ces affrontements *infra*-conventionnels, du fait même de leur nature hybride et de leur objet, accroissaient d'autant le risque d'escalade vers un conflit conventionnel majeur et la guerre nucléaire¹⁴¹.

Dans cette logique, les pessimistes considéraient que la nucléarisation avait déjà effectivement, même si brièvement, érodé la propension au retour à la stabilité de la crise indo-pakista-

¹³⁸ Pour un exemple notable de cette thèse élaborée par Gaddis (1987), voir Robert Rauchhaus, [Evaluating the Nuclear Peace Hypothesis: A Quantitative Approach](#), *Journal of conflict Resolution*, Vol. 53, Issue 2, 2009

¹³⁹ Ces différents concepts ont été historiquement développés dans : Thomas Schelling, *The Strategy of Conflict* (Cambridge: Harvard University Press, 1960), pp. 92-126; et Leon V. Sigal, "Warming to the Freeze", *Foreign Policy*, No. 48 (Fall 1982), pp. 54-65. Ils ont ensuite été mis à jour dans : Shane Smith, [The Meaning of Strategic Stability and Implications for U.S-China Relations](#), Research Memo (Washington, DC: National Institute of Strategic Studies, October 15, 2010)

¹⁴⁰ Une revue exhaustive de ces deux visions optimiste et pessimiste de l'état de la question nucléaire en Asie du Sud est développée dans : Scott Sagan, "The Perils of Nuclear Proliferation in South Asia", *Asian Survey* 41, no. 6 (November-December 2001), pp. 1064-1086

¹⁴¹ Une délimitation succincte de ces positions peut être notamment trouvée dans les écrits de Scott Sagan et Kenneth Waltz. Voir : Scott D. Sagan, "Nuclear instability in South Asia", in *International Politics: Enduring Concepts and Contemporary Issues*, 6th ed., ed. Robert Art and Robert Jervis, pp. 239-249 (New York: Addison-Wesley, 2003); et Kenneth N. Waltz, "Nuclear Stability in South Asia", in *ibid.*, pp. 250-260

naise au niveau conventionnel du conflit. S'en référant au conflit armé qui opposa au cours de l'été 1999 les armées des deux camps à Kargil, sur la Ligne de contrôle (LOC) au Cachemire, et à ce jour seul épisode de guerre conventionnelle ouverte entre États nucléaires (avec le conflit frontalier sino-soviétique de 1969), les tenants de cette position pessimiste soutenaient leur thèse en argumentant qu'à l'époque, l'État-major pakistanais, qui avait effectivement ouvert les hostilités en lançant ses troupes et des combattants paramilitaires islamistes infiltrés au-delà de la LOC, en territoire sous contrôle indien, s'en était trouvé enhardi par la perception de symétrie nucléaire avec l'Inde recouverte depuis les essais nucléaires de 1998 (opérés le 28 mai par Islamabad, officiellement en réponse à ceux conduits les 11 et 13 mai précédent par New Delhi, eux-mêmes alors justifiés par les essais, le 6 avril, de missiles intermédiaires pakistanais susceptibles de porter des têtes nucléaires pouvant atteindre une grande partie du territoire indien)¹⁴². Cette perception de la balance nucléaire aurait amené le Chef d'État-major pakistanais de l'époque, le Général Pervez Musharraf, à lancer une attaque conventionnelle dans les montagnes du Kargil afin de modifier en faveur du Pakistan l'équilibre des forces en présence au Jammu-et-Cachemire, ainsi mu par la conviction que l'Inde n'oserait pas escalader le conflit du fait de la nouvelle force nucléaire de dissuasion pakistanaise. Si cette partie de poker stratégique devait se terminer sous l'effet des pressions diplomatiques internationales¹⁴³, les pessimistes, nombreux dans les cercles de l'établissement de défense indien, n'en considérèrent pas moins que l'épisode démontrait à qui mieux-mieux que le Pakistan avait fait le choix d'une politique anti-indienne d'accroissement de la fréquence de conflits de basse intensité, incitant en particulier l'activité des groupes insurgés et terroristes au Jammu-et-Cachemire et plus généralement sur le territoire indien, tant avant qu'après les essais nucléaires de mai 1998 (cf. attaques terroristes coordonnées à Bombay par des hommes du groupe islamiste armé *Lashkar-e-Toyba*, basé au Pakistan, du 26 au 29 novembre 2008), en pensant que l'Inde n'oserait pas riposter en raison de la bombe pakistanaise¹⁴⁴.

En s'appuyant sur les canons de la logique de dissuasion nucléaire de la Guerre froide, un second type de raisonnement vient contrer cette perspective en soutenant que la présence d'arsenaux nucléaires sur le sous-continent accroît en réalité la stabilité générale du complexe régional de sécurité en cas de crise en décourageant la prise de risque entre forces militaires conventionnelles. Des experts de renom tels que Sumit Ganguly et Brahma Chellaney, appliquant la logique de dissuasion nucléaire de Kenneth Waltz, ont ainsi affirmé que c'est la présence perçue de part et d'autre d'une capacité de seconde frappe nucléaire sécurisée qui a en fait dissuadé tant New Delhi qu'Islamabad de s'engager dans une guerre de plus grande ampleur¹⁴⁵. Selon cette ligne de raisonnement, l'« incident » de Kargil en 1999 aurait été l'exception venue prouver la règle. Les événements auraient pris place dans une période de risque temporaire de recours à l'arme nuclé-

¹⁴² Pour le détail de cette lecture des événements, voir « [Explosion d'une première bombe atomique par le Pakistan](#) », *Perspective monde*, Université de Sherbrooke

¹⁴³ Une forte pression politique fut alors exercée par Washington sur le premier ministre pakistanais Nawaz Sharif pour obtenir une retraite militaire inconditionnelle des forces pakistanaises de la zone. Pour en savoir plus, voir : Strobe Talbott, *Engaging India: Diplomacy, Democracy and the Bomb* (New York: Penguin, 2004), pp. 158-164; et Bruce Riedel, *American Diplomacy and the 1999 Kargil Summit at Blair House*, Center for the Advanced Study of India Policy Paper 17 (Philadelphia: University of Pennsylvania, 2002)

¹⁴⁴ Pour une description détaillée de la position pessimiste, voir : S. Paul Kapur, in Ganguly and Kapur, *India, Pakistan and the Bomb*, en particulier pp. 38-45, pp. 50-54, et p. 74. Pour son application à l'épisode de guerre de Kargil, 1999, voir : Neil Joeck, "The Kargil War and Nuclear Deterrence", in *Nuclear Proliferation in South Asia: Crisis Behavior and the Bomb*, ed. Sumit Ganguly and S. Paul Kapur, pp. 117-143 (London: Routledge, 2009). Voir aussi une application de cette position à la guerre de Kargil et à la confrontation indo-pakistanaise de 2001-02, dite "Twin Peaks Crisis", dans Dinshaw Mistry, "Tempering Optimism about Nuclear Deterrence in South Asia", *Security Studies* 18, no. 1 (2009), 148-182

¹⁴⁵ Pour une description détaillée de la position pessimiste, voir : Sumit Ganguly, in Ganguly and Kapur, en particulier pp. 37-38, pp. 42-43, et pp. 47-49 ; et ses précédents dans Chellaney, pp. 68-69. Pour une application de la lecture optimiste à la crise de Kargil, voir : Devin T. Hagerty, "The Kargil War: An Optimistic Assessment", in *Nuclear Proliferation in South Asia*, ed. Ganguly and Kapur, pp. 100-116 (London: Routledge, 2009).

aire quand aucune des deux parties n'était alors encore véritablement assurée de la capacité réelle de contre-attaque nucléaire de l'autre. Cette période intermédiaire à haut risque avait en réalité déjà pris fin, estiment Ganguly et Chellaney, au moment de la crise indo-pakistanaise de 2002 au Cachemire, résultant cette fois de la décision offensive de l'Inde de masser une armée de près d'un demi-million d'hommes sur la LOC (opération *Parakram*) en réponse à l'attaque terroriste commise contre le Parlement indien le 13 décembre 2001, sur fond d'*Operation Enduring Freedom* en Afghanistan, et dont les autorités indiennes accusèrent deux groupes islamistes armés basés au Pakistan, le susmentionné *Lashkar-e-Toyba* (LeT) et le *Jaish-e-Mohammad* (JeM), tous deux soutenus par les services de renseignement pakistanais (ISI), d'être à l'origine de l'attaque ; accusation aussitôt rejetée par le Pakistan¹⁴⁶. Il faudra attendre octobre 2002, après une phase de mobilisation et de mise sous tension réciproque sans précédent dans l'histoire militaire contemporaine des deux pays, pour que l'Inde commence à démobiliser ses troupes le long de la LOC au Cachemire. Le Pakistan suivit, et un cessez-le-feu fut conclu en novembre 2003. Dans le récit pakistanais de cet épisode de confrontation, c'est bien la menace suspendue de représailles nucléaires effectives par le Pakistan qui avait empêché l'escalade d'une guerre totale par l'Inde et l'avait finalement contrainte à retirer ses forces¹⁴⁷.

Les analyses qualitatives produites par Paul Kapur et d'autres dans l'effort de recherche considérable sur la question nucléaire indo-pakistanaise au milieu des années 2000 ont bien montré que si certains aspects de cette position optimiste sont effectivement fondés, les caractéristiques particulières de la rivalité entre les deux pays présentent toutefois une corrélation positive entre la croissance des arsenaux nucléaires antagonistes et l'instabilité de la crise entre les deux parties. En effet, plus d'épisodes de conflit armé, et de plus longue durée, sont advenus entre l'Inde et le Pakistan durant la période de développement et de test des programmes nucléaires respectifs des deux pays (1990-2002) que dans n'importe quelle période depuis l'indépendance des Indes en 1947 et la partition de 1948¹⁴⁸. La majorité de ces épisodes de confrontation ont pris la forme d'affrontements liés aux activités de groupes insurgés au Jammu-et-Cachemire et d'attaques terroristes commises sur le territoire indien. Et si ce schéma de conflit n'implique pas en soi que la présence d'arsenaux nucléaires ait conduit à une amplification du conflit armé entre les deux pays, sa clarté induit toutefois, comme l'estime Thomas Lynch du IISS¹⁴⁹, que la forme la plus prégnante de la menace pesant sur l'Inde (et vu de New Delhi comme émanant du Pakistan) à compter des années 1990 a fait de la possibilité gagnée par le Pakistan à travers l'arme nucléaire de nier la supériorité militaire conventionnelle de l'Inde, un puissant élément de facilitation d'une stratégie d'atteinte aux intérêts de son rival par l'activité de groupes irréguliers insurgés et des attaques terroristes, autrement dit une stratégie de « guerre hybride »¹⁵⁰. Dans ce contexte, « la

¹⁴⁶ Sur Kargil, voir Timothy Hoyt, "The Buddha Frowns? Tactical Nuclear Weapons in South Asia", in *Tactical Nuclear Weapons: Emergent Threats in an Evolving Security Environment*, ed. Brian Alexander and Alistair Millar, 104 (Washington, DC: Brassey's Inc., 2003).

¹⁴⁷ Pour un bon exemple de ce récit, voir : Zulfar Khan, "[India-Pakistan Nuclear Rivalry: Perceptions, Misperceptions, and Mutual Deterrence](#)", IPRI Paper 9, published by Asia Printers, Islamabad Policy Research Institute (*Ipripak.org*), January 2005.

¹⁴⁸ Même quand les années 1970 sont hors du propos, on est toujours sur une courbe ascendante de violence en Asie du Sud. Dans l'âge non-nucléaire du sous-continent, on comptabilise 91 mois de paix (70,5 pourcents) et 29 mois de tension conflictuelle et/ou de conflit ouvert (19,7 pourcents), mais seulement 38 mois de paix (29,5 pourcents) et 118 mois de tension conflictuelle et/ou de conflit ouvert (80,3 pourcents) dans l'âge nucléaire. Voir Paul Kapur, *Dangerous Deterrent: Nuclear Weapons Proliferation and Conflict in South Asia* (Stanford: Stanford University Press, 2007), p. 29

¹⁴⁹ Thomas L. Lynch III, "Nuclear Exchanges risks on the Subcontinent: Major Trends and the Iran Factor", *Strategic Perspective* 14, Center for Strategic Research, Institute for National Strategic Studies (INSS), National Defence University, Washington D.C., November 2013, p. 7

¹⁵⁰ Pour une mise en contexte critique de la notion de « guerre hybride » et de « menaces hybrides », voir l'étude réalisée par la Capitaine Estelle Hoorickx « [Menaces hybrides](#) », dans la série « Sécurité et Stratégie » du Centre d'études de défense et de sécurité de l'Institut royal supérieur de défense (IRSD), Bruxelles, octobre 2017

mesure dans laquelle Rawalpindi [siège de l'État-major des forces pakistanaises et des puissantes agences de renseignement du pays, ndlr] peut, de manière crédible, menacer l'Inde d'exécuter une frappe nucléaire susceptible de la dissuader de faire usage de sa nette [et par ailleurs grandissante, ndlr] supériorité militaire conventionnelle sur les forces armées pakistanaises en cas d'attaque des intérêts indiens par des forces irrégulières pilotées, d'une manière ou d'une autre, par le Pakistan est commensurable à celle dans laquelle le Pakistan peut effectivement se soustraire aux exigences indiennes que son établissement politico-militaire limite de manière effective et efficace ce que New Delhi considère être l'alimentation par des forces parallèles en son sein du feu terroriste islamiste en Asie du Sud ¹⁵¹».

On le voit, les modèles classiques de renforcement de la stabilité par la dissuasion nucléaire – « équilibre de la terreur » ou « destruction mutuelle assurée » – développés durant la période de la Guerre froide entre les États-Unis et l'Union soviétique sont problématiques à plus d'un titre dans leur application au cas indo-pakistanaï. Ces modèles reposent en effet sur un cadre dans lequel un acteur étatique unitaire opère de part et d'autre de l'équation de la dissuasion nucléaire. Or, la dynamique de fond par laquelle la conflictualité structurelle entre l'Inde et le Pakistan pourrait dégénérer en guerre conventionnelle de grande ampleur ou en guerre nucléaire, par escalade à partir de violences *infra*-conventionnelles (commises par un groupe terroriste ou des insurgés extrémistes), implique des stratégies d'acteurs qui ne répondent pas, du moins à un certain point¹⁵², à la direction stratégique de l'État pakistanaï. Ce défi de la capacité à contraindre des acteurs violents non- ou *infra*-étatiques capables de provoquer l'escalade jusqu'à la guerre nucléaire est une variable unique et particulièrement problématique dont ne rendent pas compte les approches historiques de la dissuasion¹⁵³. À tout le moins, il vient renforcer les inquiétudes des tenants d'une lecture pessimiste de la corrélation entre accroissement des arsenaux nucléaires et réduction du potentiel de rétablissement de la stabilité en période de crise. Davantage, il rend également compte de la résistance générale des agents terroristes et des autres acteurs non-étatiques violents à la dissuasion telle que généralement comprise.

Entre 1998 et 2006, la taille et l'orientation des programmes de développement des capacités nucléaires indien et pakistanaï approchent la parité. Cet état de fait a semblé renforcer, pour peu qu'il ne l'ait pas créé, un degré raisonnable de « stabilité de crise », tant au niveau du risque de guerre conventionnelle que nucléaire. New Delhi a alors officiellement adopté une posture de « dissuasion existentielle » – déclarant suivre une politique du « non recours en premier » (*No First-Use*, NFU). L'établissement politico-militaire indien n'avait alors pas développé de doctrine à proprement parler sur la manière dont l'arme nucléaire est appelée à être effectivement utilisée en cas de conflit, si ce n'est son usage en représailles à l'utilisation d'armes nucléaires contre son territoire. Eu égard au fait que l'arsenal nucléaire de l'Inde comptait alors un nombre relativement important d'armes chargées pouvant être vectorisées par avions bombardiers ou missiles terrestres, le fait que l'Inde manquait d'une véritable doctrine sur l'usage de l'arme nucléaire conduisit la plupart des observateurs à conclure que New Delhi disait vrai en déclarant que l'Inde entendait

¹⁵¹ Thomas L. Lynch (2013), *op. cit.* p. 8

¹⁵² Sur ce phénomène de prise d'initiative discordante par des agents de violence organisés en réseaux de pouvoir parallèles aux structures étatiques : “On the unrecognised importance of the parallel state and the reshaping of the State-TOC/terrorism landscape” et “Pakistan, the ISI and the Taleban: the Franchising Model”, voir l'étude réalisée par l'auteur “[Confronting Threats from the Criminal-Political Nexus in Greater Central Eurasia](#)”, dans la série « Sécurité et Stratégie » du Centre d'études de défense et de sécurité de l'Institut royal supérieur de défense (IRSD), Bruxelles, décembre 2016

¹⁵³ Pour une discussion en détail des limites du modèle dit « de l'acteur unitaire » de dissuasion nucléaire appliqué à la situation particulière du sous-continent, voir : George Perkovich, *The Non-Unitary Model and Deterrence Stability in South Asia* (Washington, DC: The Stimson Center, 2012), pp. 6-16 en particulier. Pour un développement classique du modèle décisionnel de l'acteur unitaire en relation à l'emploi des armes nucléaires, voir : Bruce Bueno de Mesquita and William H. Riker, “An Assessment of the Merits of Selective Nuclear Proliferation”, in *Journal of Conflict Resolution* 26, no. 2 (June 1982), en particulier p. 192

uniquement recourir à l'arme nucléaire en mesure de rétorsion¹⁵⁴. La politique de guerre nucléaire du Pakistan, pour sa part, restait - et demeure à ce jour - délibérément ambiguë ; n'excluant jamais l'usage en premier contre l'Inde¹⁵⁵, mais ouvrant néanmoins des perspectives fort limitées de guerre nucléaire crédible compte-tenu de la composition même de son arsenal à l'époque – des ogives de grande taille, peu précise, à base d'uranium hautement enrichi – et des doutes sérieux quant à la fiabilité et la précision de ses systèmes de vectorisation nucléaire – y compris des missiles terrestres et des plates-formes de tir air-sol¹⁵⁶.

Nonobstant, la tolérance de l'Inde vis-à-vis de cette stase n'a jamais été certaine, et s'est d'ailleurs évanouie après la crise de 2002. Dès le début de cette crise, l'Inde a fait preuve de retenue stratégique et, en réfrénant ses troupes de passer au-delà de la LOC en territoire contrôlé par le Pakistan, a évité de donner une pleine réponse militaire conventionnelle à qu'elle percevait comme une attaque terroriste sponsorisée par le Pakistan contre le cœur de sa démocratie : le Palais du parlement à New Delhi. Cette retenue peut être vue comme découlant autant de l'inadéquation des capacités militaires indiennes à l'époque que d'une décision politique prise en ce sens¹⁵⁷. La frustration alors éprouvée par l'établissement de défense indien face à la lourdeur des

¹⁵⁴ Formellement articulée pour la première fois en 2003, la doctrine nucléaire de l'Inde repose sur 3 piliers dont les bases furent initialement posées par le grand penseur stratégique indien K. Subrahmanyam en 1999 : - dissuasion minimum crédible, - commandement et contrôle civil, et – pas d'usage en premier. Pour en savoir plus, voir : Tanvi Kulkarni and Alankrita Sinha, "[Undermining Deterrence? The Non State Actors and India's Nuclear Doctrine](#)", brief outcome, Institute of Peace and Conflict Studies (IPCS), 2012. Subrahmanyam fit publiquement état du fait que l'approche de non-usage en premier était directement inspirée de la qualification américaine et qu'elle ne devait pas s'appliquer à des états qui feraient usage en premier d'armes biologiques ou chimiques contre l'Inde. Pour en savoir plus, voir : K. Subrahmanyam, "No First Use: An Indian View", *Survival* 51, no. 5 (October/November 2009), p. 35. Le Conseiller à la sécurité nationale indien Shri Shivshankar Menon devait pour sa part signaler, en octobre 2010, un shift dans la doctrine de non-usage en premier de l'Inde, lorsqu'il déclara devant le India's National Defense College (NDC) que la politique nucléaire de l'Inde était en fait, "*No first use against non-nuclear weapon states*", considérant que cette approche était toujours en phase avec la culture de dissuasion minimale de l'Inde. Preuve de sa pertinence et de sa validité actuelles, le discours de Shri Shivshankar Menon au NDC sur "[The Role of Force in Strategic Affairs](#)" (October 10, 2010) figure toujours sur le site web du ministère des Affaires étrangères de l'Inde. Dans un souci de cohérence avec les déclarations militaires récentes eu égard à la conviction de l'Inde que les armes nucléaires « ne sont pas pour le combat tactique », voir les déclarations du Chef d'État-major Gen. V.K. Singh (hiver 2015) reprise dans : Hans Christensen, "Indian Army Chief: Nukes Not for Warfighting", Federation of Atomic Scientists (FAS) Strategic Security Blog, January 18, 2015, disponible sur < www.fas.org/blog/ssp/category/pakistan >.

¹⁵⁵ La question du risque de voir le conflit conventionnel se transformer en conflit nucléaire fut soulevée avec vigueur durant l'épisode de confrontation de 2001-02. Plusieurs déclarations furent faites à ce titre, à la fois par des officiels indiens et pakistanais. La plupart s'accordait à respecter le principe de ne pas attaquer les premiers (*'Not in first use'*). Mais alors que le ministre indien des Affaires étrangères du gouvernement Vajpayee (BJP), Jaswant Singh, avait déclaré que son pays se refusait à utiliser l'arme nucléaire en premier [["India will not use nuclear weapons first: Singh"](#), *BNET*, June 3, 2002], le Général Pervez Musharraf, alors fraîchement devenu Président du Pakistan, devait déclarer quelques jours plus tard en réponse que le Pakistan, pour sa part, n'entendait pas renoncer à ce « droit » [[Irish Examiner – 2002/06/05: "Musharraf refuses to renounce first use of nuclear weapons"](#), June 5, 2002]. Quelques mois plus tard, en décembre 2002, il réitérait, avertissant l'Inde de « *ne pas s'attendre à une guerre conventionnelle avec le Pakistan* » si les troupes amassées près de la LOC traversaient la ligne. Par la suite, Musharraf précisa qu'il « *pensait alors à une guérilla* ». Le ministre de la défense indien affirmait pour sa part que l'Inde pouvait « *prendre une bombe ou deux voire plus... mais quand nous réponderons, il n'y aura plus de Pakistan* » [["Op Parakram claimed 798 soldiers"](#), *Times of India*, July 31, 2003]

¹⁵⁶ Paul K. Kerr and Mary Beth Nikitin, [Pakistan's Nuclear Weapons: Proliferation and Security Issues](#), RL 34248 (Washington, DC: Congressional Research Service, June 26, 2012), pp. 12-13

¹⁵⁷ Une analyse détaillée de la confrontation indo-pakistanaise de 2001-2002 par Nayak et Krepon suggère que l'intervention diplomatique des États-Unis s'avéra fondamentale pour éviter l'escalade du conflit, d'une manière qui s'est également répétée lors de la crise causée par les attaques terroristes de Bombay en 2008. Voir : Nayak and Krepon, *U.S Crisis Management in South Asia's Twin Peaks Crisis* ; et Nayak and Krepon, *The Unfinished Crisis: U.S Crisis Management After the 2008 Mumbai Attacks* (Washington: Stimson Center, February 2012)

processus de mobilisation militaire conventionnelle en vigueur durant cet épisode de crise (dit “*Twin Peaks Crisis*”) a conduit au développement d’un nouveau corpus doctrinal pour le combat conventionnel offensif, baptisé “*Cold Start*”.

En théorie, *Cold Start* devait désormais permettre à une masse critique de forces indiennes de mener une attaque punitive contre le Pakistan dans les 48 heures suivant une attaque perpétrée par des forces irrégulières ou un groupe terroriste sur le sol indien (en ce compris la partie contestée de Jammu-et-Cachemire sous contrôle indien *de facto*)¹⁵⁸. Annoncé par l’État-major des Armées en 2004, mais n’ayant jamais été officiellement avalisé par le leadership civil de la Défense indienne, ce texte de doctrine est demeuré à ce jour davantage un « message » et une source d’inspiration qu’une réalité. Il n’est resté pas moins que son impact sur la psyché de défense du Pakistan a été profond¹⁵⁹. Voyant en *Cold Start* l’outil d’une guerre limitée conçu pour nier la capacité de rétorsion nucléaire du Pakistan – soit en décapitant sa force de frappe conventionnelle ou en conduisant une incursion large et rapide en territoire pakistanais rendant une réponse nucléaire à grande échelle disproportionnée – l’État-major pakistanais a commencé à partir de là à chercher à restructurer son arsenal nucléaire, et à en faire un outil de dissuasion plus effectif, en en faisant une option plus utile, plus tôt, en situation de conflit armé avec l’Inde¹⁶⁰.

Les motivations pakistanaises à procéder à un tel ajustement n’en sont devenues que plus grandes lorsque, en 2006, le cadre général de l’accord de coopération indo-U.S sur le nucléaire civil fut établi (et ratifié en 2008)¹⁶¹. Pour le Pakistan, cet accord a fourni à l’Inde un potentiel inacceptable pour pouvoir considérablement accélérer sa production de matériels pour des armes nucléaires futures. Rawalpindi a vu dans cet accord historique une dangereuse menace posée à la dissuasion à long terme du Pakistan, réduisant la crédibilité d’une rétorsion nucléaire pakistanaise à une attaque indienne conventionnelle et accroissant d’autant le risque d’une telle attaque en réponse à des attaques irrégulières dans le futur. Autrement dit, le sentiment était que la posture nucléaire du Pakistan devait être adaptée. Ce qui fut chose faite au milieu des années 2000¹⁶².

Les conséquences de cette évolution de l’approche de son arsenal nucléaire par le Pakistan sont critiques pour comprendre le degré croissant d’instabilité de la crise du sous-continent indien. À partir du milieu des années 2000, l’activité de développement du nucléaire pakistanais

¹⁵⁸ Pour une description et une analyse détaillées de la doctrine ‘*Cold Start*’ des forces armées indiennes, voir : Walter C. Ladwig III, “A Cold Start for Hot Wars? The Indian Army’s New Limited War Doctrine”, *International Security* 32, No. 3 (Winter 2008), pp. 158-190; Nitin Gokhal, “[India Military Eyes Combines Threat](#)”, *The Diplomat*, January 17, 2012. Pour en savoir plus sur les limitations de l’Inde à atteindre les objectifs doctrinaux fixés par ‘*Cold Start*’, voir Shashank Joshi, “[The Mythology of Cold Start](#)”, *New York Times*, November 4, 2011

¹⁵⁹ Voir Feroz Hassan Khan, *Eating Grass: The Making of the Pakistani Bomb* (Stanford : Stanford University Press, 2012), pp. 381-382

¹⁶⁰ Comme observé par le Conseiller à la sécurité nationale indien Shri Shivshankar Menon en août 2012, le leadership civil de l’Inde perçoit le programme nucléaire militaire pakistanais comme étant destiné à réduire l’avantage militaire conventionnel de l’Inde, et non pas comme centré sur un objectif de dissuasion contre un recours à l’arme nucléaire « en premier » par l’Inde : “*The possession of nuclear weapons has, empirically speaking, deterred others from attempting nuclear coercion or blackmail against India... unlike some other nuclear weapons states, India’s weapons were not meant to redress a military imbalance or some perceived inferiority in conventional terms.*” Cité dans “[India faced N-blackmail thrice: NSA](#)”, *Hindustan Times*, August 21, 2012

¹⁶¹ Le chercheur pakistanais Ayesha Siddiqa apporte cet argument: “*The Washington-New Delhi civil nuclear deal is seen [in Pakistan] as disturbing the balance of power in South Asia, which is detrimental to Pakistan’s interests*”, Ayesha Siddiqa, “[Pakistan’s Counterterrorism Strategy: Separating Friends from Enemies](#)”, *The Washington Quarterly*, Winter 2011, p. 157

¹⁶² Gen. Brigadier (ret.) Feroz Khan alors en charge des forces nucléaires du pays réfère à ce moment de l’histoire comme une période où le Pakistan, faisant face à de graves lacunes dans son construit de « dissuasion nucléaire minimum », commença à diversifier ses forces nucléaires. Voir Feroz Hassan Khan, “Minimum Deterrence: Pakistan’s Dilemma”, *RUSI Journal* 156, no. 5 (October/November 2011), pp. 44-51; and Khan, *Eating Grass*, pp. 380-384

est allée de pair avec la production/acquisition de quantités croissantes de matières fissiles, en particulier de matériaux à base de plutonium. Cette croissance avait pour but de fournir au pays les ressources nécessaires pour fabriquer du « nucléaire tactique » : des armes nucléaires plus petites, plus précises et plus utilisables sur le champ de bataille où les forces indiennes pourraient désormais être ciblées en réponse à une attaque conventionnelle¹⁶³. Pour être juste, il faut ajouter que le Pakistan a alors effectivement balancé son effort pour accroître l'utilisabilité et la maniabilité de son armement nucléaire par d'autres visant à améliorer la sûreté et la sécurité de son arsenal existant. Depuis 2002 au moins, la Direction de la planification stratégique du Pakistan (*Strategic Plans Division* ou SPD) a collaboré avec des experts du Pentagone (États-Unis) pour améliorer les mesures de protection et de mise en sûreté de ses armes nucléaires, éviter tout lancement accidentel ou incontrôlé, et prévenir le vol¹⁶⁴.

Cette décision du Pakistan d'accélérer son programme d'armement nucléaire découle de plusieurs facteurs. Tout d'abord, on l'a dit, l'annonce faite par l'Armée indienne de son glissement vers *Cold Start* a déterminé la résolution de l'établissement militaire pakistanais de se doter d'un arsenal nucléaire modernisé en fonction. Comme elle a amplifié les perceptions pakistanaises que l'accord de coopération indo-U.S sur le nucléaire civil discriminait le Pakistan et accroissait la capacité future de l'Inde à produire de l'uranium hautement enrichi et du plutonium de qualité militaire, malgré les garanties de New Delhi en sens contraire. Ensuite, le complexe forces armées-agences de renseignement du Pakistan est devenu dans ces années-là de plus en plus conscient de l'ampleur croissante de l'effort de modernisation de ses forces conventionnelles entrepris par l'Inde – un effort tel que les Pakistanais croyaient alors que, combiné à l'activation de la doctrine *Cold Start* et l'accroissement spectaculaire des quantités de matières fissiles en possession de l'Inde dont ils avaient connaissance, il était de nature à permettre à l'Inde d'avoir la supériorité sur le Pakistan dans quasi toute les configurations imaginables de confrontation militaire entre les deux pays¹⁶⁵. Dans cette logique, toute attaque d'ampleur menée par des combattants islamistes contre les intérêts indiens se solderait par une réaction conventionnelle rapide et puissante des forces armées indiennes qui, couplée à la force nucléaire de dissuasion du pays, neutraliserait alors la propre force nucléaire de dissuasion du Pakistan.

Une prolifération continue : développement des capacités et des arsenaux

À partir de 2006, concomitamment au lancement par l'Inde du programme de modernisation de ses forces armées conventionnelles, on a assisté à une croissance spectaculaire de l'arsenal nucléaire pakistanais. Depuis, les capacités de l'arsenal nucléaire constituées par le Pakistan ont été toujours plus orientées vers une logique de « survie existentielle assurée » et d'usage précis, à courte-portée, dans un scénario de combats sur le champ de bataille. À compter de cette année-là, des rapports indépendants ont pointé le fait que le Pakistan commençait à activement chercher à se procurer des composants d'armes nucléaires avancés¹⁶⁶.

¹⁶³ Voir Mansoor Ahmed, “[Why Pakistan needs tactical nuclear weapons](#)”, *The Weekly Pulse*, May 6, 2011. Aussi, Directorate for Inter Services Public Relations, [Press Release on the Test of the Nasr \(Hatf-IX\) short range ballistic missile: No PR94/2011-ISPR](#), April 19, 2011

¹⁶⁴ Ainsi, en 2006, le directeur de la SPD, le Lieutenant-général retraité Khalid Kidwai, rapportait que ces efforts avaient conduit à l'élaboration d'un corpus global de règles de sûreté et de protection des stocks d'armes nucléaires pakistanais, en ce compris l'institution d'une « règle de deux hommes » et l'établissement de limitations mécaniques pour prévenir tout usage accidentel ou non-autorisé (*Permissive Action Links*). Ces règles nouvelles, a-t-il alors déclaré, ont fourni une sécurité additionnelle à des armes nucléaires qui étaient déjà pensées être entreposées démontées et séparées de leurs vecteurs dans des lieux distincts. Voir : Robert S. Norris and Hans Kristensen, “Global Nuclear Weapons Inventories, 1945-2011”, *Bulletin of the Atomic Scientists* 66, No. 4, 2011

¹⁶⁵ Feroz Hassan Khan, “Minimum Deterrence: Pakistan's Dilemma”, *RUSI Journal* 156, no. 5, p. 48

¹⁶⁶ Parmi les plus notables : www.iiss.org/publications/strategic-dossiers/nbm/nuclear-black-market-dossier-a-net-assesment/pakistans-nuclear-program-and-imports-

En 2008, une décennie après les tests qui avaient consacré le statut nucléaire du pays, les observateurs experts du programme nucléaire pakistanais estimaient que le pays possédait entre 60 et 85 armes nucléaires¹⁶⁷, soit un nombre à peu près équivalent aux 60 à 80 armes nucléaires opérationnelles dont on estimait alors être composé l'arsenal nucléaire indien à l'époque¹⁶⁸. Ces nombres découlaient de calculs selon lesquels le Pakistan aurait alors disposé d'environ 2000 kg d'uranium hautement enrichi (HEU) et d'environ 90 kg supplémentaires de plutonium de qualité militaire, soit suffisamment pour produire 80 à 130 ogives nucléaires, mais sans toutefois disposer de vecteurs suffisants pour arriver à la conclusion que toute la matière fissile détenue par le pays à l'époque ait réellement été tournée en armes¹⁶⁹. À partir de 1999, le Pakistan a en effet toujours maintenu devant la communauté internationale que l'objectif de son programme nucléaire est d'atteindre un « niveau de dissuasion minimale crédible », et que ce niveau était appelé à être déterminé indépendamment de ce que l'Inde choisit de développer pour ses propres forces¹⁷⁰.

Début 2009, l'étendue des efforts du Pakistan pour accroître et renforcer la capacité de ses forces nucléaires était devenue claire aux yeux de l'Inde et du monde. Alors que le programme pakistanais de production d'armes nucléaires – contrairement à celui de l'Inde, essentiellement basé sur la production de plutonium de qualité militaire depuis l'origine – avait été entièrement basé sur la génération HEU jusqu'en 1999, quand le premier réacteur plutonigène pakistanais était devenu opérationnel sur le site de Khushab, le pays entraînait alors dans une phase d'efforts plus ciblés sur le développement des capacités nécessaires à la conception et à la production de têtes nucléaires à base de plutonium¹⁷¹. Aussi, la décision fut alors prise d'accélérer significativement l'expansion de la capacité du pays à produire du plutonium de qualité militaire sur de nouveaux sites¹⁷². Disposer d'ogives plus légères au plutonium autoriserait en effet les forces pakistanaises à frapper avec davantage de précision à plus longue portée. De manière plus importante encore, disposer d'ogives plus petites au plutonium leur conférerait une capacité tactique capitale sur le champ de bataille en les vectorisant sur des obus d'artillerie, des missiles sol-sol à courte portée et des missiles de croisière¹⁷³.

Considérant les travaux entrepris à compter de 2006, avec assistance chinoise, pour la construction de réacteurs additionnels à eau lourde sur le site du complexe nucléaire de Khushab (réacteur No 3, alors en construction, et No 4, dont la construction devait suivre à partir de 2011), les experts en armes nucléaires de la Fédération des scientifiques américains (*Federation of American Scientists*) estimaient alors que ces réacteurs, une fois pleinement opérationnels – ils le fu-

¹⁶⁷ Chiffres tirés de Robert S. Norris et Hans Kristensen, "[Nuclear Notebook: Pakistan's Nuclear Force 2007](#)", *Bulletin of the Atomic Scientists*, May/June 2007; Hans M. Kristensen and Robert S. Norris, "[Pakistan's Nuclear Forces 2011](#)", *Bulletin of the Atomic Scientists* 67, no. 4 (July 2011), pp. 91-92

¹⁶⁸ Norris and Kristensen, "Global Nuclear Weapons Inventories, 1945-2011", p. 83

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 82

¹⁷⁰ Pour une analyse détaillée récente de ce construit de "minimum deterrence" et ses limitations, voir: Khan, "Minimum Deterrence", p. 46

¹⁷¹ Pour une analyse détaillée de ce effort pakistanais croissant de production de plus petites têtes nucléaires à base d'uranium hautement enrichi (*highly enriched uranium* – HEU) et celles à base de plutonium de qualité militaire, voir Tom Hundley, "[Pakistan's terrible, horrible, no-good, very bad idea to develop battlefield nukes](#)", *Foreign Policy*, September 5, 2012

¹⁷² Les capacités croissantes du Pakistan à produire du plutonium de qualité militaire dans ces années 2009-2011 a bien été documentée, notamment dans : Stockholm International Peace Research Institute, *SIRPI Yearbook 2011: Armaments, Disarmament and International Security* (Oxford: Oxford University Press, 2011), pp.11-12; International Panel on Fissile Materials (PSP), *Global Fissile Material Report 2011* (Princeton, NJ: PSP, 2011), pp. 10-11. Voir aussi David Albright and Paul Brannan, "[Pakistan doubling rate of making nuclear weapons: time for Pakistan to reverse race](#)", Institute for Science and International Security (ISIS), May 16, 2011

¹⁷³ Ces conclusions reflètent celles trouvées dans David O. Smith, [The US Experience with Nuclear Weapons: Lessons for South Asia](#) (Washington, DC: The Stimson Center, March 2013), pp. 2-3

rent en 2013 et 2015 respectivement¹⁷⁴ –, permettraient au Pakistan de tripler sa capacité annuelle de production de plutonium de qualité militaire à l'horizon 2016. Nous y sommes aujourd'hui, mais dans des proportions toutefois plus faibles qu'estimées à l'époque. Les quatre réacteurs actuellement en usage sur le site de Khushab (un 5e est pensé être actuellement en construction) ont des capacités estimées selon les sources être comprises entre 40 et 50 MW th, mais parfois aussi hautes que 70 MW th. Au total, il est estimé que les 4 réacteurs opérationnels à Khushab (non soumis au régime d'inspections de l'AIEA) sont aujourd'hui capables de produire entre 35 et 45 kg de plutonium de qualité militaire sur base annuelle¹⁷⁵. Plus ou moins à la même époque, il était établi que la construction de nouvelles installations de retraitement de matières nucléaires avait commencé sur le site du *Pakistan Institute of Nuclear Science and Technology* situé près de Rawalpindi. Et que le Pakistan avait également commencé à développer et à agrandir des installations de ce type sur le site en expansion de Khushab et deux autres sites : *New Labs* (Laboratoire PINSTECH dans la banlieue d'Islamabad) et à Chashma¹⁷⁶. Fin 2016, les efforts entrepris par le Pakistan au cours de la décennie écoulée étaient réputés avoir permis au pays d'augmenter son stock de plutonium de qualité militaire à environ 150 à 170 kg (contre environ 600 kg pour l'Inde), en hausse depuis 90 kg en 2008¹⁷⁷, soit de quoi produire jusqu'à 20 bombes par an¹⁷⁸.

À eux seuls, ces développements impressionnants des capacités endogènes de production de matières fissiles à usage militaire, concomitants côté pakistanais et indien, ont justifié des craintes légitimes quant au risque bien réel d'une course à la production de matières fissiles sur le sous-continent. Combinée aux développements parallèles réalisés par le Pakistan en matière de capacités vectorielles à courte portée, la production de matières fissiles n'a fait qu'accroître des inquiétudes déjà très fortes quant à la stabilité de la crise indo-pakistanaise.

Entre 2006 et 2009/10, le Pakistan a développé et testé avec succès une nouvelle génération de missiles terrestres doté d'une capacité d'emport nucléaire à moyenne et courte portée venant compléter le *Ghuari* (2003, MRBM 1200+ km), le *Shaheen-1* (2003, SRBM 450+ km) et le *Ghaznavi* (2004, SRBM 400 km), comme le *Shaheen-2* (2011, MRBM 2000+ km) et l'*Abdali* (2012, SRBM 180 km). Parallèlement, les scientifiques militaires pakistanais ont commencé à travailler sur le développement de missiles balistiques à courte portée améliorés (courte-portée véritable) et de missiles de croisière capables de porter des têtes nucléaires. En 2009/10, le missile de croisière à lanceur terrestre (GLCM) *Babur* (Hatf-7), d'une portée de 600 km, et le missile de croisière aéroporté (ALCM) *Ra'ad* (Hatf-8), d'une portée de 350+ km, constituaient le cœur du programme de développement des systèmes de vectorisation nucléaire pakistanais. Une phase de mise en test accélérée de ces missiles de croisières pris place de la mi-2009 à la mi-2012. Et leur pleine capacité opérationnelle fut confirmée à l'issue d'une phase finale de test, fin 2012. Aussi, les activités R&D autour de la conception d'un missile à lanceur terrestre doté d'une capacité d'emport nucléaire à courte portée véritable (60 km), baptisé le *Nasr* (Hatf-9), ont aussi connu une accélération majeure sur cette période, avec pour résultat deux tests largement concluants de ce missile sol-sol tactique conclus entre le printemps 2011 et le printemps 2012¹⁷⁹.

¹⁷⁴ Le processus de production de plutonium au réacteur No 2 de Khushab commença début 2010, et le réacteur est reporté avoir produit ses premiers grammes de plutonium courant 2011 ; le réacteur No 3 courant 2013 et le No 4, dont la construction avait commencé au début 2011, commença à produire du plutonium de qualité militaire fin 2015. Voir David Albright and Serena Kelleher-Vergantini, "[Pakistan's Fourth Reactor at Khushab Now Appears Operational](#)", *Institute for Science and International Security Report*, January 16, 2015

¹⁷⁵ *Ibid.*

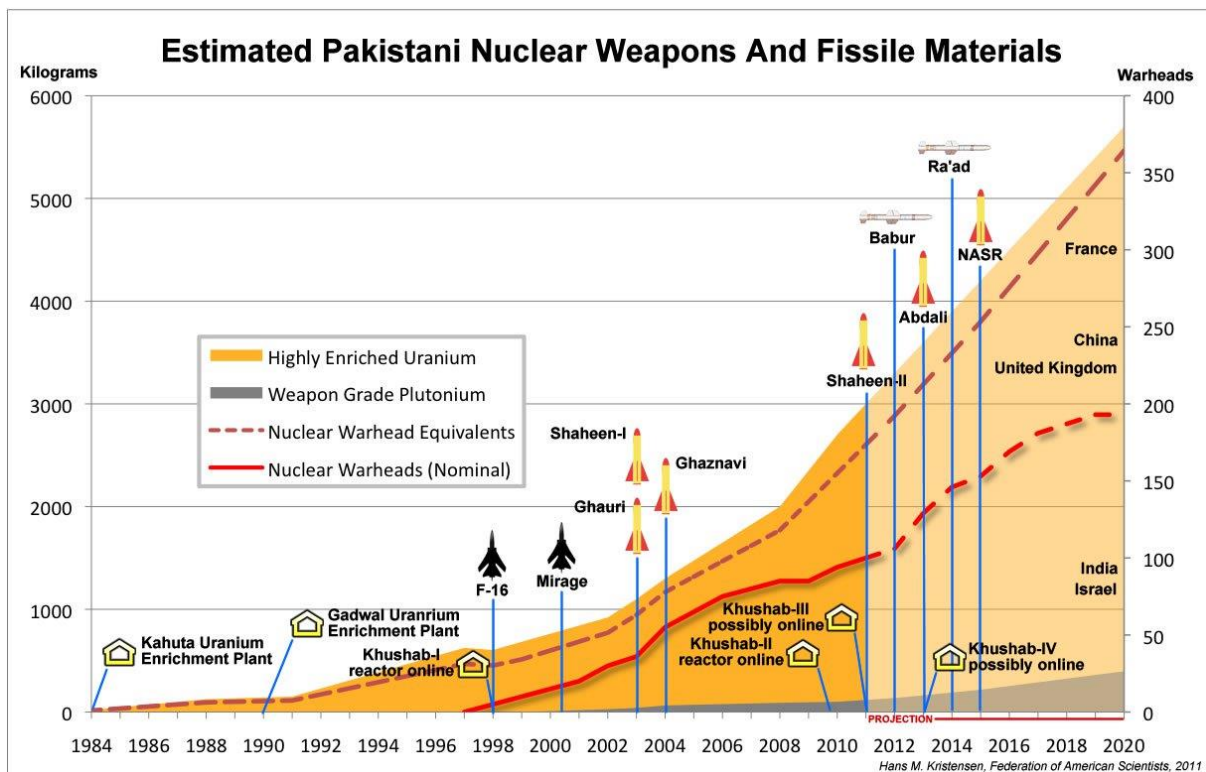
¹⁷⁶ [Global Fissile Material Report 2016](#), International Panel on Fissile Materials, p. 131

¹⁷⁷ Albright and Kelleher-Vergantini, *Institute for Science and International Security Report* (January 16, 2015)

¹⁷⁸ *Ibid.*

¹⁷⁹ Un bon aperçu du développement des programmes de missiles balistiques et de croisière pakistanais depuis 2009 peut être trouvé dans : Norris and Kristensen (July/August 2015); Bruno Tertrais, "Pakistan's Nuclear and WMD programs: Status, Evolution and Risks", *EU Non-Proliferation Consortium Non-Proliferation Papers*,

Ainsi désormais équipée de systèmes performants d'emport de charges nucléaires capables d'attaquer des cibles sur le champ de bataille, le directeur de la Direction de la planification stratégique (SPD) du Pakistan déclarait en mai 2012 que la force nucléaire du pays avait « consolidé sa capacité de dissuasion à tous les niveaux du spectre de la menace [indienne, ndlr] », « assurant [ainsi] la paix dans la région »¹⁸⁰. Même si les problèmes techniques apparus ensuite sur le missile *Nasr* ont rendues prématurée d'au moins un an ces déclarations sur la pleine opérationnalité de cette technologie de frappe tactique, la teneur générale de son propos quant au renforcement notable des options d'usage à courte portée de l'arme nucléaire par les forces armées pakistanaises était bel et bien fondée. À la mi-2012, la demi-décade de priorité accordée par l'établissement militaire pakistanais au développement de missiles à courte portée et de croisière dotés d'une capacité de charge nucléaire avait permis de doubler le nombre des systèmes de missiles pakistanais pouvant servir de vecteurs à des armes nucléaires de 4 à 8, avec 3 des 4 systèmes les plus récents capables d'opérer avec des portées courtes nécessaires pour des attaques tactiques sur le champ de bataille¹⁸¹.



Source : Hans Kristensen, “Nuclear Weapons, Pakistan”, *Federation of Atomic Scientists Strategic Security Blog*, July 17, 2012, <https://fas.org/programs/ssp/nukes/images/PakistanChart2011.jpg>

Les experts du SIPRI avaient estimé, début 2011, la taille de l'arsenal nucléaire du Pakistan à quelques 100 têtes nucléaires opérationnelles et 30 de plus pouvant potentiellement le devenir en raison des quantités de matériels nucléaires de qualité militaire alors disponibles dans le pays¹⁸². Cela faisait de l'arsenal nucléaire déployé du Pakistan le 6e plus grand au monde, et même le 5e en termes de potentiel de déploiement opérationnel, derrière celui des États-Unis, de la

number 19, July 2014, pp. 4, 6-8; Paul K. Kerr and Mary Beth Nikitin, *Pakistan's Nuclear Weapons: Proliferation and Security Issues*, RL 34248 (Washington, DC: Congressional Research Service, June 26, 2012)

¹⁸⁰ Cité dans “Pakistan Successfully Test Fires Hatf-9 missile Nasr”, *The Nation* (Islamabad), May 29, 2012

¹⁸¹ Kristensen and Norris, “Pakistan's Nuclear Forces 2011”, p. 93

¹⁸² *Ibid.*

Russie, de la Chine et du Royaume-Uni. De manière plus importante encore, l'arsenal pakistanais se trouvait désormais quantitativement dimensionné au-delà de la parité nucléaire avec l'Inde qui avait prévalu pendant plus d'une décennie. Cette situation d'asymétrie relative prévaut toujours aujourd'hui. Eu égard au fait que le Pakistan a aujourd'hui acquis l'ensemble du savoir-faire technologique requis pour produire des charges nucléaires plus petites et plus légères (miniaturisation), et que ses ingénieurs sont parvenus avec succès à les vectoriser sur des systèmes d'emport de charge mobilisables sur le champ de bataille, le complexe militaro-industriel pakistanais pourrait désormais être en mesure de produire plus de 15 unités nucléaires tactiques (type *Babur*, *Ra'ad*, ou *Abdali*) chaque année, et peut-être jusqu'à 30-35 par an à l'horizon 2020/25¹⁸³.

La question de l'objectif de cet accent mis par le Pakistan sur la production de têtes nucléaires plus petites, plus précises, et avec des portées de tir plus courtes, ne fait pas consensus parmi les analystes de défense occidentaux. Un courant de pensée soutient que ces développements nucléaires sont part intégrante d'un signal d'ensemble envoyé par l'établissement militaire pakistanais dans le but de dissuader son homologue indien de tout plan d'invasion conventionnelle et de braquer les projecteurs de l'attention U.S et occidentale sur les points de vulnérabilité du pays qu'il perçoit, mais qu'ils ne viseraient pas en fait, au final, à initier une guerre nucléaire limitée¹⁸⁴. D'autres experts, au contraire, en viennent à la conclusion opposée. Référant à la nécessité exigée pour une menace crédible d'une doctrine mûrement réfléchie sur l'usage des armes nucléaires tactiques et d'exercices, ces analystes alertent sur le fait que l'établissement militaire pakistanais cherche en réalité à acquérir une capacité d'usage tactique afin de lancer des armes nucléaires petites et précises¹⁸⁵ contre des forces conventionnelles massées par l'Inde soit pour envahir le Pakistan ou du moins prête à l'attaque¹⁸⁶.

S'il est difficile de dissocier une capacité nucléaire tactique pakistanaise suffisamment robuste pour signaler à l'Inde la détermination du Pakistan à mener une guerre nucléaire limitée en réponse à une attaque conventionnelle de sa part d'une capacité que l'armée pakistanaise peut effectivement réellement utiliser de cette manière, tout porte à croire qu'Islamabad a décidé d'acquérir les capacités et de se doter d'une posture crédible pour pouvoir opérer une frappe nucléaire tactique de ce type¹⁸⁷. Tout d'abord, des responsables de la SPD ont déclaré à plusieurs reprises (cf. *supra*) que les objectifs du programme nucléaire militaire pakistanais ne sont pas dépendants du développement nucléaire ou conventionnel de l'Inde, mais qu'il a des objectifs ultimes spéci-

¹⁸³ Bruno Tertrais, "Pakistan's Nuclear and WMD programs: Status, Evolution and Risks" (July 2014) p. 8

¹⁸⁴ Voir Michael Krepon, "[Tactical Nukes in South Asia](#)", *Arms Control Wonk-23 Comments*, April 18, 2013

¹⁸⁵ Les avancées faites par le Pakistan dans la production d'ogives de petite taille (4-6 kg) au plutonium fait que ses forces armées sont aujourd'hui équipées avec des armes nucléaires capables de libérer une charge de 3-5 kilotonnes (KT) à l'explosion. Ceci représente une réduction majeure dans la puissance explosive par rapport à la toute grande majorité des armes nucléaires à base d'uranium (HEU) qui constituaient jusqu'à la plus grande partie de l'arsenal nucléaire pakistanais, et donc le rendement de 20-40 KT à l'explosion en faisait des armes plus puissantes, mais aussi moins précises. Pour en savoir plus sur la physique du rendement énergétique des armes nucléaires en général et sur la comparaison entre armes à base d'uranium et armes à base de plutonium, voir "[Nuclear Weapons Design: Special Weapons Primer](#)", Federation of American Scientists Web site.

¹⁸⁶ Sur la dynamique « signaux d'alerte *versus* crédibilité de ceux-ci », considérée en relation à l'expérience militaire des États-Unis avec l'armement nucléaire tactique « de théâtre » et son applicabilité au Pakistan, en ce compris sa conclusion selon laquelle "[R]ather than Improving Pakistan's deterrence of India, these weapons hold only the promise of lowering the nuclear threshold and guaranteeing a larger nuclear exchange by both sides once they are used", voir Smith, *The U.S Experience with Nuclear Weapons*, pp. 31-41. Sur la manière dont la relation ambiguë et incertaine de l'État pakistanais avec différentes organisations islamistes radicales et groupes terroristes notamment actifs au Jammu-et-Cachemire et en Inde en fait un « acteur unitaire » douteux dans le construit conceptuel de la théorie classique de la dissuasion nucléaire, voir Perkovich, "The Non-Unitary Model", op. cit. pp. 8-16

¹⁸⁷ Bruno Tertrais (July 2014) p. 17

fiques visant à une capacité définie ne pouvant être divulguée¹⁸⁸. Même si c'est loin d'être un fait certain, il apparaît probable que les plus hauts responsables de l'armée pakistanaise ont acquis la conviction que seul un arsenal tactique, dispersé en de nombreux lieux pour accroître sa capacité de survie face à la préemption indienne et capable de mener une frappe nucléaire tactique contre n'importe quels des *battle groups* intégrés (de la taille de 9 divisions indiennes) blindés-aviation-artillerie mis en exergue dans la doctrine évolutive *Cold Start*, puisse être à même – et ce, indépendamment des développements du nucléaire militaire indien – de dissuader de manière crédible ou de punir une attaque conventionnelle des forces indiennes¹⁸⁹. Ensuite, le développement post-2009 des capacités vectorielles du Pakistan (*Babur, Ra'ad, Abdali* et *Nasr*) et les activités de test liées ont été largement centrés sur le degré de précision et la « survivabilité » de petites charges nucléaires à base de plutonium¹⁹⁰. Dans cette escalade technologique et tactique de sa posture nucléaire, le Pakistan cherche à incarner une menace d'usage de l'arme nucléaire en premier contre les forces terrestres indiennes – en ce compris sur le sol pakistanais (comprenez aussi en Jammu-et-Cachemire) – afin de dissuader l'Inde de toute action conventionnelle d'ampleur¹⁹¹. Des observateurs avertis du programme nucléaire militaire pakistanais ont à ce titre fait remarquer que la conception, le développement et le test par le Pakistan de petites charges nucléaires comme armes tactiques de combat sont allés bien avant toute réflexion approfondie quant aux risques majeurs que comporte leur usage sur le champ de bataille, accroissant considérablement le danger d'un usage inconsidéré et mal-calculé¹⁹².

De l'autre côté du dilemme de sécurité sud-asiatique, la poursuite par l'Inde de la modernisation de ses forces armées et du développement de ses capacités depuis 2006 est resté principalement centré, non pas sur les armements nucléaires, mais sur les forces conventionnelles. Toutefois, même s'ils furent largement éclipsés par l'ampleur des efforts de modernisation conventionnelle, l'Inde n'en a toutefois pas moins poursuivi ses efforts d'amélioration de ses capacités de projection nucléaire. Essentiellement, l'État-major des Armées a concentré ses efforts sur le développement d'une « triade¹⁹³ » de vectorisation des armes nucléaires, l'amélioration de la variété et de la survivabilité de ses systèmes de missiles à têtes nucléaires sur lanceurs terrestres ou embarqués sur des bombardiers ou des sous-marins, ajoutant des capacités de projection navales et sous-marines indigènes à ses systèmes aéroportés bien rodés.

Pendant près de deux décennies, l'Inde n'avait déployé qu'un nombre limité de missiles de croisière dotés de charges nucléaires mer-sol (aéronaval et sous-marin) de fabrication russe. Les variantes installées sur des navires l'étaient sur des frégates et à bord de six sous-marins nucléaires *Kilo*-class de fabrication russe (relabélisés *Sindhughosh*-class par l'Indian Navy). Le temps et l'expérience faisant, ceux-ci en étaient venus à être jugés limités dans leurs possibilités opérationnelles et leur précision. Et au final, ils n'étaient plus considérés par l'Armée indienne

¹⁸⁸ D'où la quasi impossibilité de quantifier avec exactitude l'arsenal nucléaire du Pakistan. Voir Naeem Selik, « [Pakistan's nuclear force structure in 2025](#) », *Carnegie report*, June 30, 2016

¹⁸⁹ Sur cet usage prospectif, voir : Maria Sultan, « [Cold Start Doctrine and Pakistan's Counter-measures: Theory of Strategic Equivalence-III](#) », *The News*, September 30, 2011

¹⁹⁰ Albright and Kelleher-Vergantini, *Institute for Science and International Security Report* (January 16, 2015)

¹⁹¹ Voir Vipin Naran, « [Pakistan's Nuclear Posture: Implications for South Asian stability](#) », policy brief, Harvard Kennedy Center, Belfer Center for Science and International Affairs, January 2010. Aussi, Feroz Hassan Khan, « [Going Tactical: Pakistan's Nuclear Posture and Implications for Stability](#) », *Proliferation Papers* 53, IFRI Security Studies Center, September 2015

¹⁹² *Ibid.* (Hassan Khan, 2015), p. 17

¹⁹³ Sur les développements de la triade nucléaire indienne, voir Général (2S) Alain Lamballe, « La prolifération nucléaire en Asie du Sud », in Pierre Pascallon (dir.), *La défense antimissiles en débat(s)*, L'Harmattan, Collection « Défense », Paris, 2008, en particulier pp. 56-59

comme une composante navale acceptable de son arsenal nucléaire¹⁹⁴. Au début des années 2000, un missile mer-sol de conception indienne, le *Prithvi III* (SS-250), est venu s'ajouter à l'inventaire, mais les contraintes de son système de propulsion au propergol liquide ont longtemps limité sa déployabilité. Aussi, les programmes indiens de développement « indigène » des capacités navales ont par conséquent été centrés sur le déploiement futur de navires et de sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire disposant des caractéristiques requises pour vectoriser des ogives avancées. Le sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE, aussi connu comme SSBN 'Sub-Surface Ballistic Nuclear' selon le code OTAN) *Arihant*-class, un sous-marin à propulsion nucléaire de fabrication indienne, équipé de missiles balistiques stratégiques à charge nucléaire en silos verticaux, a commencé sa phase de test en mer en 2009. Censé initialement être réceptionné par l'Indian Navy pour pleine mise en service opérationnelle en 2013, le premier bâtiment de la classe – INS *Arihant* – le fut finalement le 10 août 2016, faisant de ce SSBN indien le premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins de ce type construit par un pays autre que l'un des 5 membres permanents du Conseil de sécurité. Si le nombre total planifié de ces sous-marins reste peu clair – entre 4 et 8 *Arihant*-class sont rapportés être attendus par l'Indian Navy selon les sources¹⁹⁵ –, 2 bâtiments supplémentaires sont actuellement en construction dans les docks du port de Visakhapatnam (Bombay)¹⁹⁶, en plus du INS *Arihant*, déjà en service donc, et du INS *Aridhaman*, rapporté être actuellement en préparation d'armement pour sa phase de test en mer espérée commencer début 2018¹⁹⁷. Ces SSBN indiens, similaires aux *Akula*-class russes, sont équipés pour pouvoir lancer des missiles balistiques à charge nucléaire K-15 Sagarika (jusqu'à 12), d'une portée maximale de 700 km et une charge de 1000 kg, ou 4 missiles K-4 (d'une portée maximale de 3500 km)¹⁹⁸. Si ses capacités sous-marines garantissent à l'Inde une très nette supériorité de sa dissuasion stratégique face au Pakistan. La problématique est très différente face à la Chine qui conserve une (très) large supériorité en matière de capacités stratégiques sous-marines. Cette asymétrie renforce potentiellement les capacités d'action de la RPC et pèse sur la marge de manœuvre de New Delhi¹⁹⁹. Dans ce contexte, les développements des programmes en cours pour la production de frégates, de destroyers et de porte-avions pour l'Indian Navy sont de nature à armer ces

¹⁹⁴ Vidya Sagar Reddy and Rajeswari Pillai Rajagopalan, "[India's Submarine Situation: Evolving Capabilities and Opportunities](#)", *Center for International Maritime Security*, May 31, 2016

¹⁹⁵ "[Sea trials of Indian Navy's deadliest sub going 'Very Well'](#)", *The Diplomat*, 31 May 2015; Brewster, David, "[Asia's coming nuclear nightmare](#)", CFTNI, February 5, 2016; "[Was 2015 a good year for India's defence sector?](#)", *The Business Standard* (New Delhi), December 31, 2015; "[After Arihant, Indian Navy considering n-propulsion for Aircraft Carriers](#)", *India-strategic.in*, December 31, 2015; "[SSBN Arihant Class Submarine](#)", *naval-technology.com*, August 27, 2017; Kyle Mizokami, "[Why China and Pakistan Should Fear India's Arihant-Class Submarine](#)", *The National Interest*, January 22, 2017

¹⁹⁶ "[Maiden Test of Undersea K-4 Missile From Arihant Submarine](#)", *The New Indian Express* (New Delhi), April 9, 2016.

¹⁹⁷ "[Work on second nuclear sub reactor begins](#)", *The Hindu* (New Delhi), December 2, 2014; "[EXPRESS EXCLUSIVE: Maiden Test of Undersea K-4 Missile From Arihant Submarine](#)", *The New Indian Express* (New Delhi), April 8, 2016, "[Exclusive: 'Aridaman', India's second nuclear-armed submarine, is ready for launch](#)", *The Times of India* (New Delhi), August 25, 2017

¹⁹⁸ Le projet de coupler le missile balistique nucléarisable de conception nationale *Sagarika* (K-15) aux sous-marins classe *Arihant* a été annoncé par la DRDO dans une série de communiqués produits à l'occasion des tests du missile en question. Ainsi : "[K-15 Sagarika missile successfully tested and set to join INS Arihant](#)", *Defence ForumIndia.com*, December 28, 2012; K.R. Bolton, "[INS Arihant and India's Geopolitical Role](#)", in *Foreign Policy Journal* (India), August 15, 2012. Il nous semble toutefois important de rappeler ici que les annonces de la DRDO quant à l'opérationnalisation de ses systèmes d'armes sont notoirement peu fiables et pèchent chroniquement par excès d'optimisme. Les délais induits par l'inertie politique et bureaucratique, la corruption et une certaine léthargie systémique caractéristique des manières de faire « à l'indienne » sont davantage de l'ordre de la règle que de l'exception. Nous renvoyons le lecteur à la partie (1), points (b) et (c) du présent chapitre.

¹⁹⁹ Pour une bonne articulation de cette problématique, voir Smriti Jain, "[Countering China: Even with India-made nuclear-powered INS Arihant, Indian Navy has a big submarine crisis](#)", *The Hindu*, October 18, 2016

nombreux bâtiments avec des missiles de croisière à capacité nucléaire de type *Bramhos* (portée de 300+ km) et de type *Nirbhay* (1000 km)²⁰⁰.

En parallèle à ces développements navals, les efforts indiens de vectorisation terrestre ont mis l'accent sur le développement de technologies de projection « indigènes » permettant des portées plus longues et une plus grande précision de ciblage des ogives nucléaires. Le missile balistique à lanceur terrestre (sol-sol) *Prithvi-I* (SS-150) a été en service dans l'Armée de terre indienne depuis 1994, avec un rayon d'action de 150 km et une charge utile de 1000 kg, mais d'une précision limitée. À partir de 2010, le *Strategic Force Command* (commandement de la force nucléaire), en collaboration avec l'Indian Air Force et l'Armée de terre, a mis en test le *Prithvi-II* (SS-250), un missile balistique à capacité nucléaire de portée intermédiaire, mobile sur route, qui utilise et améliore la technologie de propulsion au propergol liquide du missile sol-air soviétique SA-2. Capable d'emporter dans sa version améliorée une charge utile de 1000 kg sur un rayon d'action de 350 km, le *Prithvi-II* (version améliorée, double moteur) a été tiré pour la première fois en mode salve le 21 novembre 2016 et a été déclaré en pleine capacité opérationnelle après le test du 2 juin 2017²⁰¹. Grâce à diverses versions, les missiles balistiques nucléarisables classe *Prithvi*, comme ceux de la famille *Brahmos*, développés en collaboration avec la Russie, peuvent aujourd'hui être tirés, y compris avec une plus longue portée, à partir de navires, de véhicules terrestres et d'avions. Une version antibalistique (*Prithvi Air Defence* ou PAD) pour les interceptions à haute altitude a également été développée dans le cadre du programme de défense antimissile balistique indien (cf. *infra*). Résultat cumulatif des développements capacitaires de ces dix dernières années, la mise en œuvre des armements stratégiques de l'Inde peut désormais se faire selon une triade de moyens, terrestres (missiles), aériens (bombardiers) et maritimes (sous-marins nucléaires lanceurs d'engins), c'est-à-dire comme les plus grandes puissances nucléaires mondiales, mais surtout, de manière à permettre, à terme, à New Delhi de faire jeu égal avec la Chine – du moins est-ce l'objectif (peu réaliste ?) visé²⁰².

On le voit, les craintes suscitées dans le chef de la partie pakistanaise quant au potentiel de développement massif des forces nucléaires indiennes sont peut-être exagérées, mais certainement pas complètement déraisonnables. En février 2011, la Fédération des scientifiques américains (*Federation of American Scientists* – FAS) estimaient le stock d'armes nucléaires produites à ce jour par l'Inde à 80-100 unités (contre 90 à plus de 110 pour le Pakistan²⁰³ à la même époque selon les estimations alors en vigueur). La même année, un rapport de l'*Institute for Science and International Security*, basé à Washington, rapportait les propos d'un ancien haut fonctionnaire des services de renseignements indiens affirmant que l'Inde était alors capable de produire 130 kg de plutonium de qualité militaire, chaque année, de l'activité de 6 réacteurs non-inclus dans les provisions de vérification de sûreté de l'accord de coopération indo-U.S sur le nucléaire civil²⁰⁴. En 2012, deux experts nucléaires de l'*International Panel on Fissile Materials* (IPFM)²⁰⁵ rapportaient que le pays disposait alors d'un stock effectif de 520 kg de plutonium de qualité militaire (contre une estimation de 110 à 130 kg pour le Pakistan cette année-là²⁰⁶), soit une quantité suffisante pour produire 100 à 130 têtes nucléaires, mais que ce stock n'était, pour l'essentiel, pas con-

²⁰⁰ Voir "[Indian Navy Indigenization Plan 2015-2013](#)", Department of Defense Production, Ministry of Defense, Government of India

²⁰¹ "[Prithvi-II missile successfully test-fired](#)", *The Hindu* (New Delhi), June 2, 2017

²⁰² Voir « [Les neuf puissances nucléaires](#) », *irenees.net*, juillet 2015

²⁰³ Elizabeth Whitfield, "[Fuzzy math on Indian nuclear weapons](#)", *Bulletin of Atomic Scientists*, April 9, 2016

²⁰⁴ Voir : International Panel on Fissile Materials, "[Fissile Materials in South Asia: The Implications of the US-India Nuclear Deal](#)", September 1, 2010

²⁰⁵ *International Panel on Fissile Materials* 2012, Cité par Anthony H. Cordesman, in "[Chinese Strategy and Military Power 2014](#)", *A Report of the CSIS Burke Chair in Strategy*, Center for Strategic and International Studies, Washington D.C., November 2014, pp. 356-357

²⁰⁶ *Ibid.*

verti en armes. Ils estimaient également que la mise en service alors estimée prochaine (mais toujours en première phase de test de criticité au moment d'écrire ces lignes²⁰⁷) d'un réacteur super-générateur de nouvelle génération (*Prototype Fast Breeder Reactor*, PFBR) en construction depuis 2002 avec assistance technique d'experts de l'Agence Atomique russe *Rosatom*, à Kalpakkam (près de Chennai), sur le site du *Indira Gandhi Centre for Atomic Research* (accueillant déjà deux réacteurs type CANDU à eau lourde pressurisée, MAPS-1 et MAPS-2, qui ont permis à l'Inde de produire du plutonium non certifié depuis 1986²⁰⁸), et la construction (alors planifiée) d'un second réacteur plutonigène à Vishakapatnam, sur le site accueillant déjà le réacteur Dhruva²⁰⁹, allaient dans les prochaines années considérablement accroître les capacités endogènes de production de plutonium de qualité militaire de l'Inde. Compte tenu de ces développements, même s'ils apparaissent somme toute plus contenus que les investissements dédiés à la modernisation des capacités conventionnelles du pays, les évolutions capacitaires et technologiques du nucléaire indien n'ont cessé d'alimenter les craintes profondes du Pakistan quant à la crédibilité de sa dissuasion et d'appuyer les raisons l'incitant à continuer de développer son propre programme d'armement nucléaire au cours de la demi-décade écoulée.

Une prolifération au service de la dissuasion ?

En l'état actuel de leurs forces nucléaires respectives, le Pakistan a conservé, et même amplifié ces dernières années, le léger avantage quantitatif acquis sur l'Inde au tournant de la décennie en cours, lorsque - entre 2009 et 2011 - l'arsenal pakistanais serait présumément passé au-delà de la parité qui avait prévalu pendant plus d'une décennie avec l'Inde en termes de nombre de têtes constituant leurs arsenaux respectifs²¹⁰. Selon les dernières données en date compilées par le *Stockholm International Peace Research Institute* (SIPRI) le Pakistan posséderait actuellement (chiffres 2016) de 110 à 130 ogives opérationnelles, quand l'Inde en détiendrait de 100 à 120²¹¹. Mais là n'est sans doute pas le fait le plus fondamental. Autrement plus déterminant pour le futur de la stabilité de la crise nucléaire sud-asiatique, en effet, est le fait que, comme l'ont conclu en août 2016 les experts internationaux réunis publiant dans le « Bulletin des scientifiques atomiques » (*Bulletin of Atomic Scientists*), le taux (ou cadence) de production de matières fissiles (et de fabrication présumée d'armes nucléaires afférentes) du complexe nucléaire pakistanais en fait le titulaire de l'arsenal nucléaire dont la croissance est aujourd'hui la plus rapide au monde²¹², et ce, alors même que le nombre total d'armes nucléaires tend à diminuer à l'échelle globale²¹³. « *Le Pakistan opère actuellement quatre réacteurs plutonigènes ; l'Inde, un* » ; réacteurs et facilités de traitement associées donnant au Pakistan « *la capacité présumée de fabriquer 20 têtes nucléaires [à base de plutonium, ndlr] chaque année* » [et les auteurs de noter que le Pakistan apparaît utiliser cette capacité à plein], [quand] « *l'Inde apparaît produire environ cinq ogives par an*²¹⁴ ». Aussi, un rapport conjoint produit en octobre 2015 par le *Carnegie Endowment* et le *Stimson Center* se basait déjà sur le constat de cette vigueur du rythme de croissance moyen du taux de production d'ogives nucléaires par le Pakistan ces dernières années pour spéculer de manière al-

²⁰⁷ Pour en savoir plus : Pallav Bagla, "[Nuclear reactor at Kalpakkam: World's envy, India's pride](#)", *The Economic Times*, July 2, 2017; "[Answer on 28.07.2016 to Rajya Sabha unstarred question No. 1184 to Government of India Department of Atomic Energy](#)", Department of Atomic Energy, Government of India

²⁰⁸ Rohit, T.K., "[Prototype Fast Breeder Reactor likely to be delayed](#)", *The Hindu* (New Delhi), July 30, 2016

²⁰⁹ *International Panel on Fissile Materials 2012*, Cité par Anthony H. Cordesman, in "[Chinese Strategy and Military Power 2014](#)", *A Report of the CSIS Burke Chair in Strategy*, Center for Strategic and International Studies, Washington D.C., November 2014, pp. 356-357

²¹⁰ Kristensen and Norris, "Pakistan's Nuclear Forces 2011", p. 95

²¹¹ [SIPRI Annual Nuclear Forces Data 2016](#)

²¹² Elizabeth Whitfield, "[Fuzzy math on Indian nuclear weapons](#)", *Bulletin of Atomic Scientists*, April 9, 2016

²¹³ [SIPRI Annual Nuclear Forces Data 2016](#)

²¹⁴ Whitfield (2016) *op. cit.*

armiste que « dans les dix prochaines années, le Pakistan pourrait parvenir à constituer un stock d'armes nucléaires qui, non seulement, serait le double de celui de l'Inde en nombre de têtes déployables, mais davantage, serait aussi plus grand que ceux du Royaume-Uni, de la Chine et de la France, en faisant dès lors le 3e plus grand au monde derrière les USA et la Russie ²¹⁵ ». Toutefois, et le point est essentiel à comprendre, la raison principale pour laquelle le Pakistan parvient aujourd'hui à surpasser d'autant, tant en cadence qu'en volume annuel, la production d'armements nucléaires de l'Inde, c'est précisément parce qu'il consacre à sa production d'armements une partie beaucoup plus importante des quantités de matières nucléaires fissiles que ses installations produisent. En outre, ces quantités de matières fissiles disponibles à la fabrication d'armements (cf. à la fois plutonium de qualité militaire et uranium hautement enrichi destiné à la production d'armes thermonucléaires), quand bien même elles résultent d'un choix volontariste d'usage maximaliste de ses capacités de production/traitement par le Pakistan, sont toujours bien inférieures à celles dont dispose l'Inde qui, contrairement à son rival, apparaît davantage tenant d'une posture volontariste de limitation de la conversion de ses stocks de matières fissiles en armes – du moins aussi loin que la pénurie d'informations disponibles en sources ouvertes permette d'en juger²¹⁶. Car en effet, si l'importance relative du stock d'uranium hautement enrichi (HEU) de l'Inde (dont le programme d'armement nucléaire fut à base de plutonium dès l'origine) par rapport à celui du Pakistan (dont le programme fut au contraire entièrement à base HEU jusqu'à ce que le premier réacteur plutonigène de Khushab ne soit opérationnel en 1999 et que s'enclenche à partir de là un glissement vers une production d'armements à base de plutonium) demeure un objet de controverses dithyrambiques entre experts qui dépasse ici le cadre de notre propos²¹⁷, le fait que l'Inde continue de posséder à ce jour un stock de plutonium de qualité militaire, sans même compter son stock de plutonium séparé de qualité réacteur²¹⁸, plus important que celui du Pakistan – et de loin (600 contre 170 kg estimés respectivement) – conserve à sa force nucléaire une avance particulièrement notable, eut égard à la réalité technologique selon laquelle : “*Plutonium is in most respects more desirable than HEU as a material for nuclear weapons, given that less of it is required for an equivalently powerful fission bomb, which makes plutonium warheads lighter and more suitable for delivery by ballistic missile.*”²¹⁹,

Aussi, quelle est l'estimation la plus plausible pouvant être faite du stock de matières fissiles dont dispose l'Inde, et du nombre d'armes nucléaires qu'il pourrait permettre de constituer ?

²¹⁵ Toby Dalton and Michael Krepon, “[A Normal Nuclear Pakistan](#)”, *Joint Report by Carnegie Endowment for International Peace and the Stimson Center*, Washington D.C., October 2015, pp. 21-22

²¹⁶ Voir à ce sujet : David Albright and Serena Kelleher-Vergantini, “[India's Stocks of civil and Military Plutonium and Highly Enriched Uranium, End 2014](#)”, rapport produit dans le cadre du projet *Plutonium and Highly Enriched Uranium 2015 Project*, Institute for Science and International Security, November 2, 2015

²¹⁷ Pour ceux désireux d'entrer dans ces considérations techniques, nous renvoyons aux travaux d'Elizabeth Whitfield : “[Fuzzy math on Indian nuclear weapons](#)”, *Bulletin of Atomic Scientists*, April 9, 2016

²¹⁸ Comme son nom l'indique, le plutonium de qualité réacteur n'est pas aussi adapté aux ogives nucléaires que le plutonium de qualité militaire. Techniquement parlant, le plutonium à finalité d'armement est irradié pendant un laps de temps plus court afin de maximiser la proportion d'isotope 239 le plus souhaitable pour la qualité de la charge explosive. En revanche, le plutonium séparé de qualité réacteur est irradié beaucoup plus longtemps afin d'accroître son potentiel de rendement énergétique et, par conséquent, contient moins d'isotope 239 et une plus forte concentration d'isotope 240. Or, les armes fabriquées à partir de matériaux contenant une plus forte concentration de cet isotope sont davantage susceptibles de produire des rendements explosifs beaucoup plus faibles qu'escomptés et requièrent dès lors une quantité plus importante de matières fissiles pour atteindre une masse critique. Ainsi, même s'il est tout à fait possible de produire des têtes nucléaires à partir de plutonium de qualité réacteur, les experts s'accordent sur le fait de tels mélanges hasardeux de plutonium de qualité isotopique inégale rendent cette technologie beaucoup plus compliquée et risquée que celle consistant à fabriquer des charges nucléaires à partir de plutonium de qualité militaire. Pour en savoir plus sur la comparaison entre armes à base de plutonium de qualité militaire et de qualité réacteur, voir “[Nuclear Weapons Design: Special Weapons Primer](#)”, Federation of American Scientists Web site.

²¹⁹ Dalton & Krepon (2015), *op. cit.* p. 23

Si l'on écarte, comme le font la toute grande majorité des analystes reconnus du domaine, l'hypothèse d'utilisation du plutonium non séparé présent dans le combustible usagé de ses réacteurs nucléaires comme source de prolifération nucléaire à moyen terme, les estimations crédibles, même les plus généreuses comme celles de Mansoor Ahmed, analyste pakistanais renommé du consortium *South Asian Voices*, équivalent à un arsenal potentiel de 844 têtes nucléaires – un nombre significatif certes, mais très loin des quelques 2000 armes souvent annoncées²²⁰. Si, d'avantage, on exclut du calcul le stock estimé de plutonium de qualité réacteur de l'Inde, l'estimation chute davantage encore pour atteindre l'horizon probable retenu par les experts du *Bulletin of the Atomic Scientists* : un arsenal de quelques 220 armes (comptabilisant à la fois celle à base de plutonium et d'HEU).²²¹ En outre, considérant probable que la plus grande partie, ou même la quasi-totalité, du stock d'uranium hautement enrichi (HEU) dont dispose l'Inde soit en réalité destiné aux réacteurs de sa flotte de sous-marins lanceurs d'engins en plein développement (considéré comme une priorité stratégique, face à la Chine), plutôt qu'à la fabrication de têtes nucléaires²²², on atteint alors une estimation de l'ordre de 100 têtes nucléaires prospectives supplémentaires selon les experts du très renommé *Institute for Science and International Security* (ISIS), dans la même fourchette que l'estimation de septembre 2016 par Hans Kristensen et Robert S. Norris, de 110 à 120 ogives nucléaires²²³.

Laissant de côté la question capacitaire, Elizabeth Whitfield explique qu'en Inde, les armes nucléaires tendent à être davantage vues comme des symboles politiques que comme un armement véritablement destiné à être utilisé. À ce titre, elles occupent une place moins importante dans la stratégie de sécurité nationale du pays que dans celle d'autres États nucléaires, et que, singulièrement, dans celle du Pakistan²²⁴. À cet égard, il semble improbable que les dirigeants civils indiens, à la différence de leurs homologues militaires pakistanais, ressentent le besoin d'utiliser du plutonium de qualité réacteur dont le secteur nucléaire du pays dispose dans ses stocks, autrement destiné à fabriquer du combustible pour réacteurs surgénérateurs rapides, afin de produire des ogives de qualité inférieure à partir de ce type de plutonium et ce, alors même que le pays dispose déjà de la capacité d'en fabriquer 100 ou plus à partir de son seul stock de plutonium de qualité militaire²²⁵. Dans le cadre de sa force de dissuasion nucléaire minimale crédible et de la politique du « non-recours en premier » qu'elle demeure (pour l'heure) attachée à maintenir, même si conditionnée par son environnement stratégique, l'Inde semble aujourd'hui toujours accorder beaucoup plus d'importance au développement d'une capacité sûre de « seconde frappe » qu'à la taille effective de son arsenal²²⁶.

La société politique indienne contemporaine, toutes tendances confondues, tout comme l'établissement militaire du pays, demeure profondément attachés à la réputation internationale de l'Inde comme puissance nucléaire responsable. Aussi, il apparaît peu vraisemblable que les dirigeants indiens prennent le risque d'abîmer cette image internationale soigneusement entretenue en engageant le pays dans un processus accéléré de production d'armes nucléaires qui ne man-

²²⁰ Cité in Whitfield (2016), *op. cit*

²²¹ Hans M. Kristensen and Robert S. Norris, "[Indian nuclear forces, 2016](#)", *Bulletin of the Atomic Scientists*, Vol. 71 Issue 5

²²² Voir à ce sujet : David Albright and Serena Kelleher-Vergantini, "[India's Stocks of civil and Military Plutonium and Highly Enriched Uranium, End 2014](#)", rapport produit dans le cadre du projet *Plutonium and Highly Enriched Uranium 2015 Project*, Institute for Science and International Security, November 2, 2015

²²³ Kristensen & Norris (2016), *op. cit*

²²⁴ Elizabeth Whitfield, *Bulletin of the Atomic Scientists*, April 9, 2016

²²⁵ Whitfield (2016) *op. cit*

²²⁶ "[The Cabinet Committee on Security Reviews operationalization of India's Nuclear Doctrine](#)", Media Center, Government of India, January 4, 2015

querait pas d'alarmer la « communauté internationale » (nb. les Cinq membres permanents)²²⁷, et ce, alors qu'*a fortiori* un nombre substantiellement augmenté de têtes nucléaires n'est pas considéré comme stratégiquement nécessaire ou même politiquement bénéfique. À la lumière de ces attitudes, on peut légitimement douter du fait que, comme pourtant parfois avancé par certains observateurs du potentiel proliférateur des arsenaux indiens et pakistanais, l'Inde se lance dans la fabrication de têtes nucléaires utilisant du plutonium séparé de qualité réacteur²²⁸.

Pour conclure, il nous faut souligner combien de tels exercices d'estimation des stocks de matières fissiles, en particulier lorsqu'ils sont basés sur des informations de sources ouvertes comme c'est ici le cas pour notre revue des arsenaux nucléaires indiens et pakistanais, sont une science inexacte. L'incertitude qui entoure ces estimations doit être adéquatement contextualisée tant la nature (quantitative et qualitative) et la composition des arsenaux nucléaires sont le résultat de décisions qui sont autant politiques que scientifiques. Par conséquent, plutôt que de se centrer sur la seule question des capacités techniques, il est essentiel de considérer le calcul stratégique qui les sous-tend. De la même manière que le fameux "*missile gap*" (prétendu retard balistique américain) a alimenté les peurs et attisé la course aux armements nucléaires entre les États-Unis et l'Union soviétique, des estimations souvent peu voire pas contextualisées du stock de matières fissiles détenu par l'Inde et le Pakistan ont largement contribué à fausser les discours publics de part et d'autre et à pousser les deux nations ennemies vers une course continuée à la prolifération.

En se dotant de l'arme nucléaire, le Pakistan visait à une certaine parité – aujourd'hui largement atteinte – avec l'Inde dans le concert des nations. Sur le plan purement militaire, il espère, avec une force de frappe crédible, dissuader l'Inde de toute attaque d'envergure. À ce titre, la doctrine affichée par le Pakistan retient la possibilité de l'emploi de l'arme nucléaire en premier contre l'Inde. Pour l'Inde, une véritable dissuasion repose donc sur la crédibilité d'une seconde frappe, possible dans la durée par une modernisation permanente prenant en compte l'amélioration de la capacité de pénétration des armes adverses. Entre l'Inde et le Pakistan (à l'inverse de la situation qui prévaut entre la Chine et l'Inde), les durées de parcours des missiles sont courtes et les réactions doivent pouvoir être immédiates²²⁹. Une seconde frappe sera facilitée par une détection instantanée, que seules peuvent fournir des couvertures radar et satellitaires efficaces. L'Inde, et dans une (bien) moindre mesure le Pakistan, s'y est activement attelée ces dernières années – avec des résultats notables à la clé. Côté pakistanais, à l'inverse, l'effort s'est – nous l'avons vu – concentré sur la mise au point de missiles courte et moyenne portée capables de délivrer des têtes nucléaires sur des objectifs tactiques. Si ceux-ci ne constituent pas des armes stratégiques, ils n'en sont pas moins profondément déstabilisateurs car ils apparaissent plus comme des armes d'emploi que comme des armes de dissuasion.

2.2 Vers un « second âge nucléaire »? Portée et limites de la dissuasion nucléaire sur le sous-continent indien

Depuis plus de trois décennies le fait nucléaire domine la réflexion stratégique en Inde comme au Pakistan. Et quand bien même certains experts estiment que la dissuasion ne joue pas entre les deux pays, puisqu'en effet, les essais de 1998 et l'opérationnalisation de la bombe pakistanaise n'ont pas empêché depuis l'irruption de conflits (conventionnels) ouverts entre les deux puissances nucléaires, d'autres répliquent que la possession d'armes nucléaires par les belligérants et la menace de l'utiliser ont limité l'ampleur de la confrontation, en évitant qu'elle porte

²²⁷ Pour un bon exemple de cette considération clé, voir : Sushant Singh, "[Nukes Are Not for War. Why India shouldn't abandon its nuclear doctrine because of Pakistan's tactical nukes](#)", *The Indian Express* (New Delhi), December 25, 2015

²²⁸ E. Whitfield (2016), *op. cit.*

²²⁹ Général (2S) Alain Lamballe, « La prolifération nucléaire en Asie du Sud », in Pierre Pascallon (dir.), *La défense antimissiles en débat(s)*, L'Harmattan, Collection « Défense », Paris, 2008, p. 54

sur les frontières internationales. La dissuasion joue donc dans la mesure où, sans empêcher les conflits, elle les limite géographiquement et en intensité de violence.

Pourtant, la balance stratégique indo-pakistanaise reste très instable. Et la prolifération nucléaire est rampante, parfois même flagrante. En essence, ces dynamiques de prolifération ne peuvent pas être déconnectées du rôle joué par la Chine dans cette partie du monde. L'équilibre de la balance stratégique en Asie du Sud ne se fait pas à deux, mais à trois, en incluant la Chine donc. Inde, Pakistan et Chine constituent un ensemble de trois puissances nucléaires contiguës. Toute initiative chinoise relative aux forces nucléaires se répercute en Inde et tout ce que fait l'Inde déclenche une réaction pakistanaise. Les États-Unis, et aussi la Russie, jouent également des rôles compensateurs, ce qui complique encore la donne stratégique.²³⁰

Le développement soutenu de l'arsenal nucléaire et spatial chinois au cours des deux décennies écoulées, ainsi que l'aide fournie au Pakistan par la Chine pour le développement de son programme balistique ont continué à alimenter la prolifération en incitant l'Inde à combler son retard pour être en mesure de contrer une éventuelle agression chinoise. Aussi, si l'Inde et le Pakistan ont chacun déclaré unilatéralement un moratoire sur les essais nucléaires, les recherches se poursuivent²³¹. La course aux armements continue sans relâche, dans tous les domaines et concerne tout particulièrement les vecteurs potentiellement à têtes nucléaires. En témoignent les nombreux lancements de missiles balistiques et de croisière par les deux pays.

C'est dans ce contexte que doit être analysé l'intérêt de l'Inde pour la mise en œuvre d'un système de défense antimissile.

L'Inde : en quête d'un « bouclier »

Alors que l'Inde s'était montrée fortement critique envers le programme de défense antimissile du territoire américain jusqu'à la fin du mandat du président Clinton en 2000, New Delhi a effectué un véritable demi-tour politique sur la question de la protection balistique dans les années qui suivirent²³². À partir du début des années 2000, l'Inde a engagé un effort technique et

²³⁰ *Ibid.*, en particulier pp. 46-47

²³¹ L'Inde et le Pakistan n'envisagent pas de signer le Traité de Non-Prolifération (TNP), ni le Traité d'Interdiction Complète des Essais (TICE), acceptés mais non ratifiés par les États-Unis et la Chine. Ils ont signé des accords pour mettre en œuvre des mesures de confiance et de sécurité, y compris dans le domaine nucléaire. L'accord de 1985 interdit les attaques d'installations nucléaires. Celui du 31 décembre 1998, ratifié le 27 janvier 1991, prévoit un échange annuel d'informations sur ces installations. Un accord pour réduire les risques d'accidents dus à des armes nucléaires a été signé le 21 février 2007. Une déclaration commune a été faite en 1992, interdisant la mise au point, la fabrication, l'acquisition et l'emploi des armes chimiques. Par ailleurs, les tirs d'essais de missiles balistiques font l'objet de notifications préalables, en vertu d'accords signés par les deux pays, mais pas les tirs de missiles de croisière.

²³² L'absence de réaction lors du retrait unilatéral de Washington du traité ABM en 2001 a constitué le jalon politique le plus marquant du changement d'attitude indien. Il s'est accompagné d'un soutien discret mais réel pour les initiatives américaines en matière de lutte contre la prolifération. Du côté des États-Unis, qui occupent un rôle clé dans le développement de la situation stratégique dans le sous-continent indien, Washington a, dès 2001, et ce malgré les sanctions décrétées par le Congrès suite aux essais nucléaires de 1998, joué la carte du rapprochement avec New Delhi, aboutissant en 2004 à la mise en place d'un partenariat dit « stratégique » entre les deux États, suivi par la signature, en juillet 2005, d'un accord bilatéral sur la coopération de sécurité et culminant, en octobre 2008, dans la ratification d'un pacte de coopération indo-U.S sur le nucléaire civil. Si, on le voit, le développement de la relation de la relation stratégique Washington-New Delhi s'est en partie structuré autour d'une amélioration de la coopération militaire et d'armement, y compris dans le domaine nucléaire, l'ampleur et la nature d'une éventuelle coopération entre les deux pays en matière de défense antimissile demeurent le sujet d'intenses spéculations. Pour en savoir plus : Ashley J. Tellis, "The Evolution of U.S-Indian Ties: Missile Defense in an emerging Strategic Relationship", *International Security*, Vol. 30, n° 4, Spring 2006; A. Vinod Kumar, "Indo-U.S Missile Defence Cooperation: Hype or Happening?", IDSA Comment, January 30, 2009; K. Alan Kronstadt, "India-U.S Relations", Congressional Research Service, January 30, 2009

opérationnel pour mettre au point une défense antimissile adaptée aux menaces pakistanaises et, de manière sans doute plus centrale encore, aux menaces chinoises. Il est de ce point de vue intéressant de noter que si l'évolution politique indienne a été d'abord engagée après l'arrivée historique au pouvoir du BJP en mars 1998 – « célébrée » par les essais nucléaires de Pokhran deux mois plus tard (mai 1998) –, elle s'est également poursuivie après le retour du parti du Congrès aux affaires suite à la défaite électorale des nationalistes hindous du BJP en mai 2004 ; preuve que ce demi-tour politique répondait à une perception consensuelle parmi les élites de l'Inde de la nécessité de se prémunir d'une menace balistique grandissante dans l'environnement du pays.

Pourtant, jusqu'à une époque récente, et alors que les forces armées indiennes sont engagées depuis plusieurs années dans un effort important de modernisation de la capacité de défense aérienne du pays (cf. *supra*), l'implication des militaires dans la mise en place d'une défense antimissile du territoire est demeurée limitée²³³. Longtemps en effet, face au Pakistan, il semble que les stratèges indiens aient privilégié une stratégie de la dissuasion jugée efficace et qui pourrait selon eux se voir remise en cause par la mise en place d'une capacité de défense antimissile²³⁴, de même la modernisation des capacités de défense aérienne du pays était (et demeure) pour les forces armées indiennes un impératif prioritaire limitatif de leurs ambitions dans le domaine antimissile²³⁵. Nonobstant, si le déploiement d'une défense antimissile se fait sur le long terme, il ne faut pas sous-estimer le fait que les priorités opérationnelles de l'Inde ont témoigné de leur capacité à évoluer au gré des événements intervenant dans une région marquée par des crises importantes et de fréquentes périodes de tensions. Or, la prégnance des risques balistiques à laquelle l'Inde est confrontée : que ce soit en termes de portée et de performance, depuis les engins tactiques pakistanais jusqu'aux missiles chinois de portée intermédiaire et longue (ICBM), ou de cibles menacées par les moyens balistiques des deux pays, s'est considérablement accrue ces dernières années. Aussi, notamment poussé par l'accroissement des capacités balistiques de théâtre de l'APL et l'évolution de la structure et des déploiements des systèmes stratégiques chinois sur fond de regain de la tension à la frontière himalayenne contestée entre les deux pays, le vent semble avoir continué de tourner ces derniers temps. Ainsi, en mai 2017, le ministère de la Défense, politiquement soucieux d'annoncer le processus graduel de mise en service opérationnelle du système de défense antimissile, et d'ainsi mettre l'Agence indienne de défense (DRDO, en charge du développement du programme ABM indien) au pied du mur, a sommé l'agence de lui soumettre urgemment une stratégie d'induction finale et un échéancier pour une introduction phasée des systèmes anti-missiles au sein des capacités stratégiques du pays²³⁶.

Si la DRDO et les opérateurs industriels nationaux du programme – notamment *Bharat Dynamics Ltd* et *Bharat Electronics Ltd* – sont parvenus à démontrer, du moins pour partie, la fiabilité technique et l'opérationnalité en test de plusieurs éléments clés du programme, en particulier l'interception endo- et exo-atmosphérique, les annonces faites en 2012, s'agissant de l'achèvement de la première phase du programme (cf. mise au point d'un intercepteur bas-endoatmosphérique), et en février de cette année, s'agissant du développement d'un intercepteur haut-endo/exo-atmosphérique, n'ont encore à ce jour débouchés sur aucun engagement précis quant à l'achèvement du programme. Et de nombreuses questions demeurent quant à l'intégration des bri-

²³³ Il est de ce point de vue intéressant de noter que si l'effort technologique de mise au point d'un système de défenses antimissiles a débuté dès la fin des années 1990, il faudra pourtant attendre 2010 pour que le développement d'une capacité antimissile indienne soit cité pour la première fois dans le plan de développement des capacités et des technologies des forces armées en tant qu'objectif interarmées. Cf. *Défense antimissile au Japon, en Corée du Sud et en Inde*, Recherches & Documents n° 01/2011, p. 49.

²³⁴ Rajesh M. Basrur, "[Missile Defense and South Asia: An Indian Perspective](#)", in Michael Krepon (ed.), *Nuclear Risk Reduction in South Asia*, Henry L. Stimson Centre, Washington D.C., 2012, pp. 185-202

²³⁵ Recherches & Documents n° 01/2011, pp. 38-39

²³⁶ V. Raghuvanshi, "[India's MoD demands early induction of ballistic missile defense system](#)", *DefenseNews*, New Delhi, May 18, 2017

ques du système au sein d'une architecture unique. C'est d'ailleurs face au retard pris dans l'opérationnalisation de son système ABM « indigène » que le Comité du Cabinet indien chargé des affaires de défense a autorisé en août 2016 l'opération d'achat auprès des Russes, pour un montant de 5 milliards USD, de systèmes mobiles de défense anti-missiles S-400, dont le contrat final d'achat restait à signer au moment d'écrire ces lignes²³⁷.

Il faut dire que les difficultés techniques liées au développement industriel d'une capacité antimissile sont loin d'être négligeables. Or, on l'a vu, l'organisation qui a émergé de la réforme de l'industrie de défense indienne est loin d'avoir permis de pleinement moderniser les capacités indiennes. Aussi, les ambitions affichées par l'agence de recherche de défense indienne (DRDO) apparemment-elles, dès le début, très importantes, tant en termes de calendrier que de performances techniques attendues²³⁸. Pour beaucoup, la crédibilité technique de la mise au point d'une capacité antimissile « native » par la DRDO apparaissait réduite au regard de la complexité du projet proposé et de ses implications technico-opérationnelles²³⁹.

Quand dans la deuxième moitié des années 1990, mais plus concrètement au début des années 2000, l'Inde s'est fixée l'objectif de concevoir, développer et produire, avec des délais extrêmement resserrés, les briques techniques d'un système de défenses antimissiles performant au regard des développements technologiques atteints à l'époque dans les théâtres représentant une menace balistique existentielle à la sécurité de l'Inde (Pakistan et Chine), les performances attendues du bouclier étaient basées sur le développement d'un intercepteur haut-endoatmosphérique, dit *Prithvi Air Defence* (PAD), dont le plafond d'interception se situerait à une altitude de 80 km et qui serait capable de défendre des zones contre des missiles allant jusqu'à 3500 km de portée, avec un taux d'interception supérieur à 90%²⁴⁰. Le système utiliserait un premier étage propulsif dérivé du missile balistique sol-sol de conception locale *Prithvi*, et un second étage à propulsion solide. La charge militaire serait pilotée par un système de génération de gaz permettant des modifications rapides de trajectoires²⁴¹. Pour fournir une défense efficace – et donc garantir le taux d'interception –, cette technologie supposait dès lors que les performances de la couche basse (dont dépend le taux d'interception), c'est-à-dire les portées des missiles assaillants que sont capables d'engager les intercepteurs de cette partie basse-endoatmosphérique du système (nommé *Advanced Air Defence* – AAD), qui seraient équipés d'un autodirecteur radar actif et d'une charge à explosif, seraient de l'ordre de 1200-1500 km, et que le plafond d'interception se situerait à 30 km d'altitude²⁴².

La seconde moitié des années 2000 fut le théâtre d'un accroissement considérable des capacités d'action balistique et antibalistique de la PRC, renforçant d'autant l'asymétrie pesant sur la marge de manœuvre de l'Inde en matière de capacité de défense antimissile. En janvier 2010, ayant déjà procédé trois ans plus tôt au tir réussi d'un missile anti-satellitaire (ASAT) conçu pour engager des cibles suborbitales²⁴³, la Chine conduisit avec succès le tir de validation d'un missile

²³⁷ Guy Anderson, "India's Defence Industry", *RUSI Defence systems*, February 2015, p. 68

²³⁸ En supposant que le feu vert ait été donné au programme en 2000, le délai alors accordé à la DRDO était de 10 ans. Initialement, il s'agissait, selon les lignes directrices de l'organisation, de disposer à l'horizon 2012 d'une architecture qui comprendrait l'arsenal requis de missiles balistiques à usage d'intercepteurs haut-endo et bas-endo pour une ou plusieurs zones données, ainsi que les lanceurs et moyens associés (radar de conduite de tir, centre de commandement...) requis pour la partie détection des tirs et trajectographie. Cf. Gruselle, « Missiles et Défense antimissiles en Inde », FRS, *op. cit.* pp. 22-23

²³⁹ Recherches & Documents n° 01/2011, p. 42

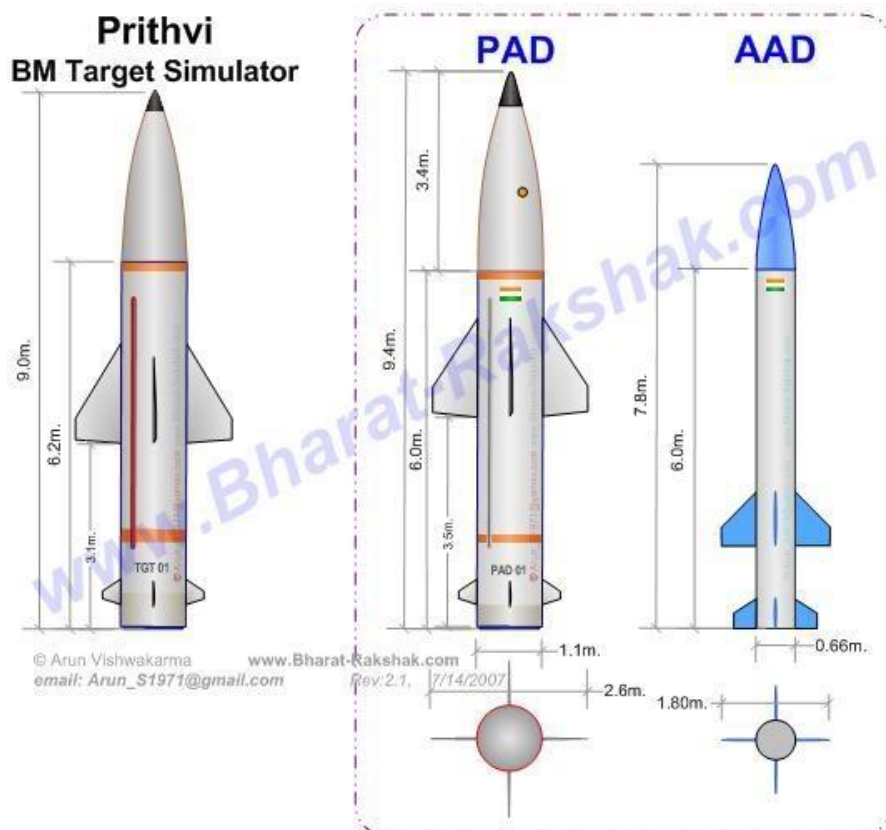
²⁴⁰ B. Gruselle, « Missiles et Défense antimissiles en Inde », FRS, *op. cit.* p. 25

²⁴¹ Un tel système équipe la plupart des intercepteurs de défense aérienne modernes SAMP/T, PAC-3 ou encore S-400 russe, ainsi que les systèmes antimissiles, cf. Recherches & Documents n° 01/2011, p. 44

²⁴² Recherches & Documents n° 01/2011, pp. 40-41

²⁴³ Ce test d'interception satellitaire réussi par les Chinois fut le premier du genre depuis 1985, lorsque les États-Unis avait conduit avec succès le test d'un missile balistique exo-atmosphérique ASM-135 ASAT pour détruire

intercepteur terrestre exo-atmosphérique (désigné DN-1, *Test of the Land-based Mid-course Phase Anti-ballistic Missile Interception Technology*)²⁴⁴, parvenu à intercepter et détruire un missile balistique en dehors de l'atmosphère terrestre. À partir de ce moment, il devenait patent que la technologie haut-endoatmosphérique PAD poursuivie depuis le début de la décennie était, avant même toute mise au point effective, déjà devenue inopérante pour engager cette nouvelle génération de missiles exo-atmosphériques chinois. Aussi, apparaissait-il que la couche basse prévue par la DRDO à l'horizon 2012 ne devrait pas être utilisable pour les engins balistiques chinois de plus longue portée, tels que les missiles de type DF-21 (MRBM, portée 1700 km) ou DF-26 (DF-21 évolué, portée augmentée à 3500+ km)²⁴⁵, et encore moins les DF-31 (ICBM) d'une portée de 8000+ km effectivement déployés par l'APL depuis 2007²⁴⁶, mais tout au plus être limitée à un système bas-endoatmosphérique capable de prendre en compte des missiles pakistanais classe *Ghauri*²⁴⁷, c'est-à-dire offrant une protection contre des menaces de portée inférieure à 1500 km et relativement rustique.



Source : <http://indiandefence.com/threads/interceptor-missile-test-on-february-10.14619/>

un satellite P78-1. Lors du test chinois, un satellite météorologique inusité FY-1C (série *Fengyun*) fut détruit à une altitude de 865 km par un missile anti-satellitaire identifié sous le nom de code SC-19 et tantôt décrit selon les sources comme une version modifiée du missile balistique (LRBM) DF-21 équipé d'un véhicule de destruction cinétique, tantôt comme une version modifiée du missile HQ-19 avec un propulseur d'appoint KT-1. Cf. "[Senator Clinton Questions Vice Admiral John M. McConnell, USN \(ret\), Director of National Intelligence and Lieutenant General Michael Maples, USA, the Director of the Defense Intelligence Agency at a Senate Armed Services Committee Hearing on Worldwide Threats](#)", U.S Senate, February 27, 2007. Pour en savoir plus sur ce tir ASAT chinois voir Brian Weeden, "[2007 Chinese Anti-Satellite Test Fact Sheet](#)", *Secure World Foundation*, November 23, 2010

²⁴⁴ "[China conducted anti-missile test, U.S asks for data](#)", BBC, January 11, 2010

²⁴⁵ Pour en savoir plus : https://fr.wikipedia.org/wiki/DF-21#DF-21_.28CSS-5_Mod-1.29

²⁴⁶ Pour en savoir plus : <https://fr.wikipedia.org/wiki/DF-31>

²⁴⁷ B. Gruselle, « Missiles et Défense antimissiles en Inde », FRS, *op. cit.* p. 25

Ainsi, dans les années 2009-2010, alors que le système *Ashwin* (probablement une version modifiée du missile sol-air de conception locale *Akash*)²⁴⁸ développé comme missile intercepteur bas-endo-atmosphérique semblait avoir subi plusieurs essais concluants en vol, sont apparus les premiers rapports qu'un nouveau missile intercepteur terrestre exo-atmosphérique, dénommé *Prithvi Defence Vehicle* (PDV), était développé par la DRDO (dans une autre version bi-étage du missile *Prithvi*) afin de remplacer (ou davantage, de compléter) le *Prithvi Air Defence* (PAD) dans la combinaison PAD/AAD par un missile de capacité augmentée, dont le plafond d'interception se situerait cette fois à une altitude de 150+ km et qui serait capable d'intercepter et de détruire hors de l'atmosphère terrestre des engins balistiques entrants de la gamme IRBM des 5000+ km de portée²⁴⁹), rendant ainsi (sur papier) le système ABM indien pertinent pour faire face aux menaces balistiques chinoises. Initialement espéré en 2010, le premier tir d'essai de ce dernier, le 7^e d'un antimissile indien, eut lieu le 27 avril 2014. Il se solda par un échec²⁵⁰. Finalement, le 11 février 2017, la DRDO annonçait avoir conduit, avec succès cette fois, une seconde phase de test du missile intercepteur exo-atmosphérique PVD²⁵¹. Quelques mois plus tôt, le 15 mai 2016, alors que les premiers blocs systèmes du PAD avaient finalement pu être rendus opérationnels fin 2015, l'agence avait annoncé la mise en tir réussie pour la première fois d'une version supersonique améliorée du missile intercepteur endo-atmosphérique *Ashwin* (AAD), parvenu à intercepter et détruire à basse altitude un missile balistique *Prithvi II* tiré depuis un vaisseau en mer²⁵². Un deuxième test concluant fut annoncé le 1^{er} mars 2017²⁵³. Les portées des missiles assaillants que ces intercepteurs bas *Ashwin*, même dans leur version améliorée, sont capables d'engager demeurent toutefois peu claires. Et il est par ailleurs vraisemblable que le plafond d'interception des missiles de la couche exo-atmosphérique du système soit significativement plus bas que les 150+ km initialement projetés, probablement autour des 95-100 km pour l'heure, ce qui réduirait la capacité du système à l'interception d'engins balistiques entrants d'une portée d'environ 2000 km²⁵⁴, en lieu et place de la capacité à prendre en charge des missiles assaillants de la gamme 5000+ km annoncée en 2010 par la DRDO comme objectif opérationnel à l'horizon 2016²⁵⁵. En effet, même si le système PDV semble avoir subi avec succès plusieurs (au moins deux) essais en vol, il demeure sujet à doute que la DRDO ait effectivement mis au point un intercepteur ayant des performances aussi élevées²⁵⁶, alors même que le développement du beaucoup moins ambitieux programme PAD s'est heurté à des difficultés techniques considérables, qui ne purent être surmontées que grâce aux partenariats industriels noués avec la Russie, qui a aidé les industriels indiens à développer l'intercepteur ; Israël, qui a largement contribué au développe-

²⁴⁸ Ou du *Barak* terrestre co-développé avec *Israel Aerospace Industries* (IAI), cf. Recherches & Documents n° 01/2011, p. 43

²⁴⁹ [“DRDO Readies Shield Against Chinese ICBMs”](#), *India Today*, March 9, 2009

²⁵⁰ [“Prithvi Defence Vehicle Fails to Intercept”](#), *The New India Express*, New Delhi, May 15, 2014

²⁵¹ [“India successfully test-fires interceptor missile”](#), *The Times of India*, February 11, 2017

²⁵² [“India successfully test-fires supersonic interceptor missile”](#), *The Tribune*, New Delhi, May 15, 2016

²⁵³ [“Pakistan deploys Chinese air defence system: Where does India stand?”](#), *Economic Times*, March 15, 2017

²⁵⁴ [“India’s MoD demands early induction of ballistic missile defense system”](#), *Defensenews.com*, May 18, 2017

²⁵⁵ *Ibid.* Si la capacité du système à l'interception d'engins balistiques d'une portée supérieure à 2000 km s'en trouverait considérablement réduite, elle serait toutefois capable, si confirmée, de défendre New Delhi et la plupart des grandes villes d'Inde du Nord contre les batteries de missiles chinois DF 21 établies sur le site de Delingha. Le taux d'interception contre des missiles chinois de plus longue portée, de type DF-26 ou DF-31 par exemple, devrait s'établir aux environs de 70%.

²⁵⁶ Le doute était tel au sein même de la communauté sécurité-défense indienne qu'à l'annonce par la DRDO du succès du test PVD conduit le 11 février 2017, un haut responsable du ministère de la Défense indien a déclaré à la presse que « *le Ministre se réservait même le droit de commanditer un audit sur la performance des tests revendiquée par la DRDO* », cf. [“India’s MoD demands early induction of ballistic missile defense system”](#)

A senior MoD official said the ministry “is even considering carry out an audit of DRDO claims about the performance of the tests.”

ment du système radar *Swordfish Long Range Tracking* (en fait une version « indigénisée » du radar à balayage électronique israélien *Greenpine* co-développée par l'Agence israélienne à l'armement ELTA et l'*Electronics and Radar Development Establishment* de la DRDO²⁵⁷), et la France avec le système de conduite de tir²⁵⁸.

À titre de comparaison, après plus de quinze ans de travaux de développement et d'industrialisation, les États-Unis n'ont débuté qu'en 2009 le déploiement de ce type de capacités avec le système *Terminal High Altitude Area Defense* (THAAD). Et la version améliorée du missile, le THAAD-ER (*extended range*), visant à contrecarrer les planeurs hypersoniques (*Hypersonic Glide Vehicles*), « en cours de développement » par *Lockheed Martin* depuis 2006, n'est pas attendue entrer en service avant l'horizon 2025, si le financement est assuré jusqu'à terme par le gouvernement américain²⁵⁹. Quant au système israélien *Arrow-2*, longtemps pris comme modèle en termes de performances souhaitées par les experts indiens pour les engins balistiques avancés des familles *Prithvi* et *Agni*²⁶⁰, ses capacités n'excèdent pas (dans sa version effectivement déployée depuis 2000 comme missile intercepteur dans le cadre du « *Iron Dome* » israélien) la gamme 1500 à 2000 km avec un plafond d'opération d'environ 50 km²⁶¹.

On se rappelle à cet égard qu'en 2003, bien qu'acceptant le transfert de technologies des radars à balayage électronique *Greenpine* (*Long Range Tacking Radar – LRTR*) depuis Israël, les États-Unis avait refusé à l'Inde celui de l'intercepteur *Arrow-2* et d'autres briques du système que New Delhi cherchait alors à acquérir auprès des Israéliens²⁶². Même si le refus du transfert de l'intercepteur ne manquait pas d'avoir de lourdes conséquences pour une future architecture de système antimissile indien, impliquant notamment un surplus considérable d'effort R&D (donc de temps et d'argent) pour parvenir au développement d'une capacité d'interception « indigène », l'accord donné à celui du radar israélien montrait toutefois que, *a contrario*, Washington pourrait accepter l'acquisition par New Delhi – ou une coopération technique bilatérale avec les Indiens – de systèmes de surveillance, d'alerte et, vraisemblablement, des outils de communication et de contrôle indispensables au fonctionnement d'une défense antimissile²⁶³. Depuis lors, le système

²⁵⁷ A. Vinod Kumar, « A Phased Approach to India's Missile Defence Planning », *Strategic Analysis*, vol. 32, n° 2, March 2012, pp. 182.

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 173

²⁵⁹ Amy Butler, « [Thaad-ER In Search Of A Mission](#) », *Aviationweek.com*, January 20, 2016

²⁶⁰ A. Vinod Kumar, « A Phased Approach to India's Missile Defence Planning », *Strategic Analysis*, vol. 32, n° 2, March 2012, pp. 183-84. Voir aussi Air Marshal Anil Chopra, « [Space: The Force Multiplier for Air Power](#) », in *Indian Defence Review*, July-September 2017 (32.3)

²⁶¹ Toutefois, la version *Arrow-III* (dite 'satellite-killer'), dotée de capacités exo-atmosphériques considérablement élargie, mais dont ni la portée exacte, ni le plafond maximum d'opération ne sont clairement dévoilés en sources ouvertes, a été déployés pour la première fois par l'Armée israélienne le 18 janvier 2017 (URL : <https://www.reuters.com/article/us-israel-missiles/israel-deploys-star-wars-missile-killer-system-idUSKBN15229U>)

En Décembre 2015, *Arrow-III* était parvenu pour la première fois à intercepter une cible en test avec avoir quitté l'atmosphère terrestre (cf. <https://fas.org/sgp/crs/mideast/RL33222.pdf>, pp. 19-20)

Pour une mise en perspective critique de l'efficacité des technologies de l'« *Iron Dome* » israélien en termes de dissuasion, voir notamment : Daniel Sobelman, « [Learning to Deter. Deterrence Failure and Success in the Israel Hezbollah Conflict, 2006-16](#) », *International Security* 41:3 (Winter 2016/17)

²⁶² Gruselle, « Missiles et Défense antimissiles en Inde », *FRS*, *op. cit.* p. 23. Il convient de noter que la livraison du centre de commandement *Citron Tree* tout comme celle de l'intercepteur *Arrow-2* ont été refusé par les USA du fait de leurs engagements au titre du MTCR. La filiation exacte du *Swordfish* – à savoir le fait qu'il s'agisse d'une copie du *Greenpine* ou du radar lui-même – ne peut pas être tranchée formellement avec les données disponibles en sources ouvertes. Certaines sources font en effet état de la livraison de 2 à 3 radars israéliens, alors que d'autres indiquent que le radar co-développé ne comprend que des composants d'origine indienne.

²⁶³ Du côté américain, le développement de la relation stratégique avec New Delhi s'est en partie structuré autour d'une amélioration de la coopération militaire et d'armement, y compris dans le domaine de la défense antimissile. Toutefois l'ampleur et la nature d'une éventuelle coopération entre les deux pays en matière de défense antimissile est demeuré depuis plusieurs années le sujet d'intenses spéculations. *A minima*, les États-

ABM indien repose pour la partie détection des tirs et trajectographie sur une version « nationale » du radar *Greenpine* (EL/M-2080), dénommé *Swordfish Long Range Tracking Radar*, utilisé en conjonction avec les systèmes de missiles antibalistiques natifs *Prithvi* et *Ashwin*, en lieu et place des systèmes israéliens *Arrow*, dont l'accord de livraison n'avait jamais pu être finalisé du fait de l'opposition américaine. Le radar *Swordfish* aurait été employé pour la première fois lors de l'essai du *Prithvi Air Defence* en mars 2009²⁶⁴. Fixée initialement à 500-600 km, la portée de prise en charge de la cible par ce système contrôle de tir radar a pu être portée par les Indiens à 800 km. En revanche, il semble que les annonces successives faites par la DRDO quand à des projets d'accroissement de sa capacité de détection jusqu'à 1500, voire 2000 km soient demeurées toujours infructueuses à ce jour²⁶⁵. À noter que s'il offre des performances tout à fait appréciables en termes de détection, le LRTR est avant tout un système de trajectographie et de conduite de tir utilisé notamment pour guider les intercepteurs de sa batterie jusqu'à la zone d'engagement²⁶⁶. Ainsi, l'Inde ne semble pas encore disposer pour l'heure d'un système complètement abouti d'alerte avancée (radar transhorizon ou constellation de satellites)²⁶⁷ capable de suivre et de prendre en charge, afin d'assurer le taux d'interception retenu, la trajectoire d'un missile assaillant tiré depuis une zone située au-delà de la portée des LRTR – comme ce serait le cas pour un tir depuis les bases chinoises. Toutefois, les développements remarquables du programme de lancement satellitaire indien depuis la fin des années 2000, ayant abouti ces dernières années à la mise sur orbite d'au moins une quinzaine de satellites à application militaire, ont constitué un multiplicateur évident de la puissance de la force de frappe indienne. Grâce aux observations en temps réel, il est vraisemblable que ces satellites pourraient détecter des lancements et déclencher le processus de contre-frappe²⁶⁸. Les avancées du programme spatial indien, sur lesquelles nous revenons ci-dessous (cf. *infra*), facilitent aujourd'hui grandement le développement des vecteurs militaires, surtout les missiles balistiques, y compris ceux tirés à partir de sous-marins et indirectement aussi les missiles de croisière²⁶⁹. Il n'en reste pas moins que pour la conduite des engage-

Unis (*Defense Department*) – tant sous administration démocrate (Obama) que républicaine (Trump) – semblent disposés à continuer à aider les Indiens à progresser en termes d'utilisation opérationnelle, par exemple en associant les forces armées indiennes à des exercices réels ou simulés. Si le transfert de technologies ou de systèmes complets dans le domaine des systèmes de surveillance/alerte ou des outils de communication, de commandement et de contrôle ne peut être exclu, même s'il nécessiterait des investissements budgétaires majeures de la part des forces armées indiennes, l'administration américaine pourrait tout autant, à l'inverse, être conduite à limiter les coopérations avec l'Inde dans ces domaines dans la perspective de ne pas contrarier outre mesure Pékin en participant activement à la mise en place d'un système qui déclenche la désapprobation de la Chine et ne manquera pas d'affecter la posture nucléaire chinoise. Cf. Recherches & Documents n° 01/2011, pp. 37-38

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 44

²⁶⁵ Rajeswari Pillai Rajagopalan, "[Space security and missile defence](#)", in Harsh V. Pant, *Handbook of Indian Defence Policy: Themes, Structures and Doctrines*, Routledge: London, 2015, p. 412

²⁶⁶ Le *Greenpine/Swordfish* transmet à l'intercepteur les données de trajectographie acquises après son lancement. Il peut ainsi guider jusqu'à 30 intercepteurs jusqu'à la zone d'engagement. Un radar d'engagement de plus courte portée intervient sans doute également pour le guidage final de l'intercepteur. Il pourrait s'agir du *Radjendra* appartenant au système *Akash*. Cf. *Ibid.*, p. 45

²⁶⁷ La plupart des satellites mis au point par l'Agence de recherche spatiale indienne (ISRO) sont à vocation civile, mais il est évident qu'ils peuvent avoir des applications militaires, en temps de paix, pour la préparation d'objectifs et, en temps de guerre, pour la sélection de cibles d'opportunité. Un satellite d'observation militaire a été lancé pour la première fois en août 2007, marquant le début d'un programme spécifiquement adapté aux besoins de défense pour la première fois. Depuis lors, au moins une quinzaine de satellites à application militaire ont été mis sur orbite (RISAT-2, CARTOSAT-2, GSAT-6, GSAT-7 etc.). Désormais, les Indiens peuvent obtenir des résolutions d'une dizaine de centimètre et envisage aujourd'hui la mise en œuvre d'un système style "*eye in-the-sky*" pour répondre aux besoins de protection du territoire et de leurs forces.

²⁶⁸ Général (2S) Alain Lamballe, « La prolifération nucléaire en Asie du Sud », in Pierre Pascallon (dir.), *La défense antimissiles en débat(s)*, L'Harmattan, Collection « Défense », Paris, 2008, p. 49

²⁶⁹ En tout état de cause, ni la Chine ni l'Inde ne peuvent utiliser des missiles de croisière pour des tirs directs car la topographie des sommets himalayens l'interdit. Seuls des tirs de missiles balistiques restent possibles. À

ments, l'accès à des données précises lors du lancement et pendant le vol des missiles ennemis est essentiel pour pouvoir conduire la phase d'analyse et de traitement des engins assaillants. La mise en œuvre d'une telle capacité de suivi suppose que les forces indiennes disposent d'un concept d'opération solide ainsi que de ressources humaines formées et entraînées pour conduire ce type d'opérations et prendre les décisions qu'imposent les situations spécifiques. Or, au-delà des investissements destinés aux unités opérationnelles, la question du centre de commandement unique capable de coordonner l'utilisation de l'ensemble des systèmes d'interception et de recevoir les données de l'ensemble des capteurs d'alerte et de la trajectographie, les analyser et les traiter demeure entière²⁷⁰. Si les investissements concédés ces dernières années pour moderniser le réseau de communication militaire doivent être soulignés²⁷¹, ils n'ont toutefois permis de créer pour l'heure que l'embryon d'un système véritablement à même de répondre aux besoins de communication étendus liés au fonctionnement d'un système aussi ambitieux que celui que s'est fixé l'Inde pour l'architecture de son système de défenses antimissiles²⁷².

Aussi, il est permis de penser que le calendrier mis en avant jusqu'à présent (horizon 2015-2020) pour l'opérationnalisation du système de défenses antimissiles balistiques indien a été avant tout indicatif de ce que la DRDO et les industriels du secteur officiel de l'armement – principalement *Bharat Dynamics Ltd* et *Bharat Electronics Limited* s'agissant de la conduite des projets nationaux dans le domaine des missiles appartenant à l'*Integrated Guided Missile Development Programme* (IGMDP), comme l'*Agni*, le *Prithvi* ou l'*Ashwin* – considéraient comme réalisable pour démontrer la faisabilité technique de certains éléments du programme, en particulier l'interception exo-atmosphérique et l'intégration des briques du système au sein d'une architecture unique. Mais au-delà des efforts technologiques – considérables par ailleurs – de développement des systèmes d'interception, il semble que, sans même toucher à l'épineuse question du déploiement effectif de briques techniques devant permettre de moderniser le réseau de commandement et la défense aérienne indienne, la problématique même du rôle stratégique et opérationnel d'une défense antimissile apparaît avoir été si périlleuse à résoudre (pour peu qu'elle le soit véritablement aujourd'hui) que cela a rendu longtemps incertain le dimensionnement de l'architecture (priorité au Pakistan ou à la Chine ?) ; d'où l'intérêt d'une introduction par phase de la défense antimissile, non seulement en termes techniques et industriels, mais également comme moyen de faciliter la cristallisation des réflexions politico-militaires sur le type et la nature de la protection souhaitée²⁷³. En effet, un problème majeur reste lié à l'effort d'intégration conceptuelle et opérationnelle des moyens de défense antimissile au sein des capacités stratégiques indiennes.

D'un point de vue opérationnel, la problématique de la protection antibalistique semble toujours davantage être abordée par les responsables des forces armées indienne et les autorités politiques compétentes sous l'angle de l'unification des capacités de commandement qu'en termes de définition des missions et des concepts et doctrine d'emploi²⁷⁴. Il faut dire que dans le

noter que des missiles de croisière pourraient toutefois aussi être utilisés, mais seulement à partir de la mer, au large des côtes indiennes, comme au large des côtes chinoises. D'où l'accent mis sur le développement des capacités sous-marines.

²⁷⁰ Rahul Roy-Chaudhury, "Ballistic Missile Defense Developments in South Asia", July 20, 2013, p. 82

²⁷¹ Pour le système ABM indien, la DRDO a prévu une architecture de communication distribuée sous la forme d'un réseau étendu (*Wide Area Network*) devant servir l'ensemble des systèmes (capteurs et batteries d'interception). Le réseau en fibres optiques AFNET, qui serait opérationnel depuis 2015 et qui relie les unités indiennes de défense aérienne, devrait permettre de répondre aux besoins de communication liés au fonctionnement d'un système de défense antimissile. Cf. Vinod Kumar, "A Phased Approach to India's Missile Defence Planning", *op. cit.* p. 186

²⁷² "[Development of Ballistic Missile Defence System: Year-end Review](#)", Ministry of Defence, Government of India, December 28, 2016

²⁷³ Recherches & Documents n° 01/2011, p. 51

²⁷⁴ Pour une analyse détaillée des tenants et aboutissants du débat contemporain sur les enjeux balistiques et doctrine nucléaire de l'Inde, et les désaccords significatifs au sein de la communauté stratégique du pays quant à

contexte indien de fragmentation des capacités de commandement et d'extrême rivalité inter-forces (principalement entre l'armée de Terre et l'armée de l'Air, mais aussi entre la première et le commandement des opérations stratégiques), cette question de l'unification des commandements est tout sauf anodine, tant la mise en place d'un tel système de défense antimissile nécessite l'existence d'un réseau de commandement et de contrôle capable de coordonner efficacement les moyens disponibles. Or, à l'heure actuelle, la problématique du rôle stratégique et opérationnel d'une défense antimissile indienne ne paraît toujours pas résolue ; ce qui rend difficile le dimensionnement de l'architecture.

Dans leur étude réalisée sur le sujet pour la FRS en 2011, Valérie Niquet et Bruno Gruselle estimaient que la structure de commandement et de contrôle de la défense aérienne indienne n'était, pour l'heure, pas en mesure de conduire à un niveau national l'ensemble des missions requises pour parvenir à l'opérationnalisation d'une architecture de défenses antimissiles possédant une vocation stratégique – et non pas « simplement » un système destiné à la protection des forces armées comme extension de la défense aérienne.²⁷⁵ Si les faits ont désormais validés cette appréciation, on se doit toutefois de faire état de l'effort consistant de modernisation des capacités de commandement et de contrôle poursuivi par les forces armées indiennes depuis le début de la décennie en cours, visant en particulier à renforcer l'« interarmement » qui sous-tend la mise en place de la doctrine « *Cold Start* » établie en 2004. Mais malgré plusieurs propositions de réformes de l'architecture de commandement avancées par les forces armées, allant dans le sens de davantage de coordination et d'une plus grande territorialisation, aucune formule d'ensemble n'a pu aboutir pour l'heure, résultat à la fois des rivalités inter-forces très marquées dans l'Armée indienne²⁷⁶ et d'un manque de volonté politique suffisante pour surmonter les régionalismes particulièrement prégnants en Inde fédérale. Néanmoins, il était permis de penser au moment d'écrire ces lignes que l'alsacienne de l'intégration des commandements pléthoriques des armées indiennes pourrait connaître un premier aboutissement à plus ou moins brève échéance. Dès 2015, le Premier ministre Modi nouvellement élu avait manifesté sa détermination à accroître le « caractère conjoint » (*'joint'*) dans les forces armées et voir leurs structures de commandement réformées en termes de perception des menaces²⁷⁷. En mai 2017, signalant une réforme organisationnelle majeure de la structure des forces, Mr Modi recevait les plans longuement attendus afférents à la création de commandements interarmées appelés à accroître la coordination entre les différentes forces en adoptant une structure de commandements unifiés « à l'américaine » semblable à celle récemment adoptée par la Chine depuis la restructuration de ses commandements en 2015²⁷⁸.

la manière de la rendre apte à faire face au développement du nucléaire tactique pakistanais, voir notamment l'excellent « [India's Nuclear Doctrine Debate](#) », produit par Rajesh Rajagopalan pour le *Carnegie Endowment for International Peace* (June 30, 2016)

²⁷⁵ Recherches & Documents n° 01/2011, p. 49

²⁷⁶ De fait, si l'armée de l'Air indienne caresse depuis le milieu des années 2000 le projet de créer un commandement interarmées des opérations spatiales qui aurait en charge la coordination des moyens d'observation, de communication et d'alerte et, à termes, le contrôle de l'ensemble des systèmes militaires à caractère stratégique, y compris les moyens spatiaux et la défense antimissile (cf. Air Marshal BK Pandey, « [Indian Air Force 2020](#) », *Indian Defence Review*, Net Edition, Octobre 30, 2010), il est clairement apparu ces dernières années que les autres services, en particulier l'armée de Terre, étaient hostiles à la prise en main d'un tel commandement par l'armée de l'Air. Un conflit de ce type avait déjà eu lieu début 2000 entre les trois armées à propos du contrôle des forces nucléaires. Au final, si un commandement stratégique a finalement été créé sous la responsabilité organique de l'armée de Terre, une partie des capacités balistiques indiennes est restée attachée à l'armée de l'Air. Cf. Roshni Rajiv, « [Are We Nuclear Ready? India's Nuclear Dilemma](#) », Centre for Public Policy Research, New Delhi, January 15, 2015 ; « [Indian Military and Space](#) », Conference Report By Centre for Land Warfare Studies, June 16, 2015 ; Ajey Lele, « [Indian Army Develops Space Vision 2020](#) », *India Review*, 10:4, Institute for Defence Studies and Analyses (IDSA), New Delhi, November 10, 2011, pp. 379-393

²⁷⁷ « [Military to propose setting up U.S.-style unified commands](#) », *India Today*, January 16, 2017

²⁷⁸ En novembre 2015, le *Central Leading Group for Military Reform* de la Commission militaire centrale de la République populaire de Chine annonçait en session plénière son premier bloc de réformes devant aboutir à l'ho-

Toutefois, rien n'indique que si ce plan, privilégiant pour l'heure l'option de création de commandements interarmées sur base d'une découpe du pays en théâtres opérationnels (*joint operational theatre commands*)²⁷⁹ plutôt que sur une base fonctionnelle (*joint operational functional commands*), comme sur le modèle existant du commandement des opérations stratégiques (*Strategic Force Command – SFC*), qui a déjà la responsabilité de la mise en œuvre des moyens nucléaires, venait effectivement à être concrétisé, il s'avèrerait suffisant afin d'assurer la conduite à un niveau national de l'ensemble des missions assignées en lien à la problématique de la protection antibalistique. En effet, Bruno Gruselle faisait déjà remarquer en 2011 que la création d'un commandement national de la défense aérienne, chargé de la coordination des moyens régionaux, de la définition et de l'application des règles d'engagement et de la communication entre l'échelon politique et le niveau opérationnel, apparaît un élément indispensable pour y parvenir²⁸⁰. Or, si les rivalités inter-forces (Air-Terre) et les réticences de l'Agence spatiale indienne (*Indian Space Research Organisation – ISRO*) à rejoindre une structure sous contrôle militaire, ont longtemps empêché la mise en place d'un commandement unique pour les aspects opérationnels du spatial militaire indien²⁸¹, il semble bien que l'annonce par la Chine, en septembre 2014, de l'établissement d'une "*Space Force*" (nb. avec statut de '*fifth military service*'), proche d'un commandement des opérations spatiales destiné à intégrer et superviser les missions offensives et défensives effectuées depuis et vers l'espace, en ce compris les opérations de guerre électronique, d'appui en matière de renseignement sur les transmissions et de contrôle des systèmes militaires à caractère stratégique (dont les missiles nucléaires)²⁸², a contribué à lever pour l'essentiel les obsta-

rizon 2020 à une réduction du nombre de régions militaires de 7 à 5 « Commandements de théâtre » unifiant sous commandement conjoint les forces de l'armée de Terre, de l'Air et de la Marine, ainsi que les forces aérospatiales. (Cf. "[China upgrades missile force, adds space and cyber war forces](#)", *Global Time*, January 1, 2016). Pour en savoir plus sur les réformes en cours depuis 2015 dans les structures de l'Armée populaire de libération: Andrei Kokoshin, "[2015 Military Reform in the People's Republic of China. Defense, Foreign and Domestic Policy Issues](#)", *Belfer Center Paper*, Belfer Center for Science and International Affairs, Harvard Kennedy School, Harvard University, October 2016; Anthony H. Cordesman (with the assistance of Joseph Kendall), "[China Military Organization and Reform](#)", *Burke Chair in Strategy*, Center for Strategic and International Studies (CSIS), Washington D.C, August 1, 2016 (Working Draft)

²⁷⁹ La formule privilégiée par le comité interservices nommé par le ministre de la Défense à fin de proposition (et proposée au PM Modi le 16 janvier 2017, cf. <http://indiatoday.intoday.in/story/military-to-propose-setting-up-us-style-unified-commands/1/858184.html>) apparaît être celle de la mise en place de 3 commandements de théâtre : 1) *Northern* (orienté vers la Chine et la frontière himalayenne), *Western* (orienté vers le Pakistan) et 3) *Southern* (orienté vers le domaine maritime de l'océan Indien), visant à intégrer sur une base interarmées les 17 commandements militaires des forces armées indiennes (7 pour l'Armée de terre, 7 pour l'Armée de l'air et 3 pour l'Indian Navy). Le plan privilégie l'établissement d'un commandement unifié des 3 forces pour chaque théâtres géographiques définis en lieu et place du modèle des commandements par force (*service-specific commands*) actuellement en vigueur et selon lequel chacune des forces à une structure de commandement complète multi-services maillant l'ensemble du territoire. Pour une analyse de fond de cette problématique (*pro et contra*) à l'aune des raisons qui avait amené l'Inde à créer, en 2001, le premier commandement intégré de ses forces armées (*Joint-services Andaman and Nicobar Command*, ANC) et une mise en perspective des facteurs structurels qui ont empêché la mise en œuvre d'une telle réforme organisationnelle majeure de la structure des forces armées indiennes ces dernières années, nous conseillons la lecture du texte de Patrick Bratton "[The Creation of Indian Integrated Commands: Organisational Learning and the Andaman and Nicobar Command](#)" (*Strategic Analysis*, Vol. 36, Issue 3, May 2012, pp. 440-460). Les conclusions sommaires de l'étude détaillée présentée par les représentants du comité spécial interservices au PM Modi, énonçant les grandes lignes et enjeux de la réforme proposée en commandements de théâtre sont disponibles au lien suivant : <http://www.iasparliament.com/current-affairs/integrated-theatre-commands> (A Shankar IAS Academy Initiati-ves, 11 May 2017)

²⁸⁰ Recherches & Documents n° 01/2011, p. 49

²⁸¹ Radhakrishna Rao, "[Establishing an Indian Space Command](#)", Institute for Peace and conflict Studies, New Delhi, August 27, 2009; argumentaire réitéré par le même auteur dans "[Why does India need an Aerospace Command?](#)" (IPCS, New Delhi, February 1, 2012)

²⁸² Cf. "[China upgrades missile force, adds space and cyber war forces](#)", *Global Time*, January 1, 2016.

Annnonce mise en contexte par Zachary Keck pour *The Diplomat* ("[China's Military Creates New Space Force](#)",

cles qui existaient depuis de nombreuses années à l'institutionnalisation d'une structure centrale qui puisse permettre une plus grande interopérabilité entre les besoins des forces armées et les moyens spatiaux nationaux, s'agissant notamment de la prise en charge des missions de coordination des moyens d'observation, de communication et d'alerte²⁸³, sans pour cela aller (pour l'heure) jusqu'à la mise en place d'un commandement aérospatial unique. Le renforcement incrémental de l'*Integrated Space Cell* (ISC) mise en place en juin 2010 sous le Quartier général des Services intégrés de défense (*Integrated Defence Services - IDS*) du ministère indien de la Défense, et opérée conjointement par les trois composantes des forces armées indiennes, l'Agence de défense indienne (DRDO), responsable sous le ministère de la Défense du développement des programmes d'armements nationaux, et l'Agence spatiale indienne (ISRO), responsable du développement du programme spatial indien sous le Département de l'Espace (*Department of Space - DoS*), a permis ces dernières années de faire progresser de manière notable la coordination entre l'ensemble de ces parties prenantes au développement des capacités spatiales et de la défense antimissile pour une plus grande intégration des technologies et des moyens spatiaux dans les opérations militaires²⁸⁴. Depuis son établissement, l'ISC a ainsi permis la mise sur orbite d'une quinzaine de satellites à application militaire (RISAT-2, CARTOSAT-2, GSAT-6, GSAT-7 etc.) et envisage aujourd'hui la mise en œuvre d'un système style "eye-in-the-sky" pour répondre aux

September 10, 2014). Pour en savoir plus sur les développements du spatial militaire chinois jusqu'au tournant de la décennie, voir Alain De Nève, « [Où va la stratégie spatiale militaire chinoise?](#) », *Note d'analyse 4*, Chaire InBev Baillet-Latour « Union européenne-Chine », Université catholique de Louvain, mai 2009

²⁸³ "[Indian Military and Space](#)", Conference Report By Centre for Land Warfare Studies, June 16, 2015

²⁸⁴ Lorsqu'il annonça la formation d'une Cellule spatiale intégrée (*Integrated Space Cell – ISC*) placée sous l'autorité de l'État-major intégré des services de la Défense (*Integrated Defence Services Headquarters*) afin de "counter the growing threat to [our] space assets...", le ministre de la Défense Shri A.K. Anthony, adressant le 10 juin 2010 la Conférence des Commandements unifiés circonstantia ainsi les motivations de cette décision : "... although we want to utilise space for peaceful purposes and remain committed to our policy of non-weaponization of space, offensive counter space systems like anti-satellite weaponry, new classes of heavy-lift and small boosters and an improved array of Military Space Systems have emerged in our neighbourhood" (cf. "[India to set up Space Cell to counter threats to space-based assets](#)", *The Times of India*, June 10, 2010) . S'il ressort clairement de l'examen des déclarations faites ces dernières années par les délégués indiens dans les cercles onusiens pertinents, tels que par exemple la Conférence sur le désarmement de Genève, que New Delhi est opposé au déploiement d'armements dans l'espace extra-atmosphérique (cf. "weaponisation of outer space"), l'Inde n'en demeure pas moins particulièrement consciente du fait que la militarisation de l'Espace est d'ores et déjà une réalité pesant sur la balance stratégique, en particulier avec le développement du programme d'armements anti-satellites chinois (ASAT) depuis 2007. Aussi, l'Inde, à l'instar du voisin chinois, a-t-elle amorcé ces dernières années, sous coordination de l'*Integrated Space Cell*, l'approche d'une stratégie spatiale militaire, dont la mise en test réussie pour la 4e fois, le 26 décembre 2016, du missile balistique intercontinental Agni-V, potentiellement déclinable en une version ASAT, représente sans aucun doute le développement le plus spectaculaire à ce jour. Ce développement, en plus des succès engrangés ces dernières années par l'Agence spatiale indienne (ISRO) en termes de lancements de véhicules satellitaires indigènes, confère aujourd'hui au programme spatial indien la capacité technologique potentiellement requise pour entreprendre des activités militaires dans l'espace extra-atmosphérique. Toutefois, l'une des caractéristiques du spatial militaire indien demeure la forte dépendance des forces armées vis-à-vis des moyens spatiaux nationaux (civils) pour la préparation et la conduite des opérations. Aussi, le débat sur la nécessité d'établir une « Agence spatiale de défense indienne » est-il allé croissant ces dernières années. Voir notamment à ce propos, et plus largement sur la question du spatial militaire indien : Rajeswari Pillai Rajagopalan and Narayan Prasad Nagendra, "[Creation of a defence space agency: A new chapter in exploring India's space security](#)", *Observer Research Foundation Space Tracker* (New Delhi, February 23, 2017) et Rajeswari Pillai Rajagopalan and Arvind K. John, "[A New Frontier: Boosting India's Military Presence in Outer Space](#)", *Observer Research Foundation Occasional Paper 50* (New Delhi, January 2014). Pour une mise en perspective de la manière dont l'Inde, soucieuse des développements en ce sens à l'échelle globale, a progressé dans le développement de ses capacités aérospatiales ces dernières années, voir notamment : Amit R. Saksena, "[India and Space Defense](#)" (*The Diplomat*, March 22, 2014), Harsh Vasani, "[India's Anti-Satellites Weapons](#)" (*The Diplomat*, June 14, 2016), et la page consacrée au programme spatial militaire indien ("[India's Military Space Program](#)") sur *GlobalSecurity.org*

besoins de protection de l'*Indian Air Force*.²⁸⁵ Toutefois, par sa structure et sa nature même, cette structure conjointe semble aujourd'hui encore davantage relever du système de réseau d'information et de gestion centralisé que d'une structure centrale destinée à prendre en charge les missions de commandement et de coordination offensives²⁸⁶. On le voit, si les progrès à réaliser sont à ce titre encore substantiels, les résultats non négligeables engrangés ces dernières années en matière de coordination des acteurs impliqués dans le développement des capacités spatiales et de la défense antimissile de l'Inde pour une plus grande intégration des technologies et des moyens spatiaux dans les opérations militaires sont autant d'éléments clés de nature à faire émerger progressivement un schéma de commandement de l'ensemble des capacités stratégiques semblable à celui qui prévaut pour le nucléaire, intégrant les autorités politiques, en charge de la définition des missions et du commandement, les agences technique (Agence de défense, DRDO, et Agence spatiale, ISRO), en charge du soutien et de l'accompagnement technique, et les forces armées en charge de la mise en œuvre. Un tel schéma, fait observer Rahul Roy-Chaudhury, faciliterait grandement l'émergence d'une architecture de défenses antimissiles possédant une vocation stratégique – et non plus simplement un système destiné à la protection des forces armées comme extension de la défense aérienne et pourrait, à terme, faciliter l'articulation entre les capacités de défense antimissile et les moyens nucléaires²⁸⁷. Si l'Inde s'est montrée jusqu'à présent ferme dans sa résolution à ne pas déployer d'armements dans l'espace extra-atmosphérique, il n'en demeure pas moins vraisemblable que, sur le plus long terme, la question de l'unification des opérations de défense aérienne/antimissile et des missions spatiales à finalité militaire soit résolue par la mise en place d'un commandement aérospatial spécifique (comme cela semble se dessiner du côté de la Chine), soit par le regroupement de ses fonctions au sein du Commandement des opérations stratégiques, qui a déjà la responsabilité de la mise en œuvre des moyens nucléaires, et ce sous le contrôle de l'exécutif. Mais nous n'en sommes pas là.

Ainsi, on peut imaginer qu'au-delà des résultats déjà engrangés des efforts technologiques de développement des systèmes d'interception (et de ceux qu'il reste à accomplir) et du déploiement effectif, toujours à venir, des briques techniques permettant de moderniser le réseau de commandement et la défense aérienne indienne, l'effort d'intégration conceptuelle et opérationnelle des moyens de défense antimissiles au sein des capacités stratégiques soit conduit sur une période encore assez longue pour aboutir à un horizon 2025-30²⁸⁸, et ce même si l'objectif politique est aujourd'hui clairement de réduire cet horizon. Pour y parvenir, les forces armées indiennes peuvent vraisemblablement s'appuyer sur le succès de l'intégration verticale des moyens de défense aérienne (commandement unique, intégration des moyens régionaux, développement des capacités d'alerte)²⁸⁹ et leur extension à une défense antimissile de point capable de prendre en compte tout ou partie des capacités balistiques pakistanaises. Il n'en demeure pas moins que cette tâche, sans même considérer la manière dont un changement doctrinal dans le domaine nucléaire ou une évolution supplémentaire des systèmes stratégiques chinois ne manquerait pas d'affecter les calculs indiens en matière antibalistique (et réciproquement²⁹⁰), s'avère à elle seule très ardue.

²⁸⁵ Voir à titre d'exemple : Ajey Lele, "[GSAT-6: India's Second Military Satellite Launched](#)", *Institute for Defence Studies and Analyses*, New Delhi, August 31, 2015

²⁸⁶ Rajeswari Pillai Rajagopalan and Narayan Prasad Nagendra (New Delhi, February 23, 2017), *op. cit.*

²⁸⁷ Rahul Roy-Chaudhury, "Ballistic Missile Defense Developments in South Asia - Implications for Regional Stability", July 20, 2013

²⁸⁸ Rajeswari Pillai Rajagopalan and Narayan Prasad Nagendra, "[Creation of a defence space agency: A new chapter in exploring India's space security](#)", *Observer Research Foundation Space Tracker* (New Delhi, February 23, 2017)

²⁸⁹ Recherches & Documents n° 01/2011, p. 51

²⁹⁰ Le tir d'essai réussi (pour la 4e fois) par l'Inde le 26 décembre 2016 de son missile balistique stratégique de nouvelle génération (ICBM) *Agni-V*, susceptible de frapper avec des têtes nucléaires virtuellement n'importe quel point en Chine (et bien au-delà), a été perçu par les autorités chinoises comme une inquiétante provocation, susceptible de déséquilibrer la balance stratégique en Asie. Cf. "[After India's Agni-5 Test, China Hopes for Stra](#)

L'équation stratégique que doit résoudre New Delhi possède la particularité de reposer sur un quadrilatère de relations complexes entre les États-Unis, le Pakistan, la Chine et l'Inde. Au cœur de la problématique se trouve la dialectique dissuasive avec Islamabad alors même que, de plus en plus, New Delhi apparaît prendre la Chine pour référence dans le développement de ses capacités stratégiques²⁹¹.

En effet, malgré les efforts qui ont pu être entrepris de part et d'autre pour améliorer la transparence et accroître la confiance dans le domaine nucléaire – dont notamment l'accord sur la notification préalable des tirs d'essai de missiles balistiques signés par New Delhi et Islamabad le 5 octobre 2005 –, les deux pays ont poursuivi et accéléré leurs efforts pour disposer d'arsenaux balistiques de plus en plus modernes et performants²⁹². Pour l'Inde, les capacités nucléaires pakistanaises permettent à Islamabad de poursuivre et d'accroître son soutien à des mouvements terroristes qui menacent l'intégrité du pays et l'empêchent de développer sa propre logique de puissance régionale²⁹³.

Le Pakistan : en quête de « mirvation »

Le Pakistan estime que c'est bien à la posture indienne qu'il doit s'adapter, d'autant qu'il considère se trouver en position de faiblesse vis-à-vis de son voisin²⁹⁴. En termes de prolifération, tout porte à croire qu'Islamabad pourrait *a priori* s'arrêter à la possession d'un arsenal balistique fiable et opérationnellement efficace d'une portée limitée à environ 2000 km, mettant ainsi la plupart des grandes villes indiennes sous le risque de ses frappes. Mais face aux efforts de modernisation indiens, le Pakistan a cherché à diversifier davantage et à accroître toujours plus son arsenal pour crédibiliser la force nucléaire sur laquelle il considère sa sécurité reposer. Aussi, la perspective du déploiement d'un système ABM en Inde ne pouvait que conduire Islamabad à explorer plusieurs options en termes de posture nucléaire²⁹⁵.

Une première passe par la mise au point de ses propres capacités de défense antimissiles afin de protéger ses moyens nucléaires. Trop coûteuse et largement questionnable au regard de l'état des capacités technologiques et financières du pays, cette option ne semble pas avoir été poursuivie de manière crédible. Toutefois, le Pakistan n'en a pas pour autant abandonné la poursuite du développement de ses capacités de défense antimissiles. Ainsi, début 2017, alors que se confirmait la nouvelle de la signature prochaine d'un contrat longuement négocié pour la fourniture par la Russie à l'Inde de 5 unités (sur 12 initialement prévues) de systèmes avancés de défense aérienne S-400 *Triumpf* (code OTAN : SA-21 Growler)²⁹⁶, il était relaté dans la presse de défense spécialisée que l'armée pakistanaise envisageait elle aussi très sérieusement de se procurer un nombre non précisé de systèmes S-400. Toutefois, les marges budgétaires limitées disponibles

[tegic Balance in South Asia](#)”, *Press Trust of India*, New Delhi, December 27, 2016; “[China Wants to Question Agni-V Launch at UN Security Council](#)”, *The Times of India*, New Delhi, December 27, 2016; “[China Rakes Up 1998 UNSC Resolution in Response to India’s Agni-V Test](#)”, *The Wire*, New Delhi, December 28, 2016

²⁹¹ Recherches & Documents n° 01/2011, p. 53

²⁹² B. Gruselle, « Missiles et Défense antimissiles en Inde », *op. cit.* p. 39

²⁹³ Feroz Hassan Khan, “Prospects for Indian and Pakistani Arms Control and Confidence-Building Measures”, *Naval War College Review*, summer 2010, Vol. 63, No 3, p. 107.

²⁹⁴ *Ibid.*

²⁹⁵ Rahul Roy-Chaudhury (July 20, 2013) *op. cit.*

²⁹⁶ Si l'Inde avait publiquement annoncé qu'un accord de gouvernement à gouvernement avait été atteint au sujet de l'acquisition de 5 systèmes S-400 en marge de la rencontre Modi-Putin au sommet des BRICS à Goa les 15-16 octobre 2016, le contrat final n'était toujours pas signé au moment d'écrire ces lignes. “*Pre-contract preparations are underway on the supplies [of S-400 AAMS] to India... It is difficult to say yet how much time they will take. There is an agreement between governments and now we are simply discussing the terms*” (vice-premier ministre russe Dmitry Rogozin, Saint-Petersbourg, 1er juin 2017; cité dans “[Russia preparing to supply S-400 missile systems to India: Dmitry Rogozin](#)”, *The Economic Times*, Mumbai, June 2, 2017)

pour la croissance des dépenses militaires du pays et le fait que les priorités de dépenses budgétaires importantes du Pakistan soient aujourd'hui clairement placées sur le renouvellement de la chasse, l'acquisition de sous-marins et de nouveaux navires de combat de surface, ainsi que sur les multiples programmes indigènes de missiles balistiques existants, tendent à relativiser la probabilité que le gouvernement pakistanais soit effectivement disposé à allouer dans un futur proche les quelques 2 à 3 milliards USD requis pour se procurer un nouveau système de défense antimissile (*surface-to-air missile system*, SAM) surface-air aussi coûteux²⁹⁷. En alternative aux S-400 russes, le Pakistan pourrait peut-être opter pour le moins onéreux système SAM HQ-9 produit par son allié chinois. En effet, il a été fait état d'une entame des négociations sur un possible deal HQ-9 pakistanais début 2015²⁹⁸. Alors que peu de progrès semblent avoir été accompli en ce sens, début mars 2017, en revanche, preuve d'une certaine urgence ressentie à remonter d'un niveau face au développement des capacités balistiques et de défense aérienne indiennes, le Pakistan intégrait dans son arsenal un premier système de défense aérienne (altitude basse à moyenne : *Low-to-Medium altitude Air Defence System* – LOMADS) de fabrication chinoise LY-80²⁹⁹.

Cette acquisition chinoise correspond en outre à une deuxième option consistant en la poursuite du développement ou l'achat sur étagère de systèmes aérobies, éventuellement équipés de charges nucléaires, afin de pénétrer à basse altitude les défenses aériennes et antibalistiques indiennes. L'amélioration constante des systèmes *Babur* et *Ra'ad* (cf. *supra*) témoigne également de la validité de cette option.

Aussi, l'option prioritaire privilégiée d'Islamabad reste-t-elle une augmentation de son arsenal balistique pour conserver la capacité de saturer une éventuelle défense antimissile indienne. Dans ce cadre, le Pakistan pourrait éventuellement se tourner vers ses principaux alliés et partenaires (Iran et Chine) pour obtenir une aide technologique afin d'améliorer de façon qualitative son arsenal. L'un des domaines dans lequel Islamabad pourrait avoir bénéficié d'une coopération avec la Chine serait les aides à la pénétration.

Un développement remarquable est passé relativement inaperçu à cet égard. Sa portée pourrait pourtant être déterminante pour les calculs futurs de stabilité stratégique en Asie du Sud.

Le 23 janvier 2017, l'Armée pakistanaise aurait mis avec succès à l'essai un nouveau missile balistique intermédiaire sol-sol (*medium-range ballistic missile*, MRBM), *Abadeel*, qui, pour la première fois, serait capable de transporter des têtes multiples indépendamment guidées selon la technologie dite de « *mirvage* (MIRV)³⁰⁰ », dont la portée pour atteindre 2000 km³⁰¹.

²⁹⁷ Dans un article du *The Diplomat* sur le sujet, Franz Stephan Gady estime que pour prétendre à défendre adéquatement l'espace aérien du pays, l'armée pakistanaise devrait déployer au moins 3 régiments S-400, pour un coût total d'achat s'élevant alors potentiellement jusqu'à 2,5 milliards USD (*"One S-400 regiment is usually divided into two battalions each of which capable of deploying eight launchers and a total of 32 surface-to-air missiles"*, explique-t-il). Et d'ajouter : *"Given that Pakistan was not able to or willing to pay \$700 million for eight F-16 fighter jets (a clear budgetary priority) from the United States in 2016 following Washington's refusal to provide Foreign Military Financing (FMF) support, it is highly doubtful that the country's defense ministry would allocate \$2 billion or more for a new missile air defense system in the near future given other defense priorities."* Cf. Franz Stephan Gady, ["Will Pakistan Buy Russia's S-400 Missile Air Defense System?"](#) (*The Diplomat - Asia Defense*, February 15, 2017)

²⁹⁸ Le système de défense surface-air de fabrication chinoise HQ-9 (désigné à l'export comme FD-2000) est un dérivé du système SAM russe S-300, qui peut prendre en charge des avions de chasse, des missiles de croisière et des missiles balistiques sur le théâtre des opérations avec une portée de 200 km maximum et un plafond d'environ 27 km.

²⁹⁹ ["Pakistan deploys Chinese air defence system: Where does India stand?"](#), *The Economic Times*, March 15, 2017

³⁰⁰ Le « mirvage », ou « mirvation » d'un missile, de l'anglais MIRV (*"Multiple Independently targeted Reentry Vehicle"*), est une technique qui consiste à le rendre porteur de plusieurs têtes (nucléaires ou conventionnelles) qui (après l'opération de fractionnement) suivent chacune leur trajectoire lors de leur entrée dans l'atmosphère, s'abattant ainsi sur diverses cibles ennemies.

Selon la communication afférente de l'ISPR (*Inter-Services Public Relations*), l'agence de communication des forces armées pakistanaise : “[It] is capable of carrying nuclear warheads and has the capability to engage multiple targets with high precision, defeating the enemy’s hostile radars”, ajoutant que le « système d’armes *Abadeel* » (en référence à la charge MIRV prospective) vise à “[...] ensuring survivability of Pakistan’s ballistic missiles in the growing regional Ballistic Missile Defence (BMD) environment. This will further reinforce deterrence.”³⁰² Ces quelques lignes viennent éclairer la direction dans laquelle l’établissement de recherche militaire pakistanais a concentré ses efforts afférents aux programmes indigènes de missiles balistiques du pays. Le focus mis sur la « survivabilité » et la « pénétrabilité » pour assurer des représailles stratégiques est d’autant plus notable si l’on considère que le Pakistan a également testé avec succès, début 2017 – aussi pour la toute première fois – un missile de croisière nucléarisable à lanceur sous-marin (en anglais : *submarine-launched cruise missile*, SLCM) de conception indigène, le *Babur-3*³⁰³. Dans ce cas aussi, l’un des moteurs de la poursuite de la technologie SLCM par le Pakistan semble avoir été la détermination de l’Armée pakistanaise à accroître la survivabilité de son arsenal nucléaire, assouvissant aussi pour partie le principe de la « capacité utilisée ou perdue » qui rend le recours au nucléaire en premier plus probable en cas de conflit eut égard à ses plans de déployer dans certains de ces corps des armes nucléaires tactiques de faible puissance dans la lutte contre les forces conventionnelles indiennes sur le théâtre des opérations.

La technologie de l’instabilité de la balance stratégique tient à des innovations qui rendent les appareils nucléaires vulnérables et affectent la qualité d’otage des populations : “If a state is worried about the survivability of its limited missile force and anticipates significant attrition of that force by the adversary, MIRVs provide multiple warheads with which to retaliate for every missile that does survive.”³⁰⁴ Les missiles « mirvés » contribuent à rendre vulnérables les arsenaux de l’ennemi³⁰⁵.

Avec le développement du SLCM et du système d’armes *Abadeel*, le recentrage auto-avoué du Pakistan sur sa « survivabilité » apparaît désormais bien réel, et ce, même si les capacités existantes de défense antimissile balistique (ABM) de l’Inde demeurent encore assez modestes à ce jour. Le « mirvage » des missiles balistiques, telle que conçue pendant la Guerre froide, était présentée par les planificateurs militaires U.S et soviétiques comme une manière efficace et rentable de déjouer les systèmes ABM, dans une logique selon laquelle il était toujours plus économique de produire plus de têtes nucléaires que des missiles supplémentaires. Dans le contexte de la confrontation nucléaire U.S-soviétique durant la Guerre froide, la logique originelle derrière le développement des capacités « mirvées » était essentiellement centrée sur leur utilité comme armes anti-forces en première frappe³⁰⁶. Comme l’écrit Jean Barrea dans le chapitre consacré à la

³⁰¹ La technologie du MRBM *Abadeel* pakistanais apparaît être basée sur celle du M-11 (aussi connu comme CSS-7), un missile balistique courte portée mobile de conception/fabrication chinoise. Il est généralement pensé que les deux autres MRBM opérationnels de l’arsenal pakistanais, le *Shaheen-I* et le *Shaheen-II*, sont également basés sur la technologie du M-11 chinois, présentant un double étage de moteurs à propergol solide qui permet de réduire la durée de lancement des missiles. Un troisième MRBM pakistanais, le *Shaheen-III*, un missile balistique équipé de moteurs à propergol solide à étages multiples avec une portée estimée de 2750 km, est actuellement annoncé en phase de développement par le *National Development Complex* des forces armées pakistanaises. Il est possible à cet égard que le MRBM *Abadeel* soit une variante plus primaire d’un futur *Shaheen-III*, qui serait doté d’un système de guidage terminal amélioré lui permettant de loger des ogives « mirvées ».

³⁰² Texte du communiqué de l’ISPR, cité dans Franz-Stephan Gady, “[Pakistan Tests New Ballistic Missile Capable of Carrying Multiple Nuclear Warheads](#)” (*The Diplomat - Asia Defense*, January 25, 2017)

³⁰³ Ankit Panda and Vipin Narang, “[Pakistan Tests New Sub-Launched Nuclear-Capable Cruise Missile. What Now?](#)” (*The Diplomat - Asia Defense*, January 17, 2017)

³⁰⁴ Vipin Narang (in the *Diplomat - Asia Defense*, 17 January 2017), *op. cit.* ref. 10

³⁰⁵ Jean Barrea, *Théories des relations internationales*, Publication du Centre d’Études Stratégiques de l’Université Catholique de Louvain, Éditions CIACO, Bruxelles, 2e édition 1991 (1e édition 1978), p. 158

³⁰⁶ J. Barrea, *ibid*

dissuasion nucléaire de son ouvrage de référence sur les *Théories des relations internationales* (2e éd. 1991) : « *La pluralité des ogives rend la défense difficile voire vaine, tandis que le téléguidage individuel de chaque charge nucléaire lui confère une grande précision. [...] Celle-ci n'est requise que pour une frappe anti-forces caractéristique de la frappe par prévention ou préemption. Bref, par sa capacité à déjouer la défense et par sa précision, la « mirvation » des engins est susceptible de conférer à un arsenal atomique une capacité de première frappe désarmante et donc d'inciter, par disparition du risque de coûts intolérables en représailles, au déclenchement du feu nucléaire.*³⁰⁷ »

Dans le cas du Pakistan, Vipin Narang, expert en stratégie nucléaire et professeur au *Massachusetts Institute of Technology* fait observer que si les missiles ainsi « mirvés » sont conçus pour être utilisés comme frappe de contre-valeur (*'counter-value targeting'*), destinés, par exemple, à être utilisés contre des populations civiles pour causer à l'ennemi des niveaux intolérables de destruction), Rawalpindi pourrait très bien affranchir son effort de recherche de la nécessité de parvenir à maîtriser la technologie particulièrement complexe du téléguidage individuel (après l'opération de fractionnement) des différentes ogives nucléaires requise pour développer des MIRV, et plutôt se contenter de la production de « simples » missiles MRV (*'multiple re-entry vehicles'*) qui, contrairement aux premiers, ne dispose de la technologie la plus avancée permettant le ciblage de précision de chacune des têtes nucléaires fractionnées requis pour la frappe anti-forces caractéristique de la frappe par prévention ou préemption³⁰⁸.

Conformément à la doctrine indienne en vigueur de « non-recours en premier » à son arsenal nucléaire, l'utilisation en premier par le Pakistan d'armes nucléaires – indépendamment de leur puissance et de leur rayon d'action – suffirait à déclencher une réponse nucléaire stratégique indienne de plein feu. Sans la technologie MIRV (et sans missiles de croisière à lanceur sous-marin, SLCM), l'inventaire pakistanais de lanceurs mobiles et de missiles balistiques serait moins susceptible de survivre à une « première » frappe stratégique de l'Inde (nb. en réponse à l'usage « en premier » par le Pakistan de l'arme nucléaire à un niveau tactique).

Si avérée, la détention par le Pakistan de missiles nucléalisables « mirvés » aurait pour effet de remettre en cause la perception qu'a l'Inde de sa capacité réelle à pleinement désarmer le Pakistan, lui conférant dès lors une capacité stratégique de seconde frappe (« troisième » frappe au total donc). Comme précédemment noté, cette stratégie n'exigerait pas nécessairement du Pakistan qu'il poursuive davantage son effort de recherche pour parvenir à maîtriser la technologie particulièrement complexe du téléguidage individuel (après l'opération de fractionnement) des différentes ogives nucléaires portées par ses MIRVs, puisque ce qu'il recherche, c'est avant tout une capacité de faire une frappe de contre-valeur. En résumé : si véritablement aboutie et opérationnelle, une capacité stratégique pakistanaise mirvée serait considérée comme un puissant agent de dissuasion contre les capacités de représailles de l'Inde, une véritable percée technologique

³⁰⁷ À cet égard, Jean Barrea explique que : 1) « *L'instabilité de la balance stratégique est poussée quasi au maximum lorsqu'il y a « mirvation » réciproque. Dans ce cas, en effet, l'incitation à frapper le premier est énorme [...]* ». Et que 2) « *L'instabilité est poussée à son comble lorsque la « mirvation » des engins offensifs se double doublée de la technologie des ABM. Par celle-ci, en effet, les rares engins ennemis qui auraient survécu à une frappe anti-forces « mirvée » seraient interceptés avant d'avoir frappé. Il en résulterait la disparition de la qualité d'otage des populations et ressources de l'agresseur et, de la sorte, la disparition du second fondement de la dissuasion [les coûts intolérables, ndlr] en sus de l'élimination du premier [la capacité de représailles de l'agressé, ndlr] par la précision de la frappe anti-forces mirvée ». Cf. Jean Barrea (1991), *op.cit.*, p. 159. Pour une analyse récente entièrement dédiée aux enjeux stratégiques contemporains de la « mirvation », notamment au regard des développements en cours en Asie, nous ne pouvons que fortement recommander la lecture de la monographie consacrée au sujet par le *Stimson Center* (Washington D.C., mars 2016) : [*"The Lure and Pitfalls of MIRVs: From the First to the Second Nuclear Age"*](#), édité par Michael Krepon.*

³⁰⁸ Vipin Narang (17 January 2017), *op. cit.* ref. 10

laissant le Pakistan libre d'utiliser sa nouvelle génération d'armes nucléaires tactiques comme stratégie de finition d'une guerre limitée sans s'inquiéter d'une escalade au niveau stratégique.

À ce titre, le développement d'une capacité de mirvage s'inscrit en plein dans la stratégie de plus en plus assumée du Pakistan de permettre, en cas de confrontation armée, l'utilisation d'armes nucléaires de théâtre contre des forces indiennes conventionnelles (qui pourraient rapidement fondre en territoire pakistanais dans un dispositif type "*Cold Start*") sans subir de représailles nucléaires indiennes, toujours appelées en l'état actuel des choses à être « massives » et « totales ».

En déstabilisant la balance nucléaire avec l'Inde (et conférant donc au Pakistan un degré supplémentaire de stabilité stratégique), le « mirvage » est susceptible de conférer aux forces armées pakistanaise un avantage ostensible au plan tactique sur un dispositif de type "*Cold Start*" sur le théâtre des opérations. Toutefois, de nombreux problèmes persistent. Une arithmétique de base du mirvage des missiles signifie que la Pakistan, qui est déjà le pays nucléarisé dont l'arsenal croît le plus vite au monde, aura besoin de produire encore davantage d'ogives nucléaires. L'état actuel de l'information disponible en sources ouvertes ne permet pas de dire quelle est la taille exacte du missile *Abadeel* et combien d'ogives il est susceptible de porter, mais les problèmes qui préoccupent déjà de longue date les analystes au regard du programme nucléaire militaire pakistanais, en ce compris les risque de vol, de négligences de stockage et d'usage/transfert clandestin à des acteurs proliférateurs, ne s'en trouvent qu'intensifiés davantage encore avec le facteur du mirvage dans l'équation nucléaire pakistanaise.

Enfin, le développement d'une capacité de mirvage pakistanaise peut avoir un effet potentiellement déstabilisateur sur la doctrine nucléaire de l'Inde. Nous avons vu qu'un débat naissant sur la question du bien-fondé de réviser la politique de « non-emploi en premier » des armes nucléaires et de « représailles massives » avait grandi en Inde ces dernières années, en particulier depuis le retour du BJP au pouvoir à New Delhi. À présent qu'une capacité de mirvage pakistanaise, si avérée, pourrait venir cadenciser les capacités de représailles stratégiques de l'Inde suite à un usage du nucléaire comme arme tactique sur le champ de bataille par le Pakistan, certains à New Delhi pourraient être tentés d'utiliser ce développement comme la goûte qui doit faire déborder le vase du statu quo, si pas sur la question du « non-emploi en premier », au moins sur celle de la nécessité pour l'Inde de poursuivre sa propre option symétrique de développement d'une capacité proportionnelle de nucléaire tactique.

Rappelons que la doctrine nucléaire de l'Inde stipule que « *l'objet fondamental des armes nucléaires indienne est de dissuader tout État ou entité d'utiliser ou de menacer d'utiliser des armes nucléaires contre le pays et ses forces armées*³⁰⁹ ». Ainsi, si la capacité stratégique de seconde frappe en représailles de l'Inde est rendue inopérante du fait de la probabilité de survie accrue de la propre capacité stratégique de représailles du Pakistan, le Commandement stratégique de l'Inde pourrait alors être tenté ou de se défaire de son principe de « non-emploi en premier » – ce qui induit toute une autre série d'autres questions liées, telles que par exemple la décision de stocker les armes assemblées pour un usage en première frappe – ou de celui de « représailles massives », ouvrant ainsi la porte à des options jusqu'ici fermées de représailles sur des cibles stratégiques multiples ou des groupes cible subordonnés sélectionnés.

Ceci sont juste quelques-unes des questions fondamentales qui se posent autour de la « stabilité de crise » sur le sous-continent découlant de la course actuelle du Pakistan vers une capacité de mirvage. L'Inde est plus avant sur cette voie (avec le mirvage des missiles de croisière

³⁰⁹ Pour une analyse détaillée des tenants et aboutissants du débat contemporain sur la doctrine nucléaire de l'Inde, et les désaccords significatifs au sein de la communauté stratégique du pays quant à la manière de la rendre apte à faire face au développement du nucléaire tactique pakistanais, voir l'excellent "[India's Nuclear Doctrine Debate](#)", produit par Rajesh Rajagopalan pour le *Carnegie Endowment for International Peace* (June 30, 2016)

Bramhos et peut-être du missile balistique longue portée de nouvelle génération *Agni*³¹⁰), mais envisage sa capacité MIRV d'abord et essentiellement dans les termes stratégiques de ce que veut dire pour sa propre défense l'environnement ABM Chinois. La Chine, pour sa part, est d'ores et déjà parvenue, selon le Département américain de la Défense, à mirver ses missiles DF-5B et DF-41. En contemplant les développements de technologies militaires en cours aujourd'hui en Inde et au Pakistan, il est clair que les systèmes d'armes mirvés arrivent en Asie du Sud. On le voit, un scénario semblable à celui qui a conduit à la nucléarisation conséquentielle du Pakistan suite à un engagement de l'Inde dans la course à la bombe, qui était d'abord et essentiellement stratégiquement motivé par l'accession de la RPC au rang de puissance nucléaire dans les années 1960, est en train de se reproduire s'agissant du mirvage des systèmes d'armes et la technologie ABM. Le mirvage des missiles balistiques pakistanais venant cette fois en conséquence du développement de la technologie ABM indienne, d'abord et essentiellement stratégiquement motivé par l'évolution de la structure et des déploiements des systèmes stratégiques chinois (d'abord et essentiellement en réponse à la perception d'encerclement par les États-Unis, mais venant renforcer davantage l'asymétrie entre l'Inde et la Chine en matière de capacité stratégiques) et, notamment, l'accroissement des capacités balistiques de théâtre de l'armée populaire – en particulier le déploiement depuis le début des années 2000 des batteries de missiles DF-21 dans des zones plus proches du territoire indien telles que le site de Delingha, à 2000 km de New Delhi³¹¹ – considéré par l'Inde comme une menace de premier plan justifiant à elle seule le développement d'une défense antimissile³¹².

Résultat de prise de décisions sur les structures de forces stratégiques au Pakistan, en Inde, en Chine et aux États-Unis, liées les unes aux autres en chaînes discrètes de prolifération qui impactent une série interconnectées de dyades de dilemmes de sécurité (Pakistan-Inde et Inde-Chine, Inde-Chine et Chine-USA), le jumelage du mirvage des missiles balistiques et des systèmes ABM peut avoir un effet potentiellement délétère sur la stabilité de la balance nucléaire³¹³ sur le sous-continent et en Asie.

Et si début 2013, Thomas F. Lynch pouvait encore écrire avec confiance pour INSS :

*“[T]he missile-antimissile dynamic that spurred the Soviet-American nuclear race during the cold War is not present on the Subcontinent. Absent a dramatic stimulus from other players or dramatically more capable systems in the nuclear missile arena, a nuclear arms race appears unlikely. [...] The preconditions for a classic nuclear arms race are not evident and are not evident and are unlikely to develop without a choice by India to pursue ballistic missile defense systems.”*³¹⁴

Les choses n'apparaissent plus aussi claires aujourd'hui. Premièrement, parce que la « mirvation » balistique du sous-continent, désormais posée comme choix stratégique du Pakistan pour crédibiliser les options nucléaires sur lesquelles il considère que repose sa sécurité (toujours en phase de développement certes, mais avec toutefois des avancées majeures en cours d'opérationnalisation), en renforçant la stabilité de sa dissuasion et affectant la qualité d'otage des populations, représente potentiellement une rupture technologique significative de la stabilité de la balance nucléaire sur le sous-continent. Ensuite, parce que notamment sous l'effet du changement doctrinal chinois dans le domaine nucléaire et l'évolution de la structure et des déploiements des

³¹⁰ *Ibid.*

³¹¹ Vijay Sakhujia, “Missile development in China, India and Pakistan: a Burgeoning Missile Race”, *China Brief*, Vol. IX, issue 10, May 13, 2010.

³¹² Gregory Koblentz, “Theatre Missile Defence and South Asia: A Volatile Mix”, *The Non-proliferation Review*, Spring-Summer 1997, p. 54.

³¹³ Jean Barrea (1991), *op.cit.*, p. 159

³¹⁴ Strategic Perspective, No 14, p. 12.

systèmes stratégiques de la RPC³¹⁵, en affectant directement les calculs indiens en matière antibalistique (et, par conséquent, l'évolution de la posture stratégique pakistanaise), apparaissent avoir renforcé la détermination de l'Inde à investir les moyens politiques, technologiques, humains et financiers nécessaires pour faire avancer le développement de sa défense antimissile balistique – avec plusieurs développements notables aujourd'hui à la clé, tels que l'annonce faite par la DRDO indienne de la mise en tir réussie le 15 mai 2016 du missile intercepteur endo-atmosphérique (interception à basse altitude : 30 km max) *Advanced Air Defence (AAD)/Ashwin Ballistic Missile Interceptor*, parvenu à intercepter et détruire un missile balistique *Prithvi II* tiré depuis un vaisseau en mer³¹⁶, et celle du tir réussi en seconde phase de test, le 17 février 2017, du missile intercepteur exo-atmosphérique (interception à haute altitude – 40/150 km max, pour une protection contre des missiles ICBM de la gamme des 5000+ km de portée³¹⁷), *Prithvi Defence Vehicle (PDV)*³¹⁸, dont le concept avait été lancé en 2009 face au développement des missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) chinois pour remplacer le *Pradyumna Ballistic Missile Interceptor* initialement prévu dans la combinaison PAD/AAD du système de défense antimissile indien³¹⁹.

Sans dire que ces développements ont d'ores et déjà remis en cause les fondements existants de la dissuasion nucléaire sur le sous-continent ni que les conditions préalables à une course aux armes nucléaires classiques sont aujourd'hui évidentes dans la région, il n'en demeure pas moins que la possible, et fort probable, introduction des têtes « mirvées » par le Pakistan et l'option clairement affirmée par l'Inde de faire effectivement aboutir l'opérationnalisation de ses systèmes de défense antimissile³²⁰ sont aujourd'hui autant de signes clairs que la compétition balistique entre l'Inde et le Pakistan est en phase d'escalade. Comme l'écrit Vipin Narang (MIT), notant (janvier 2017) qu'« il devient difficile à ce point de nier que l'Inde et le Pakistan sont lancés dans une véritable course aux armements (*“full-blown arms race”* dans le texte)³²¹», le fait que la technologie MIRV soit désormais mentionnée dans des communiqués de presse annonce une phase nouvelle et plus dangereuse encore – un « second âge nucléaire » pour reprendre l'expression de Michael Krepon³²² – dans la course aux armes nucléaires en Asie du Sud. Clairement, la « mirvation » est déstabilisatrice de la balance nucléaire³²³, et davantage, le jumelage de cette technologie avec celle des ABM ferait jouer les deux facteurs d'instabilité de la balance nucléaire sur le sous-continent. Aussi, sans préjuger de l'étendue des développements technologique à venir, sur le sous-continent même, et dans la grande région asiatique (Chine, Corée du Nord, Japon, mais aussi Iran), l'instabilité de la balance stratégique en Asie du Sud s'en trouve aujourd'hui substantiellement accrue.

On le voit, les raisons pour inquiéter l'observateur extérieur du futur de la stabilité de la crise dans la région sont solides. Et si les conditions préalables à une course aux armes nucléaires classiques ne sont aujourd'hui pas toutes évidentes dans la région, nonobstant la détermination de plus en plus concluante de l'Inde à développer ses systèmes de défense antimissile, une course aux armements asymétriques est d'ores et déjà bien engagée. D'un côté, le Pakistan, concentré sur le développement de son arsenal nucléaire de théâtre (nucléaire tactique) et, de l'autre, l'Inde

³¹⁵ Pour en savoir plus : [“China’s Nuclear Posture: Emerging Trends”](#), Research Document by *IAPS Dialogue: The online magazine of the Institute of Asia & Pacific Studies*, University of Nottingham, 14 June 2017

³¹⁶ [“India successfully test-fires supersonic interceptor missile”](#), *The Tribune* (New Delhi), May 15, 2016

³¹⁷ [“DRDO readies shield against Chinese ICBMs”](#), *India Today* (New Delhi), March 9, 2009

³¹⁸ *The Tribune* (New Delhi), May 15, 2016

³¹⁹ [“India’s MoD demands early induction of ballistic missile defense system”](#), *Defensenews.com*, May 18, 2017

³²⁰ *Ibid.*

³²¹ Vipin Narang (17 January 2017), *op. cit.* ref. 10

³²² Michael Krepon, *The Lure and Pitfalls of MIRVs* (2016), *op. cit.* ref. 15

³²³ Jean Barrea (1991), *op.cit.*, p. 158-9.

poursuivant un objectif de court-terme de développement vigoureux de ses capacités conventionnelles et une robuste triade nucléaire pour l'avenir. Si pour la plupart des observateurs avertis de l'évolution de la planification et des capacités des forces armées indiennes, les déclarations publiques des responsables autorisés sur la capacité conventionnelle "*Cold Start*" pour rétorquer militairement au Pakistan en cas d'une nouvelle attaque terroriste majeure ou de frappes par des milices islamistes ne sont pas en phase avec les capacités militaires effectives du pays, elles parviennent en revanche fort effectivement à attiser les craintes et la colère des décideurs militaires pakistanais et à orienter leurs choix stratégiques de politique nucléaire dans une direction hautement déstabilisatrice.

Même s'il est important de rappeler que si le Pakistan s'est doté d'armes nucléaires et de missiles balistiques, ce fut à chaque fois en réponse aux orientations prises par l'Inde, d'abord et essentiellement motivées par ses préoccupations stratégiques par rapport à la Chine, il n'en demeure pas moins que développement par le Pakistan de sa capacité nucléaire tactique a continué de progresser ces dernières années bien au-delà de toute analyse sérieuse des risques qu'implique la dispersion d'armes nucléaires sur le champ de bataille ou l'escalade mortifère qu'impliquerait le recours aux armes de théâtre³²⁴. Ces dynamiques bilatérales portent en elles un risque sans cesse croissant de voir des armes nucléaires se trouver « accidentellement » utilisées ou en résultat de l'engrenage d'une altercation *infra*-conventionnelle qui pourrait dégénérer en une escalade nucléaire et des conséquences non intentionnelles du dilemme de sécurité sur le sous-continent.

Dans le même temps, le développement des armes nucléaires et balistiques en d'autres point de la grande région, en particulier en Iran et en Corée du Nord, peut potentiellement impacter le futur de la stabilité de la balance nucléaire et de la course aux armes balistiques sur le sous-continent. Mais fondamentalement, sur la longue durée, la direction future des politiques en matière d'armes nucléaires et de systèmes balistiques en Asie du Sud sera fonction de l'évolution de l'état des relations entre l'Inde et le Pakistan et du quadrilatère de relations complexes entre les États-Unis, le Pakistan, la Chine et l'Inde (cf. série interconnectées de dyades de dilemmes de sécurité : Pakistan-Inde et Inde-Chine, Inde-Chine et Chine-USA). À court terme, en revanche, la croissance rapide de l'arsenal nucléaire pakistanais et son déploiement d'armes nucléaires tactiques à la frontière de l'Inde pousse dangereusement un cran plus loin l'instabilité du complexe régional de sécurité et amplifie d'autant le risque que des composants nucléaires se retrouvent entre les mains d'agents proliférateurs ou « voyous » et de groupes terroristes internationaux.

Enfin, comme l'évolution de la politique et de la posture spatiale de la Chine n'a pas manqué d'avoir une influence sur le programme indien de défense antimissile en tant qu'élément constitutif de sa politique de défense, s'il est un autre domaine de celle-ci qui a été fortement influencé par l'évolution de la posture chinoise ces quinze dernières années, c'est bien la stratégie maritime de l'Inde et son engagement militaire dans l'océan Indien.

(3) L'Inde, « gendarme de l'océan Indien³²⁵ » ?

L'Armée indienne possède, dans sa perception stratégique, une orientation continentale issue de sa géographie comme de son histoire coloniale (la rivalité Russie impériale-Empire britannique), ou récente (primauté donnée aux armées de terre, de l'air et à la dissuasion nucléaire). Mais dans la période contemporaine, cette vision se trouve aujourd'hui remise en cause, ou du moins élargie, du fait des intérêts maritimes croissants du pays dans l'océan Indien. À l'indépendance, la marine indienne est essentiellement côtière, ce qui ne l'empêche pas de participer à la

³²⁴ Michael Krepon, *The Lure and Pitfalls of MIRVs* (2016), *op. cit.*, p. 27

³²⁵ Nous devons cette expression à Alexandre Sheldon-Duplaix, « [L'Indian Navy, gendarme de l'océan Indien](#) », *Hérodote*, 2012/2 (n° 145), « Géopolitique de l'océan Indien », pp. 83-103

libération de Goa en 1961³²⁶. Ce n'est que dans les années 1990 qu'à la rivalité conflictuelle avec le Pakistan s'ajoute la montée en puissance de la marine chinoise (*People's Liberation Army Navy* – PLAN) dans sa zone d'influence de l'océan Indien : de l'ouest (golfe d'Oman et mer d'Arabie) à l'est (mer d'Andaman et détroit de Malacca). En effet, l'implantation de « bases » chinoises (davantage des facilités militaires³²⁷) en Birmanie (celle des îles Cocos est située à proximité de la base indienne des îles Andaman), au Bangladesh (Chittagong), au Pakistan (notamment les installations militaires du port de Gwadar, inaugurées en 2007) et au Sri Lanka³²⁸ est perçue par l'Inde comme une tentative d'encerclement naval par la Chine³²⁹ ou, plus généralement à en croire François Joyaux, avec toutefois certaines réserves que nous allons expliciter ici, comme la manifestation d'une opposition géopolitique/idéologique entre une Asie continentale et autoritaire (Chine, Corée du Nord) et une Asie maritime et démocratique (Japon, Inde, Corée du Sud)³³⁰. Depuis 2005, année où la relance du dialogue stratégique sino-indien culmina dans la signature historique de l'accord-cadre du « partenariat coopératif et stratégique pour la paix et la prospérité entre l'Inde et la Chine » (avril 2005)³³¹, les deux pays, compte tenu de leur inter-

³²⁶ Après le succès facile de l'opération *Vijay* [Singh, 1992 : pp. 320-357] contre la colonie portugaise de Goa, capturée en décembre 1961 avec le concours de l'Indian Navy, l'Indian Army subit une lourde défaite sur la frontière himalayenne face à l'armée populaire de libération (APL) en novembre 1962. Si les États-Unis dépêchèrent à l'époque le porte-avions USS *Enterprise* pour signifier à Pékin de ne pas aller trop loin, le retrait chinois ménagea plutôt un voisin que Mao voulait punir pour avoir (selon lui) violé l'« accord sur le commerce et les relations entre le Tibet chinois et l'Inde », aussi dit « accord de Panchsheel » (1954). En réaction, New Delhi porta son armée à 825.000 hommes et son aviation à quarante-cinq escadrilles. Mais alors que l'Indian Navy réclama 130 unités, son budget rechuta à 4 % à la place (1964-65). Dans le même temps, le Pakistan recevait des États-Unis son premier sous-marin, le *Ghazi* [Singh, 1992, p. 92]

³²⁷ Ne pouvant s'appuyer sur des territoires d'outre-mer issus d'une histoire coloniale, comme la France ou le Royaume-Uni, la Chine est tributaire d'autres nations pour développer son réseau de soutien logistique naval. Aussi, sa stratégie se matérialise-t-elle par le développement de coopérations diplomatiques et d'accès à des bases militaires étrangères en Asie insulaire du Sud-Est et dans la région de l'océan Indien, jusqu'aux côtes de l'Afrique de l'Est et du Moyen-Orient. En revanche, dans les faits, la Chine ne stationne pas de forces à l'étranger de manière permanente et n'en déploie que dans le cadre de l'ONU ou pour une contribution comme la lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden depuis décembre 2008, à laquelle l'Indian Navy participe également. En affirmant que ses troupes n'occuperont jamais ou ne seront jamais formellement postées en territoire étranger, elle ne semble pas vouloir disposer de bases permanentes au sens américain, britannique ou français. Pékin n'exclut toutefois pas l'utilisation temporaire d'installations étrangères. Pour en savoir plus : Paul Anhao Huang, *The Maritime Strategy of China in the Asia-Pacific Region : Origins, Development, and Impact*, Edwin Mellen Press, 2010, en particulier pp. 112-117, pp. 220-226 et p. 372 ; Daniel J. Kostecka, "Places and Bases : The Chinese Navy's Emerging Support Network in the Indian Ocean", *Naval War College Review* 64, no. 1 (2011), en particulier pp. 61-62 et p. 74 ; Christopher D. Yung and Ross Rustici (with Isaac Kardon and Joshua Wiseman), "[China's Out of Area Naval Operations: Case Studies, Trajectories, Obstacles, and Potential Solutions](#)", *China Strategic Perspectives* 3, Center for strategic Research, Institute for National Strategic Studies, National Defense University, January 2011 ; Daniel J. Kostecka, "[Places and Bases : The Chinese Navy's Emerging Support Network in the Indian Ocean](#)", *China Brief*, Vol. 10, Issue 15, The Jamestown Foundation, July 2010, pp. 65-71

³²⁸ Olivier Guillard, « *Gwadar, Islamabad, Pékin, New Delhi et le « collier de perles* » », *Actualités stratégiques en Asie* 9, 28 mars 2013

³²⁹ Bien que critiquée par certains experts, et en effet criticable à bien des égards, la théorie du « Collier de perles », développée par Booz Allen Hamilton, a été pleinement intégrée par les stratèges indiens

³³⁰ François Joyaux, *Géopolitique de l'Extrême-Orient, Frontières et stratégies*, Collection Questions au XX siècle, Éditions Complexe, Bruxelles, 1993

³³¹ Indépendamment du changement de majorité politique à New Delhi (cf. retour du parti du Congrès suite aux élections de mai 2004), la dynamique de main tendue amorcée par A. B. Vajpayee (BJP) conduisit à la signature en avril 2005 d'un accord historique de partenariat et de coopération sino-indien (*India-China Strategic and Cooperative Partnership for Peace and Prosperity*), conclu avec l'objectif ambitieux de fixer les bases d'un « règlement définitif » du contentieux frontalier opposant les deux pays le long de leur frontière himalayenne disputée. Même si la perspective d'un tel dénouement n'en était encore qu'aux prémises, la volonté politique de renouer avec une approche coopérative semblait alors acquise de part et d'autre, notamment traduite par l'adoption de toute une série de mesures de *confidence building* qui semblaient placer les deux pays sur la voie d'une

dépendance économique grandissante et d'un rapprochement relatif de leurs positions sur un certain nombre de grands sujets globaux, se sont efforcés de développer un volet militaire à leur coopération bilatérale, mais ces tentatives se trouvées limitées à quelques manœuvres navales de faible ampleur et à des exercices anti-terroristes (le premier exercice conjoint de ce type s'est déroulé en Chine en décembre 2007)³³². Au-delà de ce verni coopératif, à la faveur de sa nouvelle puissance, la Chine, qui ne souhaite pas voir émerger de puissante concurrente en Asie, a multiplié les incidents avec l'Inde le long de leur frontière himalayenne contestée³³³, tout en poursuivant l'approfondissement de son partenariat stratégique avec le Pakistan et son avancée de plus en plus marquée, tant militairement qu'économiquement, dans l'espace stratégique de l'océan Indien, venant égrainer les « perles » – de plus en plus nombreuses³³⁴ – de son fort encombrant « collier » sur l'ensemble du pourtour maritime de l'Inde. Perception réelle ou supposée, New Delhi voit dans le partenariat stratégique sino-pakistanaï et dans les investissements chinois au Pakistan, au Bangladesh, au Sri Lanka et au Myanmar une stratégie d'encercllement venant miner les intérêts stratégiques de l'Inde au profit des nouvelles ambitions maritimes, désormais hautement affichées, de la Chine : « *la Chine ne considère pas l'océan Indien comme l'océan de l'Inde, ni même comme son théâtre stratégique alors qu'elle traite les mers de Chine orientale et méridionale comme des mers chinoises*³³⁵ ».

C'est dans ce contexte de « crispation stratégique » sino-indienne, qu'il faut replacer, à toute fin utile d'affirmation du rôle majeur qu'entend désormais faire jouer New Delhi à sa marine comme « force prééminente » dans l'océan Indien, le programme ambitieux de modernisation de ses capacités et l'intensification des collaborations navales développées ces dernières années entre l'Indian Navy et les marines asiatiques (exercices Milan depuis 1995), puis occidentales présentes dans l'océan Indien : américaine (exercices Malabar depuis 2003), Royal Navy (exercices Konkan), française (exercices Varuna depuis 2001), australienne, japonaise et russe (exercices Indra). Présentant désormais les 74 millions de km² de l'océan Indien comme sa zone d'opérations, l'Indian Navy distingue quatre zones d'intérêt : les points de passage obligés (Malacca, Lombok, Sonde, Six degrés, Neuf degrés, Bonne-Espérance, Ormuz, Bab-el-Mandeb, Suez), la zone de surveillance maritime, la zone économique exclusive et le territoire national. À ce titre, Rahul Roy-Chaudhry, figure émérite des études stratégiques indiennes auprès de l'*International Institute for Strategic Studies* (Arundel House, Londres), distingue 3 intérêts maritimes

définition prochaine de la LCE. Sur le terrain, les positions se stabilisèrent. Mais si la consolidation du statut quo a dans un premier temps été perçue comme un gage de paix, elle traduisait aussi la difficulté à résoudre un litige extrêmement complexe, qui demeure en suspens. Une décennie plus tard, non seulement la question frontalière restait entièrement ouverte, mais semblait connaître un regain de tension notable. C'est principalement sur le terrain que la tendance s'illustre, avec une frontière décrite en 2017 comme « au bord de l'explosion ». Pour en savoir plus : « [India-China Relations](#) », *Institute for Defence Studies and Analyses* (New Delhi)

³³² The National Institute for Defense Studies (NIDS), ed., *East Asian Strategic Review 2015*, pp. 181-182

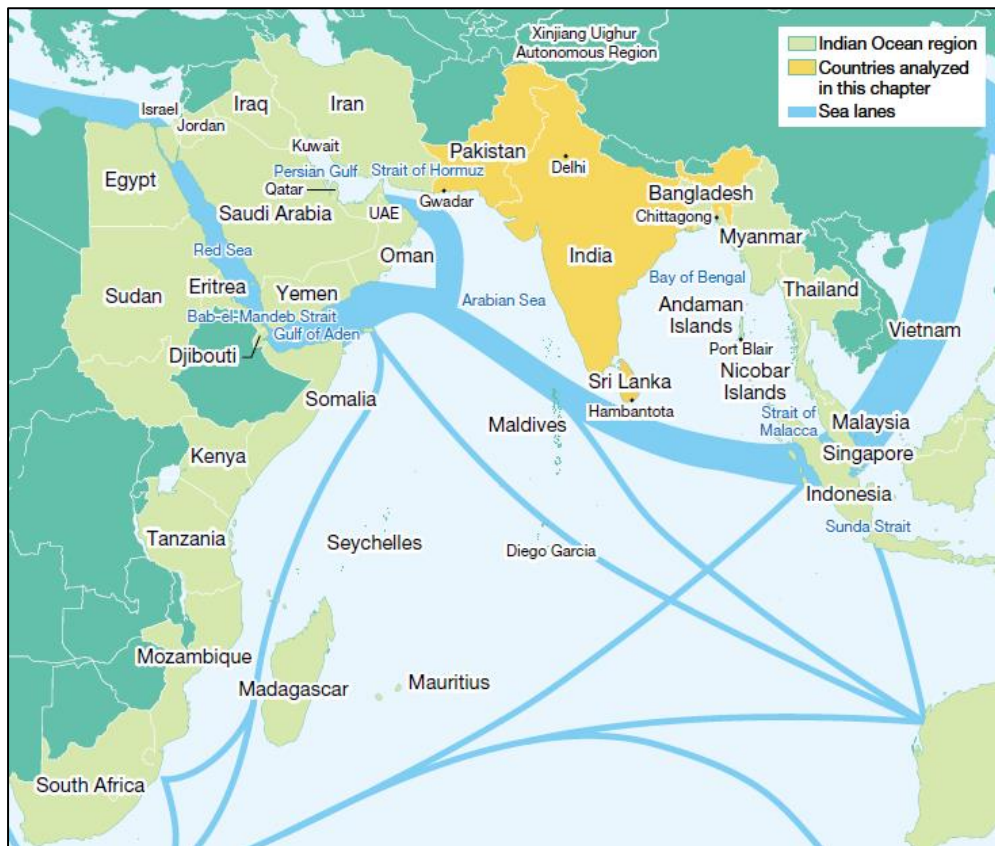
³³³ En plus d'incursions régulières au-delà de la « Ligne de contrôle effectif » (LAC), l'Inde s'inquiète depuis plusieurs années du développement massif d'infrastructures – en vue d'un renforcement des capacités logistiques au-delà d'une « simple » volonté de contrôle du territoire de la part des autorités chinoises – à la frontière des zones contestées depuis 1962 entre les deux États.

³³⁴ Il est possible de citer à titre d'exemple Chittagong au Bangladesh, la Thaïlande et le Cambodge. La Chine souhaiterait aussi accéder à des bases navales au Pakistan, en Birmanie et au Bangladesh. De manière plus précise, les Chinois disposent du port de Gwadar au Pakistan et ont lancé des travaux à Hambantota évalués à plusieurs milliards de dollars. D'autres possibles implantations sont en cours de négociation : Salalah à Oman, Aden au Yémen, Djibouti, Karachi au Pakistan et plus particulièrement le Sri Lanka et Singapour. Des tractations sont en cours avec la Thaïlande afin que la Chine construise un canal au travers de l'isthme de Kra pour s'affranchir du problème posé par un éventuel blocus du détroit de Malacca.

³³⁵ Capitaine de frégate Probal Gosh (Indian Navy), cité dans R. Vohra et P.K. Ghosh, *China and the Indian Ocean region*, National Maritime Foundation, New Delhi, 2008, p. 11

pour l'Inde³³⁶ : bloquer des menaces non-militaires comme les trafics d'armes et de stupéfiants, protéger ses voies de navigation pour ses approvisionnements énergétiques et son commerce extérieur, patrouiller sa zone économique exclusive (ZEE) de près de 2,5 millions de km². Ce que Sureesh Mehta, chef d'État-major de la Marine indienne résumait ainsi en 2013 : « *Notre objectif naval principal, c'est de garantir notre sécurité nationale, l'impossibilité de toute ingérence dans nos affaires nationales, de façon que nos intérêts vitaux, en matière de croissance économique et de développement, puissent s'effectuer dans un environnement stable et sécurisé* »³³⁷. Quels sont les instruments développés par l'Inde à cette fin ? Dans quel(s) but(s) ? Que nous disent-ils du futur de la dialectique coopération vs compétition stratégique dans la région de l'océan Indien ?

Figure 3.1. Région de l'océan Indien



Source : Cordesman and Toukan, *The Indian Ocean Region : A Strategic Net Assessment*, CSIS, April 1, 2014

3.1 Évolution de la stratégie maritime de l'Inde

Bien que l'Inde, dans son histoire de longue durée, ait traditionnellement été une puissance d'abord et avant tout continentale, les autorités gouvernementales et militaires indiennes ont entrepris, à partir du début des années 2000, de (re)construire l'identité stratégique du pays comme celle d'une puissance maritime, marquant ainsi un véritable tournant dans l'histoire contemporaine de la pensée stratégique indienne. Cette « réinvention » de l'identité stratégique de l'Inde, en lien avec les transformations géopolitiques au cours dans l'environnement stratégique régional et plus largement à l'échelle mondiale, s'est alors suffisamment consolidée dans les an-

³³⁶ Joseph Henrotin, « *Les enjeux de la sécurité maritime de l'Inde : Entretien avec Rahul Roy-Chaudhry* », *Défense et Sécurité internationale* 41, octobre 2008, pp. 58-59

³³⁷ Cité dans Sanjay Sachdeva (Cpt), *Sea control by the Indian Navy: A Pragmatic Assessment*, *Naval War College Journal*, Vol. 24, Annual Issue 2013, p.4

nées qui suivirent pour que le *Rapport annuel 2014-2015* du ministère de la Défense indien définisse pour la première fois le pays, dans son chapitre consacré à l'état des lieux de l'environnement stratégique, comme une « *nation historiquement maritime* », considérant l'océan Indien comme un « *espace vital pour la sécurité et la prospérité de l'Inde* »³³⁸.

La Marine indienne (*Indian Navy*) a joué un rôle moteur dans l'impulsion de ce changement. En 2004, l'État-major de l'Indian Navy produisait son premier texte de doctrine maritime. Ce document source fut alors remplacé par un nouveau corpus doctrinal en 2009, révisé à son tour en 2015. Dans un mouvement visant à se doter d'un ensemble d'outils de référence complet, l'Indian Navy a aussi formulé sa stratégie militaire en 2007 (*'Maritime Military Strategy'*), et le texte d'une nouvelle stratégie de sécurité maritime (*'Maritime Security Strategy'*) en 2015. La Marine indienne positionne sa doctrine maritime comme « *un ensemble de concepts et de principes éprouvés liés à l'usage de la force militaire* »³³⁹, la stratégie maritime guidée par cette doctrine étant décrite comme « *un plan d'ensemble destiné à dépasser la situation actuelle pour atteindre un objectif souhaité dans un scénario donné* »³⁴⁰. Pris dans leur ensemble, ces documents démontrent que ce que l'Inde considère être sa sphère d'intérêt est avant tout limité à la région de l'océan Indien, avec comme zones d'intérêt prioritaire, le domaine maritime contigu couvrant la mer d'Oman et le golfe du Bengale, ainsi que les goulots d'étranglement stratégiques et les voies de communication maritime menant vers et du détroit de Malacca, Ormuz, Bab-el-Mandeb (pont Djibouti-Yémen) et le cap de Bonne-Espérance³⁴¹.

Dans le texte de la stratégie militaire maritime formulée en 2007, l'Inde, par la sanction du Comité du Cabinet chargé de la sécurité et de l'État-major de l'Indian Navy, témoignait pour la première fois du niveau de sa préoccupation face à la hausse d'activité de la Chine dans son environnement stratégique régional. Cette préoccupation indienne d'un nouvel ordre s'inscrivait en cohérence avec la manière dont « *la croissance des liens de politique de défense de la Chine avec certains des voisins de l'Inde* » était décrite pour la première fois dans le *Rapport annuel 2006-07* du ministère de la Défense, pointant combien ces développements « *continuent à faire l'objet d'une surveillance étroite* »³⁴². Alors que les auteurs du texte estiment que « *les objectifs stratégiques d'une majorité des forces maritimes extrarégionales sont, globalement, largement congruents avec les intérêts stratégiques de l'Inde [...] tels que la lutte contre le fondamentalisme religieux et le terrorisme [et] la sécurité des grandes lignes de communication maritimes* »³⁴³, les termes utilisés deviennent en revanche beaucoup plus circonspects s'agissant du « *plan de modernisation ambitieux* » de la Marine de l'Armée populaire de libération (PLAN) et des « *tentatives consistantes [de la Chine] d'ancrer sa présence stratégique dans la région de l'océan Indien* ». Au titre des rôles diplomatiques de la Marine, « *[la] prévention des incursions de puissances hostiles à l'intérêt national de l'Inde en y associant activement les pays littoraux de l'océan Indien, et en leur apportant une assistance rapide et qualitative dans les domaines qui présentent pour eux un intérêt particulier* » occupe une place centrale. Et le texte de poursuivre en soulignant combien « *certaines pays* » sont devenus capables d'« *exercer leur influence dans notre voisinage maritime* » en raison – je cite – de « *notre manque d'activité dans la zone* », en conséquence de

³³⁸ Ministry of Defence, Government of India, Annual Report, 2014-15, p. 5

³³⁹ Integrated Headquarters, MOD (Navy), *Indian Maritime Doctrine, 2009*, INBR 8, pp. 3-4

³⁴⁰ Integrated Headquarters, MOD (Navy), *Freedom to Use the Seas: India's Maritime Military Strategy*, May 2007, pp. 3-6 INBR 8, pp. 3-4, cité dans Captain Sanjay Sachdeva, *Sea control by the Indian Navy: A Pragmatic Assessment*, Naval War College Journal, Vol. 24, Annual Issue 2013, p.123

³⁴¹ Integrated Headquarters, MOD (Navy), *Ensuring Secure Seas: Indian Maritime Security Strategy*, October 2015, pp. 18-21

³⁴² Ministry of Defence, *Annual Report, 2003-04*, p. 13; Ministry of Defence, *Annual Report, 2004-05*, p. 13; Ministry of Defence, *Annual Report, 2006-07*, p. 6

³⁴³ *India's Maritime Military Strategy*, p. 41

quoi « *un changement rapide de politique est requis* », invoquant « *un besoin critique d'éloigner les états littoraux de notre voisinage immédiat de ceux hostiles aux intérêts de l'Inde* ³⁴⁴ ».

Quand bien même les autorités de l'Inde, à compter de la seconde moitié de la décennie 2000, ont souligné avec de plus en plus de force l'inquiétude que suscitent les manifestations d'une expansion de l'influence chinoise dans la région de l'océan Indien, la réponse n'en est pas moins demeurée largement confinée à jouer du « rôle diplomatique » de l'Indian Navy, sans que ce niveau de préoccupation ne soit réellement reflété dans les orientations opérationnelles et la planification des acquisitions de matériels de défense. Masahiro Kurita du *National Institute for Defence Studies* à Tokyo explique ce paradoxe apparent à la lumière du cas japonais, par ce qu'il décrit comme la posture structurellement prudente du gouvernement de l'Inde s'agissant du recours à la force militaire dans le domaine maritime³⁴⁵. L'Indian Navy a catégorisé le champ de ses activités selon quatre rôles – « militaire », « constabulaire », « diplomatique » et « humanitaire »³⁴⁶ –, mais le constat du périmètre élargi de ses activités dans la seconde moitié des années 2000 indique que, dans les faits, celles-ci ont essentiellement relevé des deux derniers rôles, à savoir essentiellement d'assistance humanitaire et de secours aux sinistrés³⁴⁷. Ainsi, par exemple, quand le *Jalashwa*, bâtiment à capacités amphibies LPD (*Landing Platform Dock*) de classe *Austin*, fut acquis auprès des États-Unis en 2007, il le fut suite aux leçons tirées des opérations d'assistance et de secours menées par la Marine indienne lors du tsunami monstre de 2004 dans l'océan Indien, qui avaient mis en lumière la nécessité d'améliorer ses capacités d'atterrissage mobiles³⁴⁸. De cette manière, l'Indian Navy a effectivement rempli un rôle nouveau de « fournisseur net de sécurité » (*Net Security Provider*)³⁴⁹ vis-à-vis des pays de la région de l'océan Indien, dans une perspective de définition prospective du rôle de l'Inde comme « gendarme [en second, ndlr] de l'océan Indien », alors activement poussée par les États-Unis dans le cadre du « *Dialogue*

³⁴⁴ *India's Maritime Military Strategy*, p. 83

³⁴⁵ The National Institute for Defense Studies (NIDS), ed., *East Asian Strategic Review 2016*, The Japan Times, 2016, pp.62-63

³⁴⁶ En anglais dans le texte : “military”, “constabulary”, “diplomatic” et “benevolent”. Cf. Captain Sanjay Sachdeva, *Naval War College Journal* (2013), *op. cit.*

³⁴⁷ Anit Mukherjee, “[India as a Net Security Provider: Concept and Impediments](#)”, *RSIS Policy Papers*, S. Rajaratnam School of International Studies (RSIS), New Delhi, May 2014.

³⁴⁸ The National Institute for Defense Studies (NIDS), ed., *East Asian Strategic Review 2016*, p. 46

³⁴⁹ Le terme “Net Security Provider”, imparfaitement traduit en français comme « fournisseur (ou contributeur) net de sécurité », est vaguement (et pour ainsi dire jamais) défini par les acteurs de sécurité qui l'utilisent, à la fois en Inde et à l'extérieur. Concrètement, cela signifie que son sens dépend autant celui qui l'utilise que de ce qu'il veut effectivement dire en l'utilisant. Cependant, dans son acception gouvernementale indienne majoritaire, le concept recouvre la réalité de base d'un pays renforçant sur une base mutualisée sa propre sécurité en renforçant celle d'autres pays et ce, en répondant à des préoccupations de sécurité communes, telles que la lutte contre le terrorisme ou la piraterie. Le pays en question déploie ainsi ses ressources, qu'elles soient diplomatiques, politiques ou militaires, pour assurer la sécurité d'un groupe de pays voisins et/ou d'alliés. Dans le cas de l'Inde, il semble que l'utilisation du concept le soit essentiellement en référence à des ressources militaires. Se référer à la note officielle publiée sur le site de l'Indian Navy : “[India as a Net Security Provider: Going Beyond Concept](#)”, May 18, 2015. Aussi : Vice Admiral Pradeep Chauhan (Retd), “[India as a Net Security Provider in the Indian Ocean Region and Beyond](#)”, *indiandefensenews.in*, April 30, 2016. L'auteur y énonce ceci : “*The broad meaning that one can discern from various statements made about India being a 'net security provider' in the Indian Ocean is about India ensuring a stable, secure and peaceful environment in the region. The main aspects that are viewed as responsible for this can be construed as follows: - India's predominant central geographic position in the region, especially overlooking the SLOCs that pass through the region, - India's military capacity and capability that has a distinct reach in the region due to its geographic position, - India's friendly relations and defence cooperation with most of the IOR nations, - India's relatively strong economy and market capacity, - India's non-hegemonic stance and its will and ability to provide assistance when requested.*” Pour une vue congruente sur le contenu donné par l'Inde à la définition de son rôle comme “Net Security Provider”, voir David Brewster, “[India: Regional Net Security Provider](#)”, Gateway House, Indian Council on Global Relations, New Delhi, November 5, 2013

de *Shangri-La* » sur la sécurité en Asie au pic du rapprochement indo-U.S dans les années 2009-10³⁵⁰, en ce sens que l'Inde a alors effectivement développé les capacités nécessaires à cette fin.

Cette orientation stratégique émergente de la politique militaire maritime de l'Inde, consistant à développer les capacités du pays, et notamment ses capacités navales, afin d'en faire un « fournisseur net de sécurité » (*Net Security Provider*) dans la région de l'océan Indien est devenue plus claire avec la formulation en 2015 de la nouvelle stratégie de sécurité maritime de l'Inde (*Maritime Security Strategy*), qui a fait de cette notion la pierre angulaire de sa « stratégie pour créer un environnement maritime favorable dans la région de l'océan Indien », ainsi mise en « état de sécurité réelle » (en anglais dans le texte : 'net security') «... en mitigeant les menaces actuelles, les risques inhérents et les défis émergents dans l'environnement maritime par la capacité effective à les surveiller, les contenir et les contrer ³⁵¹». Étant entendu que l'Indian Navy est appelée à y occuper une place centrale, en développant pleinement ses rôles militaire, constabulaire, diplomatique et humanitaire. Les champs d'actions principaux identifiés dans le document pour atteindre cet état de sécurité effectif en mer sont : (1) présence et réponse rapide, (2) engagement en mer, (3) *capacity-building* et renforcement capacitaire, (4) vigilance accrue dans le domaine maritime (*Maritime Domain Awareness* - MDA) et (5) opérations de sécurité maritime, dont il est détaillé plus avant que ces opérations consistent en : - patrouilles navales et surveillance de la zone économique exclusive (ZEE) de l'Inde, patrouilles coopératives/conjointes, opérations de lutte contre la piraterie et le terrorisme, d'assistance humanitaire et de secours aux sinistrés (*humanitarian assistance and disaster relief* – HA/DR), d'évacuation non-combattante (NEO), d'interdiction et d'interception maritime, ainsi que des missions de support aux opérations de maintien de la paix et des opérations de recherche et de secours en mer³⁵². Ceci étant, la pleine dimension stratégique de l'ensemble des tâches, rôles et responsabilités endossés par l'Inde sous ce vocable flou de "*Net Security Provider*" n'en demeure pas moins extrêmement ambigu quant à la propension réelle de New Delhi à effectivement endosser le rôle de « gendarme de l'océan Indien », tant la compréhension de la pleine dimension de l'apport de l'Inde comme « contributeur net » à la sécurité maritime régionale est demeurée à ce jour largement contingente et circonstanciée³⁵³. Le rapport à la Chine est bien entendu ici essentiel.

Il est de ce point de vue intéressant de considérer la relation existant entre la conception que peut avoir l'Inde de son rôle de « fournisseur de sécurité » et la stratégie de New Delhi vis-à-vis de Pékin. Contrairement à la stratégie militaire maritime de 2007, le texte de nouvelle stratégie de sécurité maritime indienne de 2015 ne contient que peu de référence à la Chine. En revanche, dans l'objectif de mise de la région en état de « sécurité réelle » (cf. 'net security'), il est fait

³⁵⁰ Pour en savoir plus sur cette dialectique « attentes américaines vs. volonté/capacités indiennes », lire : Gurpreet Khurana, "[America's Expectation versus India's Expediency: India as a Regional Net Security Provider](#)", *Center for International Maritime Security*, May 24, 2016

³⁵¹ *India Maritime Security Strategy*, p. 80

³⁵² *Ibid.*, p. 82

³⁵³ La fin de non-recevoir du ministre indien de la Défense Manohar Parrikar essuyée par Adm. Harry B. Harris Jr., Commandant en chef du US Pacific Command (USPACOM), à une demande de patrouille conjointe visant à affirmer symboliquement la communion de vue indo-U.S en faveur de liberté de navigation en haute-mer face à la Chine est révélatrice de cette ambivalence fondamentale de la disposition de l'Inde à endosser, en délégation de Washington un rôle de « gendarme [en second, ndlr] de l'océan Indien ». Voir Admiral Harry B. Harris, Jr. "[Raisina Dialogue Remarks - Let's Be Ambitious Together](#)", March 2, 2016; Jeff Smith, "[Setting the Record Straight on US-India South China Sea Patrols](#)", *The Diplomat*, June 8, 2016. Pour une mise en perspective critique des facteurs facilitateurs et limitatifs jouant dans/contre l'émergence de l'Inde comme fournisseur net de sécurité à l'échelle régionale, voir notamment : Anit Mukherjee, "[India as a Net Security Provider: Concept and Impediments](#)", *RSIS Policy Papers*, S. Rajaratnam School of International Studies (RSIS), New Delhi, May 2014. L'auteur y passe en revue les activités développées par l'Inde en ce sens au cours des deux dernières décennies et conclut que de sérieux obstacles structurels et institutionnels empêchent toujours le pays, pour l'heure, de remplir les conditions d'exercice du rôle annoncé.

appel dans le texte à la « *nécessaire adhésion de tous les acteurs aux normes et lois internationales* » et à « *une coopération maritime rapprochée de toutes les parties prenantes, soutenue par les capacités requises* »³⁵⁴, laissant suggérer l'existence d'une entité potentiellement disruptive de l'équilibre régional de sécurité réelle. En renforçant l'importance accordée au maintien de la liberté de navigation telle que prévue par la Convention des Nations unies et le renforcement du régime de droit international en mer, le document fait siens ces concepts absents des stratégies et textes doctrinaux précédents³⁵⁵. Aussi, s'il en ressort que l'Inde apporte *conceptuellement* son soutien au maintien de l'ordre américain dans la région, New Delhi entend toutefois limiter sa contribution nette à la sécurité régionale en fonction de ses capacités et ses priorités, afin de permettre d'en même temps concilier son objectif de dissuasion de la Chine sur le long terme et d'évitement des conflits sur le court-terme.

3.2 Multilatéralisme et engagement naval dans la région de l'océan Indien

Historiquement ancrée dans un format de marine littorale, l'Indian Navy n'a commencé que tardivement à développer ses collaborations, au titre de l'engagement accru de New Delhi en faveur de la sécurité maritime dans la région de l'océan Indien. De manière d'abord limitée et incrémentale, l'Inde a d'abord commencé, à partir du milieu des années 1990, à prendre part à des manœuvres et exercices conjoints avec les pays de l'ASEAN. Ensuite, dans les années 2000, une volonté de coopération accrue a amené la Marine indienne à prendre une part plus active dans des exercices multilatéraux d'ampleur tels que le *Pacific Reach* et le *Western Pacific Mine Countermeasure Exercise*, depuis 2001, dans lequel la Marine singapourienne (*Republic of Singapore Navy*) a le plus souvent fait office de pivot³⁵⁶, ainsi que dans l'institutionnalisation de manœuvres et d'exercices conjoints avec les marines de puissances extrarégionales présentes dans l'océan Indien : U.S Navy (exercices Malabar depuis 2002), Royal Navy (exercices Konkan depuis 2004), Marine nationale française (exercices Varuna depuis 2001), mais aussi australienne, japonaise et russe (exercices Indra depuis 2003).

Dans les années 2000, l'approfondissement des relations de *Navy à Navy* dans le cadre du développement des collaborations entre la marine indienne et les marines asiatiques et occidentales présentes dans l'océan Indien a joué un rôle central dans le processus de socialisation et d'inclusion de l'Inde dans l'ordre américain en grande région Asie-Pacifique³⁵⁷. Pour la première fois, après les attaques terroristes du 11 Septembre 2001, l'Indian Navy a pris part, pour une période de six mois à compter d'avril 2002, à la *Straight of Malacca Escort Operation* mise en place par l'U.S Navy pour escorter à travers les détroits et protéger d'éventuels actes de terrorisme et de piraterie les cargaisons sensibles affrétées par ou à destination des États-Unis³⁵⁸. Cette contribution fut la première opération continue de l'Indian Navy plus à l'est de la mer d'Andaman (mer tributaire de l'océan Indien bordant les côtes de la Birmanie, de la Thaïlande, du territoire indien des îles Andaman et Nicobar et de l'Indonésie). Un autre épisode clé fut la participation susmentionnée de l'Inde aux opérations d'assistance et de secours qui prirent place au lendemain du tsunami de 2004, au cours desquelles l'Inde coopéra avec le Japon, les États-Unis et l'Australie au titre de participant au « *core group* », responsable de la coordination des ressources et moyens de l'assistance internationale aux régions affectées. L'apport de l'Inde, grandement apprécié par les

³⁵⁴ *India Maritime Security Strategy*, p. 80

³⁵⁵ *Ibid.*, p. 6

³⁵⁶ Pour en savoir plus : https://www.mindef.gov.sg/imindef/press_room/official_releases/nr/2001/jun/12jun01_nr.html

³⁵⁷ Pour en savoir plus: Alexandre Sheldon-Duplaix, « *L'Indian Navy, gendarme de l'océan Indien* », *Hérodote*, 2012/2 (n° 145), « Géopolitique de l'océan Indien », pp. 83-103

³⁵⁸ Ministry of Defence, Government of India, *Annual Report, 2002-03*, p. 26; *Indian Maritime Doctrine, 2009*, INBR 8, p. 109

pays bénéficiaires de l'aide³⁵⁹, a alors valu au pays une très large reconnaissance internationale de la valeur qualitative de son rôle en matière HA/DR dans la grande région de l'océan Indien et au-delà. Dans un autre registre, l'Inde commença également, en octobre 2008, à dépêcher des vaisseaux dans le cadre de l'opération multinationale de lutte contre la piraterie *Operation Enduring Freedom - Horn of Africa* (OEF-HOA) dans le golfe d'Aden (dont la contribution OTAN s'est faite sous le nom de code *Allied Protector*, puis *Ocean Shield* à partir d'août 2009). Avec plus de 50 vaisseaux en rotation pour plus de 3100 navires marchands escortés en date du 9 octobre 2006, l'Indian Navy est ainsi devenu le plus grand contributeur aux opérations OEF-HOA dans le Golfe d'Aden juste derrière l'U.S Navy³⁶⁰, affirmant d'autant l'importance du pays comme « fournisseur net de sécurité » dans la région de l'océan Indien. Parmi les efforts déployés par l'Inde pour affirmer la centralité de son rôle prospectif dans la construction d'une architecture régionale de sécurité, on peut également citer l'organisation des exercices navals conjoints MILAN et l'établissement de l'*Indian Ocean Naval Symposium*, tous deux organisés par le Commandement Est de l'Indian Navy (Andaman et Nicobar) en coopération avec des marines partenaires d'États riverains de l'océan Indien. Le format d'exercice MILAN, initialement lancé en 1995 avec quatre pays invités (Sri Lanka, Singapour, Malaisie et Indonésie), a depuis été élargi à 17 participants en 2015, dont l'ensemble des États-membres de l'ASEAN (excepté le Laos et Brunei) et 4 États littoraux de la côte est de l'Afrique (Kenya, Tanzanie, Mozambique et Afrique du Sud)³⁶¹.

L'Inde n'a depuis lors cessé de témoigner son intérêt pour les formats bilatéraux et multilatéraux de coopération navale, à travers l'organisation ou la participation renouvelée à un grand nombre de manœuvres conjointes qui ont pris place au fil des ans dans chacun des 3 grands domaines maritimes bordant ses côtes (mer d'Oman, golfe du Bengale et mer d'Andaman). À ce titre, le texte de la stratégie de sécurité maritime de 2015 a bien mis en exergue l'importance toute particulière accordée par New Delhi à la participation de ces forces navales à des « *exercices institutionnalisés sur une base bilatérale/multilatérale effectués sur une base régulière* », afin de « *pouvoir s'adapter à l'évolution des nouvelles menaces - tant traditionnelles que non-traditionnelles - posées à la sécurité maritime* »³⁶². Préalablement, le texte de la stratégie militaire maritime de 2007 avait déjà clairement établi que « *toute activité navale déployée en temps de paix (à l'exception possible de HA/DR) doit contribuer d'une manière ou d'une autre à l'état de préparation [des forces navales indiennes, ndlr] dans la perspective d'un possible conflit futur* »³⁶³ et que « *les schémas des exercices et opérations doivent simuler les conditions de guerre ou de conflit aussi fidèlement que possible* », ajoutant même que « *la conduite d'opérations et d'activités militaires en temps de paix [...] est destinée à envoyer à [nos] adversaires potentiels le "message" que nous sommes prêts et déterminés. Et est dès lors de nature à accroître le potentiel de dissuasion de l'Indian Navy* »³⁶⁴. Dans ce contexte, il est intéressant de noter que le format d'exercice naval *Malabar*, à la base institué en 2002 comme exercice bilatéral conjoint entre les Marines des États-Unis et de l'Inde³⁶⁵, a progressivement été élargi à partir de l'édition 2007 (quoique de

³⁵⁹ Commodore C. Uday Bhaskar, "[Tsunami Reveals Indian Military's Humanitarian Response Capability](#)", *IDS Comment*, Institute for Defence Studies and Analyses, New Delhi, January 8, 2005

³⁶⁰ Voir "[Operation Ocean Shield](#)" sur [Manw.nato.int.](#), retrouvé du 19 mai 2011. Pour un complément d'information sur les activités de l'Indian Navy dans ce cadre, voir, par exemple : "[Indian Navy thwarts pirate attack; rescues Chinese vessel, crew](#)", *NDTV Indo-Asian News Service*, May 6, 2011.

³⁶¹ Press Information Bureau, Government of India, "[Revision of Piracy High Risk Area](#)", October 9, 2016

³⁶² Press Information Bureau, Government of India, "[17 Nations 15 ships Demonstrate a Momentous 'Milap': Milan 2014 an Unequivocal Success](#)", February 9, 2014

³⁶³ *India Maritime Security Strategy*, p. 87

³⁶⁴ *Ibid.*, p. 81

³⁶⁵ À noter que 3 exercices strictement bilatéraux, indo-U.S, avaient déjà eu lieu en 1992, 1994 et 1996, avant que les États-Unis ne suspendent leur coopération militaire avec l'Inde suite aux essais nucléaires de 1998. Pour en savoir plus : [https://en.wikipedia.org/wiki/Malabar_\(Naval_Exercise\)](https://en.wikipedia.org/wiki/Malabar_(Naval_Exercise))

manière non systématique³⁶⁶) à d'autres participants invités, pour en faire une plateforme *ad hoc* – du moins était-ce l'objectif poursuivi par Washington – de coopération navale multilatérale entre partenaires mutuels des États-Unis et de l'Inde autour du tandem indo-U.S. En mai 2007, la proposition portée par le Premier ministre japonais Shinzo Abe de former un « *arc de liberté et de démocratie* » comprenant les États-Unis, le Japon, l'Inde et l'Australie avait jeté les bases d'une initiative quadrilatérale, qui avait déjà informellement émergé dans le cadre de la coordination des moyens d'assistance au lendemain du tsunami de 2004, sous-tendant la possibilité d'élargir le format *Malabar* à ces 4 pays. Cette décision d'étendre la coopération navale indo-U.S dans l'océan Indien en incluant dans l'exercice symbole cette coopération des pays aux vues similaires était une première du genre, avec des connotations stratégiques majeures pour la région. Jouant en plein du « dilemme de Malacca », la quadrilatérale fut mise en veilleuse suite aux protestations de Pékin que l'exercice naval ayant réuni en septembre 2007 25 bâtiments des marines de l'Inde, des États-Unis, du Japon, d'Australie et de Singapour dans le golfe du Bengale était expressément destiné à l'encercler³⁶⁷. Davantage, au fil des éditions, et des récriminations chinoises, c'est au format plus réduit d'une trilatérale Inde-U.S-Japon que New Delhi a finalement donné son feu vert à une institutionnalisation en bonne et due forme lors du sommet Inde-Japon qui s'est tenu à New Delhi le 12 décembre 2015, indiquant dès lors un renforcement de la coopération navale entre New Delhi, Tokyo et Washington³⁶⁸.

Aux côtés des coopérations bilatérales multiples et de la trilatérale Inde-USA-Japon, un autre format de coopération inédit est hautement apprécié à New Delhi : la trilatérale Inde-Brésil-Afrique du Sud (IBSA). Consubstantiel à la montée en puissance du cadre BRICS (*Brazil-Russia-India-China-South Africa*) dans la seconde moitié des années 2000, le format IBSA (pour *India-Brésil-South Africa*) fut originellement initié dans les années 2006-07 sous la houlette du gouvernement Singh I (Congrès) dans une optique de coopération économique entre « grands émergents démocratiques »³⁶⁹. Ces dernières années, New Delhi a activement entrepris d'institutionnaliser ce groupe comme une sorte de « sous-BRICS » – à savoir, *sans* les deux « belles-mères autoritaires » que sont la Chine et la Russie. Ainsi, depuis 2011, le format IBSA a-t-il formellement établi l'« identité démocratique » de ses membres au cœur des « principes, normes et valeurs » sous-tendant leur dialogue³⁷⁰. Si la considération économique en a constitué la base première, la trilatérale IBSA n'en a pas moins rapidement diversifié son champ de coopération. Y ont notamment pris en place, à partir de 2008, des manœuvres navales conjointes entre marines indienne, brésilienne et sud-africaine (exercices IBSAMBAR), appelées à être répétées tous les deux ans. En février 2016, la 5e édition de cet exercice (IBSAMBAR-V), qui avait jusqu'ici toujours pris place au large des côtes sud-africaines, eut pour la première fois lieu dans les eaux territoriales indiennes, au large de Goa³⁷¹. Si cette coopération navale tactique entre marines indienne, brésilienne et sud-africaine reste à ce jour l'expression d'une coopération militaire somme toute limitée, il

³⁶⁶ En moyenne un peu plus d'une année sur deux, le format Malabar a donné lieu à des exercices strictement bilatéraux Inde/États-Unis. Depuis 2007, l'Inde n'a accueilli l'exercice *Malabar* dans ses eaux territoriales comme pays hôte que lorsque les USA et l'Inde étaient les deux seules parties participantes. Les éditions 2007, 2009, 2011 et 2014, préliminaires à l'institutionnalisation de la trilatérale, ont ainsi toutes eu lieu au large des côtes du Japon et ont inclus les forces d'autodéfense navales japonaises. En revanche, les éditions 2015, 2016 et 2017, tout en ayant inclus des bâtiments japonais, se sont tenues dans le golfe du Bengale.

³⁶⁷ Anthony Cordesman and Abdullah Toukan, *The Indian Ocean Region: A Strategic Net Assessment*, CSIS, April 1, 2014, p. 5; Eleanor Albert, « [Competition in the Indian Ocean](#) », CFR Backgrounders, May 19, 2016

³⁶⁸ [Japan-India Vision 2015: Special Strategic Global Partnership](#), December 12, 2015

³⁶⁹ Pour en savoir plus : Jörg Husar, *Framing Foreign Policy in India, Brazil and South Africa: On the Like-Mindedness of the IBSA States*, Springer, 2016, 257p.

³⁷⁰ India-Brazil-South Africa (IBSA) Dialogue Forum, Fifth summit of Heads of State and Government, [Tshwane Declaration](#), October 18, 2011

³⁷¹ « [India-Brazil and south African conduct Joint Naval Exercise at Goa – IBSAMAR-V](#) », Press Release, Indian Navy, February 22, 2016

n'en demeure pas intéressant de constater le parallèle existant avec l'autre initiative navale trilatérale entre « *démocraties maritimes*³⁷² » : Inde-USA-Japon.

D'une part, la récurrence du format d'exercices navals auxquels l'Inde a successivement pris part aux côtés d'un grand nombre de pays au fil des ans tend à indiquer une réticence structurelle de New Delhi à participer à certains types d'exercices multilatéraux qui, par leur nature ou leur format, sont perçus comme étant de nature à pousser l'Inde vers des schémas non désirés d'alliance militaire. Ces quelques dernières années (nb. depuis la constitution du gouvernement Modi à New Delhi en 2014), cette tendance semble avoir davantage évolué vers un souci de se prémunir du risque d'opposition chinoise en s'engageant dans des schémas d'alliance ou des réseaux de coopération antagonisant la Chine. Ainsi, si New Delhi s'est montré favorable à l'institutionnalisation du format trilatéral Inde-USA-Japon de manœuvres navales conjointes, le refus de l'Inde de Mr Modi de voir l'Australie s'y trouver de nouveau associée dénote une certaine volonté de ménager Pékin, qui n'aurait pas manqué pas de voir l'Inde ainsi partie prenante au club fermé des alliés très proches de Washington en Asie-Pacifique comme participant d'une démonstration de force prompte à nourrir le sentiment d'encerclement de la République populaire dans le domaine maritime. Cette philosophie du "*One step but not too far*" reflète bien le caractère déterminé mais prudent de l'approche de New Delhi à l'égard de sa coopération navale avec Washington dans l'océan Indien. Si l'Inde se refuse à entrer dans une logique de bloc des alliés militaires des États-Unis en Asie-Pacifique, elle n'en renforce pas moins ses liens stratégiques avec les alliés les plus proches de Washington dans la région.

Entre impossibilité/refus d'aliéner politiquement un pays qui demeure son premier partenaire commercial et nécessité de répondre à l'entrée en force de la Chine dans « son » domaine maritime, l'Inde, travaillée par ses hésitations et les contraintes fortes de son environnement régional stratégique, éprouve un inconfort évident à calibrer face à la Chine une réponse en phase avec son ambition de devenir un acteur dominant dans l'équation sécuritaire de l'océan Indien. Pourtant, le profil naval grandissant de la Chine dans l'océan Indien a créé ces dernières années une réalité géopolitique nouvelle que l'Inde *doit* gérer au mieux en fonction de ses intérêts multiples et, parfois, divergents. Pour l'heure, New Delhi, quoique n'hésitant pas à multiplier les exercices navals bilatéraux avec ses nombreux partenaires maritimes, s'est montré beaucoup plus réticent à développer proactivement les formats multilatéraux avec ses partenaires maritimes régionaux dans les eaux de l'océan Indien, essentiellement dans un souci continué de ménager les sensibilités chinoises exacerbées en ce domaine. Or, eu égard au fait que la Chine ne semble pour sa part manifester qu'une attention très limitée aux vulnérabilités de l'Inde dans l'océan Indien, et compte tenu notamment de l'approfondissement constant des liens entre la Chine et le Pakistan (cf. *infra*), nombreux sont aujourd'hui ceux à se poser la question de savoir si, face à l'expansion rapide de la marine chinoise (PLAN) dans la région de l'océan Indien, l'exercice d'équilibre tenté par New Delhi n'est pas l'expression d'un complexe d'infériorité, ou à tout le moins d'une attitude de patience timorée, incompatible avec l'ambition affichée par New Delhi de devenir le « *gendarme de l'océan Indien* »³⁷³.

3.3 Réponse à l'« entrée » de la Chine dans l'océan Indien

Au milieu des années 2000 la Chine jetait les bases d'une politique nouvelle de développement maritime et portuaire dans le bassin de l'océan Indien, popularisée à l'époque par des analystes américains sous l'étiquette de stratégie dite du « *Collier de perles*³⁷⁴ », dans le but de

³⁷² Ashok Sharma, "The Quadrilateral Initiative: An Evaluation", *South Asian Survey*, Vol. 17, Issue 2, 2010

³⁷³ Vue notamment développée par Robert D. Kaplan dans : *Monsoon: the Indian Ocean and the Future of American Power* (New York: Random House, 2010); arguments repris dans : Pushan Das & Sylvia Mishra, "[India's Reluctance on Multilateral Naval Exercises](#)", *The Diplomat*, July 28, 2015

³⁷⁴ Pour une relecture « à froid », dix après, des objectifs et réalisations de cette stratégie du « *Collier de perles* », et notamment de ses implications en termes de sécurité, nous recommandons la lecture de l'étude par Vir-

garantir la sécurité de ses voies d'approvisionnement maritimes jusqu'au Moyen-Orient, ainsi que sa liberté d'action commerciale et militaire. Puis, au tournant de la nouvelle décennie, cette « stratégie » s'est révélée être le volet maritime d'un projet géopolitique/géo-économique plus large, dit des « Nouvelles routes de la soie » (stratégie aussi appelée OBOR en anglais pour “*One Belt, One Road*”)³⁷⁵, initié par Pékin au bénéfice du renforcement de la position de la Chine dans la grande région asiatique et sur le plan mondial comme l'instrument d'un développement de la coopération et de la connectivité entre les pays sur une vaste bande s'étirant à travers l'Eurasie et, dans sa variante maritime, entre États littoraux des grandes voies de communication maritime reliant les ports chinois à la Méditerranée et aux côtes de l'Afrique de l'Est, en passant par l'Asie du Sud-Est insulaire, l'Asie du Sud et le domaine maritime de l'océan Indien, par Singapour, le Pakistan, Djibouti et Suez.

La Chine dans l'océan Indien : une entrée multiforme, une présence en expansion

La Chine a étendu sa présence dans la région de l'océan Indien à la fois économique-ment, politiquement et militairement. À partir de la fin des années 1990, Pékin a fait de l'accroissement de son aide étrangère directe – principalement en direction du Moyen-Orient, de l'Asie du Sud, de l'Asie centrale et de l'Afrique – l'instrument central d'une stratégie visant de sécuriser ses sources d'approvisionnement en matières premières et en ressources énergétiques. Dans la région de l'océan Indien, en plus de l'exploitation des ressources naturelles, la Chine a poursuivi ses efforts afin de réduire sa dépendance (et donc sa vulnérabilité) vis-à-vis du détroit de Malacca. En 2004, Pékin entamait ainsi des négociations avec la junte birmane pour la construction d'un gazoduc reliant les grandes villes de Chine du Sud au golfe du Bengale, tout en construisant dans le même temps un oléoduc lui permettant d'acheminer directement du pétrole d'Afrique et du Moyen-Orient à travers le Myanmar ; celui-ci a été mis en service en 2013, le premier en 2015³⁷⁶. Au Pakistan, la Chine a construit à partir de 2002, à Gwadar, sur la côte baloutche, au nord de la mer d'Arabie, les infrastructures d'un port nouveau en eau profonde, qui furent inaugurées quatre ans plus tard, fin 2006, afin de servir de terminal pétrolier et de tête de pont logistique à la route transcontinentale reliant la Chine occidentale (Xinjiang) à l'océan, à travers l'Himalaya, qui a plus tard donné corps au *China-Pakistan Economic Corridor* (CPEC) : un ensemble de projets d'infrastructures multimodales pour un coût estimé de quelques 54 milliards USD, en construction (en 2017) ou planifié, qui touchera l'ensemble du Pakistan³⁷⁷. Déjà manifestes, les préoccupations de l'Inde ne s'en trouvèrent que plus encore exacerbées par l'annonce faite par Pékin en 2007 de son intention d'investir dans le développement des infrastructures portuaires de Hambantota, au Sri Lanka, et de Chittagong, au Bangladesh, en ligne avec les objectifs de sa stratégie de développement dans l'océan Indien. Signe que la Chine était définitivement passée à la vitesse supérieure, le volume du commerce bilatéral de la Chine avec le Bangladesh a dépassé celui entre l'Inde et son voisin en 2002³⁷⁸. En février 2016, Dacca a finalement décliné, vraisemblablement en raison des pressions exercées en ce sens par New Delhi et Washington,

ginia Marantidou pour CSIS : “[Revisiting China's 'String of Pearls' Strategy: Places 'with Chinese Characteristics' and their Security Implications](#)”, *Issues & Insights* Vol. 14 - No. 7, Center for Strategic and International Studies (CSIS), Washington D.C., June 24, 2014, 43p.

³⁷⁵ Pour une lecture qualitative sur le projet OBOR, lire le document de recherche du *Center for Security Studies* (CSS) de l'ETH Zurich : « [‘One Belt, One Road’ : la nouvelle route de la soie](#) », *Politique de sécurité : analyses du CSS*, No 196, septembre 2016, éditeur : Christian Nunlist

³⁷⁶ U.S. Energy Information Administration, “[World Oil Transit Chokepoints](#)”, November 10, 2014

³⁷⁷ Khaleeq Kiani, “[With a new Chinese loan, CPEC is now worth \\$54bn](#)”, *Dawn*, September 30, 2016

³⁷⁸ Anthony Cordesman and Abdullah Toukan, *The Indian Ocean Region: A Strategic Net Assessment*, CSIS, April 1, 2014, p. 5; Eleanor Albert, “[Competition in the Indian Ocean](#)”, CFR Backgrounders, May 19, 2016

l'investissement proposé par la Chine de construire le premier port en eau profonde du Bangladesh à Sonadia³⁷⁹, mais a toutefois tenu à ménager les intérêts de son partenaire chinois – et par conséquent ses propres intérêts – en laissant ouverte la possibilité pour Pékin d'obtenir accès à la base navale de Kutubdia où se trouve le poste d'accostage du sous-marin à double propulsion Type 035B (*Ming-class*) livré par la Chine à Dacca en novembre 2016³⁸⁰.

Ayant gagné en confiance en élargissant ses investissements dans le champ des infrastructures, la Chine proposa son initiative de « Route de la soie maritime » au sommet *Asia-Pacific Economic Cooperation* (APEC) de Jakarta (septembre 2003). En suite de quoi, elle organisa son *Dialogue on Strengthening Connectivity Partnership* en même temps que le sommet APEC de Pékin en novembre 2014, où la Chine est parvenue à obtenir le soutien de sept pays non-membres de l'APEC, dont le Bangladesh et la Birmanie, à son initiative OBOR – « Nouvelles routes de la soie » et « Route de la soie maritime pour le 21e siècle »³⁸¹. Or, comme le fait remarquer Michael Swaine, si l'initiative OBOR consiste en un ensemble de projets de développement des infrastructures de transport terrestres et maritimes et d'approvisionnement des marchés internationaux, elle permet aussi à la Chine d'utiliser ce réseau d'infrastructures stratégiquement pour exclure d'autres pays³⁸². La perception en est très forte en Inde³⁸³. Aussi, est-il nécessaire d'examiner la manière dont cette idée d'accroître la « connectivité » dans l'océan Indien s'imbrique avec l'intérêt stratégique qu'a la Chine à sécuriser ses voies d'approvisionnement énergétique, à se libérer du « dilemme de Malacca »³⁸⁴, sécuriser ses destinations d'investissements et, davantage, de comprendre comment la constitution d'un ordre régional plus sino-centré affecte l'ordre régional actuel.

La marine chinoise (PLAN) a initialement commencé à étendre sa présence dans la région de l'océan Indien en prenant part aux opérations de lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden, en 2009. Cette participation avait également une dimension de *soft-power* évidente. En 2010, la Chine a ainsi envoyé un navire-hôpital dans le cadre d'un déploiement outre-mer, de Djibouti à Chittagong, au Bangladesh, mouillant de port en port pour dispenser des services médicaux aux populations locales. Ce genre d'actions, combinées à d'autres, ont largement participé d'une publicité de la marine chinoise comme contributeur international positif. Elles lui ont également fourni un nombre croissant d'opportunités de collaboration avec d'autres marines. Des bâtiments de la PLAN ont ainsi pu participer à trois reprises à des exercices conjoints de lutte contre la piraterie avec l'U.S Navy dans le golfe d'Aden³⁸⁵. Toutefois, la participation chinoise aux opérations multilatérales a également fait apparaître un nouveau cap sécuritaire des activités de la PLAN vers la haute mer³⁸⁶. En effet, la participation continue des forces navales chinoises aux opérations de lutte contre la piraterie a indiscutablement contribué à accroître leurs capacités de déploiement en haute mer sur le long terme. C'est d'ailleurs dans ce cadre que la Chine a pu conclure un accord de partenariat stra-

³⁷⁹ Wade Shepard, "[Bangladesh's Deep Sea Port Problem](#)", *The Diplomat*, June 7, 2016

³⁸⁰ *Ibid.*; aussi, Saurav Jha, "[The Bay of Bengal Naval Arms Race](#)", *The Diplomat*, December 30, 2016

³⁸¹ [Dialogue on Strengthening Connectivity Partnership Joint Press Communiqué](#), Beijing, November 8, 2014

³⁸² Michael Swaine, "[One Belt, One Road Seen from the Perspective of China's Rise and International Order](#)", *PHP Policy Review*, Vol. 9, No 70, August 2015

³⁸³ Anthony Cordesman and Abdullah Toukan (CSIS, April 2014), *op. cit.* pp. 11-12

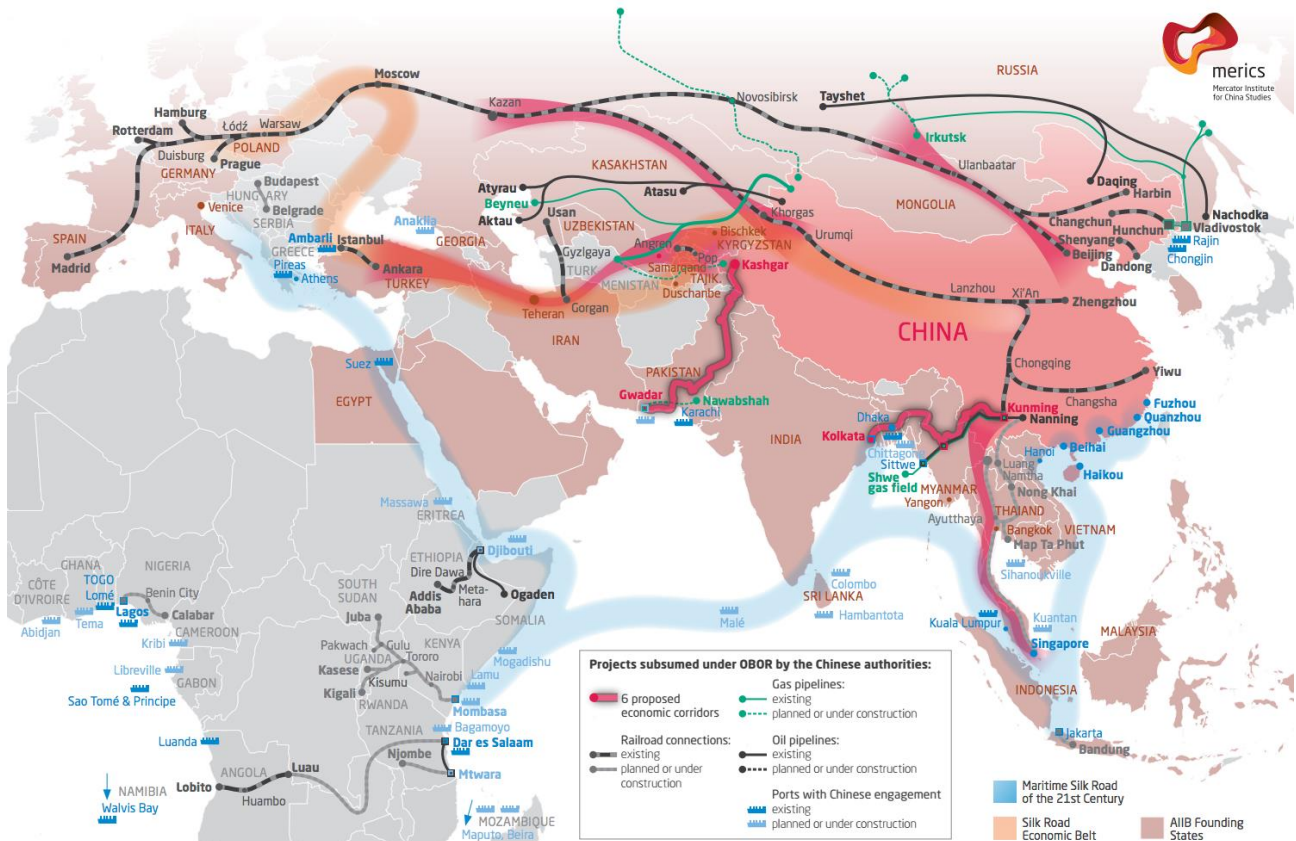
³⁸⁴ Pour en savoir plus sur cette perception chinoise de la vulnérabilité du pays par rapport au détroit de Malacca, voir l'article consacré par Laurent Amelot, « [Le dilemme de Malacca](#) », *Outre-Terre* 2010/2 (n° 25-26)

³⁸⁵ Anthony Cordesman and Abdullah Toukan (CSIS, April 2014), *op. cit.* p. 8

³⁸⁶ The National Institute for Defense Studies (NIDS), ed., *East Asian Strategic Review 2010*, the Japan Times, 2010, pp. 126-127

tégique avec Djibouti. L'accord donné par les autorités djiboutiennes à l'établissement de facilités logistiques pour soutenir les opérations de la Marine chinoise dans la Corne de l'Afrique fut rendu public fin 2015. Les installations militaires de cette « base » navale chinoise à Djibouti sont devenues opérationnelles à la mi-juillet 2017³⁸⁷.

Figure 3.2. Les « Nouvelles routes de la soie »



Source : <https://combined-transport.eu/the-new-silk-road-obor#prettyPhoto/0/>

L'Inde a reçu le dévoilement de ce grand dessein chinois du 21^e siècle avec une grande suspicion, mâtinée d'hostilité, y voyant un instrument de son encerclement et de sa marginalisation au profit de velléités chinoises d'affirmation hégémonique en Asie et dans le bassin de l'océan Indien en particulier. New Delhi s'est montré particulièrement inquiet du déploiement croissant des forces de la PLAN dans l'océan Indien à partir de la seconde moitié des années 2000, révélant en particulier son malaise face aux opérations de lutte contre la piraterie menée par la marine chinoise dans la mer d'Arabie et le golfe d'Oman, dans lesquelles l'Inde a rapidement vu la possibilité d'un prétexte pour Pékin de mettre stratégiquement pied dans l'océan Indien. L'Indian Navy a particulièrement tiré la sonnette d'alarme depuis l'intensification de l'activité des sous-marins chinois dans l'océan Indien à partir de 2013³⁸⁸. Ainsi, le choc fut-il particulièrement grand en Inde quand il fut rendu public que des sous-marins conventionnels chinois avaient fait escale au Sri Lanka à deux reprises, en septembre et novembre 2014. Depuis lors, Pékin a fréquemment déployé ses sous-marins nucléaires sur zone dans le cadre de ses opérations anti-piraterie, nourrissant d'autant plus les inquiétudes de l'Inde que de tels déploiements sont de nature à

³⁸⁷ Pour en savoir plus : « [M.Péron-Doise: la base chinoise à Djibouti est une plateforme stratégique](#) », *Radio France Internationale*, 16 juillet 2017

³⁸⁸ Anthony Cordesman and Abdullah Toukan (CSIS, April 2014), *op. cit.* p. 2

permettre aux forces chinoises de développer leurs capacités dans le domaine de la guerre littorale, pas seulement en termes de collecte d'informations mais aussi en termes opérationnels³⁸⁹. Couplée à l'asymétrie en matière de capacité nucléaire et stratégique, en particulier sous-marine, entre l'Inde et la Chine, l'intensification de l'activité des sous-marins chinois dans l'océan Indien peut devenir une source d'instabilité majeure dans la région de l'océan Indien.

En réaction à cette entrée stratégique de la Chine, New Delhi a entrepris de réaffirmer ses intérêts et le rôle que l'Inde entend jouer et conserver dans « sa » région de l'océan Indien en 1) développant, comme nous l'avons vu, ses propres capacités navales, et en 2) renforçant politiquement ses relations avec les États littoraux catégorisés par New Delhi comme relevant de son « voisinage immédiat » ou « voisinage élargi ». Mais ce n'est qu'à partir des années 2010-2012, après une période de tâtonnements, que le gouvernement de l'Inde a véritablement commencé à mobiliser les ressources et compétences de l'*Indian Navy* dans une approche dite « pan-gouvernementale » (“*whole-of-government*”) pour contribuer, au profit de la densité des relations bilatérales, au renforcement des capacités des États partenaires³⁹⁰.

L'Inde accorde une attention particulière au développement de la présence chinoise au Sri Lanka et aux Maldives, deux voisins immédiats de plus en plus sensibles aux sirènes de Pékin, qui a commencé à y prendre activement pied ces dernières années au grand dam de New Delhi. Les autorités indiennes se sont montrées particulièrement préoccupées des projets chinois de construction de ports dans les deux pays au travers d'une opération offensive d'entrisme diplomatique combinant investissements et aide au développement. Au Sri Lanka, une compagnie chinoise gère et opère aujourd'hui l'un des terminaux du port de Colombo, alors que des sous-marins chinois ont été autorisés à y accoster à plusieurs reprises ces dernières années³⁹¹. Quant aux Maldives, les investissements chinois y ont afflué depuis l'ouverture d'une ambassade à Malé en 2011³⁹². Davantage, les contrats conclus avec des compagnies indiennes pour l'extension de l'aéroport international de Malé ont été unilatéralement rompus et réattribués à des sociétés chinoises en 2014³⁹³. La Chine est aujourd'hui largement impliquée dans un projet majeur de développement d'infrastructures baptisé *iHavan*³⁹⁴, dans l'atoll Ihavandippolhu, à la pointe septentrionale de l'archipel, un carrefour stratégique où convergent les grandes lignes de communication océanique entre l'Asie du Sud-Est et le Moyen-Orient. Nombreux sont les observateurs qui, en Inde, se sont montrés inquiets du fait que le site pourrait accueillir des bases de soutien de la Marine chinoise (PLAN) dans le futur³⁹⁵.

³⁸⁹ Michael Cole, “[Red Star over the Indian Ocean?](#)”, *The Diplomat*, April 9, 2013; Toshi Yoshihara, “[Undersea Dragons in the Indian Ocean?](#)”, *China-India Brief*, 37, October 14, 2014; and Abhijit Singh, “[Anti-Submarine Operations in the Indian Ocean](#)”, *The Diplomat*, September 9, 2015

³⁹⁰ The National Institute for Defense Studies (NIDS), ed., *East Asian Strategic Review 2017*, The Japan Times, 2017, pp. 48-49

³⁹¹ Anthony Cordesman and Abdullah Toukan (CSIS, April 2014), *op. cit.* p. 2

³⁹² Takeuchi Yukifumi, “[China's 'String of Pearls' Strategy and Japan and India](#)”, *The Tokyo Foundation Eurasia Information Network*, August 19, 2014

³⁹³ *The Hindu*, November 21, 2014

³⁹⁴ Pour en savoir plus : <http://investmaldives.org/investmaldives/strategic-investment-guide/strategic-investment-projects/ihavanddhippolhu-integrated-development-project-ihavan/>

³⁹⁵ Abhijit Singh, “[A 'PLA-N' for Chinese maritime bases in the Indian Ocean](#)”, *PacNet*, No 7, Center for Strategic and International Studies (CSIS), Washington D.C., January 26, 2015

Figure 3.3. Présences navales - grande région de l'océan Indien



[https://en.wikipedia.org/wiki/String_of_Pearls_\(Indian_Ocean\)#/media/File:Collardeperlaschino.png](https://en.wikipedia.org/wiki/String_of_Pearls_(Indian_Ocean)#/media/File:Collardeperlaschino.png)

L'Inde s'efforce aujourd'hui de réintégrer le Sri Lanka et les Maldives dans un cadre de coopération de sécurité maritime dont elle vise à être le centre de gravité stratégique³⁹⁶. En 2011, New Delhi a ainsi convaincu Colombo de relancer le format SLINEX d'exercices navals conjoints Inde-Sri Lanka³⁹⁷. L'Inde, qui a traditionnellement garanti la protection des côtes et du littoral des îles Maldives, situées à seulement 600 kilomètres au sud-ouest de l'État méridional du Kerala, a par ailleurs mis en œuvre depuis 1991 un format d'exercices conjoints de garde-côtière (baptisé DOSTI) avec Malé, qui a pu bénéficier du don par l'Inde de plusieurs navires garde-côtes en retour. En 2009, un accord-cadre de coopération en matière de défense et de sécurité maritime a été conclu entre les deux pays, précisant notamment que l'Inde allait établir aux Maldives un système de radars et une station d'où des biturbopropulseurs *Dornier 228*³⁹⁸ de l'IAF pourront conduire des opérations de surveillance en mer. New Delhi et Malé s'étaient alors en outre engagés à mettre en œuvre des manœuvres navales conjointes³⁹⁹.

³⁹⁶ Pour une lecture exhaustive de cette vision stratégique indienne dans l'océan Indien, voir : David Scott, "[India's Aspirations and Strategy for the Indian Ocean – Securing the Waves?](#)", *Journal of Strategic Studies*, Volume 36, 2013 – Issue 4, September 2012, pp. 484-511

³⁹⁷ Government of India, *MOD Annual Report 2011-2012*, p. 37

³⁹⁸ Le Dornier 228 (abrégé Do 228, Code IATA D228), surnommé le « camion du ciel » pour ses performances fulgurantes sur terrains courts voire inexistantes, est un appareil biturbopropulseur construit par l'avionneur allemand *Dornier* dans son usine de Oberpfaffenhofen (en Bavière, où est aussi situé le Centre des opérations spatiales allemand qui opère au nom de l'Agence spatiale européenne et de l'Airbus Defence and Space) de 1981 à 1998, et qui est depuis 1986 produit sous licence par *Hindustan Aeronautics Ltd.* (HAL) à Kanpur.

³⁹⁹ Balaji Chandramohan, "[India, Maldives and the Indian Ocean](#)", *IDS Comment*, Institute for Defence Studies and Analyses, New Delhi, October 13, 2009; Government of India, *Annual Report, 2009-2010*, p. 171

En 2011, des pourparlers trilatéraux entre Delhi, Colombo et Malé se sont tenus au niveau des Conseillers à la sécurité nationale. Ils débouchèrent sur la tenue d'un premier exercice trilatéral Inde-Maldives-Sri Lanka, lorsque Colombo, en plus de la relance du format SLINEX d'exercices navals conjoints avec l'Inde, avait accepté de rallier la 11e édition du format DOSTI, qui avait jusqu'ici été un exercice bilatéral entre garde-côtes indiens et maldiviens⁴⁰⁰. En juillet 2013, les trois pays convenaient d'une coopération trilatérale élargie en matière de sécurité maritime. L'année suivante, New Delhi, Malé et Colombo s'accordaient sur le fait que deux autres petits États insulaires de l'océan Indien – Maurice et les Seychelles – seraient désormais invités à rejoindre leur cadre trilatéral de coopération⁴⁰¹. Preuve de l'importance renouvelée accordée à cette coopération, en mars 2015, le Premier ministre Modi a visité successivement les Seychelles, Maurice, les Maldives et le Sri Lanka pour réitérer le message de sa volonté de renforcer la coopération en matière de sécurité maritime entre l'Inde et les États insulaires de l'océan Indien, hissés par New Delhi au rang de « partenaires » de l'Inde dans la « prise de responsabilité commune en faveur de la sécurité dans l'océan Indien », mettant en exergue l'« égalité » et la « réciprocité » dans le traitement de ses petits partenaires par l'Inde, en contraste avec l'approche tributaire de la Chine vis-à-vis des États de la région⁴⁰².

En contraste avec ces efforts unilatéraux visant à éliminer ou réduire l'influence chinoise dans ce que New Delhi considère être sa sphère d'intérêt première – Sri Lanka, Maldives, Seychelles et Maurice –, l'Inde, en mer de Chine, apparaît au contraire tenter d'influencer les comportements de la Chine en agissant à travers les canaux d'une diplomatie multilatérale basée sur les normes internationales. New Delhi, qui, nous l'avons vu, soutient la position des États-Unis en matière de liberté de navigation dans la région et collabore activement avec Washington et Tokyo, préconise le recours aux forums internationaux de dialogue et de coopération pour la résolution non-violente des conflits entre États littoraux⁴⁰³.

La mer de Chine (*South China Sea*) n'a traditionnellement jamais été une zone d'intérêt prioritaire pour l'Inde. Elle n'est réellement devenue une question d'intérêt diplomatique pour New Delhi qu'en conséquence du renforcement de ses relations avec le Vietnam ces dernières an-

⁴⁰⁰ G. Padjama, "[Maldives President Visits India: Bilateral Partnership for Regional Security](#)", *National Maritime Foundation*, Calcutta, August 4, 2016. Voir aussi : Aman Saberwal, "[Time to Revitalise and Expand the Trilateral Maritime Security Cooperation between India, Sri Lanka and Maldives](#)", *IDS Comment*, Institute for Defence Studies and Analyses, New Delhi, March 22, 2016

⁴⁰¹ L'Inde avait déjà soutenu le développement des capacités des garde-côtes des Seychelles depuis 2005 au nom du renforcement de la lutte contre la piraterie dans ce segment de l'océan Indien. New Delhi leur avait à ce titre déjà fourni aux Seychelles un navire d'attaque rapide (de l'anglais "*Fast Attack Craft*" abrégé FAC), un appareil de reconnaissance maritime Dornier 228 et un système radar de surveillance côtière [cf. *MOD Annual Report, 2005-06; 2009-10; 2014-15*; Ministry of External Affairs, "[Indian Ocean Diplomacy: Seychelles - India connect](#)", March 9, 2015; *Indian Express*, March 12, 2015]. De manière similaire, l'Inde a depuis 2009 fourni à Maurice des hélicoptères moyens polyvalents *Dhruv* (conçus par la société indienne HAL en collaboration avec les Allemands de Messerschmitt-Bölkow-Blohm pour succéder aux *Alouettes* de l'armée indienne), ainsi que des Dornier 228 et un système radar de surveillance côtière [Cf. High Commission in Mauritius, Press Release, February 9, 2009 ; *Times of India*, November 28, 2014]

⁴⁰² Lors de son escale en Maurice en mars 2015, Mr Modi a présidé à la mise à l'eau du *Barracuda*, un patrouilleur océanique de fabrication indienne. Dans son discours d'inauguration, le Premier ministre a déclaré : "*Barracuda is a beautiful ship. She is also very capable; and, built to specifications of Mauritius. Now, she sails proudly with the flag of Mauritius. She will protect your islands and your waters. She will be there to help in times of disasters and emergencies. But, she will do more than that. She will also make our Indian Ocean safer and more secure. In doing so, Mauritius will fulfil an important international responsibility.*" [cf. Ministry of External Affairs, "Prime Minister's Remarks at the Commissioning of Offshore Patrol Vessel (OPV) Barracuda in Mauritius", March 12, 2015].

⁴⁰³ R. D. Kaplan, *Monsoon: the Indian Ocean and the Future of American Power*, New York: Random House, 2010, p. 29

nées⁴⁰⁴. En 2007, New Delhi et Hanoi ont conclu un accord dit de « partenariat stratégique » consistant principalement en un programme de renforcement capacitaire, de coopération technique et de partage d'informations dans une optique de sécurisation des voies maritimes ; autant de sujets d'intérêt majeur pour la partie chinoise. Dans le cadre de ce rapprochement indo-vietnamien, New Delhi a depuis lors entrepris de contribuer à la modernisation des équipements de la Marine vietnamienne et à accélérer le développement conjoint des ressources en mer de Chine méridionale (nb. mer du Sud pour les Chinois, mer de l'Est pour les Vietnamiens), qui avait débuté à la fin des années 1980⁴⁰⁵. À la suite de la Conférence ministérielle du 17e Forum régional de l'ASEAN (ARF) qui s'est tenue à Hanoi en 2010, au cours de laquelle la délégation indienne avait déclaré que la solution au problème de délimitation des ZEE et du partage des ressources en mer de Chine méridionale ne pouvait être que « multilatérale »⁴⁰⁶, Pékin, largement irrité par ces développements et l'immixtion de l'Inde dans ce que les autorités chinoises considèrent être une affaire de souveraineté intérieure, a alors commencé à envoyer à New Delhi et Hanoi un message d'avertissement et de mise en garde dans des circonstances où il est estimé que les activités conjointes indo-vietnamiennes viennent heurter les principes de l'hyper-souveraineté chinoise dans « sa » mer du Sud⁴⁰⁷.

S'agissant du dilemme de sécurité régional en mer de Chine, l'Inde semble ces dernières années s'être graduellement inscrite dans une approche de mise en tension instrumentale de la zone dans le contexte plus large de sa rivalité avec Pékin sur des dossiers relevant de sa propre hyper-souveraineté : contentieux himalayen, alliance sino-pakistanaise, stratégie dite du « Collier de perles » visant à l'encerclement par des ports au Sri Lanka, au Pakistan, en Birmanie et au Bangladesh. Chose impensable il y a encore quinze ans, depuis 2011, le Chef d'État-major de l'Indian Navy et plusieurs hauts responsables du gouvernement indien ont fait état de manière répétée des « intérêts de l'Inde en mer de Chine méridionale », soulignant notamment que 50 pourcents du commerce total de l'Inde passent par la région.⁴⁰⁸ En prolongement de la position déjà défendue par la délégation indienne en 2010 à Hanoi, le discours prononcé par le Ministre des Affaires étrangères S. Krishna lors de la Conférence ministérielle du Forum régional de l'ASEAN (ARF) organisé à Phnom Penh en juillet 2012, répéta en référence directe aux événements en mer de Chine le soutien complet de l'Inde à la liberté de navigation et à l'accès aux ressources conformément aux dispositions du droit international en vigueur⁴⁰⁹. Aussi, à la réponse intempérante de la Chine au renforcement des liens indo-vietnamiens, l'Inde, dans une politique d'un donné pour un rendu, a opté pour un renforcement de sa propre implication dans l'épineux dossier maritime.

L'engagement de l'Inde en faveur de la « liberté de navigation et de commerce », tel qu'exprimé dans les termes précités, est également repris – et la mention n'en est pas anodine

⁴⁰⁴ *Ibid.*, p. 11

⁴⁰⁵ I. Rehman, « [China's 'String of Pearls' and India's enduring Tactical Advantage](#) », *IDS Comment*, Institute for Defence Studies and Analyses, New Delhi, June 8, 2013

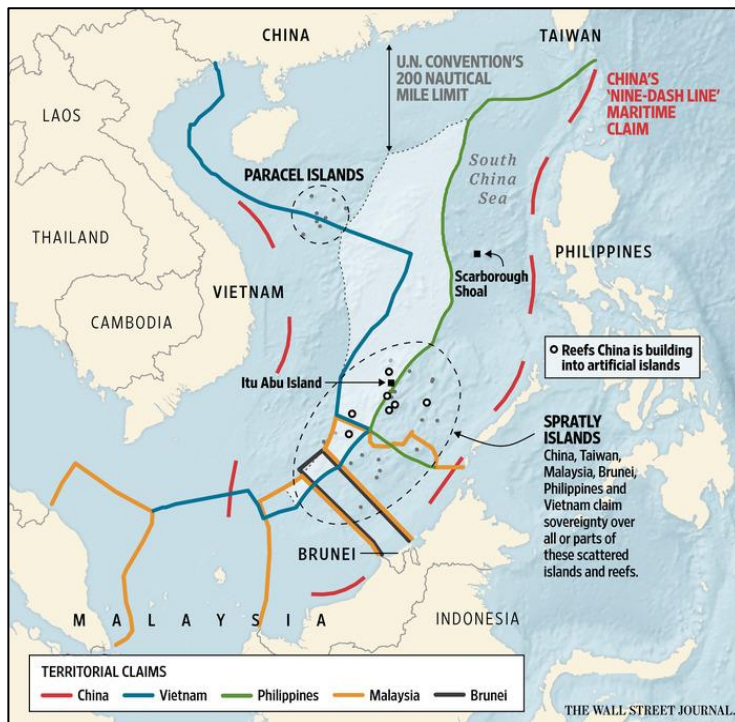
⁴⁰⁶ Amit Singh, « [South China Dispute and India](#) », *National Maritime Foundation*, Calcutta, September 2011

⁴⁰⁷ Ainsi, il fut fait état dans la presse indienne que le bâtiment de débarquement de chars (*Landing Ship Tank* ou *LST*) des forces armées indiennes *Airvat*, lors d'une « visite de bienveillance » le 22 juillet 2011, préalable à la tenue de manœuvres navales conjointes entre les forces armées indiennes et vietnamiennes, avait reçu des avertissements maritimes répétés par radio qu'il était entré en « eaux territoriales chinoises », alors qu'il naviguait bien en retrait de ligne d'équidistance entre le port de Nha Trang sur la côte sud à celui de Haiphong dans la baie d'Hanoi au Nord, mais au-delà de la ligne de la zone revendiquée par Pékin en mer de Chine méridionale [cf. *Pioneer*, 4 septembre 2011]. En octobre de la même année, la Chine protestait virulemment contre le développement conjoint par l'Inde et le Vietnam d'une nouvelle concession pétrolière au large des côtes vietnamiennes eut égard au fait que Pékin considère ce bloc comme étant situé dans ses propres eaux territoriales [cf. *Economic Times*, November 17, 2011 ; *Economic Times*, November 23, 2011 ; Indian Ministry of External Affairs website, <http://meaindia.nic.in/mystart.php?id=530119772>].

⁴⁰⁸ T. Yukifumi (2014), *op. cit.*

⁴⁰⁹ Cité dans I. Rehman, *IDS Comment* (June 8, 2013), *op. cit.*

dans le texte final de la déclaration conjointe “*Strengthening the Strategic and Global Partnership between Japan and India*” produit le 29 mai 2013 à l’occasion des célébrations du 60e anniversaire de l’établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.⁴¹⁰ Davantage, dans le texte conjoint produit suite à la visite officielle du Premier ministre Modi à Washington le 30 septembre 2014, la formulation de cet engagement est même allée plus en loin en mentionnant directement la « *liberté de navigation et de survol dans l’ensemble de la région, et spécialement en mer de Chine méridionale* »⁴¹¹. La tension était alors particulièrement forte sur zone, sur fond d’escarmouches répétées en mer entre flottilles de pêche des différentes parties au conflit et d’échauffement diplomatique autour du soutien direct apporté par Washington aux revendications des Philippines dans le conflit territorial opposant Manille à la Chine devant le tribunal arbitral spécial constitué en application l’annexe VIII de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer. Quelques mois auparavant, des forces chinoises et vietnamiennes étaient allées au contact autour de la zone d’exploitation par les Chinois de la plateforme pétrolière Haiyang Shiyou dans ce qu’Hanoi revendique être une partie de sa zone économique exclusive⁴¹². Tout ce temps, les États-Unis poursuivait leurs opérations de démonstration de force en mer (dites opération de « liberté de navigation »), y compris dans les périmètres contestés de la mer de Chine du Sud, suscitant l’ire de Pékin.



L’Inde, pour sa part, avait exprimé son soutien envers les arguments des Philippines dès les premiers temps de l’initiative de Manille d’amener son contentieux avec la Chine à propos de la délimitation des zones de pêche réservées devant le tribunal arbitral de la CNUDM, quoique de manière plus mesurée et indirecte que ne l’avait fait les États-Unis. Ainsi, en octobre 2015, les ministres des Affaires étrangères de l’Inde et des Philippines avait produit une déclaration conjointe reconnaissant « *les dispositions prises par l’Inde pour résoudre le contentieux de sa frontière maritime avec le Bangladesh, et son acceptation de la décision du tribunal [d’arbitrage] comme un exemple de résolution pacifique des*

conflits en accord avec les principes universellement reconnus du droit international »⁴¹³. Le parallèle établi avec le cas Philippines vs. Chine alors en cours devant le tribunal arbitral spécial était clair. Après que le tribunal arbitral eut rendu son avis en juillet 2016, statuant contre les revendications maritimes de la République populaire de Chine dans l’affaire l’opposant aux Philip-

⁴¹⁰ T. Yukifumi (2014), *op. cit.*

⁴¹¹ *Ibid.*

⁴¹² L’incident, l’un des plus sérieux entre forces chinoises et vietnamiennes ces dernières années, avait laissé 14 hommes des forces de la Marine vietnamienne gravement blessés et profondément endommagé les vaisseaux de part et d’autre. Pour en savoir plus : Bui, Nhung T., “[Managing anti-China nationalism in Vietnam: Evidence from the media during the 2014 oil rig crisis](#)”, in *The Pacific Review*, Jly 2016, pp. 1-19

⁴¹³ “[Joint Statement: Third India-Philippines Joint Commission on Bilateral Cooperation](#)”, October 14, 2015

pinés (cf. Philippines v. Chine - PCA No cas 2013-19)⁴¹⁴, le ministère indien des Affaires extérieures de l'Inde produisit un communiqué le jour même⁴¹⁵, qui, quoique rédigé sur un ton particulièrement retenu, n'en réitérait pas moins sa position de principe en faveur de « *liberté de navigation et de survol, ainsi que de commercer sans entrave* » et de « *la résolution des conflits par des moyens pacifiques, sans menaces du recours à ou usage de la force, et [de la nécessité] de faire preuve de retenue* » ; disant prendre « *bonne note* » du résultat de l'arbitrage, l'Inde montrait ainsi clairement son positionnement en sa faveur.

Comme nous l'avons vu, l'Inde, en plus de renforcer ses liens de coopération avec ses voisins directs et ceux de l'étranger proche, en plus de la coordination avec l'ASEAN, le Japon et les États-Unis de sa réponse diplomatique à la question de la mer de Chine méridionale, est également engagée dans une politique soutenue de renforcement capacitaire. À ce titre, les îles Andaman et Nicobar, par leur localisation stratégique en prolongement de l'arc indonésien au cœur du golfe du Bengale, constituent un élément clé du dispositif de surveillance de l'océan Indien par les Armées indiennes. En 2001, New Delhi établissait ainsi à Port-Blair, capitale du territoire et plus grande ville des îles Andaman, le tout premier commandement interarmées unifié de ses forces armées (*Joint-services Andaman and Nicobar Command, ANC*)⁴¹⁶. Puis, en 2012, l'Armée indienne établissait sa base aéronavale la plus australe à Campbell Bay (INS *Baaz*), sur l'île de Grand Nicobar, qui devenait ainsi la 3^e base de ce type implantée dans l'archipel. La distance séparant Campbell Bay de Banda Aceh, sur la grande île occidentale de Sumatra en Indonésie est de seulement 224 km ; autant dire que cette base offre à l'Inde une tête de pont idéale sur le détroit de Malacca, face à la Chine⁴¹⁷, dont l'importance stratégique est devenue fondamentale pour l'Inde garder à l'œil le développement par les Chinois des installations du port de Gwadar, au Pakistan, et l'établissement d'une base navale à Djibouti, mi-juillet 2017.

Le facteur pakistanais dans l'équation maritime indienne

Davantage que Djibouti, objet d'inquiétudes notables pour les Européens, et les Français en particulier⁴¹⁸, la présence chinoise à Gwadar – tête de pont sur la côte nord de la mer d'Arabie, au débouché du golfe d'Oman – a dès le début été une source de préoccupations majeures pour New Delhi. Entamés en 2002, les travaux titanesques de construction des infrastructures d'un terminal portuaire en eau profonde sur le site de ce petit village de pêcheurs de la côte baloutche, inauguré le 26 mars 2007, ont depuis servi de pierre angulaire à la mise en œuvre du *China-Pakistan Economic Corridor* (CPEC), considéré par la Chine comme le projet phare de son initiative OBOR⁴¹⁹. Le

⁴¹⁴ Communiqué de presse de la décision d'arbitrage du 12 juillet 2016 disponible sur <https://pca-cpa.org/wp-content/uploads/sites/175/2016/07/PH-CN-20160712-Press-Release-No-11-English.pdf>

⁴¹⁵ « [Statement on Award of the Arbitral Tribunal on South China Sea under Annex VII to the UNCLOS](#) », July 12, 2016

⁴¹⁶ Pour une analyse de fond des raisons qui amenèrent l'Inde à ainsi créer le premier commandement intégré de ses forces armées, ainsi qu'une mise en perspective des facteurs structurels qui ont empêché la mise en œuvre d'une telle réforme organisationnelle majeure de la structure des forces armées indiennes ces dernières années, nous conseillons la lecture du texte de Patrick Bratton « [The Creation of Indian Integrated Commands: Organizational Learning and the Andaman and Nicobar Command](#) » (*Strategic Analysis*, Vol. 36/3, May 2012).

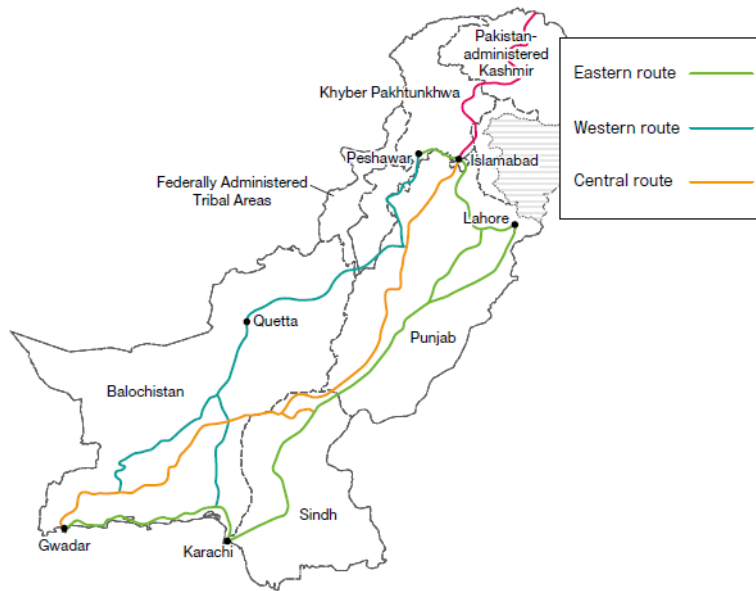
⁴¹⁷ Lors de l'inauguration de la base, le 31 juillet 2012, l'Amiral Nirval Verma, Chef d'État-major de la Marine indienne, déclara : « ... *not only does the base serve as a commanding presence in the Bay of Bengal, but also has the potential as a window to East and Southeast Asia.* » Cf. Indian Navy, Press Release, « New Naval Air station 'INS Baaz' commissioned by CNS », August 1, 2012; Jeff Smith, « [Andaman and Nicobar Islands: India's Strategic Outpost](#) », *The Diplomat*, March 18, 2014; *Janes Defence Weekly*, August 1, 2012

⁴¹⁸ Pour en savoir plus : « [M.Péron-Doise: la base chinoise à Djibouti est une plateforme stratégique](#) », *Radio France Internationale*, 16 juillet 2017

⁴¹⁹ Christian Nunlist, « ['One Belt, One Road' : la nouvelle route de la soie](#) », *Politique de sécurité : analyses du CSS*, No 196, *Center for Security Studies* - ETH Zurich septembre 2016

plan du CPEC est basé sur le développement du port de Gwadar comme hub multimodal connectant par un triple réseau de routes, de voies ferrées et d'infrastructures connexes (lignes énergétiques, fibre optique etc.) les infrastructures portuaires ouvrant sur l'océan Indien aux principales villes du Pakistan, du Sud au Nord, jusqu'à la ville de Kashgar dans la province chinoise du Xinjiang et au-delà, désenclavant toute la Chine occidentale⁴²⁰. Stratégique pour le Pakistan, qui espère ainsi pouvoir transformer sa situation économique, le corridor l'est tout autant pour la Chine⁴²¹, puisqu'en lui fournissant un accès terrestre à l'océan Indien, il lui apporte aussi une solution à son fameux « dilemme de Malacca », diminuant d'autant la vulnérabilité de son approvisionnement énergétique⁴²².

Il a souvent été souligné que le port de Gwadar pourrait être utilisé comme base navale par la Marine chinoise, pièce maîtresse du dispositif dit du « Collier de perles »⁴²³. Étant donné les distances considérables séparant les côtes de la Chine continentale de l'océan Indien, établir des facilités militaires dans des États littoraux comme le Pakistan revêt une valeur stratégique évidente pour une marine chinoise en quête d'expansion de ses activités dans ce domaine maritime où passent la plupart des grandes voies d'approvisionnement chinoises de/vers l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique. Dans le même temps, le déséquilibre grandissant de la balance navale du Pakistan avec l'Inde crée une forte incitation à faciliter la présence navale chinoise dans l'océan Indien – la Chine ayant rang d'allié *de facto* du Pakistan⁴²⁴ – pour contrebalancer la force indi-



en de ses activités dans ce domaine maritime où passent la plupart des grandes voies d'approvisionnement chinoises de/vers l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique. Dans le même temps, le déséquilibre grandissant de la balance navale du Pakistan avec l'Inde crée une forte incitation à faciliter la présence navale chinoise dans l'océan Indien – la Chine ayant rang d'allié *de facto* du Pakistan⁴²⁴ – pour contrebalancer la force indi-

⁴²⁰ Le CPEC est un ensemble de projets pouvant être schématiquement divisés en 4 dimensions : le développement du port de Gwadar, les infrastructures de transport, l'énergie et la coopération industrielle. Pris dans son ensemble, il vise à moderniser rapidement les infrastructures pakistanaïses et à renforcer son économie grâce à des réseaux de transport modernes, des projets énergétiques et des zones économiques spéciales (ZES). Le 13 novembre 2016, le CPEC a permis pour la première fois le transport terrestre de cargos chinois en provenance de Kashgar, qui ont été livrés au port de Gwadar d'où ils ont été transportés par navire en Afrique et en Asie de l'Ouest. Pour en savoir plus : Arun Mohan Sukumar, « [What the Marshall Plan Can Teach India About the China-Pakistan Economic Corridor](#) », *The Wire*, New Delhi, January 10, 2017

⁴²¹ Lire à ce propos : Daniel S. Markey and James West, « [Behind China's Gambit in Pakistan](#) », *Council on Foreign Relations*, May 12, 2016; Daniel S. Markey and T.C.A. Raghavan, « [The China-Pakistan Economic Corridor](#) », *Carnegie India*, July 2, 2016

⁴²² 85% de la totalité des hydrocarbures importés par la Chine passent aujourd'hui par le goulet d'étranglement du détroit de Malacca, rendant cet approvisionnement (essentiellement du Moyen-Orient et d'Afrique) extrêmement vulnérable à un éventuel blocage de cet accès par des puissances hostiles. Pour en savoir plus sur cette perception chinoise de sa vulnérabilité par rapport au détroit de Malacca, voir l'article consacré par Laurent Amelot, « [Le dilemme de Malacca](#) », *Outre-Terre* 2010/2 (n° 25-26)

⁴²³ Voir par exemple : Zahid Hussain, « [The China-Pakistan Economic Corridor and the New Regional Geopolitics](#) », *Notes de l'Ifri - Asie.Visions*, No 94, Ifri Centre for Asian Studies, June 2017

⁴²⁴ V. Marantidou (CSIS Issues & Insights, June 2014), *op. cit.* pp. 11-13

enne en mer. Ces dernières années, les relations, historiquement amicales, entre Pékin et Islamabad, essentiellement motivées par une antipathie historique partagée à l'égard de l'Inde et une relation contentieuse avec New Delhi, se sont trouvées continuellement renforcées, à un point tel que l'expression "*Higher than mountains, deeper than oceans, stronger than steel and sweeter than honey*"⁴²⁵ est aujourd'hui emphatiquement utilisée pour les qualifier. Avec cette relation de quasi-alliance en toile de fond, le développement de Gwadar, et du CPEC en général, a servi de pierre angulaire à l'avancée chinoise dans l'océan Indien appelée de leurs vœux par les deux parties.

Mais d'autre part, si l'on considère le comportement international de la Chine dans la période de l'après-Guerre froide, force est de constater que Pékin n'a pas toujours adopté une posture pro-pakistanaise univoque dans le contexte du conflit indo-pakistanaise⁴²⁶. En outre, en dépit de la résurgence graduelle des tensions entre la Chine et l'Inde depuis la fin des années 1990, la densité acquise dans le même temps par les liens économiques caractérisant la relation entre les deux pays en font une relation trop importante pour Pékin la sacrifier facilement dans le seul intérêt stratégique du Pakistan⁴²⁷. A fortiori, Islamabad ne peut ignorer cet état de fait. Précisément, c'est précisément pourquoi le Pakistan – et l'armée pakistanaise en particulier – a tout intérêt à maximiser l'utilité d'une infrastructure comme Gwadar – et le CPEC en général – pour amener la Chine plus proche de sa position et user (et abuser) du poids de Pékin dans son rapport de force avec New Delhi⁴²⁸.

Reflétant cet intérêt stratégique bien compris du Pakistan, en 2011, le Premier ministre Gillani et le ministre de la Défense de l'époque, Chaudhry Mukhtar, allèrent jusqu'à inviter directement la Chine à construire une base navale permanente à Gwadar⁴²⁹ : une invitation immédiatement et ostensiblement déclinée par les autorités chinoises, indiquant à l'époque qu'il n'y avait pas de possibilité de construire une base à cet endroit⁴³⁰. Il n'y a eu depuis lors aucun développement concret visant à transformer les facilités de Gwadar en base navale, et l'État-major de la Marine pakistanaise a clairement nié toute possibilité de cet ordre récemment⁴³¹. Dans le même temps, même s'il n'y a aujourd'hui pas de « base » chinoise au sens strict du terme à Gwadar – c'est-à-

⁴²⁵ "[Pak-China friendship is higher than mountains, deeper than ocean and sweeter than honey: PM](#)", *The Nation*, Islamabad, December 19, 2010

⁴²⁶ "[Sweet as can be? Even an all-weather friendship has limits](#)", *The Economist*, May 12, 2011

⁴²⁷ *Ibid.*

⁴²⁸ Et au sens le plus concret des choses, le CPEC a effectivement pour effet d'« attirer » la Chine plus proche d'Islamabad dans le contexte du contentieux indo-pakistanaise. Le Cachemire sous administration (« occupation ») pakistanaise (*Pakistan-administered Kashmir* – PAK), territoire revendiqué par l'Inde depuis 1948, est frontalier du Turkestan chinois (officiellement « Région autonome ouïghoure du Xinjiang »). Comme incontournable point d'entrée du CPEC, via la *Karakorum Highway*, différents projets d'infrastructures sont appelés à y être développés dans le cadre du CPEC. Au cours de l'été 2016, des gardes-frontières chinois et pakistanaise ont conjointement patrouillé le long de la frontière séparant le PAK de la province du Xinjiang afin de sécuriser la zone. Dans les faits, cela signifiait, vu de New Delhi, que la Chine reconnaissait *de facto* la souveraineté d'Islamabad sur le PAK. L'Inde réagit en rappelant son ambassadeur à Pékin pour consultation. Effet de réalité oblige, la Chine chercha à s'exonérer en expliquant qu'on ne peut pas réaliser le CPEC sans développer et sécuriser les infrastructures de cette région stratégique, qui en est pour l'heure largement dépourvues. Mais le mal était fait. Fixée sur ce qu'elle considère être un affront à sa souveraineté sur ce territoire disputé mais lui revenant de plein droit, l'Inde s'est retrouvée dans une position de devoir directement s'opposer à une entreprise sino-pakistanaise conjointe ; contribuant un peu plus à alimenter la défiance mutuelle entre New Delhi et Pékin.

⁴²⁹ Michael Beckley, "[China and Pakistan: Fair-Weather Friends](#)", *Yale Journal of International Affairs*, Vol. 7, No 1, March 2012, p. 9

⁴³⁰ *Ibid.*

⁴³¹ Zahid Hussain (Notes de l'Ifri, June 2017), *op. cit.* p. 7

dire des installations militaires où se trouvent stationnées en permanence des troupes et qui pourraient être utilisées comme base d'opérations de l'armée chinoise en temps de guerre –, l'utilité du port de Gwadar, et plus largement du Pakistan, comme centre d'approvisionnement et de maintenance pour les bâtiments de la PLAN en opération dans l'océan Indien s'est incontestablement trouvée accrue ces dernières années⁴³².

La Marine pakistanaise a déjà fourni à plusieurs reprises des services de réparation et d'entretien aux navires de la PLAN à Karachi. Et les bâtiments et sous-marins de la Marine chinoise dépêchés pour des missions de patrouille et de protection dans le golfe d'Aden sont aujourd'hui communément approvisionnés dans la mégapole portuaire du Pakistan⁴³³. En relation à ces liens étroits, il convient d'ailleurs de noter que la Marine pakistanaise a fait le choix de s'équiper en matériels chinois pour la plupart de ses principaux équipements et système d'armes. Ainsi, le contrat d'acquisition de huit sous-marins d'attaque conventionnels de fabrication chinoise a été finalisé en juin 2015. Si le type des sous-marins en question n'a jamais été officiellement divulgué au public, les experts s'accordent généralement sur le fait qu'il s'agit de sous-marins Type 041 (*Yuan-class*), des bâtiments de nouvelle génération à la pointe de la technologie chinoise dans le domaine⁴³⁴ ; un « traitement de première classe », et une « preuve d'amitié » s'il en est, reflétant bien la valeur accordée par Pékin aux liens de partenariat militaire unissant la Chine au Pakistan. De même, les nouvelles frégates classe *Zulfiqar* qui équipent depuis 2015 la marine pakistanaise sont une version améliorée des frégates chinoises classe *Jiangkai-II*⁴³⁵. En raison du transfert de technologie inclus dans le contrat d'acquisition de ces équipements stratégiques et la compatibilité des composants permettant d'utiliser des pièces de rechange communes, la marine chinoise peut ainsi facilement réparer ses équipements à peu de frais au Pakistan⁴³⁶.

Parmi les ports du Pakistan, celui vraisemblablement le plus utilisé par la Chine comme base d'approvisionnement, de réparation et d'entretien de ses bâtiments de marine, bien davantage que Gwadar, est aujourd'hui Karachi⁴³⁷, qui demeure à ce jour – en dépit des problèmes majeurs y affectant les mouvements militaires, tenant notamment à l'accroissement considérable du trafic marchand ces dernières années, ainsi que les problèmes de pollution et le risque d'attaques terroristes causé par la présence de nombreux groupes armés illégaux dans l'aire métropolitaine – la plus grande base navale de la Marine pakistanaise et son centre principal d'entretien et de réparation⁴³⁸. En sus, la Marine pakistanaise poursuit également l'expansion de sa base navale d'Ormara, sur la côte baloutche, entre Gwadar et Karachi. À la différence de Karachi et de Gwadar, les installations d'Ormara sont à usage exclusivement militaire et offrent des postes de mouillage à la fois pour des navires de surface et des sous-marins⁴³⁹. Le plan quinquennal d'investissements de la Marine pakistanaise prévoit des investissements importants à Ormara afin d'y développer les infrastructures nécessaires à la maintenance et à la réparation de ses bâtiments de guerre et de ses sous-marins qui permet-

⁴³² *Ibid*, pp. 2-3

⁴³³ *Jane's Navy International*, March 9, 2016

⁴³⁴ *Defence News*, October 11, 2015

⁴³⁵ Stephen Saunders, ed., *HIS Jane's Fighting Ships 2015-2016*, HIS, 2015, p. 606

⁴³⁶ Virginia Marantidou, "[Revisiting China's 'String of Pearls' Strategy: Places 'with Chinese Characteristics' and their Security Implications](#)", *Issues & Insights* Vol. 14 - No. 7, Center for Strategic and International Studies (CSIS), Washington D.C., June 24, 2014, p. 14

⁴³⁷ La PLAN a en effet un historique important d'appels dans ce port. Cf. *Ibid*, p. 17

⁴³⁸ *Pakistan Today*, January 13, 2016

⁴³⁹ Zahid Hussain (Notes de l'Ifri, June 2017), *op. cit.* p. 11

tront à terme à la base de servir d'alternative au port de Karachi⁴⁴⁰. L'éventualité que la base sous-marine d'Ormara puisse à l'avenir aussi être utilisée par les forces chinoises ne peut pas être écartée.⁴⁴¹

Dans ce contexte, le battage médiatique autour de l'utilisation de Gwadar comme « base » possible pour la marine chinoise a quelque peu diminué ces derniers temps. Cependant, la remarque largement répercutée d'un haut responsable de la marine pakistanaise en novembre 2016 devait une nouvelle fois relancer les spéculations sur ce sujet largement discuté⁴⁴². Cette remarque faisait état du projet de déployer à Gwadar des bâtiments chinois en coordination avec la Marine pakistanaise afin de protéger les installations portuaires et le fret y transitant via le CPEC. Il était également question de l'intention d'y commencer la construction des infrastructures d'un chantier naval de grande ampleur – présenté comme appelé à devenir le plus grand de la région – auquel serait contracté la conception et le développement d'équipements pour la Marine pakistanaise. Un porte-parole de l'armée chinoise interrogé sur ce déploiement annoncé de forces chinoises à Gwadar a éludé la question sans en nier les faits pour autant⁴⁴³. Quelques jours plus tard, un exercice naval conjoint entre marines chinoise et pakistanaise prenait place dans le nord de la mer d'Arabie, au large de Gwadar, qui fut rapporté dans la presse comme visant à assurer la sécurité du CPEC⁴⁴⁴.

En l'état actuel des choses, il est difficile de prédire quel type de présence va maintenir la PLAN à Gwadar dans le futur. Si le scénario évoqué ici devait se concrétiser, les implications stratégiques pour l'Inde en seraient majeures, puisqu'il signifierait que des vaisseaux chinois mouilleraient en permanence à proximité des eaux indiennes le long des grandes lignes maritimes vers le détroit d'Ormuz. Certes, il demeure incertain dans quelle mesure la Chine est véritablement capable de déployer en permanence des bâtiments de sa flotte militaire dans la région, notamment eu égard au fait que son interface maritime stratégique premier demeure en effet le Pacifique. Mais il n'en reste pas moins vrai que le Pakistan, considérant les développements en cours à Karachi et Ormara, est, et demeurera, comme pays littoral de l'océan Indien et grand rival de l'Inde, fortement intéressé à soutenir l'expansion de la présence navale chinoise dans la région, à travers le développement et la mise à disposition de ses infrastructures autant que possible et nécessaire et ce, indépendamment du fait que celles-ci puissent être qualifiées de « base » ou non. Aussi, lorsque l'on considère la question de l'avenir prospectif de l'avancée stratégique de la Chine dans l'océan Indien, et donc de l'inévitable rivalité et des tensions sino-indiennes qui en découlent, il est nécessaire de prêter attention aux intentions du Pakistan et aux développements qui y ont cours.

(4) Conclusion intermédiaire

On l'a vu, l'Inde se représente comme confrontée dans son environnement stratégique à deux menaces existentielles à la fois différentes et complémentaires qui sont 1) la menace pakistanaise, qui revêt des formes multiples, et 2) la menace chinoise. L'Inde a donc la difficile tâche de devoir se préparer à une guerre sur deux fronts, avec deux puissances nucléaires, ce qui dimensionne nécessairement ses capacités militaires.

⁴⁴⁰ *Pakistan Today*, January 13, 2016

⁴⁴¹ Zahid Hussain (Notes de l'Ifri, June 2017) *op. cit*

⁴⁴² *Jane's Navy International*, November 25, 2016

⁴⁴³ *Defence News*, November 30, 2016

⁴⁴⁴ *Dawn*, December 12, 2016

Si les relations entre New Delhi et Islamabad ont connu une phase d'apaisement ces dernières années, les tensions sont loin d'être fondamentalement apaisées, très largement en raison de la fragilité du régime pakistanais, où l'armée et les services spéciaux, entièrement tournés vers l'ennemi indien, pèsent d'un poids considérable. Malgré les efforts qui ont pu être entrepris de part et d'autre pour améliorer la transparence et accroître la confiance dans le domaines nucléaire – dont notamment l'accord sur la notification préalable des tirs d'essai de missiles balistiques signé le 5 octobre 2005 –, les deux pays ont poursuivi et accéléré leurs efforts pour disposer d'arsenaux balistiques de plus en plus modernes et performants.

Sur le sous-continent indien, l'érosion de la « stabilité de crise » entre l'Inde et le Pakistan – la probabilité que les dynamiques politiques de tension et de conflit latent entre les deux pays n'éclatent en un épisode de guerre ouverte – est manifeste. Davantage, elle apparaît de plus en plus exacerbée par l'antagonisme compétitif des politiques militaires en constante évolution de part et d'autre. La poursuite par l'Inde de l'objectif à long terme de constitution d'une triade nucléaire dissuasive, en grande partie déterminé par une volonté de garder le rythme avec la Chine et, de manière connexe, la poursuite d'un objectif global particulièrement ambitieux de modernisation des capacités conventionnelles de ses forces armées, ont attisé les craintes du Pakistan quant à la crédibilité de sa dissuasion nucléaire et au risque accru d'une réponse conventionnelle punitive de l'Inde assurée en cas de nouvelles attaques terroristes sur son sol. Or selon le calcul des stratégies pakistanais, la force de frappe du Pakistan doit annihiler toute tentative indienne de réaction. Dans ce contexte, la détermination du Pakistan à développer ses capacités nucléaires tactiques, couplée à l'incapacité et/ou l'absence de volonté d'Islamabad de contraindre les groupes islamistes militants connectés aux réseaux de son « État parallèle » de commettre des attaques contre les intérêts indiens (y compris hors des frontières de l'Inde, comme en Afghanistan⁴⁴⁵) ont mis en place un environnement de circonstances favorables dans lequel le risque d'escalade d'un conflit *infra*-conventionnel vers un conflit nucléarisé n'a jamais été aussi plausible⁴⁴⁶. Ajoutons à cela qu'une prolifération verticale – à l'intérieur même du pays – pourrait aussi se produire directement du fait d'une des organisations extrémistes présentes sur le territoire pakistanais. Ce serait alors un dérapage majeur puisque, pour la première fois, des acteurs non-étatiques – en l'occurrence islamistes radicaux – seraient en possession de l'arme nucléaire.

Nonobstant ce risque majeur, dont – il faut le souligner – l'État pakistanais est conscient et travaille à s'en prémunir, les facteurs de déstabilisation de la balance stratégique dans le sous-continent sont aujourd'hui doubles. En effet, ses quelques dernières années, les dynamiques de développement et de mise en œuvre par l'Inde d'un système crédible de défense antimissile, plutôt timides et erratiques jusqu'ici, ont connu une phase d'accélération majeure, liée aux projets technologiques - bien réels - engrangés par les ingénieurs militaires indiens ces dernières années, mais aussi et surtout poussée par la nécessité de passer à un seuil d'opérationnalisation afin de répondre à l'accroissement des capacités balistiques stratégiques de l'armée chinoise, au développement du programme balistique pakistanais, et à d'autres facteurs extrarégionaux, dont la perspective de plus en plus crédible de voir l'Arabie saoudite se doter, à termes, de l'arme nucléaire⁴⁴⁷

⁴⁴⁵ Les attaques commises par des groupes insurgés/terroristes de la galaxie *Taleban* (en particulier les hommes du réseau *Haqqani*, réputé proche du Pakistan) contre les intérêts indiens en Afghanistan sont particulièrement nombreuses. Parmi d'autres, citons: l'attaque-suicide contre l'ambassade indienne à Kabul (7 juillet 2008), puis de nouveau le 8 octobre 2009, attaques contre des lieux occupés par des coopérants indiens à Kabul (26 février 2010), attaque-suicide contre le consulat indien de Hérat (23 mai 2014), contre celui de Jalalabab (3 mars 2016, pour la 4e fois depuis 2007...), celui de Mazar-e Sharif (3 janvier 2016) etc.

⁴⁴⁶ Zia Mian, "[Kashmir, climate change, and nuclear war](#)", *The Bulletin of the Atomic Scientists*, December 2016

⁴⁴⁷ Pour une analyse exhaustive consacrée à cette problématique saoudienne, voir Thomas L. Lynch III, "Nuclear Exchanges risks on the Subcontinent: Major Trends and the Iran Factor", *Strategic Perspective* 14, Center for Strategic Research (INSS), November 2013, en particulier le point "Saudi Arabia's Response to Iran's Nuclear Decisions: A Variable with Indirect Impact on Arms Race Stability on the Subcontinent", pp. 16-21

n'est pas des moindres. Naturellement, ce projet ABM indien déclenche la désapprobation de la Chine, tant son aboutissement, si/quand véritablement effectif, ne manquerait pas de réduire l'efficacité de son arsenal nucléaire. La perspective de voir émerger en Inde dans les années à venir une architecture de défense antimissile possédant une vocation stratégique a d'ores et déjà contribué – nb. le conditionnel n'est désormais plus de rigueur en effet – à relancer la course aux armements stratégiques entre la Chine et l'Inde et, par voie de conséquence, entre l'Inde et le Pakistan. Un tel projet est déstabilisateur de la balance stratégique globale en Asie du Sud, mais la Chine, de toute manière, continuera à moderniser sa force de frappe pour tenter d'égaliser, un jour, celle des États-Unis ou tout au moins de la contrer. En tout état de cause, ni la Chine ni l'Inde ne pourraient utiliser des missiles de croisière car la topographie de l'Himalaya l'interdit⁴⁴⁸. Seuls des tirs de missiles balistiques restent possibles. Or, les évolutions de la structure et des déploiements des systèmes stratégiques chinois ont déjà directement affecté les calculs indiens en matière antibalistique et, par conséquent, l'évolution de la posture stratégique pakistanaise ces dernières années. La modernisation de l'arsenal nucléaire et spatial chinois, ainsi que l'aide fournie au Pakistan par la Chine dans le développement de ses capacités balistiques alimentent la prolifération en incitant l'Inde à combler son retard pour être en mesure de contrer une éventuelle agression chinoise. Entre l'Inde et le Pakistan, en revanche, les durées de parcours des missiles sont courtes et les réactions doivent pourvoir être immédiates. Raison pour laquelle le Pakistan, et l'Inde en retour (quoiqu'à un degré moindre), a de plus en plus mis l'accent sur la dimension tactique, anti-forces de son arsenal d'armes nucléaires. Si ces missiles à portée courte et intermédiaire capables de délivrer des têtes nucléaires sur des objectifs tactiques ne constituent pas des armes stratégiques, ils n'en sont pas moins profondément déstabilisateurs de la stabilité de crise car ils apparaissent plus comme des armes d'emploi que comme des armes de dissuasion. Pour l'Inde, les capacités nucléaires pakistanaïses permettent à Islamabad de poursuivre son soutien à des mouvements terroristes qui menacent l'intégrité du pays et l'empêchent de développer sa propre logique de puissance régionale – sens dans lequel jouent d'ailleurs, dans un autre registre, les ambitions maritimes de la Chine dans l'océan Indien.

On le voit, face à ce développement asymétrique des capacités nucléaires et balistiques de théâtre, le risque est aujourd'hui grand, et bien réel, de voir l'enchaînement des prises de décisions antagonistes impactant les dyades interconnectées de dilemmes de sécurité qui configurent la situation stratégique dans le sous-continent indien (Pakistan-Inde et Inde-Chine, Inde-Chine et Chine-USA) s'inscrire dans une dynamique de compétition missile-antimissile semblable à celle qui a stimulé la compétition américano-soviétique pendant la Guerre froide.

Considérant aujourd'hui que la Chine est engagée dans une stratégie visant à encercler l'Inde et à couper le pays de ses accès vers l'extérieur, en particulier maritimes⁴⁴⁹, en plus de le menacer directement par l'accroissement de ses capacités balistiques de théâtre et sa politique de plus en plus affirmative de militarisation de l'Espace⁴⁵⁰, les réticences longtemps prévalentes de New Delhi à provoquer les inquiétudes de la Chine sur la viabilité à long terme de sa dissuasion nucléaire pourraient avoir fait long feu, rendant d'autant plus plausible l'hypothèse de voir dans les années à venir la région être embarquée dans un regain sans précédent de la course aux armements nucléaires triangulaires impliquant la Chine, le Pakistan et l'Inde. Pour autant, cette situation inquiétante ne paraît ni définitive, ni figée, en particulier dans la mesure où la Chine et l'Inde, et c'est bien là tout le paradoxe d'une situation qui ne contribue pourtant pas pour autant à simplifier leurs intentions réciproques, sont également liées par de très fortes interdépendances, surtout économiques. Bien entendu, les possibles modifications de la posture stratégique de la

⁴⁴⁸ A. Lamballe (2008) *op. cit.* p. 57

⁴⁴⁹ Feroz Hassan Khan, "Prospects for Indian and Pakistani Arms Control and confidence-building Measures", *Naval War College Review*, Summer 2012, vol. 63 n° 3, pp. 106-107

⁴⁵⁰ Vijay Sakhuja, « Missile development in China, India and Pakistan : a Burgeoning Missile Race », *China Brief* Vol IX, issue 10, Jamestown Foundation, May 13, 2015

Chine, en ce compris l'évolution de sa politique et de sa posture spatiale, pèseront lourd dans les décisions à venir de New Delhi sur l'étendue de la vocation stratégique du déploiement de sa défense antimissile au-delà de l'horizon d'un système « simplement » destiné, comme extension de la défense aérienne, à protéger ses forces armées d'éventuelles attaques nucléaires tactiques anti-forces pakistanaises.

L'équation stratégique que doit résoudre New Delhi possède la particularité de reposer sur un quadrilatère de relations entre les États-Unis, le Pakistan, la Chine et l'Inde. Au cœur de la problématique se trouve la dialectique dissuasive avec Islamabad alors même que, de plus en plus, New Delhi cherche à diversifier ses sources de matériels et à varier ses alliances politiques en fonction de ses besoins face à Pékin.

Face à la montée en puissance navale de la Chine et à sa stratégie de contournement dite du « Collier de perles », pendant du projet de désenclavement terrestre dit « *One Belt, One Road* » (OBOR) à travers l'hinterland eurasiatique, l'Inde perçoit de manière pressante la nécessité non seulement d'assurer la sécurité de ses frontières maritimes et la surveillance de sa zone économique exclusive (ZEE), mais aussi le besoin de se projeter en mer d'Oman au débouché du golfe persique et vers le Sud-Est asiatique par le biais de partenariats et d'exercices navals. Dans cette logique, l'objectif stratégique déclaré de l'Inde est d'assurer sa permanence en mer pour surveiller les lignes de communications existantes et l'activisme naval de la Chine, qui peut aujourd'hui mettre en ligne plus de bâtiments et de sous-marins. Ainsi, face à l'avance chinoise, New Delhi cherche aujourd'hui à développer et moderniser sa flotte afin d'en faire à horizon proche une marine de haute mer. Elle s'est donc lancée dans un important programme de modernisation avec les chantiers indiens ou internationaux, incluant notamment la construction de 41 nouveaux bâtiments dans une logique « *Make in India* », l'entrée en service de nouvelles frégates, corvettes ou destroyers, d'un nouveau porte-avions et de sous-marins, y compris pour la dissuasion nucléaire. Soucieuse d'étendre son influence économique et politique dans le sous bassin océanique qui porte son nom, l'Inde s'est montrée de plus en plus préoccupée ces dernières années par la stratégie du pouvoir chinois visant à faire monter en puissance ses relations avec les pays de son environnement maritime immédiat, tels que le Sri Lanka et les Maldives, formulant en retour de nouvelles politiques plus ambitieuses en direction de ses voisins littoraux. Mais le retard, face à une Chine particulièrement volontariste, entreprenante et argentée, est certain. Y compris dans ce que New Delhi considère être son environnement stratégique naturel : l'Asie du Sud maritime.

De toute évidence, l'Inde et la Chine s'avère aujourd'hui être deux puissances de plus en plus à l'étroit dans leur processus respectif d'affirmation et de montée en puissance régionales. Cette montée en puissance des deux pays s'exprime notamment par l'extension de leurs intérêts et, par conséquent, de leur influence. Or, un instrument particulier de l'Inde dans sa quête d'influence et de statut global nous semble important à souligner.

L'Inde, en quête de statut global.

Du non-alignement à un « alignement global » dans le cadre onusien

Si au début des années 2000, les documents stratégiques du ministère indien de la Défense faisaient toujours mention du développement d'initiatives conjointes de coopération avec les pays non-alignés comme objectif de sécurité nationale, les principes du non-alignement qui, des décennies durant, ont constitué la matrice du génome politique de l'Inde, ont depuis largement perdu leur importance dans la politique étrangère et de sécurité du pays⁴⁵¹. En effet, tous les gouvernements qui se sont formés à New Delhi ces quinze dernières années, tant autour du parti du Congrès (2004-2014) que du BJP (1998-2004, puis 2014-...) comme centre de gravité des coalitions en place, ont fait du renforcement de la participation de l'Inde dans les instances multilatérales et le développement de « partenariats stratégiques » avec les grands acteurs régionaux et mondiaux le principal pilier de leur politique étrangère et de sécurité, délaissant d'autant le mouvement des non-alignés hérité de l'action de Nehru à Bandung. Dans le monde du moment unipolaire de la fin des années 1990, alors que la diplomatie indienne était aux prises avec d'importantes difficultés en termes de ressources d'alliance pour combler l'écart entre, d'une part, ce que New Delhi estimait être la place lui revenant de bon droit dans le concert des nations, et le statut et rôle réels de l'Inde à l'époque d'autre part, l'idée que les conditions devant permettre au pays d'accroître sa stature internationale et son pouvoir influence, tant dans la région, face à la Chine, que sur la scène internationale, passaient par la continuation de l'engagement résolu du pays en faveur des Nations unies et du régime global de gouvernance de la sécurité internationale, devinrent l'objet d'un large consensus parmi les élites politiques indiennes.

(1) Le peacekeeping, fer de lance d'une identité internationale positive

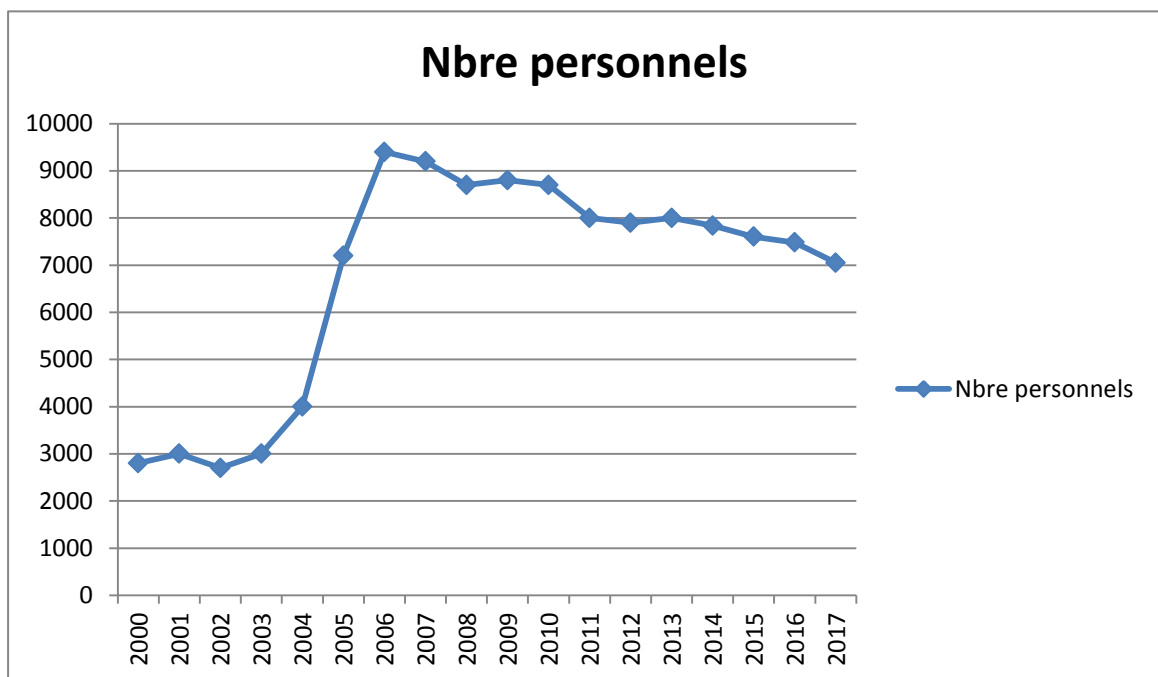
Alors que la politique étrangère et de sécurité de l'Inde s'est caractérisée dans son histoire contemporaine par un faible niveau d'engagement envers les institutions multilatérales actives au niveau régional (Asie du Sud/Sud-Est), en particulier celles pilotées par l'ASEAN, le pays a en revanche une longue histoire d'engagements fondamentaux vis-à-vis des Nations Unies. Au 31 août 2017 (dernières données disponibles), 7049 membres des forces armées et de sécurité indiennes (police, UNMEM, officiers d'état-major et troupes considérés dans leur ensemble) étaient affectés aux opérations de maintien de la paix (*peacekeeping operations*) des Nations Unies dans le monde (100 950 Casques-Bleus déployés dans 20 missions sous pavillon onusien - Chapitre VI/VIbis). Ce qui fait aujourd'hui de l'Inde le 3e plus grand contributeur en hommes aux missions onusiennes, derrière l'Éthiopie (8215 hommes) et le Bangladesh (7636), devant l'éternel voisin-rival pakistanais (7009)⁴⁵². En outre, selon le dernier rapport annuel du ministère indien de la Défense, l'Inde a, à ce jour, contribué un total d'environ 115 000 membres de ses forces ar-

⁴⁵¹ Sur cette dissolution des principes du non-alignement dans la période contemporaine, voir, en particulier, Chris Ogden, "International 'aspirations' of a rising power", in David Scott (ed.), *Handbook of India's International Relations*, London: Routledge, 2011 (1st édition), pp. 9-14 en particulier

⁴⁵² Avant la montée en puissance de la contribution éthiopienne au staffing des missions onusiennes à partir de 2014, les trois pays du sous-continent indien (Bangladesh, Inde, Pakistan) se sont historiquement disputé la première place du podium des contributeurs.

mées à quelques quarante-deux missions de maintien de la paix. La figure 1.1 ci-dessous illustre l'évolution du nombre de personnels militaires déployés par New Delhi dans l'ensemble des missions de stabilisation/maintien de la paix auxquelles l'Inde a participé ces dernières années. On notera la croissance rapide de cette contribution indienne à partir de 2004 et le feu-vert donné par le Parlement indien à l'envoi d'une force de la taille d'une brigade en République démocratique du Congo (MONUC, puis MONUSCO à partir de 2010), en suite de quoi New Delhi a maintenu un niveau d'engagement constant approximativement compris entre 8000 et 10000 hommes, toutefois en légère diminution depuis l'avènement en mai 2014 du gouvernement BJP conduit par N. Modi – passant de 7839 en 2014, à 7603 en 2015, à 7481 en 2016, à 7049 au 31 août 2017). L'Inde participe aujourd'hui à 9 missions de paix onusiennes⁴⁵³, les plus grandes forces étant déployées en République démocratique du Congo (une brigade indienne au sein de la MONUSCO) et les deux bataillons contribués par l'Inde à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (UNMISS, précédée par l'UNMIS entre 2005 et 2011).

Figure 1.1. Contribution de l'Inde aux opérations de maintien de la paix



Au 31 juillet 2017
Compillation site UN

⁴⁵³ Avec en ordre décroissant d'importance (taille) du contingent/staff contribué par l'Inde : Mission des Nations Unies pour la stabilisation en RDC (MINUSCO), 3207; Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS/UNMISS), 2421 ; Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL/UNIFIL), 899 ; Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, 305; Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement – Golan (FNUOD/UNDOF), 204 ; Force de sécurité intérimaire des Nations Unies pour Abyei (FISNUA/UNISFA), 5 ; Force des Nations Unies chargée de maintenir la paix à Chypre (UNFICYP), 4 ; Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un referendum au Sahara occidental (MINURSO), 3 ; Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve – Proche-Orient (ONUST/UNTSO), 1. Voir tableau pour détails [source : http://www.un.org/en/peacekeeping/contributors/2017/aug17_3.pdf] Pour un total de 7049 au 31 août 2017, dont : 6275 personnels militaires des contingents, 612 fonctionnaires de police et membres d'unités de police constituées (FPU), 96 officiers d'État-major et 66 observateurs militaires en mission (UNMEM) [source : http://www.un.org/en/peacekeeping/contributors/2017/aug17_1.pdf]

L'Inde aime à rappeler que sa contribution à l'effort onusien de maintien/renforcement de la paix n'est pas seulement quantitatif, mais aussi qualitatif. Comme montré dans le tableau 1.2 ci-dessous, douze officiers supérieurs indiens ont en effet servi comme Commandant de Force depuis 1959 à ce jour ; un record mondial. En outre, deux Indiens ont été nommé ces dernières années au poste particulièrement stratégique de conseiller militaire auprès du Secrétaire-général des Nations Unies, aussi en fonction de direction comme « Conseiller militaire auprès du Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies » (UN Department of Peacekeeping Operations, DPKO) après que l'agence eut été créée en 1992.

Et pourtant, quand bien même il serait fondé de considérer remarquable cette contribution aux schèmes de maintien de la paix onusien, l'Inde, de manière assez paradoxale, a longtemps eu tendance à passer sous silence son rôle de contributeur actif au maintien de la paix internationale, tant en direction de son opinion publique qu'à l'international. Il est de ce point de vue intéressant de noter qu'alors que la première contribution de l'Inde à une mission onusienne remonte à 1959, dans le cadre de la Force d'urgence des Nations Unies (UNEF I) déployée à Gaza après la Crise de Suez et le conflit israélo-arabe de 1956 à 1967, la première mention explicite faite dans un rapport annuel des forces armées indiennes à leur propre contribution aux opérations de maintien de la paix de l'ONU remonte seulement à l'édition 1991-92 et la participation des forces indiennes à la Mission avancée des Nations Unies au Cambodge (UNAMIC). C'est seulement dans les versions ultérieures à 1998-99 que le ministère indien de la Défense a eu pour politique de systématiquement communiquer sur l'effort de contribution de ses forces aux missions onusiennes⁴⁵⁴.

| Post | Name | Mission | Country/Region | Term in Service |
|---|------------------------------|----------------------|-------------------------|-----------------|
| Force Commander | Lt. Gen. P. S. Gyani | UNEF I | Gaza | 1959/2-1964/1 |
| | Gen. K. S. Thimayya | UNFICYP | Cyprus | 1964/7-1965/12 |
| | Maj. Gen. Indar Jit Rikhye | UNEF I | Gaza | 1966/1-1967/6 |
| | Lt. Gen. Dewan Prem Chand | UNFICYP | Cyprus | 1969/12-1976/12 |
| | Ditto | UNTAG | Namibia | 1989/4-1990/3 |
| | Lt. Gen. Satish Namblar | UNPROFOR | Former Yugoslavia | 1992/3-1993/3 |
| | Brig. Gen. K. S. Shivakumar | UNAMIR | Rwanda | 1995/12-1996/3 |
| | Maj. Gen. Vijay Kumar Jetley | UNAMSIL | Sierra Leone | 1999/12-2000/9 |
| | Maj. Gen. L. M. Tiwari | UNIFIL | Southern Lebanon | 2001/8-2004/2 |
| | Lt. Gen. Rajender Singh | UNMEE | Ethiopia/Eritrea border | 2004/7-2006/3 |
| | Lt. Gen. J. S. Lidder | UNMIS | Sudan | 2006/1-2008/4 |
| | Lt. Gen. Chander Prakash | MONUSCO | DRC | 2010/7- |
| Maj. Gen. Iqbal Singh Singha | UNDOF | Syrian Golan Heights | 2012/8- | |
| DPKO Military Advisor* | Maj. Gen. I. J. Rikhye | | | 1960/7-1967 |
| | Lt. Gen. R. K. Mehta | | | 2005/2-2007/5 |
| DPKO Police Advisor* | Mr. O. P. Rathor | | | 1996- |
| | Ms. Kiran Bedi | | | 2003/1-2005/2 |
| Special Representative of the Secretary-General | Mr. Rajeshwar Dayal | ONUC | Congo (formerly Zaire) | 1960/9-1961/5 |
| | Mr. Kamlesh Sharma | UNMISSET | Timor-Leste | 2002/5-2004/5 |
| | Mr. Atul Khare | UNMIT | Timor-Leste | 2006/10-2009/12 |

⁴⁵⁴ Government of India (2008) "[United Nations Hails Contributions of Indian Peacekeepers](#)"

Ces dernières années, l'Inde a commencé à faire beaucoup plus activement appel de ces multiples engagements en faveur des opérations de maintien de la paix des Nations Unies auprès de la communauté internationale, espérant en retirer des effets concrets au service de sa stratégie d'affirmation globale. Dans un discours qui fit date, prononcé en septembre 2010 à la tribune de la 65e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le ministre des Affaires étrangères du gouvernement Singh II, S.M. Krishna, décrivant les « *missions de maintien et d'instauration de la paix sous l'égide des Nations Unies* » comme « *jouant un rôle moteur dans la mission centrale assignée [à l'ONU] de maintenir la paix et la sécurité internationale* », déclara que « *l'Inde a contribué plus de 100 000 hommes à presque la totalité de toutes les missions de maintien de la paix mises en œuvre par les Nations Unies depuis leur institution. [L'Inde] est fermement engagée dans l'organisation du maintien de la paix de/par l'ONU* ». Davantage, déroulant le programme politique qui allait être celui de son pays appelé le mois suivant à accéder à un siège de membre non-permanent du Conseil de sécurité, le ministre indien des Affaires étrangères souligna le statut de « contributeur majeur aux opérations de paix » de l'Inde, invoquant cette caractéristique, en plus des qualités revendiquées par son pays de « plus grande démocratie du monde » et de « premier défenseur des droits des pays en voie de développement », comme des raisons essentielles justifiant la volonté de New Delhi de voir l'Inde désormais qualifiée comme membre permanent du Conseil de sécurité⁴⁵⁵.

Si l'on jette un regard rétrospectif sur l'histoire contemporaine de la contribution de l'Inde à l'effort onusien de maintien/imposition de la paix, on ne peut que constater le fait que le pays a en effet pris part à un inventaire très large de missions, alors même que l'existence même de ces missions, s'agissant tant de leur modèle que de leur nature, a rencontré dans le même temps toutes les vicissitudes des concaténations de la « communauté internationale ». Comme précédemment indiqué, tout a commencé avec la première Force d'urgence des Nations Unies à Gaza (UNEF I), qui a servi de modèle pour tous les efforts onusiens ultérieurs de maintien de la paix futures. Après la fin de la Guerre froide, l'Inde a participé à la Force de protection déployée sous pavillon onusien, entre février 1992 et mars 1995, dans les territoires en guerre de l'ex-Yougoslavie (FORPRONU), dans laquelle le recours à la force coercitive avait été autorisé sur base de l'art. 7 de la Charte des Nations Unies, ainsi que concomitamment, au second format (de mars 1993 à mars 1995) de l'Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM II). Alors que le cadre en avait été une fois de plus élargi au moment du « rapport Brahimi » (2000), New Delhi a redoublé l'intensité de sa participation aux activités de maintien/imposition de la paix de l'ONU, dans des pays tels que la Sierra Leone, Timor-Leste et la RDC. Les points suivants se proposent d'examiner plus avant l'implication de l'Inde dans les opérations de paix/stabilisation mandatées dans l'ère de l'après-Guerre froide.

1.1 Premiers temps de la participation de l'Inde aux opérations de maintien de la paix de l'après-Guerre froide

Le 21 février 1992, la FORPRONU était créée par la résolution 743 du Conseil de sécurité de l'ONU en tant qu'opération provisoire visant à « créer les conditions de paix et de sécurité nécessaires à la négociation d'un règlement d'ensemble de la crise yougoslave », quoiqu'initialement, la Force de protection avait pour mandat de veiller à ce que les « zones protégées par les Nations Unies » (ZPNU) en Croatie soient démilitarisées et à ce que la crainte d'une attaque armée soit épargnée à toutes les personnes y résidant. Face à l'extension dramatique du conflit, son mandat fut étendu, en juin 1992, à la Bosnie-Herzégovine, puis, en décembre 1992, à la Macédo-

⁴⁵⁵ Voir Richard Gowan Richard, "Peacekeeping: India's Chance to Lead", Pragati: *The Indian National Interest Review*, Vol. 52, Issue 3, April 2010

ne⁴⁵⁶. Dans un premier temps, l'Inde, compte-tenu de sa relation historique avec la Yougoslavie de Tito comme pays non-aligné, avait décidé de ne pas envoyer de troupes mais seulement un officier de commandement, en la personne du Lieutenant-général Satish Nambiar. Dans son retour d'expérience, Lt Gen Nambiar devait se montrer particulièrement critique de la manière dont le mandat de la FORPRONU s'était trouvé élargi, indiquant notamment que cette extension avait, de son point de vue, conduit à court-circuiter *de facto* les efforts déployés sur le terrain pour concrétiser un accord de cessez-le-feu entre les parties belligérantes. Davantage, il devait également faire publiquement part de sa consternation quant à la manière dont, déclara-t-il, « *le personnel et les équipements militaires appropriés et suffisants n'avaient pas été déployés conformément aux besoins requis sur le terrain pour appuyer le mandat élargi* »⁴⁵⁷. L'objet de notre propos n'est pas ici de discuter du bien-fondé et de la pertinence de ce jugement, mais plutôt de considérer l'impact qu'il a pu avoir sur la pensée doctrinale indienne. Tant il est vrai qu'à partir de cette expérience dans la FORPRONU, l'Inde s'est montrée de plus en plus préoccupée – et loquace dans ces critiques – de la manière dont les puissances établies au sein du Conseil de sécurité « accaparent » la prise de décision quant à l'établissement des missions onusiennes et de leur mandat⁴⁵⁸.

ONUSOM II fut établie le 26 mars 1993 par la résolution 814 du Conseil de sécurité pour être déployée en Somalie afin d'y reprendre les activités de la Force d'intervention unifiée, force multinationale organisée et dirigée par les États-Unis d'Amérique qui, en décembre 1992, avait été autorisée à employer « tous les moyens nécessaires » pour restaurer des conditions de sécurité suffisantes pour les opérations de secours humanitaire en Somalie. Autorisant pour la première fois une mission d'« imposition de la paix », le mandat d'ONUSOM II consistait à « prendre les dispositions appropriées, y compris des mesures de coercition, pour instaurer dans toute la Somalie des conditions de sécurité pour les opérations de secours humanitaire. À cette fin, ONUSOM II était chargée notamment de « *terminer, grâce au désarmement, la tâche commencée par la Force d'intervention unifiée en vue du rétablissement de la paix, de la stabilité et de l'ordre public, d'assurer la sécurité dans les ports, aéroports et sur les voies de communication nécessaires pour l'acheminement de l'assistance humanitaire, de poursuivre le déminage et de faciliter le rapatriement des réfugiés en Somalie* »⁴⁵⁹. En faisant ainsi de cette mission une première tentative d'implémentation des nouvelles stratégies de « state-building » appelées plus tard à devenir le paradigme dominant des grandes opérations de stabilisation du début du 21^e siècle (Iraq, Afghanistan), ONUSOM II était également chargée d'« *aider le peuple somalien à reconstruire l'économie et la vie sociale du pays, à remettre en état les structures institutionnelles, à assurer la réconciliation politique nationale, à reconstituer un État somalien fondé sur un régime démocratique et à réorganiser l'économie et l'infrastructure du pays* »⁴⁶⁰. Et cette fois, la participation indienne fut majeure, puisque la mission vit le déploiement par New Delhi d'une brigade d'infanterie complète, soit près de 5000 hommes. Paradoxalement eu égard à la tournure que devait prendre les événements, l'expérience du commandement indien en Somalie se révéla de nature à ouvrir la voie pour l'Inde prendre résolument part au nouveau format des opérations de maintien de la paix de l'après-Guerre froide. Tout d'abord, par rapport à l'expérience des contingents d'autres pays contributeurs à l'ONUSOM, les autorités politiques et militaires indiennes ont jugé l'expérience somalienne comme globalement réussie puisqu'estimant avoir compris que les ressorts tri-

⁴⁵⁶ Pour en savoir plus : « Ex-Yougoslavie – FORPRONU », document préparé par le Département de l'Information des Nations Unies, http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/past/f_unprof.htm

⁴⁵⁷ Voir: Satish Nambiar, “An Indian General Recalls How the World Failed Srebrenica 20 Years Ago”, *The Wire* (New Delhi), July 12, 2015

⁴⁵⁸ The National Institute for Defense Studies (NIDS), ed., *East Asian Strategic Review 2013*, The Japan Times, 2014, pp. 32-34

⁴⁵⁹ Pour en savoir plus : « Somalie – ONUSOM II », document préparé par le Département de l'Information des Nations Unies, http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/past/f_unoso2.htm

⁴⁶⁰ *Ibid*

baux du conflit en étaient la principale dynamique, le commandement indien avait poursuivi une stratégie contre-insurrectionnelle éprouvée sur son sol visant à « gagner la confiance et le cœur de la population » (*winning hearts and minds*) qui avait permis de minimiser le nombre de victimes civiles dans les zones sous sa commande⁴⁶¹. En outre, cette mission a fourni aux forces armées indiennes l'occasion de se coordonner avec les États-Unis au niveau opérationnel. En novembre 1992 déjà, l'Inde avait pris part à la Force d'intervention unifiée (en anglais : Unified Task Force, UNITAF) organisée et dirigée par les États-Unis, en mettant notamment à disposition plusieurs vaisseaux de l'*Indian Navy* pour transporter du matériel et des fournitures pour l'assistance humanitaire. Aussi, quand bien même l'UNITAF eut été autorisée par une résolution du Conseil de sécurité, il est intéressant de noter que l'Inde – qui considérait pourtant avec suspicion toute constitution de forces multinationales ou de “*coalitions of the willings*” sous l'égide des seuls États-Unis – avait pourtant dans le cas présent accepté de prendre part à la structure de forces multinationales dirigée par Washington en parallèle à l'opération onusienne établie en avril 1992 (ONUSOM I) pour « *surveiller le respect du cessez-le-feu et assurer la protection du personnel, des installations et du matériel de l'ONU dans les ports et aéroports à Mogadishu, et pour escorter l'acheminement de l'aide humanitaire jusqu'aux centres de distribution de la capitale et de ses environs immédiats* »⁴⁶² jusqu'à ce que ses fonctions soit transférée à l'UNITAF en décembre 1992. Également en février 1995, durant la phase de retrait définitif des forces de l'ONUSOM II, précipitée face à la détérioration des conditions opérationnelles après qu'en février 1994 le Conseil de sécurité eut révisé le mandat de la mission pour exclure l'utilisation de méthodes coercitives après plusieurs incidents violents et agressions contre des soldats des Nations Unies, l'Inde avait mis deux frégates à disposition de la *Combined Task Force* (composée des USA, UK, France, Italie, Inde, Malaisie et... Pakistan) et organisée sous le commandement de secteur américain USCENTCOM pour soutenir le retrait des forces⁴⁶³.

S'agissant de tirer les leçons de ses premières expériences de participation au nouveau format d'opérations de maintien de la paix de l'ère nouvelle de l'après-Guerre froide, les décideurs indiens ont estimé les problèmes constatés découlant non pas de l'ONU en soi, mais bien de la manière dont les grandes puissances établies dominent les mécanismes de prise de décision en son sein. Plus directement, New Delhi y a puisé les fondements de sa conviction acquise que les problèmes rencontrés trouvent en réalité leurs causes dans la manière dont les ces « Grands » du Conseil de sécurité s'autorisent à passer outre et court-circuiter le commandement et le contrôle des opérations par l'ONU (tel qu'estimé s'agissant de la FORPRONU), ou en essayant effectivement de le monopoliser (tel qu'estimé dans le cas de l'ONUSOM II). De cette évaluation des choses, l'Inde a fait sienne une politique ferme de ne pas participer à des missions dont elle estime que les mécanismes de commandement et le contrôle par l'ONU ne sont pas clairement définis. Aussi, l'Armée indienne déclare-t-elle clairement sur son site web officiel, comme « principes fondamentaux » guidant sa participation à des opérations de paix : “*Peacekeeping operations should be under the command and control of the UN.*”⁴⁶⁴

1.2 Ajustement aux opérations complexes

Avec les guerres civiles en Bosnie et au Rwanda et l'avènement de la « responsabilité de protéger » (R2P) comme notion de droit des conflits armés, les raisons humanitaires sont devenues des motivations juridiquement légitimes pour justifier de l'intervention coercitive de la com-

⁴⁶¹ Anne-Claire de Gayffier-Bonneville, « [L'intervention en Somalie 1992-1993](#) », *Revue historique des Armées*, Vol. 263, 2011, pp. 94-95

⁴⁶² Pour mandat complet ONUSOM I: <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/past/unosom1/mandate.shtml>

⁴⁶³ Chhabra Hari Sharan, “Indian Peacekeeping in Somalia”, *World Focus*, vol. 15, no. 10, 1994

⁴⁶⁴ <https://indianarmy.nic.in/>

munauté internationale. Par conséquent, les opérations de paix ont changé de nature, voyant ainsi leurs objectifs traditionnels étendus pour y inclure des activités complexes telles que la prévention des conflits, le « *nation/state-building* » et toute une série de missions militaires à haut-risque. Ce dernier quart de siècle, l'Inde s'est engagée successivement dans plusieurs de ces nouvelles opérations de maintien de la paix complexes en réponse à diverses demandes et attentes extérieures. Particulièrement, New Delhi s'est montré notamment attentif à répondre à la demande internationale pour ce nouveau type d'opérations complexes en Afrique, acceptant de continuer à envoyer des troupes dans différents théâtres d'opérations successives et/ou concomitantes. En plus d'amener à une reconnaissance internationale forte de la fiabilité d'engagement de l'Inde, cette pratique continue a permis aux forces armées indiennes de devenir plus confiantes en leurs propres capacités à faire face à des groupes armés insurgés tout en faisant face à des difficultés multiples de l'environnement opérationnel. Nous proposons d'examiner plus en détails les cas du Sierra Leone et de la RDC ci-dessous.

La Mission des Nations Unies en Sierra Leone ou MINUSIL (en anglais: United Nations Mission in Sierra Leone, UNAMSIL), qui fut établie par la résolution 1270 du Conseil de sécurité le 22 octobre 1999, est généralement tenue être un prototype réussi de la variante « construction de la paix » (*peace-building*) des opérations de paix/stabilisation contemporaines, dont les mandats s'étendent à des missions spécifiques telles que le soutien au désarmement, démobilisation et réintégrations des groupes armés (DDR), les processus d'assistance électorale et d'assistance à la création d'un corps de police⁴⁶⁵. En creux, toutefois, on peut y déceler un exemple précoce de processus d'apprentissage par essais et erreurs des forces indiennes. L'Inde, initialement, avait détaché un bataillon de 1500 hommes à la MINUSIL, dont elle avait également obtenu la première nomination au poste de Commandant de la Force en la personne du Major-général Vijay Kumar Jetley. Et l'expérience s'avéra pour le moins difficile. Dans une manœuvre malheureuse visant à affirmer sur le terrain la présence du corps onusien dans une région contrôlée par le Front révolutionnaire unifié (RUF), l'un des principaux groupes rebelles actifs en Sierra Leone à l'époque, les troupes commandées par Maj Gen Jetley se sont trouvées débordées et prises en étau par les combattants du RUF, résultant dans la prise d'otage massive de plus de 500 Casques bleus dans la jungle sierra-léonaise un jour de mai 2000. Le choc fut immense. Alors que les négociations conduites par voie diplomatiques dans les premiers jours débouchèrent rapidement sur la libération des Casques bleus zambiens et kenyans du contingent, les 223 autres Casques bleus indiens, ainsi que les observateurs militaires de onze États, dont deux Britanniques et un Russe, furent gardés en captivité par les rebelles. Ce n'est qu'au terme d'une opération spéciale conduite entre le 13 et le 17 juillet sous le nom de code *Operation Khukri* par les troupes onusiennes sous commandement du Maj Gen Jetley – principalement des forces de l'*Indian Army*, dont le nombre avait été augmenté à quelques 3100 hommes pour les besoins de la cause, appuyées par des bataillons nigériens et ghanéens et des hélicoptères indiens et britanniques – que les infortunés otages purent finalement être récupérés⁴⁶⁶.

Un peu moins de deux mois plus tard, en septembre 2000, l'Inde, échaudée, décidait finalement de se retirer hâtivement de la MINUSIL, officiellement suite à une série d'« incidents » ayant causé la « discorde » entre le Commandant de la Force Jetley et le Représentant spécial, d'origine nigériane, du Secrétaire-général des Nations Unies à Freetown. Ces problèmes de commandement ne furent toutefois pas perçus, ou du moins décrits comme tels à l'époque, comme découlant d'un manquement de leadership dans le chef du Commandant de la Force lui-même, mais résultant davantage d'un problème de coordination entre l'ONU (UN Department of Peacekeeping Operations, DPKO) et la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest

⁴⁶⁵ Pour en savoir plus : « Sierra Leone – MINUSIL », document préparé par le Département de l'Information des Nations Unies, http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/past/f_minusil.htm

⁴⁶⁶ Pour un historique complet de ces événements, voir : Michael Dziedzic, *Criminalized Power Structures: The Overlooked Enemies of Peace*, New York: Rowman & Littlefield, July 2016, pp. 92-103

(CEDEAO/ECOWAS), lui disputant le commandement de la force⁴⁶⁷. Le problème est complexe et il n'appartient pas à cette étude de s'étendre sur le détail des circonstances. Mais notons néanmoins que le fait que le Commandant de la Force ait officiellement porté l'accusation que des transactions entre personnels nigériens de la mission et hommes du RUF contribuaient à soutenir le commerce de ce qu'on a parfois appelé les « diamants de sang », en référence à leur rôle dans le financement de la guerre civile au Sierra Leone, n'est certainement pas étranger à toute cette affaire. Le problème des intérêts particuliers sous-jacents des différents États de la région dans ce conflit, précocement dénoncés par l'Inde s'agissant notamment des droits miniers d'exploitation du diamant, conduisit d'ailleurs plus tard à la mise en place d'un cadre amélioré d'aide au gouvernement sierra-léonais en lien au contrôle de l'exploitation et du commerce des diamants.

La Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), quant à elle, fut initialement mise sur pied le 30 novembre 1999 par la résolution 1279 du Conseil de sécurité⁴⁶⁸, prise suite à la signature par la RDC et cinq États de la région de l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka (juillet) dans le but initial de garantir le respect du cessez le feu, le désengagement des forces en présence et le maintien d'une liaison sur le terrain avec toutes les parties à l'Accord de cessez-le-feu. Plus tard, à travers une série de nouvelles résolutions, le Conseil de sécurité élargit le mandat de la MONUC, chargeant, entre autres, la mission de superviser la mise en œuvre effective de l'Accord de cessez-le-feu et lui assignant plusieurs tâches supplémentaires. Avec plus de 17.000 hommes déployés progressivement sur le terrain au cours d'une décennie d'existence et un budget colossal dépassant celui de son pays hôte, la MONUC s'est illustrée comme étant la plus grande de toutes les missions de l'ONU jamais déployée en termes de son contingent, budget, logistique opérationnelle etc.⁴⁶⁹, le tout accentué par le climat politico-militaire et humanitaire qui sévissait au Congo à l'époque de sa mise en place. Ensuite, à quelques mois de la fin de son énième mandat prolongé, la MONUC a été rebaptisée, à compter du 1^{er} juillet 2010, Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO)⁴⁷⁰, reflétant ainsi la nouvelle phase de violence dans laquelle le pays était entré. Conformément à la résolution 1925 du Conseil de sécurité datée du 28 mai 2010, la nouvelle mission, toujours active sur le terrain comme la plus grande mission de stabilisation onusienne à ce jour, est autorisée à « *recourir à tous les moyens nécessaires pour s'acquitter de son mandat, notamment en vue d'assurer la protection des civils, du personnel humanitaire et du personnel chargé de défendre les droits de l'homme se trouvant sous la menace imminente de violences physiques et pour appuyer le Gouvernement de la RDC dans ses efforts de stabilisation et*

⁴⁶⁷ Voir « [‘Re-Hatting’ ECOWAS Forces as UN Peacekeepers: Lessons Learned](#) », *Report prepared to contribute to the Workshop on Lessons from ECOWAS Peacekeeping Operations 1990-2004: Towards An Action Agenda for Implementation*, Held at Kofi Annan International Peacekeeping Training Centre, Accra, Ghana, February 10-11, 2005, pp. 3-4

⁴⁶⁸ Conseil de sécurité des Nations Unies, [Résolution S/RES/1279](#), 30 novembre 1999

⁴⁶⁹ Si au 31 août 2017 (dernières données disponibles), la MONUSCO était encore la plus large mission onusienne en terme d'effectifs totaux déployés (21.607 dont 17.913 membres du personnel en uniforme dont 15.889 militaires), elle était toutefois dépassée en nombre des membres du personnel en uniforme déployés (militaires, observateurs militaires, officiers d'État-major et policiers confondus) par l'Opération hybride UA-ONU au Darfour (MINUAD), dont les effectifs déployés globaux (18.956) et le nombre de personnels militaire de troupe en particulier (12.563) demeuraient cependant inférieurs à ceux de la MONUSCO. La mission de stabilisation en RDC se trouve désormais suivie de près par 1) La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS, déployée depuis juillet 2011), avec un effectif total de 16.987 (dont 14.392 membres du personnel en uniforme, dont 12.241 militaires), 2) la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA, déployée depuis avril 2013), avec un effectif total de 14.445 (dont 12.946 membres du personnel en uniforme, dont 10.891 militaires), et 3) la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Républiques centrafricaine (MINUSCA, déployée depuis avril 2014), avec un effectif total de 13.468 (dont 12.126 membres du personnel en uniforme, dont 9.732 militaires). Source : <http://www.un.org/fr/peacekeeping/resources/statistics/factsheet.shtml>

⁴⁷⁰ Conseil de sécurité des Nations Unies, [Résolution S/RES/1925](#), 28 mai 2010

de consolidation de la paix ». Ayant détaillé le mandat de la Force – « protection des civils et imposition de la paix » – dans la résolution 2053 adoptée le 27 juin 2012, le Conseil de sécurité a alors autorisé à la MONUSCO un effectif maximal de 19 815 soldats, 760 observateurs militaires, 391 fonctionnaires de police et 1 050 membres d'unités de police constituées, fonction de l'évolution de la situation sur le terrain et de la réalisation de ces objectifs : achever les opérations militaires dans les deux Kivu et la Province Orientale; améliorer les moyens dont dispose le Gouvernement de la RDC pour protéger sa population et renforcer son autorité⁴⁷¹.

La contribution de l'Inde aux forces de la MONUC/MONUSCO est, à tout égard : personnel, commandement, matériel, financement etc., la plus grande faite par le pays à toutes les opérations de paix auxquelles il a participé à ce jour. New Delhi commença à déployer ses premières forces au sein de la MONUC en 2003, avant d'élargir la taille de son contingent à une brigade d'infanterie complète (+/- 3700 hommes) après que la résolution 1565 adoptée par le Conseil de sécurité le 1 octobre 2004 eut élargi et précisé le mandat de la mission. Au sein de cette gigantesque machine onusienne, les membres des forces armées et des services de police indiens conduisirent des activités aussi diverses que des opérations de DDR, la formation d'unités de forces armées régulières congolaises (FARDC) et d'unités de police, et des activités d'assistance et de protection des élections de 2006. En outre, la Force aérienne indienne a soutenu l'unité aéroportée de la MONUC avec deux escadrilles d'hélicoptères : la première, composée d'entre 5 et 9 hélicoptères de transport Mi-1 était chargée d'assurer des missions de transport et de reconnaissance, alors que la seconde était quant à elle composée d'entre 4 et 9 hélicoptères d'attaque MI-25 et Mi-35⁴⁷². Les forces de l'Armée de l'air indienne ont rempli un double rôle de support aux opérations de la MONUC : d'une part, une mission de soutien aérien aux opérations militaires de la Force au sol⁴⁷³, et de l'autre, une mission de soutien aux activités civiles des Nations Unies sur place. Malgré ce rôle largement salué pour son utilité, l'Inde annonça en juin 2011, sous mandat MONUSCO donc, que quoique que maintenant le personnel militaire de son contingent sur place, le pays ne souhaitait pas renouveler son contrat pour envoyer des unités aériennes à la nouvelle mission de stabilisation onusienne en RDC mise sur pied un an auparavant, invoquant des besoins domestiques⁴⁷⁴. Au 31 août 2017 (dernières données disponibles), la contribution de l'Inde à la MONUSCO s'élevait encore à 3207 personnels au total (police, UNMEM, officiers d'état-major et troupes considérés ensemble), faisant de la participation indienne la deuxième en importance au sein de la Force juste derrière le contingent pakistanais (3484 hommes)⁴⁷⁵.

⁴⁷¹ Sur le mandat détaillé de la MONUSCO, voir <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/monusco/mandate.shtml>. Au 31 août 2017 (dernières données disponibles), les effectifs totaux déployés de la MONUSCO s'élevaient à 21.607 pour 17.913 membres du personnel en uniforme (dont 15.899 militaires, 449 observateurs militaires, 196 officiers d'état-major et 1396 policiers), en sus des 791 membres du personnel civil international, 2522 membres du personnel civil local et 381 volontaires des Nations Unies (source : <http://www.un.org/fr/peacekeeping/resources/statistics/factsheet.shtml>). Dernier Rapport du Secrétaire-général sur la MONUSCO disponible à : <https://monusco.unmissions.org/sites/default/files/n1718277.pdf>

⁴⁷² [David Smith's letter from Africa](#), *The Guardian* (London), February 3, 2010

⁴⁷³ Ainsi, on peut citer le soutien aérien indien aux opérations lancées courant juillet 2005 par la MONUC dans le Sud-Kivu pour neutraliser diverses factions rebelles opérant librement en territoire congolais depuis le Rwanda voisin et ravageant l'arrière-pays de Bukavu dont ils terrorisaient les populations civiles locales. Lorsque dans le tour d'événements tragiques qui précéderent l'élection présidentielle congolaise de 2006, le chef de guerre Laurent Nkunda, qui appelait alors à la fin du gouvernement de transition pour corruption, voyait ses forces grandir sous l'afflux des déserteurs de l'armée régulière issus du RCD-Goma. Ou encore, dans l'offensive lancée en décembre de la même année par les forces de la MONUC en appui aux troupes des FARDC, au Nord-Kivu cette fois, contre des rebelles d'origine ougandaise ou soutenus par l'Ouganda, au cours de laquelle six militaires congolais et un Casque bleu népalais furent tués. Pour en savoir plus sur le contexte de ces événements, voir par exemple : Gauthier de Villers, « [La guerre dans les évolutions du Congo-Kinshasa](#) », in *Afrique contemporaine*, 2005/3 n°215, pp. 47-70 ; Roland Pourtier, « [Le Kivu dans la guerre : acteurs et enjeux](#) », 2009

⁴⁷⁴ « [UN Peacekeeping: Between words and deeds, the interests of nations](#) », *The Hindu*, October 6, 2015

⁴⁷⁵ [Summary of Contributions to UN Peacekeeping by Country, Mission and Post](#) (31 August 2017)

Ce qui ressort comme fait polémologique saillant, à la fois tactique et doctrinal, de l'approche des opérations et du commandement des forces armées indiennes dans les cadres onusiens d'intervention congolais (MONUSCO) et sierra-léonais (MINUSIL), mais aussi soudanais (UNMISS) – non développé ici, est une croyance éprouvée en l'idée qu'un usage résolu de la force en temps voulu, là où et quand la situation l'impose, a un effet dissuasif sur les auteurs de troubles et les agents de conflit. Et quand bien même cette approche doctrinale et tactique des opérations puisse parfois conduire à des collisions avec les dynamiques politiques locales et les intérêts particuliers sous-jacents à l'économie politique du conflit, l'ouverture positive des autorités politiques et militaires indiennes en ce qui concerne l'interprétation des mandats de paix onusiens et leur prise de risque assumée en contexte d'opérations ont valu à l'Inde de gagner l'estime tant des Nations Unies que des pays occidentaux à cet égard⁴⁷⁶.

(2) Liens entre opérations extérieures et sécurité intérieure : 'peacekeeping' et contre-insurrection dans la doctrine indienne

Depuis l'indépendance de la nation en 1947, et plus encore au cours des trois dernières décennies, les forces armées indiennes ont été confrontées à une multitude de défis sur la scène intérieure, qui ont donné lieu à des expressions doctrinales spécifiques visant à en calibrer les capacités et traiter les causes sous-jacentes. Elles ont notamment traité aux litiges frontaliers non-résolus avec la Chine, à la poursuite de la confrontation indo-pakistanaise et au rapport de force nucléaire avec Islamabad. Mais aussi la multiplication des opérations de sécurisation intérieure touchant tantôt à la contrinsurrection, tantôt au contre-terrorisme, tantôt à ces deux dimensions combinées, notamment dans la partie contrôlée par New Delhi du Jammu-et-Cachemire, l'une des zones les plus militarisées au monde, qui connaît des flambées de violence régulières, et où des milliers de soldats et paramilitaires indiens sont régulièrement engagés dans d'importantes manœuvres de lutte contre l'insurrection armée indépendantiste kashmiri et de « rétablissement de l'ordre (indien, ndlr) » dans cette région hautement disputée⁴⁷⁷. Également, et le fait est davantage

⁴⁷⁶ Alan Bullion, "India and UN Peacekeeping Operations", *International Peacekeeping*, vol. 4, no. 1, 2007, pp. 98-114. Voir aussi: Ashok Mehta, "[Indian Soldiers' Peacekeeping Called Exemplary](#)", *Peace Research*, Vol. 30, No. 1 (February 2008), pp. 49-51; Krishnasamy Kabilan, "Recognition for Third World Peacekeepers: India and Pakistan", *International peacekeeping*, vol. 8, no. 4, 2001, pp. 56-76

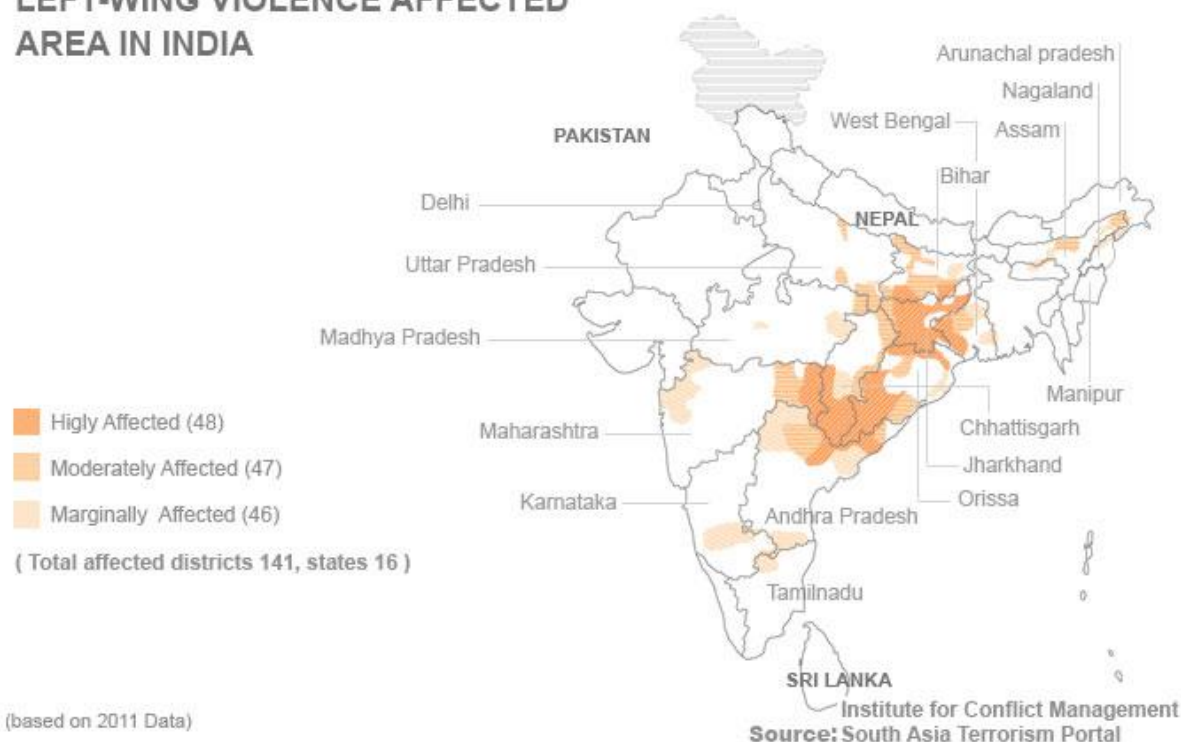
⁴⁷⁷ Des groupes rebelles combattent depuis des décennies le demi-million de soldats indiens déployés dans cette région du plateau himalayen divisé entre l'Inde et le Pakistan, qui en revendiquent chacun la totalité. Depuis la Partition de 1947, New Delhi et Islamabad se déchirent pour le contrôle de la région, un conflit dont découle une insurrection séparatiste, aux dynamiques largement endogènes, mais bénéficiant aussi du soutien pakistanais, dans la partie indienne. Si la rébellion n'est plus au niveau de la décennie noire des années 1990, elle semble cependant avoir repris un nouveau souffle depuis le décès en décembre 2016 d'un charismatique jeune chef rebelle kashmiri, tué par les troupes indiennes. Plus de cent personnes, dont un grand nombre de civils, trouvèrent la mort dans les troubles qui avaient suivi. Depuis le début de l'année 2017, après une période de calme relatif lié aux contraintes opérationnelles de la période hivernale, le Cachemire indien est une nouvelle fois passé sous haute tension suite à la flambée de violence survenue consécutivement à la tenue contestée d'élections locales dans les zones contrôlées par New Delhi, le 9 avril 2017 dernier. Alors que des rebelles présumés ont depuis été tués en grand nombre dans des fusillades avec les forces de sécurité, début mai, trois soldats indiens étaient tués par des rebelles lors d'un assaut contre leur garnison à proximité de la ligne de démarcation entre l'Inde et le Pakistan. Suite à ces événements, des milliers de soldats et paramilitaires indiens ont engagé à la demande du pouvoir central, à compter du mois de mai 2017 (opérations toujours en cours au moment d'écrire ces lignes), des manœuvres contre-insurrectionnelles/contre-terroristes de grande ampleur dans les zones identifiées par les forces gouvernementales comme étant les principaux foyers de la lutte armée contre l'administration indienne, notamment dans la partie sud de la vallée de Srinagar. Pour en savoir plus sur le détail et le coût humain de ces opérations, « [Importantes opérations de contre-insurrection au Cachemire indien](#) », 4 mai 2017. Pour une mise

méconnu en Occident, dans le cadre de la lutte face aux développements de la rébellion des groupes armés d'extrême gauche radicale dans les campagnes et zones de jungle du « Corridor rouge », de l'État d'Odisha (Orissa jusqu'en 2011), de Jharkhand (« terre des forêts »), de Chhattisgarh (Naya Raipur), et l'ensemble du contrefort dekkonais concerné par les opérations des guérilleros maoïstes, de la frontière népalaise au Tamil-Nadu (pointe sud du cône du sous-continent), où l'insurrection « naxalite » s'est intensifiée ses dernières années sur le terreau fertile de marginalisation sociale et économique de nombreuses communautés rurales de ces états peu développés de l'Inde, et ainsi en retour, la contre-réaction du pouvoir central et des forces de sécurité indiennes (notamment des *Central Armed Police Forces* et *Border Security Forces*, en plus d'un large éventail de groupes paramilitaires autorisés : STF, CRPF, CoBRA, etc.), avec à la clé, le développement et la mise en œuvre de nouvelles technologies pour la contre-insurrection⁴⁷⁸.

en perspective critique du rôle de l'Inde au Cachemire, voir : Frédéric Grare, « [Entre démocratie et répression : dix-huit ans de contre-insurrection au Cachemire indien](#) », *Critique internationale*, 2008/4 (n° 41), pp. 81-96

⁴⁷⁸ À la fin des années 2000, l'insurrection des rebelles maoïstes « naxalites » était devenue si meurtrière que le premier ministre indien d'alors Manmohan Singh lui-même l'avait qualifiée de « *plus grande menace pour la sécurité intérieure du pays* ». Afin de contrer ce « *péril rouge* », le gouvernement de New Delhi a tenté de combiner une politique répressive et des efforts de développement visant à désenclaver les zones de peuplement tribal dont la marginalisation sociale et économique a fourni un terreau fertile à l'action des groupes armés d'extrême gauche radicale. Cette stratégie mixte a semblé produire quelques résultats si l'on en juge par la baisse de la violence enregistrée ces dernières années dans les États les plus touchés : Chhattisgarh, Jarkhand, Bengale-Occidental, Orissa etc. Selon le centre d'études sur le terrorisme *South Asia Terrorism Portal* (SATP), le nombre de tués liés à des affrontements entre forces de sécurité et extrême gauche armée en Inde a décliné de 1180 en 2010, à 602 en 2012, puis 367 en 2014. Le début de l'année 2016 a toutefois marqué une recrudescence avec plus de 200 victimes en cinq mois seulement. Si l'on en croit les données de SATP, les naxalites demeurent actifs dans 173 districts sur les 640 que compte l'Inde - soit plus du quart -, la plupart étant répartis le long du fameux « corridor rouge » traversant les régions forestières de peuplement tribal d'Inde du Centre et du Nord. SATP estime que les effectifs insurgés se montent à 8 600 combattants, lesquels peuvent compter sur un vivier de soutiens potentiels de 38 000 hommes. Le naxalisme tire son nom du village de Naxalbari (Bengale-Occidental), où avait éclaté une révolte paysanne en 1967, attisée par des militants d'extrême gauche en rupture avec les partis communistes officiels tentés par le jeu parlementaire. Dirigé par Charu Mazumdar - tué en 1972 -, le Parti communiste indien marxiste-léniniste (PCI-ML) s'est créé dans la foulée des événements de Naxalbari en se réclamant ouvertement des préceptes révolutionnaires de Mao. Le mouvement n'a toutefois pas tardé à se scinder en une multitude de groupes rivaux, qu'opposaient parfois des affrontements meurtriers. L'année 2004 consacre d'une certaine manière la renaissance du naxalisme indien contemporain à la suite de la fusion de deux tendances, le groupe Guerre du peuple (PWG) et le centre communiste maoïste (MCC), au sein d'un parti réuni : le Parti communiste indien maoïste (CPI-Maoist). L'idéologie professée par le CPI-Maoist puise fidèlement dans les classiques de la littérature révolutionnaire. Elle affirme combattre « *l'ordre semi-féodal et semi-colonial* » du pouvoir central indien, et de ses représentants locaux, au moyen d'une « *guerre populaire prolongée* » devant permettre d'instaurer *in fine* la « *démocratie du peuple* ». La tactique des groupes armés naxalites consiste à « *libérer* » des zones rurales afin d'« *encercler* » des villes par les campagnes. Cette rhétorique n'est pas sans rencontrer d'écho au sein des castes « *parias* » de la société indienne, en particulier les communautés tribales de plus en plus dépossédées par des projets de développement industriel. Les forêts des États de Jarkhand, Chhattisgarh ou de l'Orissa recèlent en effet des gisements de minerai - fer, bauxite, etc. - attisant les convoitises de grosses sociétés minières. S'il a échoué à percer dans les grandes villes, le mouvement maoïste indien continue de planter ses racines dans ces zones tribales aliénées qui n'ont jusqu'à présent guère vu la couleur de la « *Shining India* » (l'Inde brillante) revendiquée par la politique de développement économique et de rayonnement international conduite par le pouvoir indien ces dernières années. Pour en savoir plus sur cette rébellion naxalite, ses tenants et aboutissants, ainsi que le coût humain des actions armées de ces guérilleros et de la réaction des autorités indiennes face à cette insurrection armée, voir notamment : Lennard Bentfeld, « [Naxalism: The Maoist Challenge to the Indian State](#) », Heinrich Boll Stiftung, July 2010; « [Naxal Insurgency in India](#) », *Carnegie Endowment for International Peace*, January 2012; Rajat Kujur, « [Contemporary Naxal Movement in India: New Trends, State Response and Recommendations](#) », *IPCS Research Paper 27*, Institute of Peace and Conflict Studies (IPCS), New Delhi, May 2013. Sur le sujet spécifique de la réponse de l'État indien, voir : Raman Dixit, « [Naxalite Movement in India: The State's Response](#) », *Journal of Defense Studies*, Vol. 4, Issue 2, Institute for Defense Studies and Analyses (IDSA), New Delhi, April 2010

LEFT-WING VIOLENCE AFFECTED AREA IN INDIA



On le voit, les forces armées indiennes sont fortement sollicitées en interne et dans leurs missions primordiales de défense de la nation. Et quand bien même, l'État-major des armées à New Delhi considère positivement l'idée d'une participation de ces forces aux efforts internationaux de maintien/imposition de la paix, estimant possible de contribuer des forces supplémentaires aux missions de paix sous pavillon onusien pour peu que l'option soit décidée par les autorités politiques de tutelle⁴⁷⁹. Nonobstant ce facteur essentiel qu'est en effet l'ampleur de la ressource en hommes (cf. environ 1.100.000 hommes pour la seule Armée de terre), il ressort de cet « esprit de défense⁴⁸⁰ » positivement orienté à l'égard du *'peacekeeping'* l'idée que si l'établissement de défense indien considère favorablement sa contribution à ce type de mission, c'est aussi parce qu'il y voit autant d'opportunités lui permettant d'importer les *'lessons learned'* sur les théâtres d'opérations onusiens dans la praxis de ses opérations de sécurité intérieure et, réflexivement, d'appliquer les enseignements tirés de l'expérience domestique des forces armées indiennes dans sa praxis du *'peacekeeping'* à l'international, pour laquelle le pays est reconnu et apprécié. Autrement dit, l'État-major indien voit le *'peacekeeping'* comme un outil d'appréciation précieuse des capacités, du niveau de formation et de la qualité du professionnalisme de ses forces⁴⁸¹. Il estime en outre que l'expérience acquise dans les opérations de maintien de la paix auxquelles des contingents indiens ont pris part ces dernières années fournit à ses forces, en terme de socialisation et de coordination avec des forces étrangères comme de développement de leurs aptitudes opérationnelles et de préparation au combat, d'excellentes occasions d'entraînement, à coût modique, dans des environnements opérationnels très divers. Ainsi, les hommes sélectionnés pour partir à l'étranger en mission de maintien de paix le sont-ils au sein de bataillons reconnus pour leur

⁴⁷⁹ “UN Peacekeeping: Between words and deeds, the interests of nations”, *The Hindu*, October 6, 2015

⁴⁸⁰ En référence à cette notion utilisée par André Dumoulin dans son étude « *Défense citoyenne et citoyens de la Défense : l'armée belge et la nation* » (No 130), dans la série « Sécurité et Stratégie » du Centre d'études de défense et de sécurité de l'Institut royal supérieur de défense (IRSD), Bruxelles, septembre 2017

⁴⁸¹ Alan Bullion, “*India and UN Peacekeeping*”, in Moxon-Browne E. (eds), *A Future for Peacekeeping?*, London: Palgrave Macmillan, 2008, p. 43

haut niveau d'expérience et de professionnalisme dans des missions de sécurité intérieure. Les missions onusiennes sont d'ailleurs considérées par l'État-major adjoint indien en charge de la politique de formation et de l'appui militaires comme l'équivalent en formation reconnu pour une prochaine mission domestique⁴⁸². Nous traitons ci-dessous plus avant de ce lien entre capacités et qualité reconnues de l'armée indienne dans sa contribution aux missions de maintien de paix et opérations de sécurité intérieure.

2.1 Armée indienne et contre-insurrection

L'histoire de l'application tactique de la doctrine contre-insurrectionnelle (COIN) par les forces armées indiennes est déjà longue. Bien que ces opérations n'ont été rendues publiques aux opinions domestiques et internationales qu'à une époque récente, l'Armée indienne a conduit des opérations de contre-insurrection dans les États du Nord-Est dès les années 1950, au Pendjab dans les années 1980 et au Jammu-et-Cachemire à partir des années 1990. Ce n'est que ces dernières années que les débats liés à la doctrine contre-insurrectionnelle appliquée par l'Armée américaine dans les théâtres d'opérations afghan et irakien ont attiré l'attention des experts en affaires militaires sur la pratique contre-insurrectionnelle indienne.

Comme l'explique Maroof Raza, expert militaire indien de renom et fondateur de *Security Watch India*, think-tank d'études de défense et de sécurité de premier plan basé à New Delhi, l'essence de cette « COIN indienne » est l'accent est mis sur la convergence *in fine* de l'action coercitive vers la nécessité d'amener les différentes parties au conflit à un accord⁴⁸³. Du point de vue indien, les États-Unis pêchent dans leur conception de la pratique contre-insurrectionnelle par leur manque d'expérience domestique en la matière. En outre, les experts militaires indiens estiment généralement que l'armée américaine, par son histoire, sa culture et sa sociologie militaire de force expéditionnaire composée de troupes intensivement préparées à grande échelle ne convient en réalité pas pour du COIN. *A contrario*, comme envisagé dans les cas précédemment évoqués d'opérations de maintien de la paix en Afrique, l'action des forces indiennes se caractérise par leurs efforts développés sur le terrain pour promouvoir la conclusion d'un accord entre parties locales en conflit, tout en répondant à tout « spoiler » par un recours immédiat - mais toutefois minimum - à la force. À bien des égards, les capacités COIN opérationnelles de l'armée indienne, par leur « finesse », s'avèrent particulièrement adéquates pour faire face aux réalités complexes des nouvelles opérations de maintien de la paix. C'est la raison essentielle pour laquelle elles sont aujourd'hui largement reconnues⁴⁸⁴. Les experts de l'État-major de l'Armée américaine ont été parmi les premiers à reconnaître le potentiel d'apprentissage à tirer des capacités COIN de leurs homologues indiens⁴⁸⁵. Preuve de cet intérêt naissant, en 2001, l'Armée américaine envoya en formation une petite dizaine de ses hommes au *Counter-Insurgency and Jungle Warfare School* (CIJWS) de l'Armée indienne situé à Vairengte, dans l'État du Mizoram, à la frontière birmane⁴⁸⁶. C'était alors la première fois que l'Inde acceptait des « stagiaires » étrangers dans l'une de ses académies militaires. En 2003, le CIJWS organisait pour la première une session de formation

⁴⁸² Alan Bullion, “[India and UN Peacekeeping](#)”, in Moxon-Browne E. (eds), *op. cit.*, p. 46

⁴⁸³ Maroof Raza, *Low-Intensity Conflicts: The new dimension to India's military commitments*, Penguin Books New Delhi, 2014, pp. 62-63

⁴⁸⁴ Bullion, *op. cit.*, p. 48

⁴⁸⁵ Dobbie Charles, “A Concept for Post-Cold War Peacekeeping”, *Survival*, vol. 36, no. 3, 2004, pp. 137-138

⁴⁸⁶ Un rapport scientifique de grande qualité a été produit suite à cette expérience, sous le titre “*Spatial Point Process Analysis of Maoist Insurgency in India*” (Souparno Ghosh and Sourish Das, CMI-INSS, June 2010); disponible à l'adresse suivante: http://www.cmi.ac.in/~sourish/Ghosh_Das_SAMSI_Tech_Report.pdf. Pour en savoir plus sur ce centre de formation et d'entraînement militaire de l'Armée indienne, voir: [https://en.wikipedia.org/wiki/Counter-Insurgency_and_Jungle_Warfare_School_\(India\)](https://en.wikipedia.org/wiki/Counter-Insurgency_and_Jungle_Warfare_School_(India)). Deux vidéos récentes de présentation des activités du CIJWS sont également disponibles sur YouTube aux URL suivants: https://www.youtube.com/watch?v=Bx_ytpSDrsQ et <https://www.youtube.com/watch?v=8xRuWFPhr-o>

conjointe avec le *Special Operations Command* (USSOCOM) de l'Armée américaine. Depuis, des manœuvres mixtes et bilatérales d'entraînement ont régulièrement pris place.

Autre point d'importance, les capacités COIN indiennes sont sujettes à des mécanismes et des systèmes de responsabilisation (cf. obligation redditionnelle). Quand bien mêmes les unités contre-insurrectionnelle de l'Armée indienne conduisent des opérations au Cachemire ou dans les États du Nord-Est – et, comme dans tout conflit armé, suscitent des questions, critiques et doutes légitimes quant à l'usage de la force –, il faut garder à l'esprit que chacune de ces opérations est sujette à une demande officiellement motivée et politiquement débattue au sein du parlement et de l'exécutif de l'État concerné. De la base au sommet – i.e. en pratique politico-administrative indienne, des organes locaux de détection et de répression au gouverneur d'État – les forces armées indiennes sont tenues par la Loi fédérale de se coordonner avec les organisations civiles à tous les niveaux de pouvoir, et davantage, sont tenues de répondre officiellement aux critiques des médias et des organisations de la société civile⁴⁸⁷. L'Armée indienne, en raison même de la multiplicité de ses contacts avec le monde civil, et de l'obligation faite par le législateur de conduire ses opérations en rendant compte de son respect des besoins et des droits des populations civiles, en est inévitablement venue à reconnaître la nécessité d'incorporer dans ses plans opérationnels des activités connexes telles que la fourniture d'aide humanitaire et d'assistance médicale aux populations locales dans les théâtres de ses opérations, d'y sécuriser l'application de la loi et l'ordre public, et d'assurer la liberté de mouvement des civils⁴⁸⁸. Ce haut niveau de développement des capacités de coordination des forces armées indiennes avec le secteur civil, tout comme un degré élevé de responsabilité et de reddition de comptes apparaissent leur conférer des bases particulièrement solides pour des opérations de maintien/imposition de la paix.

2.2 Forces paramilitaires et contre-insurrection

Dans les opérations de paix/stabilisation onusiennes, les premières forces de police civiles séparées de la chaîne de commandement militaire furent introduites dans le cadre du Groupe d'assistance des Nations unies pour la période de transition en Namibie (GANUPT) (en anglais : *United Nations Transition Assistance Group*, UNTAG) déployé comme force de maintien de la paix en Namibie entre avril 1989 et mars 1990, afin d'y appuyer le processus de paix et de surveiller les élections d'une assemblée constituante (novembre 1989) chargée de rédiger une constitution et de conduire l'indépendance de la Namibie de l'occupation sud-africaine⁴⁸⁹. L'Inde avait alors envoyé un contingent de 88 officiers de police civile pour cette force. À cette première expérience, jugée positive à la fois par les Nations unies et les autorités indiennes, succéda l'établissement en février 1992 de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC) (en anglais : *United Nations Transitional Authority in Cambodia*, UNTAC), opération de maintien de la paix chargée de faire respecter les engagements contractés par le gouvernement de Phnom Penh et la faction khmère rouge lors de la signature des Accords de paix de Paris du 23 octobre 1991, et dont la fonction prit officiellement fin le 24 septembre 1993, lorsque la nouvelle constitution fut adoptée par le parlement cambodgien⁴⁹⁰. Pour cette mission déployée cette fois dans un territoire considéré par l'Inde comme faisant directement partie de sa zone d'influence culturelle et d'intérêt prioritaire, à forte résonance dans la mythologie historique du pays [en effet, le grand Empire khmer ancien d'Angkor Vat était une puissance hindoue], New Delhi envoya cette fois un contingent de 429 officiers de police, de loin le plus grand contingent national de toute la mission⁴⁹¹. Quelques années plus tard, à compter du 1^{er} mars 1996, les autorités indiennes renouvelè-

⁴⁸⁷ Maroof Raza (2014), *op. cit.*, p. 51

⁴⁸⁸ *Ibid.*, p. 52

⁴⁸⁹ <http://www.un.org/en/peacekeeping/missions/past/untag.htm>

⁴⁹⁰ <http://www.un.org/en/peacekeeping/missions/past/untac.htm>

⁴⁹¹ Richard Gowan Richard, "Peacekeeping: India's Chance to Lead" (April 2010), *op. cit.*, p. 27

rent une nouvelle fois l'expérience en détachant un contingent de 83 officiers de police pour répondre aux besoins de l'*International Police Task Force* (IPTF) mise sur pied en décembre 1995 dans le cadre de la Mission des Nations unies en Bosnie et Herzégovine (MNUBH, UNMIBH en anglais) mandatée par la résolution 1035 du Conseil de sécurité afin de « *contribuer à l'établissement de l'état de droit en Bosnie-Herzégovine en assistant la réforme et la restructuration des forces de police locales, en assurant le fonctionnement du système judiciaire existant, et en auditant et contrôlant les performances des forces de police et des autres organes impliqués dans l'application de la loi et le maintien de l'ordre public* »⁴⁹². À l'époque du conflit yougoslave, les autorités indiennes avaient préféré opter pour l'envoi de forces civiles dans le cadre de la mission de police des Nations unies, plutôt que d'un contingent militaire en renforcement de la FORPR ONU, dont New Delhi estimait alors le coût politique d'un tel envoi trop élevé (cf. *supra*).

Le format des « *Formed Police Units* » (FPU ou unités de police constituées) fut pour la première fois introduit en contexte onusien d'opération de maintien/consolidation de la paix pour répondre à des besoins spécifiques d'application de la loi et de maintien de l'ordre, et assurer des tâches de stabilisation ne relevant pas à proprement parler du métier militaire, dans le cadre de la Mission d'administration intérimaire des Nations unies au Kosovo (MINUK, UNMIK en anglais), déployée comme autorité administrative de l'ONU dans l'ex-province yougoslave devenue protectorat globalisé sur base de la résolution 1244 du Conseil de sécurité en date du 10 juin 1999, soit jusqu'à son remplacement, depuis fin 2008, par la mission EULEX conduite dans le cadre général de la Politique étrangère et de sécurité commune de l'UE. Là encore, il put être compté sur l'Inde pour détacher deux unités complètes de Force de police armée à la MINUK (240 personnels au total), après qu'un MoU eut été signé en février 2000.

On relèvera que les officiers de police détachés à la MINUK par les autorités indiennes le furent de la *Rapid Action Force* (RAF) du *Central Reserve Police Force* (CRPF), « force d'élite » directement mobilisable à la demande du gouvernement fédéral. Le fait n'est pas anodin. Le CRPF, en effet, est le plus grand des corps de police armée fédéraux placés sous l'autorité du ministre des Affaires intérieures (MHA) de l'Inde. Avec ses quelques 228 bataillons pour un total de 313.678 personnels (chiffres 2016)⁴⁹³, ce corps créé en 1949 passe généralement pour être, de par sa nature et ses missions, la plus grande force paramilitaire opérant officiellement sur l'ensemble du territoire indien. Ses tâches principales ont naturellement trait à des missions de maintien de la sécurité et de l'ordre public, et notamment d'appui aux opérations de police des forces respectives des différents États et territoires de l'Union indienne, mais l'action des contingents du CRPF s'étend également à des missions plus « spécifiques » de lutte contre-insurrectionnelle (COIN) et d'opérations de lutte contre le terrorisme⁴⁹⁴. Ils sont à ce titre particulièrement impliqués depuis plusieurs dizaines d'années dans les opérations de sécurisation et de stabilisation conduites dans les zones troublées de l'Inde comme le Jammu-et-Cachemire, le Bihar et les États du Nord-Est endémiquement traversés par l'insurrection armée des groupes rebelles naxalites⁴⁹⁵. C'est en décembre 1992, en réaction à un épisode de violence intercommunautaire/interconfessionnelle d'ampleur historique dans la région métropolitaine du Grand Bombay, communément référé comme les « *Bombay Riots* »⁴⁹⁶ au cours desquelles plus de 900 civils trouvèrent la mort, qu'il fut

⁴⁹² Termes complets du mandat disponibles sur <http://www.un.org/en/peacekeeping/missions/past/unmibh/mandate.html>. Le mandat de la mission prit fin le 31 décembre 2002, lorsqu'il fut repris par la Mission de police l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine, première mission du genre (EUPM) conduite dans le cadre général de Politique étrangère et de sécurité commune de l'UE, et dont le mandat prit lui-même fin le 30 juin 2012.

⁴⁹³ http://mha.nic.in/sites/upload_files/mha/files/EnglAnnualReport2016-17_17042017.pdf

⁴⁹⁴ <http://crpf.nic.in/index.htm>

⁴⁹⁵ <http://crpf.nic.in/index.htm>

⁴⁹⁶ Ces émeutes éclatèrent après quelques semaines de vives tensions intercommunautaires en ville suite à l'émoi causé dans les communautés musulmanes à travers l'ensemble de l'Inde par la destruction de la mosquée Babri Masjid, un monument-phare construit au 16e siècle par le souverain moghol Bâbur dans ville d'Ayodhya,

décidé de réorganiser dix bataillons de la Réserve centrale (CRPF) en une ainsi nommée « *Rapid Action Force* » (RAF). Les forces de ce corps d'élite sont aujourd'hui cantonnées dans les régions du pays à plus fort potentiel de tension et de conflit, où elles sont mises en charge de réprimer, conformément à la Loi fédérale, toute émeute ou insurrection.

Cette historicité de l'expérience de la pratique contre-insurrectionnelle par les forces de police paramilitaires indiennes permet de contextualiser les retours d'expérience des hommes de la CRPF estimant, à la fin de leur mission au Kosovo, que les circonstances opérationnelles de « maintien de la paix » qu'ils y avaient rencontrées n'étaient en réalité pas aussi difficiles que celles auxquelles ils font habituellement face à domicile, tant les explosions de « violence spontanée » au Kosovo étaient plus organisées, moins dispersées, et donc plus facilement saisissables et « contrables » que celles rencontrées en Inde : “*We could put down insurgency at a safer distance in Kosovo than in India. [...] Violent mobs in Kosovo were more organised than those in India.*”⁴⁹⁷ Quand bien même ces retours d'expériences demeurent contextuels et ont une portée essentiellement heuristique, ils illustrent toutefois valablement le fait que la capacité COIN des différents organes de maintien/imposition de l'ordre actifs dans le paysage indien puisse s'avérer, en terme d'appréciation onusienne, adéquatement transposable dans le secteur police du ‘*peace-keeping*’. L'Inde a su capitaliser sur cette caractéristique, unique dans un État démocratique. Davantage, elle a choisi de s'en faire une spécialité, jouant de l'ambiguïté entourant le statut paramilitaire de ces forces. Ainsi, en 2004, le gouvernement indien a établi son *National Centre for UN Civilian Police Training* [soulignement d'emphase ajouté par l'auteur], reconnu par les Nations unies comme centre de formation pré-déploiement du personnel non-militaire en uniforme (*Integrated Mission Training Centre*, IMTC), au sein d'une garnison de l'*Indo-Tibetan Border Police* (ITBP) - force paramilitaire sous la coupole de la Réserve centrale (CRPF), afin d'y former et entraîner le personnel « civil » en uniforme déployable en Unités de police constituées (FPU) pour des opérations de paix onusiennes⁴⁹⁸.

État d'Uttar Pradesh, par une foule de plusieurs dizaines de milliers de « pèlerins » hindous chauffés à blanc par des extrémistes du RSS et du VHP au prétexte que cette mosquée aurait été construite sur les ruines d'un temple hindou lui-même édifié sur le lieu de la naissance du dieu Rāma. Après avoir détruit la mosquée, les nationalistes hindous y placèrent une structure destinée à devenir un temple hindou. De là, un cercle vicieux de représailles en représailles s'enclencha, qui causa l'extension rapide des troubles intercommunautaires dans tout le pays. Des couvre-feux furent instaurés pendant plusieurs semaines dans des dizaines de villes. Mais c'est à Bombay que les émeutes entre habitants de quartiers communautaires, orchestrées par les partis nationalistes hindous ou des groupes criminels, furent les plus violentes. Des attentats terroristes, qui seront plus tard attribués au parrain musulman Dawood Ibrahim, eurent lieu quelques semaines plus tard, le 12 mars 1993, marquant le climax de cette période de réveil des affrontements intercommunautaires en Inde. Incendies criminels, meurtres et destruction de biens eurent lieu dans plusieurs types de zone de la ville : des bidonvilles aux barres résidentielles. À la suite de ces émeutes, de nombreux mouvements migratoires eurent lieu, beaucoup de membres de chacune des deux communautés choisissant de partir dans des zones majoritairement de la leur. La démographie de la ville connut ainsi des modifications profondes, dues à des considérations religieuses. Les rapports montrent que plus de 200.000 personnes quittèrent la ville durant le déroulement de ces événements qui, au total, ont fait entre 900 et 2000 victimes, majoritairement musulmanes. Il est généralement tenu que ces troubles ont servi de tremplin au parti nationaliste hindou BJP pour élargir son électorat, jusqu'à gagner les élections générales en 1996, 1998 et 1999. L'« affaire d'Ayodhya » est toujours à ce jour une source de tensions en Inde. Pour en savoir plus : Christophe Jaffrelot, *La démocratisation paradoxale du système politique dans L'Inde contemporaine* sous la dir. de Christophe Jaffrelot, Fayard/CERI, 2006, pp. 90 et suivantes

⁴⁹⁷ Témoignages dans Kiran Kumbar, “[Goondaism, Mob Violence and the Perils of Remaining Meek](#)”, *The Wire* (New Delhi), March 15, 2017

⁴⁹⁸ Pour en savoir plus : <http://www.claws.in/cunpk.php>

(3) Le peacekeeping, outil de diplomatie internationale

Au cours de ces vingt dernières années, l'Inde est devenue beaucoup plus active et transparente dans son objectif de faire fructifier ses capacités et performances remarquables en termes de contribution à l'effort international de maintien de la paix pour renforcer son statut au sein des Nations unies, et notamment, pour asseoir la légitimité de sa revendication d'un siège permanent au Conseil de sécurité, au sein de l'Organisation certes, mais aussi et surtout auprès des « établis » du Conseil, et singulièrement des États-Unis.

3.1 De la place et du rôle du peacekeeping indien dans la définition qualitative de la relation indo-U.S

Quand bien même la coopération croisée en matière d'opérations de maintien de la paix a été l'un des points récurrents inscrits à l'agenda de coopération indo-américain depuis les derniers jours de l'administration Clinton à Washington, force est de constater que cette coopération n'a progressé que très lentement - voire, qu'elle est depuis restée dans un état de léthargie avancé. Lorsqu'il se rendit en visite officielle à New Delhi en mars 2000, après un (très long) hiatus de 22 ans depuis la dernière visite d'un président américain en Inde, le président Clinton fit une déclaration conjointe avec le Premier ministre indien d'alors Atal Bihari Vajpayee (BJP) dans laquelle les deux dirigeants déclaraient, *inter alia*, que leurs pays s'engageaient à conjuguer leurs efforts afin de « renforcer le système de sécurité internationale, y compris l'ONU » et à « soutenir les efforts de maintien de la paix de l'ONU⁴⁹⁹ ». Quelques mois plus tard, en septembre de la même année, une nouvelle déclaration conjointe des deux leaders à l'occasion cette fois de la visite d'État de Mr Vajpayee à Washington traitait du sujet en lien aux problèmes de sécurité internationale d'alors en ces termes : « [Ils] ont rappelé la longue histoire de la coopération indo-U.S dans les opérations de maintien de la paix, comme dernièrement en Sierra-Leone », poursuivant qu'ils s'étaient « [mis] d'accord d'élargir leur coopération en matière d'opérations de paix et dans les autres champs d'activités de l'ONU, en ce compris dans la mise en forme ['shaping'] du système de sécurité internationale de demain⁵⁰⁰ ». Cette volonté politique de coopération résulta à l'époque dans l'annonce de l'établissement d'un groupe de travail conjoint sur les opérations de maintien de paix de l'ONU, dont la première réunion eut lieu à New Delhi le mois suivant.

Davantage, l'Inde constata toutefois rapidement une dichotomie entre les activités de maintien de la paix dans le cadre onusien et celle des forces multinationales issues des “*coalitions of the willings*” emmenées par les États-Unis qui devaient s'imposer à partir de la seconde moitié des années 1990. Après deux mois de débat politique intense, le Comité du Cabinet indien chargé de la sécurité décida finalement à la mi-juillet 2003 de ne pas envoyer de troupes en Irak⁵⁰¹, où l'intervention unilatérale décidée par les États-Unis se heurta à la tradition légaliste internationale de l'Inde et renforça les fondements de la conviction indienne que quelque chose ne tourne pas rond sous le regard de la peinture murale de Per Khrog au Conseil de sécurité. Ces dernières années, les divergences profondes d'opinion entre les États-Unis et l'Inde quant à la nécessité de réformer l'organe exécutif de l'ONU – et sur les principes et modalités même d'une telle réforme prospective – ont singulièrement entravé la coopération en matière de maintien de la paix entre les deux pays. New Delhi s'est depuis longtemps montrée critique de la façon dont le Conseil de sécurité, du point de vue indien, monopolise les processus d'information militaire relative aux opérations de maintien de la paix, et a appelé à davantage d'implication des pays contributeurs de

⁴⁹⁹ Cité dans : Sreeram Chaulia, “India and the United Nations”, in David Scott (ed.), *Handbook of India's International Relations*, London: Routledge, 2011 (1st édition), p. 283

⁵⁰⁰ *Idem*

⁵⁰¹ *Ibid.*, p. 287

troupes en mobilisant ses partenaires du Groupe des non-alignés au sein des Nations Unies⁵⁰². À Washington, on craignait qu'un assentiment aux positions indiennes sur la question du maintien de la paix ne conduise inévitablement à une réforme du Conseil de sécurité. Aussi, le sujet devint-il tabou dans les échanges bilatéraux. Lors des rencontres Bush-Singh de juillet 2005 et mars 2006, aucune référence ne fut officiellement faite à la question du *'peacekeeping'*⁵⁰³. Et c'est peu dire que le Groupe de travail conjoint sur les opérations de maintien de paix de l'ONU fut peu actif ces années-là, totalement éclipsé par d'autres priorités stratégiques, dont les négociations sur le cadre d'un accord de coopération indo-U.S dans le nucléaire civil n'étaient pas des moindres.

Dans la foulée des essais nucléaires de 1998, d'intenses navettes diplomatiques avaient été engagées afin de redéfinir les bases de la relation indo-U.S, ouvrant notamment la voie à la visite officielle du Président Clinton à New Delhi, en mars 2000, qui était appelée à marquer un tournant dans la construction d'un nouveau partenariat entre les deux pays. En 2001, un rapport ministériel intitulé *"Reforming the National Security System"*, entériné par le Cabinet Vajpayee (BJP), basait l'orientation d'un changement de paradigme de la politique étrangère et de sécurité indienne sur la prémisse que "[t]e *US preeminence in the global strategic architecture [is] unlikely to diminish in the foreseeable future*", et qu'un *"broad-based engagement"* avec l'hyperpuissance américaine d'alors ne pouvait que bénéficier à l'Inde et à sa sécurité⁵⁰⁴. Pour l'Inde, dont toute l'histoire postcoloniale avait vu le principe de non-alignement – et donc le refus du choix dichotomique entre le premier monde capitaliste et le second, socialiste ; d'où la formation d'un « tiers-monde » – servir de matrice à son identité internationale, le changement induit par le choix de ce rapprochement avec Washington était majeur.

Amorcé sous les administrations Clinton à Washington et Vajpayee à New Delhi, le processus incrémental de refondation des relations entre les deux pays, répondant de fait à des besoins et soucis mutuellement rencontrés, devait se poursuivre dans une dynamique de progrès constants sous les présidences Bush et Obama. Un tournant radical fut sans conteste la signature à Washington, le 10 octobre 2008, du texte final de l'accord dit de « coopération nucléaire civil » conclu en juillet 2005 entre les États-Unis et l'Inde, par le ministre des Affaires étrangères du gouvernement Singh I, Pranab Mukherjee, finalement autorisé par un vote de confiance longtemps retardé du parlement indien, et la Secrétaire d'État d'alors, Condoleezza Rice, après que le président G.W. Bush ait signé quelques jours auparavant la loi promulguant le texte de l'accord ratifié en novembre 2006 par le Sénat américain; point d'orgue historique de l'initiative prise huit ans plus tôt par Washington, sans réelle consultation multilatérale, de régler la question du statut nucléaire hors TNP de l'Inde en concluant avec New Delhi un accord-cadre de coopération technologique privilégiée dans quatre domaines spécifiques : le transfert de haute technologie, la vente de réacteurs nucléaires civils, la coopération en matière spatiale et la défense antimissiles⁵⁰⁵.

Dix ans après les essais nucléaires de 1998, la transformation de la relation indo-américaine était radicale. La conclusion finale de cet accord de coopération historique entre les États-Unis et l'Inde, à la fois pierre angulaire et véhicule indispensable du rapprochement entre Washington et New Delhi, venait concrétiser une volonté politique forte, partagée de part et d'autre, d'élever à un niveau résolument plus stratégique la relation entre les deux pays. Laborieusement acquise au terme de quatre années de négociations intenses et d'opposition parfois farouche dans les rangs de chacune des parties signataires⁵⁰⁶, elle fit figure de victoire symbolique très forte

⁵⁰² *Ibid.*, p. 293

⁵⁰³ *Ibid.*, p. 296

⁵⁰⁴ Priyan Upadhyaya, "Peace and conflict: Reflections on Indian Thinking", *Strategic Analysis* 1, 2009, p. 73

⁵⁰⁵ U.S. Department of State Archives, "[U.S-India: Civil Nuclear Coopération](#)"

⁵⁰⁶ Côté américain, si le président Bush avait fait de la suppression de l'embargo sur le nucléaire civil et le nouveau partenariat stratégique avec l'Inde, une priorité de sa fin de mandat en matière de politique étrangère, cet

pour les autorités indiennes. En autorisant, pour une durée de 40 ans, la vente par les États-Unis à l'Inde de réacteurs nucléaires et de combustible à usage civil, l'accord officialisait de fait la reconnaissance par Washington du statut de puissance nucléaire *de facto* de l'Inde et devrait cimenter une nouvelle relation stratégique entre les deux pays. Ainsi, comme l'a proclamé le Premier ministre Manmohan Singh, l'Inde signait son retour dans « l'ordre nucléaire mondial », s'assurant par là-même la reconnaissance de l'importance nouvelle de son rôle sur la scène internationale, en tant que puissance économique et stratégique⁵⁰⁷. La victoire remportée par New Delhi était aussi particulièrement significative au plan diplomatique, notamment eu égard au fait que l'accord conclu avec Washington était appelé à être suivi dans la foulée par d'autres accords de coopération nucléaire idoines avec la France (octobre 2008), la Russie (mars 2010), le Canada (juin 2010), le Kazakhstan (avril 2011) et le Royaume-Uni (novembre 2012)⁵⁰⁸. Ce faisant, New Delhi est parvenu à se tailler un statut unique reconnu par le monde, par rapport au Pakistan, Israël et la Corée du Nord, qui disposent de l'arme atomique mais ne peuvent pas faire de commerce nucléaire. Hier encore sanctionnée par la communauté internationale, États-Unis en tête, pour ses essais nucléaires, l'Inde s'affirmait désormais comme une « *puissance démocratique, irréfutable en matière de non-prolifération et comparable aux démocraties occidentales* » comme l'affirmait alors avec emphase l'analyste militaire indien Uday Bhaskar⁵⁰⁹. Adoubée dans ses ambitions par Washington, le tour de force diplomatique de l'Inde était à tout le moins remarquable.

En novembre 2009, soit plus d'un an après que le texte final de cet accord (passé par vote du Congrès dans la loi des États-Unis sous le titre “*United States-India Nuclear Cooperation Approval and Non-proliferation Enhancement Act*”) eut définitivement été signé à Washington, le 10 octobre 2008, et qu'entre-temps, une nouvelle administration démocrate soit entrée en fonction à compter du 20 janvier 2009, le Président Barack Obama et le Premier ministre Singh firent, à l'occasion de la visite officielle de ce dernier à Washington (24-25 novembre), la première de l'ère Obama après un hiatus de trois ans depuis la dernière rencontre au sommet entre les chefs de l'exécutif des deux pays, une déclaration conjointe semblant augurer une remise en selle de la coopération indo-U.S en matière d'opérations de paix. Certes, le sujet n'était qu'un, et certainement pas le plus déterminant pour la partie américaine, de la longue liste de ceux ayant trait à la coopération stratégique régionale et globale entre les deux pays, avec priorité mise sur les questions de coopération bilatérale en matière de défense⁵¹⁰ et sur les questions environnementales et

accord ne faisait pas l'unanimité dans les rangs des élus du Congrès, certains élus craignant l'établissement d'un précédent dangereux pour la prolifération nucléaire, en officialisant le statut de puissance nucléaire *de facto*.

⁵⁰⁷ Chris Ogden, “International ‘aspirations’ of a rising power”, in David Scott (ed.), *Handbook of India's International Relations*, London: Routledge, 2011 (1st édition), pp. 9-14 en particulier

⁵⁰⁸ Pour que ces accords s'appliquent, il fallut que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et le Groupe des 45 pays fournisseurs de technologies nucléaires (NSG) acceptent la reprise du commerce nucléaire avec l'Inde. Ce qui fut fait respectivement en juillet et septembre 2008. En acceptant ainsi de rouvrir les canaux de la collaboration nucléaire avec l'Inde, la communauté internationale acceptait de facto de lever l'embargo imposé il y a 34 ans à cette puissance atomique militaire depuis ses essais en 1974, bien que refusant de signer le TNP. Dorénavant, New Delhi disposait, de fait, d'un régime dérogatoire, puisqu'en principe, le NSG interdit de vendre des produits nucléaires à des États non signataires du TNP. En contrepartie, l'Inde s'engageait à séparer ses programmes nucléaires militaire et civil et à placer sous surveillance internationale 14 de ses 22 réacteurs. Tous les textes disponibles ici <http://www.dae.nic.in/?q=node/75>

⁵⁰⁹ Cité dans Raphael Gutman, « [L'accord nucléaire indo-américain : enjeux et polémiques](#) », *Politique étrangère* 2008/4 (Hiver), p. 807-8

⁵¹⁰ Quelques mois avant cette rencontre Obama-Singh à Washington, un accord-cadre de défense avait déjà été signé à New Delhi, le 20 juillet 2009, par la Secrétaire d'État Hillary Clinton et le nouveau ministre des Affaires étrangères de l'Inde, Somanahalli Krishna. La signature de ce texte, sous la forme d'un accord dit « de monitoring de l'utilisateur final » (cf. *End-User Monitoring Agreement*, conclu en vertu de l'Art. 41 du *Arms Export Control Act* du Congrès des États-Unis), avait significativement ouvert les portes du commerce bilatéral d'armements et de la fourniture à l'Inde de technologies militaires avancées U.S, y compris des avions de combat et des drones, afin de satisfaire aux demandes répétées de New Delhi visant à la modernisation de ses forces armées,

énergétiques⁵¹¹, mais la déclaration conjointe sanctionnant la rencontre réaffirmait toutefois que les deux délégations marquaient leur « *volonté partagée de mettre à profit les marges de progression réelles existant de part et d'autre en ce qui concerne l'accroissement de la coopération entre les deux pays en matière de 'peacekeeping', de développement et de promotion des libertés et droits humains fondamentaux* »⁵¹². À noter qu'aucune mention portant le préfixe 'UN' ne fut faite dans le texte de cette déclaration. En revanche, et il est permis d'y voir la preuve d'une percolation progressive des positions indiennes dans le dialogue politique bilatéral indo-U.S à mesure de la prise en importance croissante du pays dans le dispositif politico-militaire américain en Asie, la question de la coopération en matière d'opérations de maintien de la paix se trouva plus directement liée à celle de la réforme du Conseil de sécurité dans le texte de la déclaration conjointe publiée suite à la première réunion de travail conjointe de MM. Obama et Singh au Panchavati, résidence officielle du Premier ministre à New Delhi, à l'occasion de la visite d'État historique du couple Obama en Inde les 8,9 et 10 novembre 2010. Énonçant expressément – et c'était une première historique en ces termes : “*in the year ahead, the United States looks forward to a reformed UN Security council that includes India as a permanent member*”, le texte de la déclaration poursuit en précisant : “*both parties agreed to hold regular consultations on UN matters, including on the long-term sustainability of UN peacekeeping operations.*”⁵¹³ Dans l'allocution qu'il prononça le jour même devant les deux chambres du Parlement indien réunies pour l'occasion en session conjointe,⁵¹⁴ le Président Obama réitéra cette évolution historique de la position des États-Unis sous sa présidence en exprimant en des termes similaires, ayant notamment explicitement salué « *la longue histoire de l'Inde comme contributeur essentiel [‘leading contributor’] aux missions de maintien de la paix des Nations unies* », le soutien clair de son administration à l'objectif de l'Inde de devenir un membre permanent du Conseil de sécurité à travers une « *nécessaire réforme* » de l'institution. Consécration suprême pour la diplomatie indienne, et il est fort à parier que le lien flatteur n'était pas anodin dans le chef du Président des États-Unis, l'administration Obama en vint à affirmer son soutien à l'idée de voir l'Inde accéder à un siège de membre permanent en endossant la place et le rôle remplis par le pays dans les activités onusiennes de maintien de la paix. Vu de New Delhi, le moment fut véritablement historique.⁵¹⁵ À partir de là, la France et le

tout en répondant aux demandes américaines de mise en œuvre d'un système fiable de surveillance de l'utilisateur final interdisant le re-transfert à des tiers des technologies de défense vendues via *Foreign Military Sales* (FMS) ou licences d'exportation. En plus de l'accord de fourniture à l'Inde d'avions de combat F-18, cet accord autorisa l'administration Obama à donner son accord pour la vente à New Delhi d'un lot de huit aéronefs de patrouille maritime P-8I, pour un montant record de 2,1 milliards U.S dollars, faisant de cette transaction le plus grand transfert de technologies militaires américaines jusqu'alors. Pour en savoir plus sur les termes de cet accord, voir notamment : http://www.newsgd.com/news/world1/content/2009-07/21/content_5390470.htm

⁵¹¹ C'est à l'occasion de cette rencontre bilatérale au sommet que l'Inde et les États-Unis s'engagèrent pour la première fois, par la voie du Président Obama et du Premier ministre Singh, à agir de concert face au risque de changement climatique et à coordonner leurs efforts dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre de leurs deux pays, s'affirmant chacun prêt à prendre des mesures fortes d'atténuation à l'échelle nationale, et annonçant notamment le lancement d'un *Partnership to Advance Clean Energy* (PACE) devant accélérer le basculement des deux pays vers des économies bas-carbone. Cette annonce majeure sur le front de la lutte en faveur du climat fut accueillie par le reste de la communauté internationale comme source d'espoir qu'un accord ambitieux pouvait être espéré à la 15^e conférence des parties (COP 15) à la Convention des Nations unies sur le Climat qui se tint à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009. Ce qui ne fut pas véritablement le cas. Sur l'état respectif des positions de l'Inde et des États-Unis en matière de lutte contre le réchauffement climatique à l'époque et les raisons de l'échec relatif de la COP 15, voir <http://news.bbc.co.uk/2/hi/8426835.stm>

⁵¹² Cité dans Sreeram Chaulia, “India and the United Nations”, in David Scott (ed.), *Handbook of India's International Relations*, London: Routledge, 2011 (1st édition), p. 287

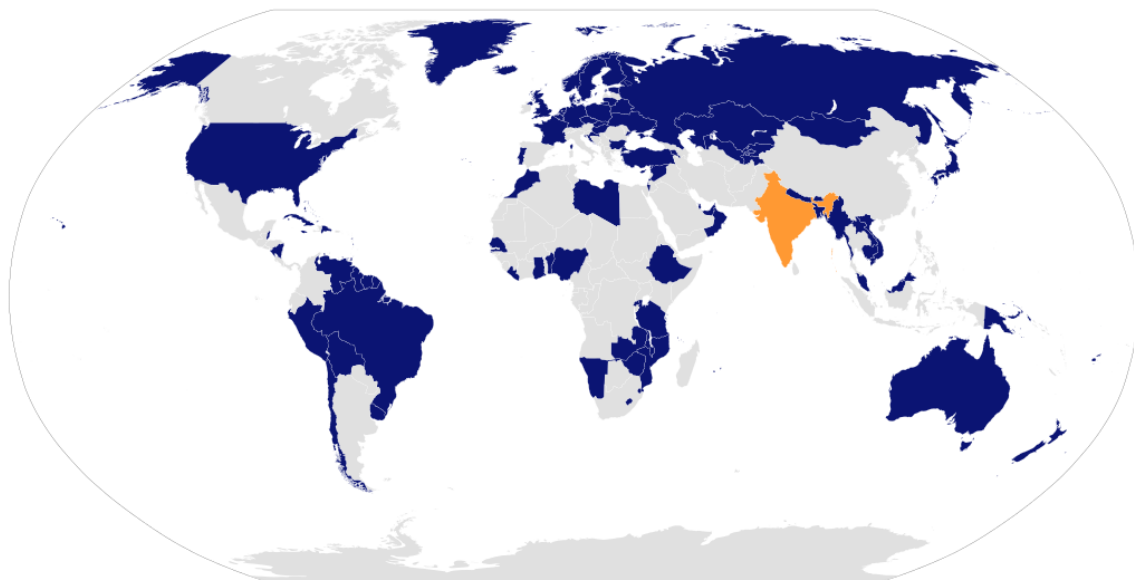
⁵¹³ S. Chaulia, *op. cit.*, p. 286

⁵¹⁴ Texte complet de l'allocution disponible sur [URL archivée] : <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2010/11/08/remarks-president-joint-session-indian-parliament-new-delhi-india>

⁵¹⁵ S. Chaulia, *op. cit.*, p. 292

Royaume-Uni ayant déjà exprimé leur soutien à la cause de l'Inde (comme Londres et Paris l'ont d'ailleurs fait pour les 3 autres pays du G4 aspirant également à un siège permanent - Allemagne, Brésil et Japon)⁵¹⁶, seule la position hostile de la Chine populaire demeure un obstacle réel – fondamental il est vrai – à la réalisation de l'ambition indienne, tant il est permis de croire que la Russie – elle-même « partenaire stratégique » de longue date New Delhi avec qui Moscou entretient historiquement d'excellentes relations – voit *in principe* d'un œil bienveillant une éventuelle arrivée de l'Inde au sein du « Club des Permanents », avec deux réserves cependant : d'une part, que l'Inde, eut égard à la rapidité de son rapprochement avec les États-Unis ces dernières années ne finisse par trop faire peser sa balance stratégique en direction de Washington et, d'autre part, qu'un endossement par Moscou des ambitions indiennes n'en vienne à fragiliser un axe Moscou-Pékin devenu moteur essentiel de la politique étrangère russe ces dernières années et notamment, dans la constitution d'un front d'opposition au « camp occidental » au sein du Conseil de sécurité sur les grands dossiers internationaux. C'est aussi dans ce contexte qu'il faut bien comprendre l'objet géopolitique de l'adhésion récente de l'Inde à l'Organisation de coopération de Shanghai, pensée, dans le nouvel « alignement global » du pays, comme l'instrument d'un rééquilibrage et de construction de la confiance en direction de Moscou et Pékin, en contrepoint de l'approfondissement du partenariat stratégique indo-U.S continuellement en cours ces dernières années.

Pays ayant exprimés un soutien direct et explicite à l'Inde comme membre prospectif du Conseil de sécurité des Nations unies (2016)



Source : données compilées par l'auteur, Government of India, Ministry of External Affairs

Enfin, il n'en demeure pas moins qu'en 2017, *hic et hunc*, avec la fin de l'administration Obama et l'inauguration d'un nouveau président, en la personne de Donald Trump, fondamentalement désintéressé et défiant vis-à-vis des mécanismes multilatéraux de la coopération internationale et du maintien de la paix, dont les Nations unies constitue l'expression la plus aboutie, aussi imparfaite soit-elle, la perspective d'une réforme concertée et consensuelle des Nations unies, susceptible d'accommoder les aspirations de l'Inde, n'a jamais semblé aussi éloignée. Car si réforme de l'ONU il est souhaité, l'administration Trump en veut une, non pas structurelle et politique, en phase avec la nouvelle réalité géopolitique du monde contemporain, mais de pur calcul budgétaire. En effet, derrière la demande de réforme formulée d'emblée par le quarante-cin-

⁵¹⁶ Pour la reconnaissance franco-britannique de l'opportunité d'un siège indien (1e mention historique), voir: *British Prime Minister's Office*, "[Joint UK-France Summit Declaration](#)", March 27, 2008

quième Président des États-Unis lors de son allocution prononcée le 19 septembre 2017 à la tribune de la 72e session annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies se cache une approche purement comptable du fait onusien, que Mr Trump, de tout évidence, méprise autant qu'il le méconnaît. Son intention affichée en campagne : couper drastiquement la contribution des États-Unis au budget d'une ONU jugée « boursouflée » (comprenez excessivement bureaucratique), « inefficace » (et en particulier les missions de maintien de la paix) voire, pire, « inutile » :

« Les États-Unis sont juste l'un des 193 pays membres des Nations unies et contribuent à 22 % de leur budget général, et à presque 30 % du budget des opérations de maintien de la paix. Ce qui n'est pas juste. Les États membres doivent faire un effort commun pour supprimer l'inefficacité des Nations unies et son administration boursouflée. Et ils doivent faire en sorte qu'aucun pays ne supporte un fardeau disproportionné, qu'il soit militaire ou financier.⁵¹⁷ »

En droite ligne avec cette déclaration, l'Assemblée générale des Nations unies s'était déjà vue contrainte d'entériner, le 30 juin 2017, une baisse de 570 millions USD du budget prévisionnel 2018 du UN Department of Peacekeeping Operations (DPKO), sous la pression des États-Unis, premier contributeur à ce budget⁵¹⁸, déterminés à réduire leur financement de l'institution.⁵¹⁹ Au final, sur la période du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018⁵²⁰, les Nations unies disposeront ainsi de 7,3 milliards USD dollars pour financer leurs opérations de maintien/consolidation de la paix au lieu des 7,87 milliards USD consacrés sur l'exercice précédent, soit une baisse de 7,2%. Cette baisse, ultimement agréée faute de pire par l'Union européenne, est bien loin des demandes du Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres dont les services avaient estimé nécessaire d'augmenter le budget du DPKO à hauteur de 7,97 milliards USD pour répondre de manière adéquate aux besoins de financements de l'ensemble des opérations en cours. Si elle est significative, et aura inévitablement des effets dommageables sur le terrain des opérations, en Haïti, en RDC, au Soudan, etc., cette baisse, en réalité, fait surtout office de symbole totémique du “*America First*” brandi par le Président Trump devant sa base électorale et l'aile ultra du Parti républicain. À bien des égards, il paraît très difficile, si ce n'est impossible, pour l'actuelle administration américaine de bloquer le fonctionnement de l'ONU en l'asphyxiant financièrement. Les contributions nationales au budget de l'organisation sont en effet légalement obligatoires. De plus, un changement des quotas contributifs requiert l'approbation, hautement improbable, de l'Assemblée générale. En outre, d'après le chercheur Stewart M. Patrick du Council on Foreign Relations, aux États-Unis même, la position du président ne fait pas l'unanimité au sein du Parti républicain :

« Même les Républicains à Washington, traditionnellement sceptiques à l'égard des Nations unies, se rendent compte d'une chose : il serait contreproductif de demander à la fois une meilleure performance de l'ONU et de vouloir réduire la contribu-

⁵¹⁷ Cité par : Achim Lippold, « [ONU: quand « l'Amérique d'abord » de Donald Trump rencontre le temple du multilatéralisme](#) », *Radio France International*, 18 septembre 2017

⁵¹⁸ S'agissant de l'année fiscale 2016-2017, la dernière soumise à l'approbation financière du Congrès des États-Unis sous la présidence de Barak Obama, Washington a financé 28,5 % du budget des opérations de maintien de la paix de l'ONU (7,87 milliards U.S dollars) et 22 % du budget de fonctionnement de l'Organisation (5,4 milliards). Les autres principaux contributeurs sont la Chine, le Japon, l'Allemagne et la France.

⁵¹⁹ Les États-Unis souhaitaient une baisse encore plus significative en réduisant la facture d'un milliard de dollars, soit un recul de près de 13%, mais ont été contraints de réviser à la hausse leur contribution à l'impossibilité de parvenir à un accord.

⁵²⁰ Les États membres ont en fait validé 6,8 milliards (U.S dollars) pour 14 missions, auxquels doivent s'ajouter 500 millions supplémentaires en décembre 2017 pour le financement palliatif de la MINUSTAH (maintien de la paix en Haïti) et celui de l'Opération hybride Union africaine-ONU au Darfour (MINUAD), les deux missions les plus touchées par ces réductions budgétaires (avec la MONUSCA), parce qu'aussi les plus coûteuses (plus d'un milliard U.S dollars de budget chacune).

*tion américaine au budget de l'organisation. Je pense que le budget américain alloué aux Nations unies sera finalement assez proche de celui de ces dernières années. Très certainement, il n'y aura pas de coupes drastiques.*⁵²¹»

Car au-delà du discours aux accents nationalistes, du type « *America first* », qui est un discours qui s'adresse à une base électorale domestique mais apparaît inopérant pour faire face aux défis complexes qui relèvent des impératifs de la puissance dans le monde contemporain, il y a les dynamiques transformationnelles de fond de la réalité géopolitique qui ne peuvent être durablement ignorées, comme ne peut l'être indéfiniment l'inéluctable nécessaire mise en adéquation des mécanismes institutionnels de la gouvernance mondiale. En outre, on ne peut pas assez souligner la valeur des opérations de maintien de la paix qui reste « *le moyen le plus efficace en terme de coûts à la disposition de la communauté internationale pour prévenir les conflits et promouvoir les conditions d'une paix durable* »⁵²²».

3.2 Participation aux processus de prise de décision onusiens

L'Inde a de longue date émis la revendication que les États contributeurs de troupes aux missions de paix onusiennes (en anglais : *troop-contributing countries*, TCCs) devraient être impliqués dans les processus de prise de décision les concernant. Après s'y être vu longtemps opposé une fin de non-recevoir, la priorisation de cette question par New Delhi est progressivement devenue le moteur de l'amorce des dynamiques d'institutionnalisation des consultations entre TCCs et Conseil de sécurité à partir de la fin des années 1990. Finalement, cette idée d'une implication plus large des États contributeurs de troupes aux processus décisionnels présidant à l'établissement et au suivi des opérations onusiennes fut entérinée, aux termes d'une longue série de consultations informelles ayant suivi le retrait anticipé par l'Inde et la Jordanie de leurs contingents au sein de la MINUSIL (Sierra-Leone), fin 2000, par l'adoption, à l'unanimité des votants, le 13 juin 2001, de la résolution 1353 du Conseil de sécurité des Nations unies approuvant les propositions faites de renforcer les mécanismes de partenariat entre le Conseil de sécurité et les TCCs en général, et s'agissant de la coordination des opérations de maintien de la paix en particulier⁵²³. Cette résolution prit place dans un contexte plus large où, suite à la situation de crise profonde traversée par le secteur onusien des missions de paix après la remise des rapports sur Srebrenica et sur le Rwanda et la prise en otage de Casques bleus (notamment indiens, cf. *supra*) en Sierra Leone, les Nations unies s'étaient engagées dans un processus d'examen critique en profondeur de leur expertise en matière de maintien de la paix afin de recenser les défaillances du système existant et de formuler des recommandations spécifiques concernant les améliorations à y apporter. C'est dans ce contexte que le « Panel Brahimi », établi en mars 2000 par le Secrétaire général Kofi Annan comme « Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'ONU », avait notamment relevé dans son rapport fameux sorti le 20 août 2000 (dit « rapport Brahimi ») que, pour être plus efficaces, les opérations de maintien de la paix devaient opérer sur la base de mandats « clairs, crédibles et réalistes » nécessitant un « engagement politique renouvelé de la part des États membres » et de profonds changements institutionnels afférents tant à la structure du Département des opérations de maintien de la paix (recommandant notamment de scinder la DOMP en deux pour créer un nouveau Département de l'appui aux missions (DAM) distinct ; réforme finalement advenue en 2007), qu'à la place et au rôle des TCCs au sein des processus décisionnels

⁵²¹ [Stewart M. Patrick, "Improving International Cooperation to Tackle Shared Challenges", *Council on Foreign Relations*, September 2017](#)

⁵²² *Idem*

⁵²³ Voir "[Security Council, Unanimously Adopting Resolution 1353 \(2001\), Agrees on Strengthening Partnership with Troop-Contributing States](#)", SC/7070, June 13, 2001, et "[Security Council Boosts Coordination with States Contributing to UN Peacekeeping](#)", *United Nations News Centre*, June 13, 2001

des missions onusiennes⁵²⁴. À la suite du rapport Brahimi, dont les recommandations firent l'objet d'une résolution spécifique (n°1327) votée par le Conseil de sécurité le 13 novembre 2000⁵²⁵, les États Membres et le Secrétariat-général de l'ONU poursuivirent leurs efforts de réforme dans les années qui suivirent, notamment sur base des recommandations formulées lors du Sommet mondial de 2005 (A/RES/60/1), par lequel fut créé la Commission de la consolidation de la paix⁵²⁶, du rapport du Secrétaire-général de 2006 sur « Les opérations de paix en 2000 »⁵²⁷, qui détaillait la stratégie de réforme conçue par le DOMP, et de manière plus essentielle, le rapport produit par ce département en 2008, intitulé « Opérations de maintien de la paix de l'ONU : Principes et Orientations » (plus connu sous le nom de « doctrine Capstone », qui esquissait les grands principes et directives devant être observées par les opérations de maintien de la paix des Nations unies sur le terrain, et qui réitérait, *inter alia*, l'importance des consultations avec les pays contributeurs de troupes (TCCs) en la matière.⁵²⁸

Dans ce contexte d'effort de réforme prolongé, L'Inde, suivant sa propre ligne diplomatique particulièrement proactive sur le sujet, n'a cessé d'affirmer la nécessité d'institutionnaliser des consultations tripartites continues entre le Conseil de sécurité, le Secrétariat général et les TCCs. Ainsi, lors des débats qui prirent place au sein du Conseil de sécurité, les 18 et 19 juin 2009, sur la proposition émanant du Secrétaire général d'établir un « *Agenda pour un nouveau partenariat : un nouvel horizon pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU* »⁵²⁹ afin de relancer le dialogue commencé au début de la décennie avec les États membres et les autres partenaires sur les mesures qui pourraient être adoptées pour mieux adapter les opérations de paix aux besoins et exigences futurs, l'Ambassadeur de l'Inde auprès des Nations unies, S.E. Hardeep Singh Puri, plaida la nécessité d'une coordination plus étroite avec les pays contributeurs de troupes à un stade précoce, citant notamment le cas de la MONUC où, souligna-t-il, « *les changements opérés dans les règles d'engagement [...] ne furent communiqués aux pays contributeurs de troupes qu'après qu'ils en aient été informés par le Secrétaire général adjoint [aux opérations de maintien de la paix, ndlr] au cours d'une réunion d'information* »⁵³⁰. L'ambassadeur indien fit également référence dans son intervention aux recommandations du « rapport Brahimi » quant à la nécessité d'opérer sur base de mandats « *clairs, crédibles et réalistes* » pour réaffirmer que « [l'on] n'y parviendra pas sans véritablement intégrer les pays qui fournissent les ressources humaines et financières aux opérations de maintien de la paix dès le moment où les projets de mandats sont rédigés »⁵³¹. Clairement, son affirmation selon laquelle « *le manque de clarté des mandats a d'importantes répercussions pratiques sur la conduite des opérations* »⁵³², quand bien même portée au service d'une implication élargie de son pays dans les processus de prise de décision onusiens, représentait aussi une appréciation pragmatique portée dans l'intérêt des militaires.

⁵²⁴ Détails de ces recommandations sur : http://www.irenees.net/bdf_fiche-documentation-187_fr.html

⁵²⁵ Conseil de sécurité des Nations Unies, *résolution S/RES/1327*, 13 novembre 2000

⁵²⁶ http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/60/1

⁵²⁷ <http://www.un.org/fr/peacekeeping/documents/po2010.pdf>

⁵²⁸ http://www.un.org/fr/peacekeeping/documents/capstone_doctrine_fr.pdf

⁵²⁹ Les principaux éléments du document « Agenda Nouvel horizon », approuvé en juillet 2009 [texte complet final disponible à l'URL suivant : <http://www.un.org/en/peacekeeping/documents/newhorizon.pdf>] ont été repris par le Secrétaire général dans son rapport au Comité spécial des opérations de maintien de la paix qui s'est tenu lors de la 64^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, le 22 décembre 2009 [URL : http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/64/573]

⁵³⁰ Compte-rendu des débats de la 6178^e séance du Conseil de sécurité des Nations unies, New York, 5 août 2009 ; texte complet (S/PV.6178) disponible à l'adresse suivante : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/PRO/N09/444/74/PDF/N0944474.pdf?OpenElement>

⁵³¹ *Idem*

⁵³² *Idem*

Car c'est aussi à travers ses bonnes pratiques que l'Inde a compris pouvoir influencer la définition de l'agenda des missions de paix onusiennes. Ainsi, lorsqu'en 2006, les orientations politiques de l'Agenda « *Women, Peace and Security* », défini (six ans plus tôt) sur base de la résolution 1325 du Conseil de sécurité, furent finalement définies de manière concrète, avec notamment un chapitre sur le développement du nombre et de la place des femmes en uniforme dans les opérations de maintien de la paix⁵³³, afin de promouvoir des modèles de rôle positifs susceptibles d'encourager la participation des femmes dans les sociétés post-conflit, l'Inde fut le premier pays contributeur de troupes à répondre par l'action en détachant, dès le mois suivant, une « unité de police constituée » (FPU) entièrement féminine à la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), composée de 125 officiers de police sélectionnées dans les rangs de la *Central Reserve Police Force* (CRPF)⁵³⁴. Avant cet épisode marquant, New Delhi avait déjà marqué les esprits en détachant auprès du DOMP à New York la première femme à avoir atteint des fonctions d'officier supérieur dans les forces de police indiennes, CG. Kiran Bedi, pour servir en qualité de conseiller de haut niveau en matière de police auprès du Directeur général de l'institution⁵³⁵. En agissant ainsi en phase avec les évolutions de l'agenda des missions de paix onusiennes, voire en les précédant, l'Inde n'entend pas seulement accroître le prestige de son rôle et ses responsabilités, mais parvient également à les lier à l'obtention par ses ressortissants de postes à responsabilités dans les institutions onusiennes.

(4) Conclusion intermédiaire

Alors que l'histoire contemporaine de l'Inde s'est caractérisée par un faible niveau d'engagement envers les institutions multilatérales actives au niveau régional (Asie du Sud/Sud-Est), le pays a en revanche une longue histoire d'engagements vis-à-vis des missions de maintien et de consolidation de la paix opérées sous pavillon des Nations unies. Au cours des trente dernières années, l'Inde, qui a contribué un total d'environ 115 000 membres de ses forces armées et de sécurité à quelques quarante-deux missions de maintien de la paix à ce jour, s'est toujours alternativement partagée avec ces deux voisins-rivaux du sous-continent – Pakistan et Bangladesh – les plus hautes marches du podium des plus grands pays contributeurs en hommes aux missions onusiennes. Au 31 août 2017, ils étaient ainsi 7049 parmi les membres des forces armées et de sécurité indiennes à être déployés au sein de neuf missions de paix onusiennes, les plus grandes contingents l'étant en RDC (une brigade indienne au sein de la MONUSCO) et les deux bataillons contribués par le pays à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (UNMISS).

Après une longue période d'attentisme et de conservatisme procédural au sein des Nations unies, l'Inde a commencé ces dernières années à faire activement appel de ces multiples engagements en faveur des missions de maintien de la paix de l'ONU pour accroître son prestige et son statut au sein de la communauté internationale et parvenir à exercer une plus grande influence sur les grands dossiers internationaux à travers une participation accrue aux processus de prise de décision onusiens, et ainsi, ultimement, confirmer son statut pour se sélectionner comme titulaire d'un siège permanent au Conseil de sécurité. Très certainement la longue liste de participations de l'Inde à une grande diversité de missions dans de nombreux contextes de crise sur tous les continents, de l'Afrique à l'Asie en passant par l'Europe et la Caraïbe, apparaissent comme autant de preuves d'un engagement constant and fiable de New Delhi en faveur de la sécurité internationale. Considérée en parallèle aux changements profonds de l'environnement extérieur des opérations de maintien de la paix depuis la fin de la Guerre froide, cette « performance » de l'Inde en

⁵³³ United Nations, “Women, Peace and Security”, [Study submitted by the Secretary-General pursuant to Security Council resolution 1325](#) (2000)

⁵³⁴ Carvajal Doreen, “[A Female Approach to Peacekeeping](#)”, The New York Times, March 5, 2010

⁵³⁵ *Ibid.*

matière de contribution aux missions onusiennes, adossée à la reconnaissance croissante du poids politique et économique du pays dans la gouvernance mondiale, apparaît à l'observateur extérieur comme autant de raisons valables au succès de la mobilisation par New Delhi du '*peacekeeping*' comme ressource diplomatique efficace pour appuyer la légitimité de la revendication indienne d'une plus grande implication dans les processus décisionnels onusiens.

D'un point de vue tactique et doctrinal, l'Inde a toujours considéré les opérations de maintien de la paix comme des opérations militaires de plein titre. Les capacités de ses forces armées en la matière puisent largement dans les capacités développées à travers leurs nombreuses missions de sécurité intérieure. À ce titre, pour l'établissement militaire indien, le '*peacekeeping*' agit comme une sorte d'extension des opérations de contre-insurrection conduites à l'intérieur des frontières nationales. Ce qui ressort d'ailleurs comme fait polémologique saillant, à la fois tactique et doctrinal, de l'approche des opérations et du commandement des forces armées indiennes dans les cadres onusiens d'intervention, notamment congolais (MONUSCO), sierra-léonais (MINUSIL) et soudanais (UNMISS), est une croyance éprouvée en l'idée qu'un usage résolu de la force en temps voulu, là où et quand la situation l'impose, a un effet dissuasif sur les fauteurs de troubles et les agents de conflit. Et quand bien même cette approche des opérations puisse parfois conduire à des collisions avec les dynamiques politiques locales et les intérêts particuliers sous-jacents à l'économie politique du conflit, elle a souvent prouvé être efficace dans les faits. Ajoutée à l'ouverture positive des autorités politiques et militaires indiennes en ce qui concerne l'interprétation des mandats, cette prise de risque assumée en contexte d'opérations a valu à l'Inde de gagner largement l'estime tant des Nations Unies que des pays occidentaux. Dans le même temps, les transformations à l'œuvre dans l'environnement extérieur des missions onusiennes depuis la fin de la Guerre froide – essentiellement, les changements dans la nature et la praxis même du « maintien de la paix » et l'extension de la participation des pays anciennement dits du « Tiers-monde » – ont donné lieu à une appréciation accrue des capacités et du savoir-faire de l'Inde en matière de '*peacekeeping*'. Ainsi, les capacités COIN des forces indiennes ont-elles été réévaluées pour leur utilité à faire face aux réalités complexes des nouvelles opérations de maintien de la paix et leur degré de professionnalisme supérieur à celui généralement rencontré chez les autres grands contributeurs de troupes parmi les nations en développement⁵³⁶. Le '*peacekeeping*' est ainsi venu à fonctionner, par la consolidation de représentations de spécialité polémologique et « marque de fabrique » du « *Well-done by India* », comme un moyen par lequel l'Inde poursuit l'affirmation de son rôle et de son influence de grande puissance émergente.

⁵³⁶ Voir Kabilan Krishbasamy, "[A Case for India's 'Leadership' in United Nations Peacekeeping](#)", *International Studies*, Vol 47, Issue 2-4, 2012

Quelle place et quelle ambition pour les relations UE-Inde? Stratégies politiques européennes et leur perception en Inde

En matière de maintien de la paix comme de lutte contre le terrorisme ou de coopération en matière de commerce et de gouvernance mondiale, l'Inde joue désormais un rôle clé dans la formulation d'accords multilatéraux et l'émergence de nouveaux régimes de gouvernance globale. Que ce soit dans les négociations internationales en matière de dérèglement climatique ou dans le cycle en cours – quoiqu'aujourd'hui largement enrayé – de négociations dit « de Doha » conduit depuis janvier 2001 sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) afin de « libéraliser le commerce international », New Delhi a progressivement endossé le rôle *de facto* de porte-parole des pays en développement, poussant notamment à l'adoption de normes de rééquilibrage des termes de l'échange. S'agissant de la lutte contre le réchauffement climatique et les pollutions anthropiques, la coopération de l'Inde en faveur de l'établissement de nouveaux régimes internationaux de gouvernance environnementale est aujourd'hui indispensable, notamment eu égard au fait que le pays est devenu l'un des plus gros consommateurs énergétiques du monde contemporain. De l'autre côté du spectre de la sécurité humaine, la stabilité et la prédictibilité de la politique de défense de l'Inde sont critiques pour la soutenabilité du régime international de non-prolifération et le futur du mémorandum sur les essais nucléaires. À cet égard comme à bien d'autres, dans un monde de plus en plus instable où les forces de la démocratie et de l'ouverture tendent à s'essouffler, la Belgique, par son histoire de pays ouvert et engagé avec force en faveur du multilatéralisme, et l'Europe, produit par essence du multilatéralisme intégratif, ne peuvent faire l'économie du développement d'un partenariat le plus holistique possible avec l'Inde par rapport à leurs objectifs multilatéraux respectifs dans un monde en profonde recomposition.

Depuis le tournant des années 2000, l'augmentation de la puissance de la République populaire et l'évolution des événements géopolitiques et géoéconomiques en Asie ont conduit à des efforts renouvelés de l'Union européenne (UE) pour développer davantage ses relations avec des partenaires stables dans la région, et singulièrement avec l'Inde. Après une (longue) décennie de relatif immobilisme, « Bruxelles », les institutions supranationales de l'Union, et les États-membres, semblaient finalement prendre pleine conscience du fait que, eut égard au développement économique en cours et de l'importance croissante du pays dans les relations internationales, il ne pouvait être fait l'économie d'une densification des relations à l'Inde et de parvenir à hisser New Delhi au rang de partenaire privilégié d'une UE désormais en quête de (re)positionnement stratégique en Asie.

(1) L'Inde et l'UE : des partenaires historiques

Au plan historique, les relations entre l'Europe et le sous-continent indien se sont articulées autour de deux périodes successives : l'époque coloniale, qui s'est terminée avec la déclaration d'indépendance de l'Union indienne le 15 août 1947, et la période de postindépendance.

L'entité européenne, en tant qu'association d'États, est née au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et n'a donc connu que l'Inde indépendante.

Les relations entre l'Union européenne et le sous-continent indien ont toutefois déjà une longue histoire, qui remonte à l'établissement des premiers contacts officiels au début des années 1960. Si New Delhi avait initialement accueilli avec scepticisme la mise en œuvre du projet de Marché commun, y voyant « *des conventions entre pays européens à la seule fin de se consentir mutuellement des tarifs préférentiels*⁵³⁷ », l'Inde fut pourtant le premier pays en voie de développement à établir des relations diplomatiques avec ce qui était alors une communauté de six pays d'Europe occidentale : la Communauté économique européenne (CEE). En 1963, le Premier ministre Jawaharlal Nehru, chante du non-alignement, avait pris l'initiative d'établir une mission diplomatique à Bruxelles, geste signifiant l'ouverture de relations nouvelles, postcoloniales, multilatérales et égalitaires entre les deux entités⁵³⁸. Cette décision répondait à une double volonté de la part du gouvernement de l'Inde : d'une part, saisir les possibilités nouvelles de partenariats nécessaires à sa croissance en assurant un meilleur accès à ses produits sur le marché de la Communauté européenne, et d'autre part, contribuer à la prise de conscience par la CEE de la nécessité de mettre en œuvre une stratégie d'ensemble du développement, notamment en direction des pays non-alignés d'Afrique et d'Asie.

L'Inde se tourna dès lors vers la Communauté européenne suivant un processus de rapprochement progressif qui n'a depuis jamais cessé. Et quand bien même New Delhi espérait qu'une fois l'ancienne puissance coloniale admise au sein de la Communauté il lui serait plus aisé de défendre ses intérêts, il est significatif que l'échec des négociations de 1961-63 en vue de l'adhésion du Royaume-Uni à la CEE n'ait pas sonné le glas des relations de l'Inde avec le marché commun. Cela montre que les liens historiques qui unissaient Londres et New Delhi, basés essentiellement sur le commerce, ne suffisaient pas à expliquer le développement croissant des relations entre l'Inde et la Communauté européenne.

Rapidement, le gouvernement indien a cherché à utiliser les outils institutionnels dont il disposait. Une série d'accords de coopération successifs ont ainsi permis à New Delhi de faire entrer une partie de ses produits agricoles et industriels en franchise sur le territoire de la CEE, grâce à des processus de dégrèvement douaniers et à l'élimination de certaines restrictions quantitatives⁵³⁹. À partir de 1971, les échanges entre l'Inde et la CEE se sont inscrits dans le cadre de deux accords : l'un concernait les échanges internationaux de textiles de coton, conclu dans le cadre du GATT ; et l'autre se référait au système de préférences généralisées de la CEE, introduit en 1971, par lequel les pays du marché commun accordaient des avantages commerciaux à tous les pays en développement dits « ACP » (Asie-Caraïbe-Pacifique). Le premier accord de coopération entre la CEE et l'Inde fut conclu en 1973, juste après que le Royaume-Uni eut rejoint le Marché commun. Il prévoyait le développement et la diversification des échanges commerciaux. Dans le cadre de cet accord, une commission mixte, chargée d'identifier des secteurs de coopération privilégiés, fut mise en place et un centre commercial de l'Inde, destiné à faire se rapprocher les marchés indiens et européens, fut inauguré à Bruxelles. Mais ce n'est qu'à partir du lancement des réformes économiques structurelles par le gouvernement de Narasimha Rao (parti du Congrès) que les relations entre l'Inde et l'UE (encore CEE alors) se sont véritablement accélérées.

⁵³⁷ « L'Inde proteste à son tour contre le projet de Marché commun », *note d'information*, 13 juin 1957, La Documentation française ; cité dans Cyril Berthod, « L'Inde et l'Union européenne : évolution des intérêts réciproques », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2010/2 (N° 32), pp. 167-76

⁵³⁸ Ce développement historique est tiré de la thèse réalisée par Cyril Berthod sous la direction de Robert Frank et de Max Jean Zins : « L'Inde et l'Union européenne : Évolution et problématiques croisées d'une relation à plusieurs niveaux », soutenue en avril 2009 à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

⁵³⁹ *Pour promouvoir les échanges avec l'Inde*, EUROFORUM, Banque d'Information politique et d'actualité, 28 mars 1980, La Documentation française, microfiche n° DF/IN/046, cité in Berthod (2010), *op. cit.*, pp. 172-73

Cette étape, qui marque le passage d'une Inde postcoloniale – reléguée dans une position relativement défensive marquée par le protectionnisme économique –, à une « Inde ouverte » témoigne d'une profonde transformation.

Le tournant de 1991 correspond à la fois à la refonte du système économique indien et à l'appel des autorités de New Delhi à une redéfinition de l'ordre mondial, conséquence de l'effondrement de l'URSS, ancien partenaire de l'Inde non-alignée. La libéralisation de l'économie indienne et son intégration dans l'économie mondialisée étant un processus irréversible, l'impact de ces transformations sur les relations de l'Inde avec l'extérieur était donc déterminant. L'effet sur les relations avec l'Europe en fut immédiatement visible. En décembre 1992, quelques mois après que le traité de Maastricht, signé par douze États membres de la CEE, eut institué une union politique qui prit officiellement le nom d'Union européenne (UE) et prévoyait la création d'une union économique et monétaire, un nouvel accord de coopération, beaucoup plus englobant, fut signé avec l'Inde, posant véritablement la pierre angulaire d'un nouveau partenariat bilatéral renforcé⁵⁴⁰. Si ce texte reflétait l'intérêt croissant des Européens pour l'Asie, c'était pour New Delhi l'opportunité de se faire reconnaître comme un acteur de plus en plus important sur la scène mondiale. Cependant, les acteurs de l'économie indienne dénonçaient de fortes inégalités, s'agissant notamment de l'important déficit commercial entre les deux partenaires, l'Inde important des produits à haute valeur ajoutée et exportant principalement des produits qui se vendaient à bas prix sur le marché européen (produits agricoles et textiles)⁵⁴¹. Cette situation ne fit qu'empirer puisqu'en 2000, les exportations indiennes ne représentaient plus que 1,3% de la valeur totale des importations de l'UE, alors que les produits européens représentaient près du quart de la valeur des importations indiennes⁵⁴². Les dirigeants indiens dénonçaient également les dérives de l'Union particulièrement active dans sa politique d'attribution de l'aide au développement. Avec 1,5 milliard d'euros pour la période 1970-90, l'UE était devenue le plus grand donateur du pays, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'eau, avec le risque de plonger l'Inde dans un processus de dépendance économique, l'empêchant de produire certains produits qu'elle était obligée d'acheter à l'Europe. New Delhi accusait également les pays européens de se servir du respect des droits de l'Homme, érigé comme préalable à toute aide économique, comme d'une arme économique ou d'un droit d'ingérence⁵⁴³. Répondant d'une même logique, le traitement des investissements européens en Inde ne s'en trouvaient guère facilité. Les réformes structurelles lancées en 1991 avaient contribué à libéraliser les échanges en mettant partiellement fin aux contraintes commerciales, mais à cette époque, l'Inde était encore peu encline à accepter l'implantation sur son territoire d'entreprises étrangères, toujours perçues comme des symboles de l'impérialisme occidental. De plus, le gouvernement indien ne voulait/pouvait pas s'opposer à un électorat de plusieurs centaines de millions de pauvres directement atteints par les premiers effets pervers de la globalisation. Ainsi, bien que le pays eût besoin d'augmenter les flux d'investissements directs étrangers (IDE) vers son territoire, sa position était ambiguë, caractérisée par une défiance envers les ambitions étrangères⁵⁴⁴. L'Inde était alors fortement préoccupée par des questions internes, son large processus de réformes mis en œuvre au début des années 1990 montrant en fait, que son modèle économique était en crise.

⁵⁴⁰ S. Bava, "India and the European Union: From engagement to strategic Partnership", *International Studies*, 47 (2-4), 2010, pp. 373-386

⁵⁴¹ *Ibid.*, p. 379

⁵⁴² *Idem*

⁵⁴³ Lire à ce propos : S. Bava, "The EU and India: challenges to a strategic partnership", in G. Grevi and A. de Vasconcelos (eds), "Partnership for effective multilateralism: EU relations with Brazil, China, India and Russia", *Chaillot Papers*, n° 109, Paris: Institute for Security Studies, 2012, pp. 19-20

⁵⁴⁴ Bernd von Munchow-Pohl, "[EU Relations with China and India: Courting the Dragon, Wooing the Elephant](#)", Carnegie Europe, August 23, 2012, p. 17

Il faudra attendre la fin de la décennie pour que l'Inde commence à engranger les premiers bénéfices des transformations entreprises et s'affirme progressivement comme une nouvelle puissance émergente sur la scène mondiale, en optant pour davantage d'ouverture. En 1998, Atal Bihari Vajpayee (BJP) était reconduit avec une majorité stable. Il poursuivit les réformes économiques et la libéralisation : l'Inde connut alors d'importants taux de croissance. Désormais, New Delhi entendait articuler ses politiques économiques et commerciales avec une vision politique et stratégique d'affirmation dans le monde. Le vent était en train de tourner. Et l'intérêt des acteurs internationaux à entreprendre des actions de rapprochement et de coopération plus étroite avec l'Inde d'aller croissant, à mesure que le pays libéralisait son économie et s'ouvrait au monde. Il commençait à se penser et à s'écrire que l'Inde, en plein réveil, était promise à être « *la prochaine Chine*⁵⁴⁵ ». La volonté de rapprochement avec New Delhi devint générale. Et l'Europe ne fit pas exception. Au tournant des années 2000, l'augmentation de la puissance chinoise et l'évolution des événements géopolitiques et géoéconomiques en Asie conduisirent à des efforts renouvelés de l'UE pour développer davantage ses relations avec l'Inde. Après une (longue) décennie de relatif immobilisme, Bruxelles semblait finalement prendre pleine conscience du fait que, eut égard au développement économique en cours et de l'importance croissante du pays dans les relations internationales, il ne pouvait être fait l'économie d'une densification des relations à l'Inde et de parvenir à hisser New Delhi au rang de partenaire privilégié d'une UE désormais en quête de (re)positionnement stratégique en Asie.

(2) En quête d'un partenariat au service du libre-échange

Signe de cette prise de conscience collective européenne de la montée en puissance et de l'importance croissante d'une Inde désormais soucieuse de multiplier les partenariats nécessaires à sa croissance, le principe d'organiser sur base annuelle un sommet UE-Inde fut entériné en 2000 par les deux parties dans une déclaration politique conjointe projetant d'institutionnaliser davantage leur dialogue bilatéral. En 2004, au terme d'une période de rodage marquée par les incertitudes de l'alternance gouvernementale à New Delhi, l'Inde et l'Union européenne, par voie de délégation à la Commission, s'accordaient lors du 4^e sommet UE-Inde, tenu cette année-là à La Haye, sur les termes d'une volonté commune d'initier un processus dit de « dialogue stratégique » entre Bruxelles et New Delhi, afin d'accroître la coopération multilatérale, économique et commerciale et la coordination des instruments de coopération au développement, l'avenir des programmes thématiques, les échanges culturels et scientifiques et l'amélioration des paramètres institutionnels du cadre de développement des relations indo-européennes⁵⁴⁶. L'année suivante, une déclaration-cadre, avec des principes directeurs, et un plan d'action détaillé étaient conjointement agréés à New Delhi par les deux parties afin d'intensifier le partenariat dans plusieurs domaines politiques et économiques mutuellement définis comme essentiels. S'ensuivit, en 2006, l'établissement de plusieurs « forums de dialogue » et « task forces » mis sur pied pour définir et activer politiquement les points de convergence en matière de politique de sécurité, énergie, immigration, droits de l'Homme, climat et politique environnementale. Le 7^e sommet du genre, tenu à Helsinki en octobre 2007, fut essentiellement consacré à la définition des bases de négociation entre l'Inde et la Commission (dûment mandatée en ce sens par le Conseil) en vue d'aboutir, dans une perspective alors souhaitée rapprochée, à la conclusion d'un accord global de libre-échange sur le commerce et l'investissement (Broad-based Trade and Investment Agreement ou BTIA),

⁵⁴⁵ Pour un bon exemple de cette perception, voir Peter Gey, Matthias Jobelius and Renate Tenbusch, "India. Challenges On The Road To Becoming A World Power", *Compass 2020*, Friedrich Ebert Stiftung, Berlin, September 2001. L'expression « nouvelle Chine » est reprise de : Éric Le Boucher, « Le décollage de l'Inde brillante », *Le Monde*, rubrique « Focus », 18 février 2006, p. 22.

⁵⁴⁶ Marema Kamara, « [L'Inde et l'Union européenne : de la coopération économique à l'alliance politique](#) », *Perspective monde*, Université de Sherbrooke, avril 2015, p. 5

qui est depuis devenu, faute de consensus bilatéral et intra-européen, l'arlésienne des relations UE-Inde.

En 2008, à l'occasion d'un nouveau sommet UE-Inde tenu cette fois à Marseille sur fond de signature encore fraîche de l'accord historique de coopération sur le nucléaire civil indien entre Washington et New Delhi, d'ailleurs doublé dans la foulée d'un accord similaire conclu avec la France de Nicolas Sarkozy, l'UE et l'Inde s'accordaient sur la nécessaire mise à jour des dispositions du plan d'action conjoint entériné par les deux parties en 2005 afin de renforcer la dimension « stratégique » du partenariat, notamment en ce qui concerne le développement de l'énergie nucléaire et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Face aux résistances fortes révélées de part et d'autre dans l'avancement des négociations sur l'accord espéré de libre échange, l'UE et le Premier ministre Manmohan Singh s'étaient alors engagés une nouvelle fois à accélérer les pourparlers sur le texte d'un accord qui devait être signé, disait-on alors, d'ici à la fin 2009⁵⁴⁷. Force est de constater que cet engagement formel, réitéré lors des éditions 2009 et 2010, ne fut pas suffisant pour surmonter les obstacles rencontrés. En 2012, dans une nouvelle tentative de relance, le format de rencontre UE-Inde prenait pour la première fois ses quartiers d'hiver en pays partenaire. Lors du 12^e sommet qui se tint ce en février de cette année-là à New Delhi, il fut cette fois question, faute toujours de parvenir à faire aboutir les négociations en vue d'un accord global pour le commerce et l'investissement, de discussions sur un « partenariat pour la prospérité⁵⁴⁸ » et le renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines de la sécurité (en particulier la lutte contre le terrorisme, la piraterie et les cyber-menaces), du commerce, de l'énergie, de la recherche et de l'innovation.

Mais en 2014, la Commission jetait un pavé dans la mare, déjà saumâtre, des relations de l'Union avec l'Inde en initiant une réforme de ses processus d'allocation de l'aide au développement visant à en rétablir le principe de proportionnalité et de progressivité par rapport aux besoins qui amena dans les faits, au grand déplaisir de New Delhi on s'en doute, à réorienter une grande partie des budgets de l'aide européenne au développement vers les pays dits « les moins développés », au dépens donc d'une Inde de plus en plus forte économiquement et d'autres économies émergentes et/ou en croissance⁵⁴⁹. Déjà engoncé dans un excès de technicalités et la persistance des blocages politico-administratifs sur des sujets aussi variés et souvent fondamentaux que : les droits de propriété intellectuelle, les niveaux maximaux d'IDE autorisés, les conditions d'accès aux marchés, les mesures antidumping, antisubventions et de sauvegarde, la régulation du secteur financier et des assurances, la coopération en matière de contrôle de l'évasion fiscale et de blanchiment d'argent, le financement extérieur et le monitoring des ONG en Inde, la production de médicaments génériques, les quotas d'émission de gaz à effet de serre, le cadre législatif de la production d'énergie nucléaire civile, les subventions agricoles, les restrictions posées à la délivrance de visa de travail pour les ressortissants indiens et celles contenues dans les accords de transfert de technologie, la coopération en matière de respect des sanctions et embargos décrétés par l'UE, etc.⁵⁵⁰ – le processus politique des négociations commerciales indo-européennes s'est depuis enlisé dans une impasse dont il n'est toujours pas véritablement sorti à ce jour.

Il faut dire que malgré des échanges économiques et commerciaux de plus en plus importants entre l'Inde et l'UE, les obstacles à un accord apparaissent nombreux tant les orientations macroéconomiques des deux parties semblent diverger, parfois fondamentalement, à maints égards. Un bon exemple concerne l'accès des firmes européennes au marché automobile indien, en constante croissance depuis plusieurs années. En Inde, les véhicules à l'importation sont frap-

⁵⁴⁷ « [EU-India relations: From blind spot to strategic engagement](#) » [archive], *euobserver.com*, January 9, 2009

⁵⁴⁸ « [EU-India summit – A partnership for prosperity](#) », European Commission - Press Release, February 9, 2012

⁵⁴⁹ Ankit Panda, « [Where Do European Union-India Relations Stand?](#) », *The Diplomat*, March 31, 2016

⁵⁵⁰ Asit Ranjan Mishra, « [India opposes proposed European Trademark rules](#) », *The Hindu*, October 14, 2015

pés d'un droit de douane allant de 60 à 120%, alors qu'en Europe la moyenne est de 10%⁵⁵¹. Face à une Europe optant de jouer pleinement, et parfois béatement aux yeux de certains, la carte du libre-échange et de l'ouverture pour forcer son accès aux marchés tiers, les Indiens avance celle d'une politique délibérée de protection de leur industrie nationale. Sous l'enseigne « *Make in India* », New Delhi entend encourager les entreprises étrangères à s'installer et produire en Inde. En s'inscrivant dans une logique d'industrialisation par substitutions aux importations, un tel régime douanier offre aussi, face à la concurrence étrangère, une protection aux constructeurs locaux (Tata Motors, Mahindra etc.) qui s'opposent farouchement à tout fléchissement des régulateurs indiens face aux pressions européennes⁵⁵². Dans le même registre, l'Inde résiste depuis plusieurs années aux exigences de Bruxelles en matière de protection de la propriété intellectuelle, notamment pour protéger une industrie des traitements génériques qui s'est considérablement développée ces dernières années. Et les choses se compliquent davantage lorsque que l'on intègre le fait qu'en contrepoint à ces politiques de protection sectorielle, New Delhi met en avant d'importantes exigences concernant la libéralisation des services – s'agissant notamment de la fin des restrictions imposées à ses entreprises informatiques pour dépêcher du personnel en Europe, point sensible s'il en est.

En plus de désaccords bien réels à propos du régime réglementaire global envisagé et des limites posées de part et d'autre sur un certain nombre de dossiers considérés comme d'importance stratégique, le climat de lassitude et de doute qui s'est progressivement installé après plusieurs années de négociations sans aboutissement global, particulièrement dans le chef des négociateurs indiens, n'a certainement pas contribué à maintenir la proposition d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne comme un objectif primordial. Depuis 2007, les circonstances, politiques et économiques, ont profondément changé ; les priorités aussi. Depuis 2013, les discussions étaient au point mort et la perspective d'un nouveau sommet UE-Inde renvoyée à plusieurs reprises à une date indéterminée en l'absence de volonté réelle affichée par la partie indienne de reprendre le format des négociations. Face à une offre de partenariats économiques étoffée et à des équilibres internationaux en pleine transformation, l'Inde de 2014-15 s'avérait moins prompte aux concessions que celle de 2007-8. En outre, l'opposition aux thématiques du libre-échange de la part de divers groupes d'intérêt public et de la société civile est allée grandissante ces années durant, tant du côté européen qu'indien, augmentant d'autant la pression sur leurs autorités respectives. Nonobstant, les attentes de la Commission européenne, relayées en cela par une majorité de gouvernements des États membres, et singulièrement celui de la Belgique⁵⁵³, sont demeurées fortes quant à une reprise des négociations en vue de la conclusion espérée d'un accord global pour le commerce et l'investissement avec New Delhi. Fin 2014, la perspective d'une nouvelle direction indienne jugée, en la personne de Mr Modi, plus ouverte et pragmatique que l'administration sortante, était pensée de nature à permettre une relance du dossier⁵⁵⁴.

⁵⁵¹ Commission européenne, DG Commerce, page pays Inde: <http://ec.europa.eu/trade/creating-opportunities/bilateral-relations/countries/india/>

⁵⁵² Ankit Panda, « [Where Do European Union-India Relations Stand?](#) », *The Diplomat*, March 31, 2016

⁵⁵³ Le texte de la déclaration conjointe produit au terme de la visite officielle du Premier ministre indien en Belgique le 30 mars 2016 stipule à ce propos: « *Ils [MM. C. Michel et N. Modi] ont reconnu l'importance d'exploiter au mieux les possibilités offertes par le partenariat stratégique entre l'Inde et l'UE et espèrent une reprise sur une base commune des négociations en vue d'un accord commercial et d'investissement entre l'UE et l'Inde [emphase ajoutée par l'auteur].* » ; texte original complet disponible [ici](#).

⁵⁵⁴ Voir ainsi par exemple : « [The European Union seeks Prime Minister Narendra Modi's intervention to resume trade talks](#) », *NDTV Press Trust of India*, March 8, 2015; « [EU keen to restart FTA negotiations with India](#) », *Business Standard*, New Delhi, February 19, 2015

(3) Inde-UE : un partenariat véritablement « stratégique »?

Après quatre années d'interruption motivée par l'absence de progrès sur les dossiers en friction (visa, transfert de technologie, subventions agricoles etc.), le glissement des priorités réciproques et l'absence de vision partagée, on estima à la Commission européenne que la politique d'ouverture économique prônée par le gouvernement d'orientation libéral-nationaliste nouvellement constitué sous la direction de N. Modi était de bon augure, comme en témoignait sa détermination à maintenir le cap des privatisations et la dissolution de la célèbre Commission du Plan chère à Nehru, appelée à faire refluer les participations de l'État indien au capital d'un grand nombre d'entreprises en corolaire à sa volonté d'y attirer des IDE, notamment européens, devenus une force majeure pour le développement économique du pays⁵⁵⁵. C'est dans ce contexte d'intérêt réciproque recouvré, d'apparence favorable à l'arrivée du libre-échange entre l'UE et l'Inde, que s'est finalement tenu à Bruxelles, le 30 mars 2016, veille de la première rencontre au sommet entre MM. Modi et Trump à Washington, un nouveau sommet UE-Inde (le 13^e et dernier du genre à ce jour), dont l'organisation avait été renvoyée à maintes reprises depuis celui qui avait eu lieu en février 2012 dans la capitale indienne. Si la relance des négociations en vue d'aboutir à la conclusion d'un accord bilatéral de libre-échange était au centre des débats, la majeure partie des résultats engrangés un plan commercial a une nouvelle fois mis en lumière les blocages consolidés au fil des ans autour d'une série de questions controversées, y compris celle de l'accès aux marchés des technologies ainsi que celle des tarifs pour les droits de douane pour les automobiles importées. Tout au plus, le sommet, pudiquement appelé à clarifier les « *challenges et opportunités du dialogue bilatéral*⁵⁵⁶ », aura-t-il permis l'adoption d'un document intitulé « Agenda 2020 », identifiant de manière plus limitative et pragmatique des champs prioritaires d'action politique (dialogue politique, coopération en matière de lutte contre le terrorisme, de cyber-sécurité), économique (renforcement des liens commerciaux et des investissements croisés) et sectoriels (migration et mobilité, recherche et éducation, énergie et transport) devant permettre – c'en est en tout cas l'objectif – d'avancer sur une base commune dans les négociations en vue d'un accord global sans cesse plus improbable pour le commerce et l'investissement entre l'UE et l'Inde.

Assurément, l'Inde se révèle être dans cette entreprise un partenaire difficile pour l'Union européenne, et les objectifs de l'UE aussi très (trop ?) ambitieux. Mais la question que se posent aussi de nombreux observateurs est : l'Europe a-t-elle vraiment le choix ? Si, avec la crise de la zone euro, et les freins à l'extension des politiques de libre-échange qui semblent s'amplifier à l'échelle mondiale, en particulier depuis l'accession de Donald Trump à la présidence des États-Unis, l'Union européenne, dont l'esprit fondateur prône le libre-échange et la concurrence, estime plus que jamais avoir besoin de grands acteurs économiques et politiques comme l'Inde pour prouver son refus du protectionnisme aux yeux du monde, il reste permis de douter qu'une coopération indo-européenne équitable soit possible, pour peu qu'elle soit souhaitable, et même véritablement souhaitée par la partie indienne. Un véritable partenariat va toujours dans les deux sens. Après tout, « *il faut être deux pour danser le tango* ».

Depuis le lancement de l'idée d'un accord global de libre-échange entre l'Inde et l'Union européenne en 2007 – les deux parties s'étaient alors données deux ans pour aboutir à une conclusion... – dix ans et seize cycles de négociations n'ont pas suffi à surmonter les divergences sur un

⁵⁵⁵ Selon les chiffres la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) estimant que l'Inde est désormais un pays dominant pour les investissements en Asie et dans le Pacifique, les flux d'IDE (investissements directs étrangers) entrant ont augmenté de 26% entre 2013 et 2015; la valeur actuelle (chiffres 2016) serait de 39 milliards de dollars américains. En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/economie/article/2016/10/12/en-inde-le-gouvernement-modi-accelere-les-privatisations-pour-reduire-le-deficit-public_5012310_3234.html#fpzxYsUcuuSeU87e.99

⁵⁵⁶ Joint Statement 13th EU-India Summit, Brussels, 30 March 2016; texte complet [ici](#)

certain nombre de points essentiels à la définition politique d'un cadre réglementaire perçu équilibré par les deux parties et atteindre une position d'accord commune. Pire, en n'adressant pas les ressorts profonds de ces différences, les négociations commerciales ont nui au développement des capacités, à la qualité transactionnelle, à l'équilibre des termes de l'échange et à la promotion d'une vision commune entre l'Inde et l'Union européenne⁵⁵⁷. *“The danger is that New Delhi will write Europe off as a charming but irrelevant continent, ideal for a summer holiday but not for serious business”* mettait ainsi en garde – c'était en avril 2015, il est vrai au plus bas de la relation bilatérale, Sir Michael Arthur Walker, ancien haut-commissaire du Royaume-Uni en Inde, observant avec inquiétude combien la relation de l'Inde avec l'UE était alors dangereusement en « état de recul »⁵⁵⁸. Face à un même constant de carence, une étude réalisée en juin 2015 pour le Comité des Affaires étrangères du Parlement européen concluait, en l'absence de progrès prévisibles, sur la nécessité d'apporter des corrections de cap aussi fondamentales qu'indispensables pour éviter le naufrage du partenariat EU-Inde en (difficile) gestation :

*“Extraordinary political solutions are now needed to break the deadlock, restart trade negotiations and develop strategic cooperation in security matters. Strong political and strategic understanding together with cooperation built between India and major EU Member States is not being translated at EU level. [...] Somehow, there is also a perception in India that bilateral ties with large Member States are much more important than EU-India ties and policy makers focus, therefore, on major Member States rather than the EU.”*⁵⁵⁹

Vu de New Delhi, la sous-performance du dialogue « stratégique » entre l'Inde et l'UE constatée ces dernières années a conduit bon nombre de commentateurs à juger durement d'un processus politique *“high on rhetoric, but low on substance.”*⁵⁶⁰ L'ancien recteur de l'Université des Nations Unies à Tokyo, Jivanta Schottli, fait écho à ce sentiment, écrivant à propos du dialogue stratégique et des perspectives de coopération UE-Inde dans l'Océan indien : *“New Delhi has very limited bandwidth for officials from Brussels, all of whom have important sounding titles but with often dissimilar perspectives on overlapping mandates.”* Et de poursuivre sans ménagement sur la description qualitative de l'efficacité des plans d'action successivement élaborés : *“These measures lead mainly to dialogue, commitments to further dialogue, and exploratory committees and working groups, rather than to significant policy measures or economic breakthroughs.”*⁵⁶¹

En référence à cette succession de rendez-vous manqués pour l'Inde et l'UE conclure un accord bilatéral global, même après dix ans de pourparlers, Prof. Rajendra Jain du Centre d'études européennes de l'Université Jawaharlal-Nehru de New Delhi exprime l'avis suivant :

“The reason that there was no headway in the talks was due to a mismatch of the levels of ambitions and expectations. There has to be a give and take, [...] I think the

⁵⁵⁷ Vue développée par D. Torney, [“Desinterest and resistance: Explaining the limited development of EU-India cooperation”](#), Paper for Panel “EU, Emerging Powers and Climate Change”, EU and the Emerging Powers Conference, European Parliament, Brussels, 29-30 April 2013

⁵⁵⁸ Sir Michael Arthur Walker, cité dans “Strengthening relations between Europe and India: Which partnership for the 21st Century?”, report of a roundtable co-hosted by the LSE European Institute, the King's India Institute and the LSE India Observatory, London School of Economics and Political Science, London, 1 April 2015; texte de compte-rendu disponible sur : <http://blogs.lse.ac.uk/southasia/2015/04/01/strengthening-relations-between-europe-and-india-which-partnership-for-the-21st-century/>

⁵⁵⁹ Gulshan Sachdeva, *Evaluation of the EU-India Strategic Partnership and the potential for its revitalisation*, European Parliament's Committee on Foreign Affairs, June 18, 2015, p. 37

⁵⁶⁰ Bhaswati Mukherjee, [“India And EU: New Challenges To Declining ‘Strategic Partnership’ - Analysis”](#), *Eurasia Review, South Asia Monitor*, January 25, 2017

⁵⁶¹ Schöttli, Jivanta, “India-EU Strategic Relations: Prospects for Cooperation in the Indian Ocean”, in Wolf, S. O., Casaca, P., Flanagan, A.J., Rodrigues, C. (Eds.), *The Merits of Regional Cooperation. The Case of South Asia*, Springer, London, 2014, p. 121

*EU has had a tendency of over negotiating at times. There has to be realism in the negotiations when they resume. It is time to stop looking for a perfect deal.*⁵⁶²

En dépit des progrès enregistrés – et ils sont réels –, force est en effet de constater de ce point de vue que la coopération indo-européenne, au demeurant encore assez modeste comparée à d'autre, continue de manquer de substance et de valeur véritablement stratégique sur toute une série de sujets considérés d'importance primordiale par le partenaire indien.

Aussi, l'Inde apparaît-elle toujours aujourd'hui fondamentalement septique quant aux bénéfices et nécessités d'une coopération plus étroite avec l'Union européenne⁵⁶³. Une première raison semble tenir au contenu même de la proposition. Comme toujours, les arcanes du multilatéralisme européen, structurellement ancrés dans une vision libérale des relations internationales selon laquelle le libre-échange est l'outil essentiel d'une pacification des relations internationales (cf. *'commercial peace theory'*), passent d'abord et avant tout par le commerce. Une dimension commerciale du dialogue politique qui, dans les faits, apparaît comme le fondement et le cœur même de la proposition de coopération de l'UE à l'Inde. De ce fait, la dimension véritablement (géo)politique de cette coopération, et plus encore les aspects sécurité-défense et de partenariat stratégique, apparaissent souvent aux partenaires indiens comme autant de développements auxiliaires, voire accessoires, découlant des synergies et des effets d'entraînement des agendas des États-membres sur le dialogue « stratégique » EU-Inde.

La perception indienne du processus d'intégration européenne fut, au départ, largement dominée par l'idée d'une Communauté européenne alliée au Japon et aux États-Unis pour former un triangle économique dominant les échanges internationaux. L'Inde craignait également de voir émerger une « forteresse européenne », coupée du reste du monde, considérant l'Inde comme un partenaire « lointain », hors de son cercle stratégique⁵⁶⁴. Et quand bien même les nouveaux domaines de coopération évoqués lors des derniers sommets bilatéraux témoignent de la volonté des Européens d'élargir leur partenariat avec l'Inde au-delà, ou en sus de la mise en place d'un accord de libre-échange : coopération en matière de technologies spatiales, de développement numérique et de technologies de l'information, d'environnement, dans le domaine du nucléaire civil et de participation de l'Inde au projet de centrale nucléaire ITER, ou encore, la véritable convergence de points de vue qui s'est manifestée ces dernières années à travers le dialogue politique que l'Inde et l'UE sur un enjeu aussi important que la lutte contre le terrorisme, les désaccords politiques n'en demeurent pas moins parfois vifs entre les deux protagonistes, comme cela est apparu lors du sommet bilatéral qui s'est tenu à New Delhi en 2012, au cours duquel l'Inde et l'Union se sont opposées sur la manière de traiter le conflit au Cachemire, question qui relevait, pour New Delhi, de ses affaires intérieures⁵⁶⁵.

Un rapport publié en octobre 2015 par des experts du European Council on Foreign Relations (ECFR) après un voyage d'étude en Inde pour y rencontrer des parlementaires, juristes, académiques et entrepreneurs note à ce propos : *“The North-South divide pits Europe as a giver of lessons against an India that often will not accept them – an India that can say ‘No’ . Add this to India’s defensive and anti-interventionist international stance and Europe’s increasingly centrifugal trends, and India-Europe relations begin to look like a car crash.*⁵⁶⁶ Le jugement est rude certes, peut-être excessif, et indiscutablement conditionné par les circonstances du moment, mais il n'en demeure pas moment porteur d'une certaine vérité.

⁵⁶² Cité dans [“EU-India FTA to be game-changer”](#), *The Business Standard* (New Delhi), October 10, 2015

⁵⁶³ Stephan Keukeleire and Bas Hooijmaaijers, [“EU-India relations and multilateral governance: where is the ‘strategic partnership’?”](#), *FPRC Journal* 13, Foreign Policy Research Centre (New Delhi), 2014 (1), p. 119

⁵⁶⁴ *Idem*

⁵⁶⁵ *Ibid.*, p. 121

⁵⁶⁶ Angela Stanzel, [“What does India think?”](#), *European Council on Foreign Relations*, October 1, 2015, p. 8

En effet, alors que ces dernières années, les déficiences et les hypocrisies existant au niveau européen quant au respect par les États membres des normes conventionnelles communes applicables aux domaines du maintien de l'ordre public, des droits de l'Homme, des pratiques commerciales etc. se sont trouvées de plus en plus souvent épinglées, au nom de la dénonciation d'une logique de « doubles-standards », dans les contre-argumentaires de ces gouvernements qui, hors des frontières de l'UE, sont l'objet des critiques et remontrances de « Bruxelles », contribuant à diminuer d'autant la résonance et la crédibilité du discours normatif de l'Union, la multiplication des prises de position officielles des institutions européennes pointant, d'une manière indifféremment perçue comme infondée et idéologiquement biaisée par les autorités indiennes, leurs insuffisances et carences en matière de respect des droits des minorités et de violations des droits de l'Homme, s'ajoutant à des divergences de vue profondes sur les questions de commerce bilatéral et d'accès aux marchés, ont collectivement conduit à une détérioration sensible des relations entre Bruxelles et New Delhi⁵⁶⁷.

Fredrik Ericson, qui a exercé son expertise sur les dossiers asiatiques de nombreuses années pour la Banque mondiale, estime à ce propos que les désaccords éprouvés dans les pourparlers commerciaux avec l'Inde ne sont en fait que l'expression visible d'un « gouffre de compréhension réciproque » bien plus fondamental séparant l'Union européenne et les autorités indiennes : « *les dissensions sont bien plus matière d'institutions et de visions que simplement de régulations et de tarifs douaniers* ». Ericson exprime l'avis que l'Inde et l'Europe sont toujours largement, malgré leurs efforts entrepris, politiquement isolés l'un de l'autre : « *l'Europe [UE28] n'a aucune influence réelle sur la direction politique de l'Inde, n'étant ni un véritable objet d'inspiration ni d'irritation. La situation n'est d'ailleurs guère différente considérable sous l'angle inverse, et l'Inde ou ses autorités gouvernementales n'ont guère plus d'influence en Europe*⁵⁶⁸ ».

Parmi les commentateurs indiens de la sous-performance constatée du partenariat indo-européen, les nombreux points de litige révélés au fil des négociations commerciales entre New Delhi et la Commission européenne (EEAS et DG Trade), les sermons répétés du Parlement sur le respect des droits de l'Homme, l'incapacité structurelle constatée de l'UE à se projeter comme un pourvoyeur effectif et indépendant de sécurité au niveau global, à même de produire des résultats géopolitiques fiables (cf. crise ukrainienne), sont les raisons les plus souvent avancées en réponse aux circonstances qui ont, jusqu'à présent, empêché le « dialogue stratégique » EU-Inde d'atteindre son plein potentiel d'aboutir à l'établissement d'une relation véritablement stratégique entre Bruxelles et New Delhi⁵⁶⁹.

Essentiellement, l'Inde, qui n'a jamais véritablement compris la construction européenne et sa volonté d'intégration « par le bas », par l'action d'États souverains, autonomes et indépendants, alors que sa propre construction s'était effectuée « par le haut », c'est-à-dire par la volonté du gouvernement central d'unifier les différents groupes ethniques et les différents anciens États princiers vassalisés par les Britanniques⁵⁷⁰, peine encore aujourd'hui à percevoir l'Europe comme une entité politique unie, parlant d'une seule et même voix dans les plus grandes tribunes internationales et capable d'influer sur les grandes questions du 21e siècle. À ses yeux, les difficultés rencontrées dans le cadre de ses relations commerciales et économiques tiennent essentiellement

⁵⁶⁷ Neena Gill, « [Time to de-ice EU-India relations](#) », opinion piece by Vice-chair of parliament's delegation for relations with India, *The Parliament Magazine*, September 18, 2015

⁵⁶⁸ « [Comparing two greats](#) » *The Hindu*, September 5, 2015

⁵⁶⁹ Voir, à titre d'exemples: Ritesh Kumar Singh, and Prachi Priya, « [What's Holding Back the India-EU FTA?](#) », *The Diplomat*, June 17, 2015; Bhaswati Mukherjee, « [India And EU: New Challenges To Declining 'Strategic Partnership' - Analysis](#) », *Eurasia Review, South Asia Monitor*, January 25, 2017

⁵⁷⁰ Rajendra K. Jain, *India and the European Union: Building a Strategic Partnership*, New Delhi, Radiant Publishers, 2013, p. 22

à deux facteurs⁵⁷¹ : d'une part, au domaine institutionnel – complexité de la prise de décision, multiplicité des niveaux de pouvoir, divergences entre les États-membres entravant la formulation de politiques commerciales à long terme ; d'autre part, au renforcement d'un certain auto-centrisme – l'UE étant entravée par son processus d'intégration et incapable d'avoir une vision mondiale des affaires.

Ces dernières années, la juxtaposition de la crise de l'Euro-zone et du coût politique et financier du défaut de paiement de la Grèce sur sa dette souveraine, la crise massive de l'asile au sein de l'Espace Schengen, la manœuvre de retournement géopolitique entreprise par une Russie résurgente sur la scène internationale, le 'Brexit', et l'instabilité politique domestique générée par le coût social et financier des transformations économiques, l'accroissement des inégalités et la poussée des populismes ont sévèrement écorné le standing de l'Union européenne dans le monde (comme à l'interne) et ont soulevé d'importantes interrogations sur sa capacité à surmonter ses problèmes. Considérés dans leur ensemble, ces facteurs n'ont fait qu'amplifier les doutes déjà présents en Inde quant au bien-fondé de prioriser l'allocation des énergies et des ressources disponibles sur le développement de la relation à l'UE au détriment d'autres partenariats jugés politiquement plus porteurs. En réalité, comme d'autres puissances émergentes comme la Chine, le Brésil ou encore la Russie, l'Inde, parce qu'elle continue de voir le monde essentiellement en terme d'États-nations⁵⁷², préfère négocier en bilatérales avec les États plutôt qu'avec Bruxelles. Ensuite, l'Inde perçoit, non sans fondements, que les intérêts de l'UE dans la région, tout comme son influence réelle et ses capacités d'action, sont fondamentalement limités en comparaison, notamment, de ceux des États-Unis, lui dès lors des relations normalisées avec Washington. Christophe Jaffrelot déplore ainsi le fait que l'Union européenne soit en passe de sortir du champ d'intérêt d'un des pays émergents les plus prometteurs, et ce au profit des États-Unis⁵⁷³. C'est également l'avis du chercheur indien Rajendra K. Jain, selon lequel : « L'Inde a [...] du mal à percevoir l'Union européenne comme un acteur majeur à l'échelle internationale, tant sur le plan économique que sur le plan politique, et lui préfère, encore aujourd'hui, de bonnes relations avec les États-Unis⁵⁷⁴ ». Et quand les Européens se lamentent du fait que l'Inde soit « obnubilée » par les États-Unis, les seconds ne parviennent pas à cacher leur frustration que les premiers prêtent beaucoup plus d'attention à la Chine autoritaire qu'à l'Inde démocratique⁵⁷⁵. Pour New Delhi, il est d'autant plus dérangeant que la « politique étrangère » de l'Union en direction de l'Asie soit à ce point focalisée sur la Chine, quand bien même elle s'époumone à invoquer la démocratie, l'État de droit et les droits de l'Homme comme principes inaliénables de sa mise en œuvre⁵⁷⁶. En outre, les 28 États-membres de l'Union n'agissent pas exclusivement, loin sans faut (et par ailleurs de moins en moins ces dernières années), de manière commune. Ce problème évident à bien des égards ne se pose certes pas dans ce seul contexte, mais induit dans les perceptions qui peuvent être celles d'une politique étrangère et de sécurité européenne commune en Inde des effets de champ délétères. On peut ainsi épinglez les déclarations de M. Shashi Tharoor, actuel chairman du Comité permanent des affaires étrangères du Parlement indien, estimant (en mai 2015, avant le vote sur le 'Brexit' donc) que:

⁵⁷¹ Rajendra K. Jain, *op. cit.*, en particulier pp. 21-26

⁵⁷² « [Seminar on India-Europe Relations](#) », *Vivekananda International Foundation*, Institute for Transnational Studies (ITS), Germany, March 16, 2015

⁵⁷³ Christophe Jaffrelot, « Le nouveau meilleur ami de l'Inde : les États-Unis », *Le Monde Diplomatique*, septembre 2014

⁵⁷⁴ Rajendra K. Jain, *op. cit.*, p. 23

⁵⁷⁵ Lire à ce propos : S. Bava, « The EU and India: challenges to a strategic partnership », in G. Grevi and A. de Vasconcelos (eds), « Partnership for effective multilateralism: EU relations with Brazil, China, India and Russia », *Chaillot Papers*, n° 109, Paris: Institute for Security Studies, 2012, pp. 17-22

⁵⁷⁶ *Ibid.*, p. 20

“The Common Foreign and Security Policy of the Institutions of the EU has little added-value to offer India over and above what it can already obtain through bilateral relations with strategic partners in Europe (France and UK continue to be influential geopolitical players as UNSC P5 members and who when joined by Germany form the UE-3 troika which accounts for the bulk of EU-India trade).⁵⁷⁷”

Si, pour New Delhi (ou du moins une partie du dispositif des relations extérieures de l’Inde), l’intérêt des initiatives bruxelloises en la matière apparaît aussi relatif, c’est donc aussi parce que les aspects géopolitiques et économiques du dialogue consultatif dit « stratégique » avec les institutions européennes apparaissent largement préemptés par le jeu des relations bilatérales avec Washington, Pékin, Moscou, Paris, Londres et Berlin. À ce titre, les Indiens semblent avoir intériorisé le fait qu’en terme d’impact concret sur la sécurité internationale, la valeur des coopérations franco-britannique en matière de politique de défense et franco-allemande en matière de politique étrangère demeure toujours bel et bien supérieure à celle de toute politique étrangère et de sécurité européenne commune⁵⁷⁸. Aussi, vu de New Delhi, le dialogue stratégique de l’Inde avec l’Union européenne apparaît-il conditionné à travers le prisme des relations stratégiques bilatérales avec les « Trois Grands » européens – France, Royaume-Uni, Allemagne –, l’état des relations franco-allemandes, celui des relations entre le Royaume-Uni et l’Union européenne (les préoccupations indiennes quant au ‘Brexit’ sont à cet égard majeures⁵⁷⁹), l’équilibre général des forces en Europe, et l’évolution des opportunités d’échanges spécifiques avec les différents États souverains membre de l’UE⁵⁸⁰.

Car si l’Inde est aujourd’hui engagée dans un processus continu de dialogue et d’approfondissement de ses relations avec les institutions supranationales de l’Union européenne, le pays poursuit également (plus) activement celui, distinct, du développement de ses relations bilatérales avec les États souverains membres de l’UE. Sur ce « track » distinct, la France, le Royaume-Uni et l’Allemagne, tous trois distinctement reconnus par l’Inde comme puissances géopolitiques établies en Asie, se sont montrés les plus actifs (et les plus efficaces) ces dernières années à renforcer leurs dynamiques propres de coopération bilatérale, notamment en nouant, au plan bilatéral, des partenariats stratégiques spécifiques – au sens premier d’accord de coopération en matière de politique de défense – avec New Delhi⁵⁸¹. Nonobstant, La Belgique et l’Inde travaille également à leur rapprochement.

(4) Quelle place pour la Belgique ?

Le fait est notable, quoique méconnu, la Belgique est aujourd’hui le troisième partenaire commercial européen le plus important de l’Inde – et le treizième au niveau mondial⁵⁸². Le sec-

⁵⁷⁷ Shashi Tharoor, “[Reconsider relations with the European Union](#)”, *India Today*, New Delhi, 18 Mays 2015

⁵⁷⁸ “[Seminar on India-Europe Relations](#)”, *Vivekananda International Foundation*, Institute for Transnational Studies (ITS), Germany, March 16, 2015

⁵⁷⁹ Shashi Tharoor, “[Reconsider relations with the European Union](#)”, *India Today*, New Delhi, 18 Mays 2015

⁵⁸⁰ “Strengthening relations between Europe and India: Which partnership for the 21st Century?”, LSE, 1 April 2015, *op. cit.*

⁵⁸¹ “[Why Does India Have So Many ‘Strategic Partners’ and No Allies?](#)”, in *The Diplomat*, 23 November 2013

⁵⁸² Entre 2006 et 2016, les échanges de biens entre l’Union européenne (UE27) et l’Inde ont plus que doublé en valeur, les exportations progressant de 13,7 milliards d’euros à 29,5 milliards et les importations de 12,8 milliards à 26,3 milliards. En 2016, l’Inde comptait pour 3,4% des exportations et 2,6% des importations de l’UE, et était le neuvième plus important partenaire commercial de l’UE27. Parmi les États membres, l’Allemagne a été de loin le premier exportateur vers l’Inde en 2016 (7,3 milliards d’euros, soit 25% des exportations de l’UE), suivie de la Belgique (5,4 milliards, soit 18%) et du Royaume-Uni (4,3 milliards, soit 15%). Le Royaume-Uni a été le principal importateur (5,3 milliards, soit 20%), suivi de l’Allemagne (4,3 milliards, soit 17%) et de l’Italie

teur diamantaire anversois y joue un rôle primordial : ce commerce représente aujourd'hui près de 80% des exportations belges à destination du géant sud-asiatique (et 67% des importations venant d'Inde) – ce chiffre traduit à lui seul l'importance majeure de ce secteur en termes de stratégie de sécurité économique pour la Belgique. Le secteur diamantaire représente également un segment majeur des marchés d'import-export indiens. Mais au-delà de ce seul secteur, au total, plus de 8,1 milliards d'euros de biens ont été exportés depuis la Belgique vers l'Inde en 2016, ce qui faisait désormais de l'Inde le huitième client étranger des entreprises belges en importance et le deuxième marché à l'exportation de la Belgique, en dehors de l'UE. Cette année-là, 6,4 millions de tonnes ont transité vers les ports indiens (principalement Mumbai/Bombay, Chennai/Bengalore et Mundra/Gujarat) au départ du port d'Anvers, soit 3% de son volume total⁵⁸³. Un peu plus d'un millier d'entreprises belges, actives dans des secteurs aussi variés que les technologies de l'information et de la communication, les services (notamment bancaires), les secteurs pharmaceutiques et des biotechnologies, de l'industrie textile, pétrochimique et des machines-outils ou encore le spatial et les entreprises de technologies de défense, exportent aujourd'hui vers l'Inde, tant de Flandre que de Bruxelles et de Wallonie⁵⁸⁴. C'est dire l'importance présente et future des liens économiques entre les deux pays. Dans l'autre sens, les exportations indiennes de biens et services vers la Belgique ont atteint 4,3 milliards d'euros en 2016, l'Inde étant le 15e fournisseur du pays⁵⁸⁵. La balance commerciale entre les deux pays est donc nettement en faveur de la Belgique. L'importance de l'Inde pour le développement des parts de marchés des entreprises belges à l'exportation est un fait incontournable, et le caractère stratégique du commerce avec la septième économie mondiale aujourd'hui, enfin, reconnu à sa juste valeur. En réalité, le rythme de décroissance très lent de la part du secteur diamantaire dans la balance globale des investissements et des échanges commerciaux entre les deux pays (passé de 85% en 2006 à 78% en 2016⁵⁸⁶) montrent les efforts qu'il reste à accomplir pour parvenir à effectivement traduire dans les chiffres le basculement des relations économiques belgo-indiennes vers une véritable politique d'investissement de la part de la Belgique et de ses entreprises – et réciproquement. Au plan politique et diplomatique, les liens entre les deux pays ont lentement pris la direction de leur densification sous l'impulsion continuée de la nouvelle approche économique amorcée par la diplomatie belge à partir du passage d'Erik Derycke (1995-99, Dehaene II) et de Louis Michel (1999-2007, Verhofstadt I et II) aux affaires étrangères⁵⁸⁷. Consciente des nécessités et des opportunités de ses relations à l'Inde, et notamment de l'importance d'exploiter au mieux les possibilités offertes par le partenariat entre l'UE et New Delhi, la Belgique semble désormais enfin vouloir se donner les moyens de rattraper le temps perdu dans les années 1990 et multiplie les contacts bilaté-

(3,4 milliards, soit 13%). Les excédents (différence entre les exportations et les importations) les plus importants du commerce avec l'Inde ont été observés en Allemagne (3 milliards), en Belgique (2,1 milliards) et en France (1,3 milliards), tandis que les déficits les plus marqués ont été enregistrés en Espagne (-1,3 milliard) et au Royaume-Uni (-1 milliard). Source : Ambassade de France en Inde, Service économique régional de New Delhi, [Le commerce extérieur indien en 2015-2016 : résorption du déficit sur fonds d'inflexion des échanges en valeur](#), septembre 2016

⁵⁸³ « [Belgium in India](#) », *diplomatie.be*

⁵⁸⁴ Il y avait, fin 2016, quelques 160 entreprises belges actives en Inde et environ 80 entreprises indiennes en Belgique. Des opportunités majeures d'échanges et d'investissement ont été identifiées par les différents acteurs du commerce extérieur belge, en particulier dans des secteurs où les deux économies sont complémentaires, comme, par exemple, les ports, les chemins de fer, les énergies renouvelables, les produits pharmaceutiques, les bio-technologies, les technologies de l'information, le secteur de la santé, la recherche et innovation, etc.

⁵⁸⁵ « [Belgium in India](#) », *diplomatie.be*

⁵⁸⁶ Ambassade de France en Inde, Service économique régional de New Delhi, [Le commerce extérieur indien en 2015-2016 : résorption du déficit sur fonds d'inflexion des échanges en valeur](#), septembre 2016

⁵⁸⁷ Seize ans! Il fallut attendre février 1997, et la visite officielle d'Erik Derycke, ministre des Affaires étrangères du gouvernement Dehaene I pour que la Belgique renoue le dialogue politique et amorce une nouvelle approche économique de ses relations bilatérales avec l'Inde. Depuis 1981, aucun chef de la diplomatie belge ne s'était plus rendu en visite officielle à New Delhi...

raux. L'occasion donnée par le 70e anniversaire de l'établissement, en 1947, des relations entre l'Inde et le Royaume de Belgique offrait une occasion idéale pour les renforcer et les diversifier davantage. Plusieurs initiatives furent prises en ce sens, essentiellement marquées du sceau de la nouvelle diplomatie économique belge :

« *La Belgique est ouverte sur le monde. Avec des partenaires importants comme l'Inde, nous continuons à miser sur le commerce international. Car qui dit commerce, dit prospérité et développement. L'Inde l'illustre bien. Grâce au développement économique, le pays a réussi, ces dernières décennies, à réduire de moitié l'extrême pauvreté et est devenu un pays à revenu intermédiaire.*⁵⁸⁸ »

Le rapprochement commercial belgo-indien est aujourd'hui considéré une priorité. Et dans ce cadre, l'interconnectivité – aérienne, maritime et digitale – essentielle. Longtemps attendu, le premier vol commercial direct de *Brussels Airlines* vers l'Inde a eu lieu le 30 mars 2017, et depuis cette date la liaison directe Bruxelles-Bombay est assurée à raison de cinq vols par semaine. Il s'agit là de la première étape asiatique de la compagnie belge, désormais filiale à 100% de Lufthansa, qui a profité du départ de la compagnie indienne Jet Airways de Zaventem à Amsterdam-Schiphol⁵⁸⁹. À l'occasion de l'inauguration officielle de cette liaison, le secrétaire d'État au commerce extérieur, Pieter de Crem, a conduit du 24 au 27 avril 2017 une mission économique en Inde en compagnie d'une vingtaine d'hommes d'affaires belges. En plus de l'inauguration de cette liaison aérienne stratégique, le programme de la mission prévoyait également celle des nouveaux bureaux du Conseil supérieur du diamant (*HRD Antwerp*) dans le quartier des diamantaires de la mégapole indienne, où fut également signé un important contrat d'investissement de l'entreprise Bekaert (matériaux tréfilés), et une visite à Ahmedabad (Gujarat), base politique du Premier Ministre Modi dans l'ouest du pays, où plusieurs entreprises belges, dont Solvay, sont établies⁵⁹⁰. Cette mission, également lieu à une série de contacts politiques, a été organisée par la diplomatie belge en prélude à une visite d'État du roi Philippe en Inde prévue à l'automne 2017 en suite protocolaire à la visite officielle effectuée par M. Modi à Bruxelles en mars 2016 pour participer au 13^e sommet UE-Inde. Signe de l'importance croissante accordée à l'Inde dans la diplomatie économique du pays, le secrétaire d'État de Crem était le deuxième membre du gouvernement fédéral belge à se rendre en Inde depuis le début de l'année, après le vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, des Télécoms et de l'Agenda numérique, Alexander De Croo ; ce dernier s'étant rendu, début février, à Bombay et New Delhi. Cette visite avait déjà été l'occasion pour le ministre de rencontrer des dirigeants d'entreprises belges et indiennes et de visiter le nouveau centre de formation commun du port d'Anvers et de Jawaharlal Nehru (Nhava Sheva Port), le plus grand port de containers de l'Inde (21e mondial), construit à partir de 1991 sur la côte du Maharashtra, à l'ouest de Bombay⁵⁹¹. À New Delhi, s'agissant des aspects plus politiques de la visite, l'accent fut mis sur le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'économie numérique. Compte tenu de leurs préoccupations communes dans le champ du développement de l'économie numérique comme moteur de croissance et d'emploi⁵⁹², la Belgique et l'Inde se sont accordées de s'atteler à une coopération structurelle sur le plan de la numérisation, touchant à toute une série de domaines allant du renforcement de la coopération entre les établissements de recherche à l'inclusion numérique.

⁵⁸⁸ Déclaration d'Alexander De Croo, vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, des Télécoms et de l'Agenda numérique du gouvernement Michel, Bombay, 4 février 2017.

⁵⁸⁹ « [Brussels Airlines relie directement Bruxelles à Mumbai](#) », *diplomatie.be*

⁵⁹⁰ *Ibid.*

⁵⁹¹ « [Visite officielle du Vice-premier ministre De Croo en Inde](#) », *diplomatie.be*

⁵⁹² En miroir au plan d'action numérique « *Digital Belgium* » du ministre De Croo, basé sur cinq piliers stratégiques : les infrastructures, l'économie, l'inclusion, les pouvoirs publics et la sécurité numériques, se trouve le programme phare « *Digital India* » élaboré par le gouvernement Modi en la matière, et qui s'articule autour de trois axes : les infrastructures, les pouvoirs publics et l'inclusion numériques.

Ce dossier de coopération bilatérale s’inscrit par ailleurs dans le sillage d’une politique de coopération scientifique belgo-indienne déjà bien établie, notamment entre les établissements de la Politique scientifique fédérale belge (BELSPO) et l’Agence spatiale indienne, qui a connu un développement majeur en 2016, suite à une décennie de coopération technologique.

En 2006, dans le cadre du programme de coopération pour la recherche et développement signé entre la Belgique et l’Inde, un accord avait été signé entre BELSPO et AMOS (*Advanced Mechanical and Optical Systems Inc.*), société liégeoise spécialisée dans les développements opto-mécaniques pour l’instrumentation spatiale, pour la réalisation du Télescope optique ARIES 3.6m (DOT 3.6) appelé à être développé par des acteurs industriels belges en Inde, à Devasthal, en coopération avec l’*Arhyabbatta Research Institute for Observational Sciences* (ARIES), mandaté par l’Agence spatiale indienne. En échange du transfert de technologies concédé à l’Inde, la communauté astronomique belge devait ainsi disposer, après la construction, de 7% du temps effectif d’observation. Dix années de coopération de haut niveau entre scientifiques belges et indiens, notamment financées dans le cadre des programmes BRAIN, STEREO, SSD, des PAI et d’activités de l’ESA et des Etablissements scientifiques fédéraux (ESF), ont permis de faire aboutir avec succès ce projet d’une ampleur sans précédent entre acteurs scientifiques et industriels belges et indiens⁵⁹³. Et le 30 mars 2016, en momentum de la visite officielle du Premier ministre indien en Belgique, les deux chefs de gouvernements, MM. Michel et Modi, réunis au Palais d’Egmont (Bruxelles), pouvaient procéder à l’activation technique à distance du « Devasthal Optical Telescope », à savoir le plus grand télescope orientable d’Asie, développé dans l’Himalaya indien par des acteurs industriels belge comme un instrument international pour une science de premier plan. Entretemps, avec le soutien de BELSPO et du DST (*Department of Science & Technology*, Inde), un réseau de recherche dénommé BINA (Réseau belgo-indien pour l’astronomie et l’astrophysique) a été créé afin d’intensifier les collaborations scientifiques entre astronomes indiens et belges et de promouvoir les projets collaboratifs autour de cet outil de haute technologie symbolique de l’excellence de la collaboration scientifique entre les deux pays⁵⁹⁴.

Vu l’importance de la coopération dans le secteur de la recherche et de l’éducation, les deux Premiers Ministres réunis à Bruxelles le 30 mars 2016 à l’occasion de la visite officielle de M. Modi en Belgique ont conjointement plaidé pour le renforcement de la coopération académique entre institutions des deux pays à travers le développement de projets de recherche conjoints. Au-delà de la mobilité étudiante et des échanges universitaires, 40.000 Belges se rendent chaque année en Inde et la Belgique accueille chaque année près de 60.000 touristes indiens⁵⁹⁵. Vu le développement important des relations interpersonnelles entre l’Inde et la Belgique ces dernières années, les deux Premiers Ministres ont apporté leur soutien aux efforts de facilitation de la mobilité engagés de part et d’autre et salué l’adoption prévue d’un Agenda commun pour la migration et la mobilité entre l’UE et l’Inde, favorable à la mise en œuvre d’un environnement propice aux affaires et au développement du tourisme.

Davantage, cette rencontre bilatérale au sommet fut l’occasion pour les deux chefs de gouvernement de reconnaître leur « *convergence de vues grandissante sur les questions internationales et régionales* » [sans plus de précision, ndlr] et de s’engager à « *travailler en partenariat étroit sur une série de questions d’intérêt mutuel* »⁵⁹⁶. Dans ce contexte, les deux Premiers Ministres ont salué le lancement d’un dialogue politique formel, à périodicité régulière, entre l’Inde et la Belgique, soulignant par là même leurs perceptions partagées quant à la nature congruente des intérêts des deux pays, des démocraties guidées par l’État de droit, le fédéralisme et le pluralisme.

⁵⁹³ Voir BELSPO 2016: https://www.belspo.be/belspo/coordination/doc/biCoop/India_52sci_fr.pdf

⁵⁹⁴ *Idem*

⁵⁹⁵ Service de la chancellerie du Premier Ministre, « Visite officielle de S.E. M. Narendra MODI, Premier Ministre de l’Inde – [Déclaration conjointe](#) », Bruxelles, 30 mars 2016

⁵⁹⁶ *Idem*

Le PM Michel a à ce titre rappelé que la Belgique soutenait la demande de l'Inde à devenir Membre Permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU – mantra, s'il en est, de la politique étrangère indienne. L'Inde et la Belgique ont souligné leur « *intérêt commun dans le renforcement de l'objectif de non-prolifération à l'échelle globale* », faisant notamment référence au soutien de l'Inde à l'Accord sur le nucléaire iranien conclu par l'Iran avec les pays du P 5+1 à Vienne, le 14 mars 2015. Dans ce contexte, la Belgique a confirmé accueillir favorablement l'aspiration de l'Inde à devenir membre des 4 instances multilatérales de contrôle des exportations, à savoir le *Nuclear Suppliers Group*, le *Missile Technology Control Regime*, l'*Australia Group* et l'Arrangement de Wassenaar ; indiquant la décision belge de travailler de concert avec Delhi afin que l'Inde devienne membre de ces instances⁵⁹⁷.

En sus de l'objectif de renforcement de régime international de non-prolifération, celui de coopération en matière de lutte contre le terrorisme est devenu un objet majeur du dialogue politique entre Bruxelles et New Delhi, tant au niveau belge qu'europpéen. Condamnant les attentats terroristes qui ont récemment eu lieu de par le monde, et singulièrement dans la semaine précédant l'arrivée de la délégation indienne à Bruxelles, MM. Michel et Modi ont souligné la nécessité d'une coopération bilatérale et internationale renforcée afin de prévenir et combattre l'extrémisme violent et le terrorisme, notamment via l'adoption rapide de la Convention Générale sur le Terrorisme International signée par les deux pays et le respect strict de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité de l'ONU, désignant les terroristes et groupes terroristes. Les délégations belges et indiennes se sont également engagées à travailler de concert pour soutenir l'action de la communauté internationale dans des enceintes intergouvernementales de lutte contre le financement du terrorisme, telle le Groupe d'action financière (ou *Financial Action Task Force*, FATF) dont les deux pays sont membres actifs. Attestant d'un sentiment d'urgence partagé afin de détruire les réseaux terroristes et d'en assécher le financement, d'éliminer les bases arrière et d'entraînement des terroristes ainsi que les mouvements transfrontières, les deux Premiers Ministres ont souligné dans leur déclaration conjointe « *la nécessité pour tous les pays de s'attaquer résolument au terrorisme en provenance de leur pays ou de territoires sous leur contrôle* », rappelant que leurs deux pays sont tenants d'une « *tolérance zéro* » pour toutes les activités en lien avec le terrorisme, « *y compris celles soutenues par des acteurs et entités étatiques, et lorsque le terrorisme est un instrument politique à la disposition de l'État* ⁵⁹⁸ » ; allusion à peine voilée dans le chef de la partie indienne aux ambiguïtés du voisin pakistanais. Concrètement, reconnaissant l'importance d'une coopération renforcée en matière judiciaire, les parties belges et indiennes se sont engagées à entamer sous peu des négociations en matière de coopération judiciaire, d'extradition et de transfèrement de personnes condamnées. Nonobstant, les deux chefs de gouvernement, témoignant d'une « *résolution conjointe à coopérer en vue d'une meilleure compréhension du phénomène de radicalisation et à lutter contre un recours abusif à la religion par des groupes ou pays, en vue de l'incitation à la haine et à l'extrémisme violent, ou de l'exécution d'actes terroristes* », réaffirmaient aussi à cette occasion que « *le terrorisme ne saurait être associé à aucune religion, nationalité ou civilisation, ni à aucun groupe ethnique* ⁵⁹⁹ ».

À travers le dialogue politique que l'Inde et la Belgique ont établi ces dernières années, aussi et notamment au travers du partenariat stratégique entre l'Inde et l'Union européenne, il semble qu'une véritable convergence de points de vue se soit manifestée sur un enjeu aussi important que la lutte contre le terrorisme. Néanmoins, les liens belgo-indiens demeurent toujours essentiellement transactionnels à ce jour, la relation étant fondamentalement orientée vers le commerce. Ramenés à la taille de la Belgique, les liens économiques entre les deux pays sont toutefois loin d'être négligeables, la Belgique étant, au sein de l'UE, le deuxième partenaire commercial de l'Inde pour le commerce de biens, et l'Inde étant le deuxième marché à l'exportation de la

⁵⁹⁷ Déclaration conjointe Inde-Belgique, Bruxelles, 30 mars 2016

⁵⁹⁸ *Idem*

⁵⁹⁹ *Idem*

Belgique, en dehors de l'UE. Si, au vu l'importance du secteur du diamant dans le commerce bilatéral et la coopération dans le cadre du Processus de Kimberley⁶⁰⁰, le souci de consolider ce partenariat bénéfique aux deux parties demeure le moteur le plus puissant de la relation, s'y ajoute à présent celui de diversifier les échanges bilatéraux et de développer les courants d'investissement. Beaucoup reste à faire en ce domaine, d'autant plus que les investissements directs belges en Inde – prioritairement dans les secteurs de la chimie, de la pharmacie, des machines-outils, textile et hautes-technologies – tendent à stagner ces dernières années. Réciproquement, l'internationalisation des sociétés indiennes en Belgique, s'il est désormais une réalité (songeons, par exemple, au sidérurgiste Mittal, à la compagnie aérienne Jet Airways, qui a décidé de faire de l'aéroport de Bruxelles sa base européenne, ou moins connu, au groupe indien Binani, reprenneur en 2012, avec un investissement direct de 300 millions d'euros à la clé, de l'entreprise *Fibreglass* de Battice, en province de Liège, aujourd'hui active sous le nom *Binami Cement Factory*⁶⁰¹), demeure un phénomène d'ampleur très limitée. En comparaison avec le phénomène d'internationalisation des sociétés chinoises, le phénomène indien semble bien plus reposer sur des initiatives privées qu'un vaste plan centralisé et une vague de fonds comme dans le cas chinois. En effet, en dehors de quelques rares développements significatifs (dont les trois susmentionnés sont les principaux), nous n'avons pas enregistré de bon significatif des investissements indiens en Belgique ces dernières années. Dans une perspective d'ensemble, ces investissements semblent toucher en premier lieu le secteur des nouvelles technologies. Mais, en termes de volumes avec les trois sociétés mentionnées ci-dessus, les secteurs plus traditionnels pèsent d'un poids significatif dans l'ensemble des investissements indiens en Belgique et en Europe. À ce titre, la « menace » supposée de ce phénomène indien apparaît pour la Belgique moins inquiétante que le phénomène chinois – pour peu qu'il soit fondé de résonner en ces termes. D'après les premiers retours d'expérience, le phénomène culturel humain dans la réussite en Belgique et en Europe de l'implantation des sociétés indiennes semble encore un défi à relever. Nonobstant, le développement des relations interpersonnelles entre l'Inde et la Belgique a été significatif ces dernières années, soulevant dès lors la question des efforts de facilitation de la mobilité de part et d'autre. Ainsi, de plus en plus d'informaticiens indiens sont venus travailler en Belgique ces dernières années. En 2015, 3110 permis de travail de type B ont été attribués à des ressortissants indiens, un record dont faisait état la presse nationale⁶⁰². Leurs missions sont généralement temporaires et visent en particulier le domaine informatique et de la communication (TIC), secteur en pénurie. Le phénomène concerne principalement Bruxelles et la Flandre, la Wallonie n'ayant que peu d'entreprises dans le secteur des TIC, et de taille moyenne par rapport aux « *mastodontes* » des deux autres régions. Eu égard au rôle-clé joué par le secteur des services dans les économies des deux pays, le développement de partenariats entre les industries du secteur, en particulier en matière de technologies de l'information et de la communication, de biotechnologie, de services portuaires, dans les secteurs pharmaceutique et de la santé, de la recherche et développement, et des énergies renouvelables, offre certainement de nouvelles opportunités d'échanges et d'investissements croisés. Mais induit aussi d'importants enjeux de régulation en termes de compétitivité comparée, de circulation des travailleurs qualifiés, et dans le contexte du transfert électronique de données au-delà des frontières, de cyber-sécurité – autant de matières ressortant, essentiellement, du niveau européen. Parallèlement, la coopération dans le secteur de la science, de la recherche, de la technologie et des échanges culturels (p. ex. *Europalia Inde 2014*) entre la Belgique et l'Inde ont connu, toujours dans le

⁶⁰⁰ Pour en savoir plus sur l'historique et les fondements du Processus de Kimberley: <https://www.kimberleyprocess.com/fr/historique-et-fondements-0>

⁶⁰¹ http://www.ccebelgique.be/home/docs/cce_inde1.pdf?PHPSESSID=9178295855cc77911a133748cf4bef88

⁶⁰² Selon les statistiques officielles de l'Office national de l'emploi, il y avait, en 2016, quelques 11 700 postes vacants en Belgique dans le secteur des TIC. Les étrangers peuvent obtenir un permis B de « *personnel hautement qualifié ou de direction* » s'ils possèdent un diplôme de bachelier et qu'un employeur belge s'est engagé à verser un salaire annuel brut d'au moins 38 665 euros. https://www.rtbef.be/info/economie/detail_de-plus-en-plus-d-informaticiens-indiens-viennent-travailler-en-belgique?id=8076049&page=1

contexte des échanges interpersonnels, des développements remarquables ces dernières années, alors que le dialogue politique formel, lui, a été particulièrement lent à étendre ces dynamiques de coopération à la politique étrangère et de sécurité. Et demeure à ce jour inexistant en termes de politique de défense. S'il est inopérant de vouloir parler d'engagement robuste de la Belgique et de l'Inde en matière de défense et de sécurité, les deux pays, vu la reconnaissance mutuelle de leur état partagé de démocraties guidées par l'État de droit, le fédéralisme et le pluralisme, apparaissent néanmoins porteurs d'intérêts et de valeurs souvent congruents dans le système international, induisant une perception partagée que la Belgique et l'Inde peuvent être l'un pour l'autre des partenaires fiables dans un certain nombre d'initiatives multilatérales. À ce titre, la contribution majeure de l'Inde à la paix et à la sécurité internationale au travers des efforts considérables consentis ces dernières années par New Delhi aux opérations de maintien/imposition de la paix sous pavillon onusien, notamment dans les zones d'intérêt prioritaires de la Belgique en Afrique centrale – l'Inde est en effet aujourd'hui le 3e plus grand contributeur en nombre aux effectifs des opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans le monde – est reconnue par la diplomatie belge comme l'expression d'une convergence de vues grandissante sur les questions internationales et régionales autorisant les deux pays à travailler en partenariat étroit sur une série de questions d'intérêt mutuel⁶⁰³. C'est d'ailleurs en ce sens qu'il faut considérer l'attention mutuellement portée à la réforme prospective du régime de gouvernance mondial et du soutien officiellement apporté par la Belgique à la demande de l'Inde de devenir Membre Permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, ainsi que l'intérêt commun souligné de part et d'autre dans le renforcement de l'objectif de non-prolifération à l'échelle globale⁶⁰⁴. S'agissant des questions opérationnelles de défense, la participation belge à la FINUL, de la décision de l'envoi des Casques bleus au retrait de la BELUFIL du Liban (2006-2014)⁶⁰⁵, a fourni l'expérience de socialisation entre forces armées belges (302 puis 394 hommes) et indiennes (900 hommes du bataillon d'infanterie indien - Brigade Est⁶⁰⁶) la plus significative à ce jour, s'agissant notamment des opérations de déminage et de la collaboration entre compagnies de Génie sous commandement de l'État-major de la Force à Naqoura. L'excellence de l'expertise des forces armées belges en matière de déminage est un fait reconnu par l'Inde⁶⁰⁷ (à ce jour toujours non signataire de la Convention d'Ottawa), dont les besoins domestiques en la matière sont considérables eu égard à l'usage très répandu des mines antipersonnel aux frontières avec le Pakistan et le Bangladesh jusqu'au début des années 2000. Pour peu qu'il soit un jour souhaité qu'un tel développement advienne – et nous en sommes loin pour l'heure – l'idée d'un Programme de partenariat militaire (PPM) entre la Belgique et l'Inde ne semble pas impossible. En outre, fût-ce le cas que la Belgique fasse ultimement le choix de répondre positivement à la proposition de coopération stratégique d'État à État proposée par Paris sur le Rafale⁶⁰⁸, alors le pays se trouverait-il en position d'une coopération plus étendue avec l'Inde qui a confirmé son choix du Rafale de Dassault Aviation en septembre 2017.

⁶⁰³ Déclaration conjointe Inde-Belgique, Bruxelles, 30 mars 2016

⁶⁰⁴ *Idem*

⁶⁰⁵ Pour un excellent aperçu, voir le mémoire (2016) rédigé par Benjamin Galloy (sous la direction de Hassan Bousetta) à la Faculté de droit, de science politique et de criminologie de l'Université de Liège: « [La participation belge à la FINUL. De la décision de l'envoi des Casques bleus au retrait de la BELUFIL du Liban \(2006-2014\)](#) »

⁶⁰⁶ Pour en savoir plus: https://fr.wikipedia.org/wiki/Force_int%C3%A9rimaire_des_Nations_unies_au_Liban

⁶⁰⁷ Déclaration conjointe Inde-Belgique, Bruxelles, 30 mars 2016

⁶⁰⁸ <https://www.aren24.news/2017/09/08/rafale-belgique-remise-perspective-recentes-annonces/>

(5) Conclusion intermédiaire

Comme d'autres puissantes émergentes (Chine, Brésil etc.), ou des puissances historiques comme la Russie, l'Inde préfère négocier bilatéralement avec les États membres plutôt qu'avec Bruxelles. Face aux attermolements de l'histoire récente du « dialogue stratégique » institué depuis 2004 entre l'Union et l'Inde, les nouveaux domaines de coopération évoqués lors des derniers sommets Inde-UE témoignent de la volonté des Européens d'élargir leur partenariat avec l'Inde au-delà de la seule mise en place d'un accord de libre-échange : coopération en matière de technologies spatiales⁶⁰⁹, de développement des énergies renouvelables, de gestion des ressources en eau, de recherche et d'éducation, de gouvernance de l'Internet, coopération dans le domaine du nucléaire civil, etc. Cependant, l'Inde peine aujourd'hui à percevoir l'Europe comme une entité politique unie, parlant d'une seule et même voix dans les grands cénacles internationaux et capable d'influer sur les grandes questions du 21^e siècle. À ses yeux, les difficultés rencontrées dans le cadre de ses relations commerciales et économiques avec l'UE tiennent essentiellement à deux facteurs : d'une part, au domaine institutionnel – complexité de la prise de décision, multiplicité des niveaux de pouvoir, divergences entre les États membres entravant la formulation de politiques à long terme ; d'autre part, au renforcement d'un certain nombrilisme introspectif – l'UE étant entravée par son processus d'intégration et trop accaparée par ses problèmes internes que pour être capable de véritablement mettre en œuvre une vision mondiale des affaires.

Face au processus d'intégration européenne, la réponse de l'Inde apparaît donc mitigée. D'un côté, New Delhi poursuit sa politique d'ouverture vers l'Asie, dans le cadre de sa '*Look East Policy*' continuée, une politique de regard vers l'Est qui vise à renforcer ses liens économiques et commerciaux avec des pays voisins, comme le Sri Lanka, le Népal, la Birmanie, la Thaïlande et la Malaisie. D'un autre côté, en basculant de sa posture historique de non-alignement vers un nouvel « alignement global » dans un monde où le pays poursuit son émergence comme puissance majeure, l'Inde s'est lancée dans une volonté de réforme des grandes institutions internationales, telles que le Conseil de sécurité de l'ONU, l'Organisation mondiale du commerce etc., et dans une redéfinition du statut de puissance nucléaire légitime, au regard desquelles un partenariat renforcé avec l'UE comme cheville ouvrière du multilatéralisme global d'une part, et d'autre part, les États-membres distinctement reconnus par l'Inde comme puissances géopolitiques établies (France, Royaume-Uni, Allemagne) paraît essentiel.

Il s'agit d'un processus réflexif, tant pour une stratégie européenne basée sur la démocratie, la stabilité politique et la paix, il est tout aussi important que l'Inde soit partie intégrante d'un dialogue inclusif sur la politique de sécurité. Face à la menace toujours latente d'un emballement de la course aux armements entre le triumvirat des puissances nucléaires asiatiques – Chine, Inde et Pakistan –, à la prolifération du terrorisme international, à la persistance des situations de

⁶⁰⁹ Au titre de cette coopération spatiale indo-européenne, l'agence spatiale indienne (*Indian Space Research Organisation*, ISRO) contribue ainsi aujourd'hui à l'augmentation des capacités du système de navigation satellitaire *Galileo* développé par l'ESA et des services GPS en Europe du Nord en partageant les données du système de navigation satellitaire régional indien (*Indian Regional Navigation Satellite System*, IRNSS). Le véhicule de lancement de satellites polaires (*Polar Satellite Launch Vehicle*, PSLV), lanceur développé par l'ISRO qui a effectué son premier vol le 20 septembre 1993 depuis le Centre spatial Vikram Sarabhai (VSSC) situé à Thiruvananthapuram dans le Kerala, a permis de mettre sur orbite les satellites miniaturisés développés par plusieurs universités européennes et a ouvert les capacités d'emport des CubeSats (nano-satellites) indiens aux expériences scientifiques européennes. Ainsi, le 23 avril 2007, le satellite de conception italienne *Agile* a été lancé sur orbite par un PSLV indien. Les exemples de ce genre sont depuis lors devenus nombreux. Et réciproquement, l'agence spatiale indienne collabore avec Ariespace pour placer ses modules de service (ou bus dans le jargon spatial) satellitaires de classe I-3K dans une orbite de transfert géostationnaire. Voir, par exemple, <http://economictimes.indiatimes.com/news/science/indo-french-love-affair-for-rockets-spans-across-europe-asia-and-south-america/articleshow/54878992.cms>

conflit politique et de crise dans la région – Afghanistan, Pakistan, Népal, Birmanie etc., et aux changements plus généraux à l'œuvre dans l'ordre géopolitique international sur fond de repolarisation du monde et de risque latent de « périphérisation » de l'Europe dans une logique de « G2 » qui placerait les seuls États-Unis et la Chine au gouvernail des affaires du monde, l'importance de rallier l'Inde comme partenaire d'une stratégie européenne ambitieuse de politique étrangère et de sécurité apparaît comme une nécessité.

À travers le dialogue politique que l'Inde et l'Union européenne ont laborieusement établi ces dernières années, il semble qu'une véritable convergence de points de vue se soit manifestée sur un certain nombre d'enjeux fondamentaux : lutte contre le terrorisme, climat, non-prolifération, multipolarité. Néanmoins les désaccords demeurent parfois vifs entre les deux protagonistes, comme cela est apparu lors du sommet bilatéral qui s'est tenu à New Delhi en 2012, au cours duquel New Delhi et Bruxelles se sont opposées sur la manière de traiter le conflit au Cachemire, question qui relevait, pour l'Inde, de ses affaires intérieures. En ce sens, un certain nombre d'analystes et d'observateurs sont assez pessimistes sur l'idée qu'un véritable partenariat puisse se dessiner entre l'Union européenne et l'Inde, cette dernière lui préférant des relations normalisées avec les États-Unis, fût-ce t'ils ceux de Donald Trump. Christophe Jaffrelot déplore ainsi le fait que l'Union européenne soit en passe de sortir du champ d'intérêt d'un des pays émergents les plus prometteurs, et ce au profit des États-Unis⁶¹⁰. C'est également l'avis du chercheur indien Rajendra K. Jain, selon lequel : « *L'Inde a du mal à percevoir l'Union européenne comme un acteur majeur à l'échelle internationale, tant sur le plan économique que sur le plan politique, et lui préfère, encore aujourd'hui, de bonnes relations avec les États-Unis* ⁶¹¹ ». Cependant, le chemin parcouru par l'Inde et l'UE est loin d'être négligeable, dans la mesure où il a posé les bases d'une meilleure connaissance et donc d'une meilleure compréhension réciproque, étape essentielle vers la mise en place d'un partenariat stable et durable, pour peu que nous y soyons résolus.

⁶¹⁰ Christophe Jaffrelot, « Le nouveau meilleur ami de l'Inde : les États-Unis », *Le Monde Diplomatique*, septembre 2014.

⁶¹¹ Rajendra K. Jain, *India and the European Union: Building a Strategic Partnership*, New Delhi, Radiant Publishers, 2013.

Conclusion

Depuis son indépendance en 1947, l'Inde doit concilier menaces internes et externes. L'influence coloniale britannique a bien sûr formaté son outil militaire, ainsi que celui du frère-ennemi pakistanais. Cette opposition fondatrice influence encore aujourd'hui les structures et la stratégie des armées indiennes. L'Inde n'a pas d'alliés immédiats à proximité et cherche de plus en plus à forger des alliances régionales et/ou internationales. S'il s'agit avant tout de faire face au Pakistan moderne, l'Inde réoriente désormais pour partie son organisation militaire vers la Chine, avec laquelle l'antagonisme historique attisé par la guerre de 1962 demeure puissant. Le paradoxe de cette opposition sino-indienne est que la Chine est aujourd'hui aussi le premier partenaire commercial de l'Inde. Ce qui ne contribue assurément pas à simplifier les intentions réciproques et dimensionne les capacités indiennes. New Delhi cherche aujourd'hui à poursuivre l'effort de modernisation de ses forces armées et la réforme de son industrie de défense, à diversifier ses sources de matériels, et à varier ses alliances politiques, certes toujours d'abord en fonction de ses besoins face au Pakistan, mais aussi, et de plus en plus, face à la Chine.

- ✓ **Une puissance militaire de premier ordre, une stratégie d'affirmation multidimensionnelle, des défis en accordance**

À l'aune de la croissance spectaculaire de son économie à partir du début des années 2000, l'Inde a pu se donner les moyens d'accroître considérablement la part de son budget consacrée aux dépenses de défense dans une optique d'affirmation et de développement de sa puissance militaire. D'un niveau proche de 16,3 milliards USD pour l'année 2003-04, le budget indien de la défense a ainsi cru pour atteindre près de 47,5 milliards USD pour l'année fiscale 2013-14, et un record absolu de 54,9 milliards USD pour l'année fiscale 2016-17. Avec entre 2,5 et 3% du PIB du pays consacré en moyenne à l'enveloppe défense sur la période considérée, le budget indien de la défense était, en 2017, le 7^e au monde (derrière les États-Unis, la Chine, l'Arabie saoudite, la Russie, et à quasi équivalence avec le Royaume-Uni et la France), comptant cette année-là pour environ 3% des dépenses militaires mondiales totales. De ces montants consacrés, environ 40% furent affectés à l'achat de technologies nouvelles et à la R&D dans le secteur des équipements militaires et l'aérospatiale. Après avoir dépassé la Chine au tournant de la décennie nouvelle, l'Inde est devenue sur la période 2012-16 le premier importateur mondial d'armements, comptant pour près de 13% du total mondial des importations sur cette période, avec un budget « acquisition » de quelques 12 milliards USD pour l'année fiscale 2014-15.

Bien que traitant toujours majoritairement avec la Russie, dont elle demeure historiquement le premier marché d'exportation des industries de défense, l'Inde est également devenue ces dernières années un des principaux acheteurs étrangers de matériels américains, en bonne suite derrière l'Arabie saoudite. Les pays qui vendent à l'Inde cherchent tous un allié dans l'océan Indien, lieu de passage de plusieurs routes maritimes stratégiques. Naturellement, cette position intéresse particulièrement les États-Unis, face à la Chine, et permet réciproquement à l'Inde de se rapprocher des alliés traditionnels de Washington dans la région Asie-Pacifique – Japon, Corée du Sud, Vietnam et Australie – au profit de sa propre stratégie d'affirmation régionale. Cette position intéresse également la Russie, et avec d'autant plus de force dans les termes aujourd'hui maximalistes de ses priorités stratégiques face aux États occidentaux, qui ne sont pas en reste, s'agissant notamment de la France et du Royaume-Uni. Ces partenariats politiques et stratégiques développés par l'Inde avec les grands acteurs régionaux et internationaux peuvent prendre la forme de développement en commun de nouveaux matériels de défense, d'échanges de renseignements sur des problématiques communes, comme le terrorisme ou la cyber sécurité, sans pour autant s'accompagner d'un alignement sur leurs politiques étrangères. Ainsi, les différentes formules de « partenariats stratégiques » concomitamment noués, développés et consolidés ces dernières an-

nées par l'Inde, en lien à l'évolution de ses politiques de défense et de sécurité, avec un large éventail de puissances régionales et internationales – sans jamais qu'aucun de ces partenariats ne prenne la forme d'une véritable alliance militaire au sens plein et entier du terme – cherchent tous à répondre aux besoins multiples et complémentaires d'une stratégie globale visant à affirmer et renforcer le rôle et l'influence du pays comme puissance politique et militaire, essentiellement régionale, en multipliant les coopérations structurelles et les exercices militaires conjoints lui permettant d'assurer son autonomie stratégique, en franchissant des seuils technologiques, accroissant ses capacités et capitalisant sur sa participation aux missions de paix des Nations unies.

Alors que l'histoire contemporaine de l'Inde s'est caractérisée par un faible niveau d'engagement envers les institutions multilatérales actives au niveau régional (Asie du Sud/Sud-Est), le pays a en revanche une longue histoire d'engagements vis-à-vis des missions de maintien et de consolidation de la paix opérées sous pavillon des Nations unies. Au cours des trente dernières années, l'Inde, qui a contribué un total d'environ 115 000 membres de ses forces armées et de sécurité à quelques quarante-deux missions de maintien de la paix à ce jour, s'est toujours alternativement partagée avec ces deux voisins-rivaux du sous-continent – Pakistan et Bangladesh – les plus hautes marches du podium des plus grands pays contributeurs en hommes aux missions onusiennes. Au 31 août 2017, ils étaient ainsi 7049 parmi les membres des forces armées et de sécurité indiennes à être déployés au sein de neuf missions de paix onusiennes, les plus grandes contingents l'étant en RDC (une brigade indienne au sein de la MONUSCO) et les deux bataillons contribués par le pays à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (UNMISS).

Après une longue période d'attentisme et de conservatisme procédural au sein des Nations unies, l'Inde a commencé ces dernières années à faire activement appel de ces multiples engagements en faveur des missions de maintien de la paix de l'ONU pour accroître son prestige et son statut au sein de la communauté internationale et parvenir à exercer une plus grande influence sur les grands dossiers internationaux à travers une participation accrue aux processus de prise de décision onusiens, et ainsi, ultimement, confirmer son statut pour se sélectionner comme titulaire d'un siège permanent au Conseil de sécurité. Très certainement la longue liste de participations de l'Inde à une grande diversité de missions dans de nombreux contextes de crise sur tous les continents, de l'Afrique à l'Asie en passant par l'Europe et la Caraïbe, apparaissent comme autant de preuves d'un engagement constant and fiable de New Delhi en faveur de la sécurité internationale. Considérée en parallèle aux changements profonds de l'environnement extérieur des opérations de maintien de la paix depuis la fin de la Guerre froide, cette « performance » de l'Inde en matière de contribution aux missions onusiennes, adossée à la reconnaissance croissante du poids politique et économique du pays dans la gouvernance mondiale, apparaît à l'observateur extérieur comme autant de raisons valables au succès de la mobilisation par New Delhi du *'peacekeeping'* comme ressource diplomatique efficace pour appuyer la légitimité de la revendication indienne d'une plus grande implication dans les processus décisionnels onusiens.

Forte de sa triade nucléaire et de son milliard 324 millions d'habitants, l'Inde entend demeurer seule maîtresse de ses choix. Et s'il n'est aujourd'hui plus tant question de non-alignement comme ce fut le cas à travers l'histoire contemporaine du pays jusqu'à la fin des années 1990, mais bien davantage d'« alignement global », le maître-mot à New Delhi reste : « autonomie stratégique ». Aussi, si les États-Unis et l'Inde se sont considérablement rapprochés ces dernières années, notamment pour développer en commun de nouveaux matériels de défense, consolider leurs accords de défense et mitiger la question nucléaire, ils ne sont toutefois pas des alliés naturels et leurs relations demeurent circonstanciées. Au rang de toute première priorité dans son agenda sécurité-défense, l'Inde cherche à diversifier ses sources de matériels militaires et à varier ses alliances politiques en fonctions de ses besoins face au Pakistan et à la Chine, dont l'alliance historique s'est construite autour d'intérêts et de problématiques stratégiques communs, dont leur intérêt mutuel à limiter l'expansion de la puissance indienne.

L'équation stratégique que doit résoudre New Delhi a la particularité de reposer sur un quadrilatère de relations entre les États-Unis, le Pakistan, la Chine et l'Inde. Au cœur de la problématique se trouve la dialectique dissuasive avec Islamabad alors même que, de plus en plus, New Delhi apparaît prendre la Chine pour référence du développement de ses capacités stratégiques. Le Pakistan, pour sa part, estime que c'est bien à la posture indienne qu'il doit s'adapter d'autant qu'il considère se trouver en position de faiblesse vis-à-vis de son voisin. Malgré les efforts qui ont pu être entrepris de part et d'autre pour améliorer la transparence et accroître la confiance dans le domaine nucléaire – dont notamment l'accord sur la notification préalable des tirs d'essai de missiles balistiques, les deux pays ont poursuivi et accéléré ces dernières années leurs efforts pour disposer d'arsenaux balistiques de plus en plus modernes et performants.

Pour l'Inde, les capacités nucléaires pakistanaises permettent à Islamabad de poursuivre son soutien à des mouvements terroristes qui menacent l'intégrité du pays et l'empêchent de développer sa propre logique de puissance régionale. En se dotant de l'arme nucléaire, le Pakistan visait à une certaine parité – aujourd'hui largement atteinte – avec l'Inde dans le concert des nations. Sur le plan purement militaire, il espère, avec une force de frappe crédible, dissuader l'Inde de toute attaque d'envergure. À ce titre, la doctrine affichée par le Pakistan retient la possibilité de l'emploi de l'arme nucléaire en premier contre l'Inde. Pour l'Inde, une véritable dissuasion repose donc sur la crédibilité d'une seconde frappe, possible dans la durée par une modernisation permanente prenant en compte l'amélioration de la capacité de pénétration des armes adverses. Entre l'Inde et la Pakistan (à l'inverse de la situation qui prévaut entre la Chine et l'Inde), les durées de parcours des missiles sont courtes et les réactions doivent donc pouvoir être immédiates. Une seconde frappe sera facilitée par une détection instantanée, que seules peuvent fournir des couvertures radar et satellitaires efficaces. L'Inde, et dans une (bien) moindre mesure le Pakistan, s'y est activement attelée ces dernières années – avec des résultats notables à la clé. Côté pakistanais, à l'inverse, l'effort s'est – nous l'avons vu – concentré sur la mise au point de missiles courte et moyenne portée capables de délivrer des têtes nucléaires sur des objectifs tactiques. Si ceux-ci ne constituent pas des armes stratégiques, ils n'en sont pas moins profondément déstabilisateurs de la balance stratégique car ils apparaissent plus comme des armes d'emploi que comme des armes de dissuasion. Si les relations entre New Delhi et Islamabad ont connu une phase d'apaisement relatif ces dernières années, les tensions sont loin d'être fondamentalement apaisées, très largement en raison de la fragilité du régime pakistanais, où l'armée et les services spéciaux, entièrement tournés vers l'ennemi indien, pèsent d'un poids considérable.

L'érosion de la « stabilité de crise » entre l'Inde et le Pakistan – c'est-à-dire la probabilité que les dynamiques politiques de tension et de conflit latent entre les deux pays n'éclatent en un épisode de guerre ouverte – est aujourd'hui toujours aussi manifeste sur le sous-continent indien. Davantage, elle apparaît de plus en plus exacerbée par l'antagonisme compétitif des politiques militaires en constante évolution de part et d'autre. La poursuite par l'Inde de son objectif à long terme de constitution d'une triade nucléaire dissuasive, en grande partie déterminé par une volonté de garder le rythme avec la puissance chinoise, et, de manière connexe, la poursuite d'un objectif ambitieux de modernisation des capacités conventionnelles de ses forces armées, ont attisé les craintes du Pakistan quant à la crédibilité de sa dissuasion nucléaire et au risque accru d'une réponse conventionnelle punitive de l'Inde assurée en cas de nouvelles attaques terroristes sur son sol. Dans ce contexte, la détermination du Pakistan à développer ses capacités nucléaires tactiques, couplée à l'incapacité et/ou l'absence de volonté d'Islamabad de contraindre les groupes islamistes militants connectés aux réseaux de son « État parallèle » de commettre des attaques contre les intérêts indiens (y compris hors des frontières de l'Inde, comme par exemple en Afghanistan) ont mis en place un environnement de circonstances favorables dans lequel le risque d'escalade d'un conflit *infra*-conventionnel vers un conflit nucléarisé n'a jamais été aussi plausible. Ajoutons à cela qu'une prolifération verticale – à l'intérieur même du pays – pourrait aussi se produire directement du fait d'une des organisations extrémistes présentes sur le territoire pakistanais. Ce serait alors un dérapage majeur puisque, pour la première fois, des acteurs non-

étatiques – en l’occurrence islamistes radicaux – seraient en possession de l’arme nucléaire. C’est dans ce contexte régional particulièrement volatile, qui a vu le Pakistan, souvent avec l’assistance de Pékin, développer ses capacités nucléaires et balistiques de manière particulièrement significative ces dernières années, que doit être analysé l’intérêt de l’Inde pour la modernisation de ses forces armées et le développement des capacités dont elles disposent.

L’Inde apparaît aujourd’hui résolument engagée sur la voie de la réforme continuée et approfondie de sa production de défense dans le sens d’une libéralisation accrue du secteur, pensée favoriser le développement de partenariats avec des entreprises étrangères et la valorisation du secteur privé indien. En poste depuis mai 2014, l’actuel gouvernement Modi s’est fixé d’ambitieux objectifs pour une industrie de défense qui a marqué le pas et suscité l’animadversion des forces armées, qui se traduit par une préférence de celles-ci pour du matériel importé. La création longtemps débattues du poste de chef d’État-major de la Défense pourrait permettre une meilleure coordination entre les trois armées pour la définition des besoins et être une interface avec les autorités gouvernementales pour l’acquisition d’armement. Pour juger des effets, il reste à voir dans la durée si l’action politique se révélera à même de surmonter les résistances structurelles démontrées ces dernières années par les grands acteurs publics sectoriels, dont la puissante Agence de défense indienne (DRDO), et si cette approche s’avèrera suffisamment efficace pour créer un climat de nature à convaincre les acteurs privés d’investir dans la production de défense. Le dynamisme supposé être insufflé au secteur de la défense par le recours aux investissements étrangers pourrait buter sur l’inadéquation des réformes aux conditions requises pour des transferts de technologie et une intégration verticale. La réalisation de l’objectif affiché – réduire les importations à travers le “*Make in India*”, en effaçant les errements du passé et en faisant du pays une plateforme de production crédible, technologiquement et économiquement, et reconnue à l’international – dépassera largement le temps d’une ou deux législatures.

Bâtir une industrie de défense permettant de réduire la dépendance vis-à-vis de l’étranger tout en répondant aux besoins croissants des forces armées est une aspiration depuis longtemps exprimée. Si l’objectif premier est de moderniser les armées indiennes et de rationaliser leurs matériels, un second est économique, dans une stratégie à deux facettes : acheter des matériels dont l’acquisition ne pouvait être davantage repoussée à des pays pouvant apporter un soutien diplomatique sur les grands dossiers de préoccupation de l’Inde ; « *localiser* » les savoir-faire et « *indigéniser* » les capacités de productions pour permettre au pays de devenir indépendant de ses fournisseurs étrangers, tout en développant son économie. Inscrite à la hausse de manière quasi constante depuis le début des années 2000, l’évolution du budget de la défense indien est, sur la décennie écoulée, l’illustration la plus directe de cette stratégie de réforme et de modernisation des forces armées, qui s’est accompagnée dans la période récente d’une réforme ambitieuse de l’outil industriel d’État assortie d’une ouverture du marché national de l’armement, jusqu’ici largement monopolistique, aux fournisseurs privés indiens et étrangers. Mais au-delà des grandes espérances portées par le pari de l’« indigénisation » capacitaire, appelé à rendre le pays indépendant de ses fournisseurs, le fait demeure que l’Inde reste à ce jour le premier pays importateur d’armes au monde. Une réalité mise en avant par le fait que l’Inde a compté en volume pour 15% des importations mondiales d’armements sur la période 2010-15 ; constat reflétant s’il en est les errements de la base industrielle et technologique de défense indienne. Si les États-Unis étaient en 2017 le premier fournisseur d’équipements militaires à l’Inde, devançant la Russie et Israël, ces achats de matériels empruntent la voie du *Foreign Military Sales*, qui régule étroitement la participation des entreprises de défense dans des opérations à l’étranger. Pour l’Inde, le revers est la quasi-absence de transferts de technologie et ce, alors même qu’avec un budget acquisition de 14 milliards USD en 2018, New Delhi escompte que la multiplication des accords de coopération génère une concurrence propice à l’accroissement de ces transferts par lesquels le pays entend soutenir son effort de modernisation et d’« indigénisation » capacitaire.

À n’en point douter, la croissance continue de l’économie indienne offre des opportunités dans le domaine du développement d’armements, mais dans un contexte international où la crois-

sance des économies émergentes est de plus en plus souvent oblitérée par une hausse importante de l'inflation, induisant un risque accru de ralentissement des parts budgétaires disponibles pour les dépenses de défense, le danger immédiat est donc de voir certains programmes reportés ou annulés. En outre, du point de vue des partenaires industriels étrangers, il faut garder à l'esprit que la priorité clairement affichée de l'Inde est l'autonomie technologique et stratégique, et que ses industriels indiens commencent à investir à l'étranger. Au-delà de l'autonomie, l'objectif affiché est de devenir à terme un acteur international pour l'exportation d'armes, à l'image de la Chine.

✓ **La Chine, miroir des ambitions, source des inquiétudes**

Au-delà de la reconnaissance mutuelle des bénéfices prospectifs d'une coopération accrue entre les deux géants asiatiques, les points de divergence de leurs intérêts politiques, économiques et stratégiques sont particulièrement saillants, surtout dans leur environnement régional immédiat où, contentieux frontaliers pendant et conflit indo-pakistanaï obligé, c'est le tropisme hyper-souverainiste des deux administrations à forte coloration nationaliste aujourd'hui au pouvoir à Pékin et New Delhi qui conditionne le jeu implicite des relations bilatérales.

À la faveur de sa nouvelle puissance, la Chine, qui ne souhaite pas voir émerger de puissance concurrente en Asie et redoute son encerclement en mer par les États-Unis, a multiplié les incidents avec l'Inde ces dernières années. Depuis le début des années 2000, l'Inde a dénoncé le déploiement de batteries de missiles à longue portée DF-21 dans des zones plus proches de son territoire. En plus de l'encerclement ressenti par le développement des activités militaires chinoises dans le domaine maritime de l'océan Indien, l'Inde s'inquiète également du développement massif des infrastructures – en vue d'un renforcement des capacités logistiques chinoises au-delà d'une « simple » volonté de contrôle du territoire de la part des autorités de Pékin – à la frontière des zones contestée par les deux États dans l'Himalaya. De son côté, Pékin dénonce la « méfiance indienne » et les limitations apportées par les autorités indiennes en matière de transferts de technologie et d'investissements dans des secteurs sensibles comme ceux des télécommunications. Pékin s'inquiète aussi du rapprochement stratégique qui s'est approfondi entre New Delhi et Washington, ainsi que des liens toujours très étroits que l'Inde a maintenu avec Moscou.

Au-delà des contingences politiques actuelles, la rivalité indo-chinoise est appelée à s'affirmer comme une tendance structurelle majeure des premières décennies du 21^e siècle. Alors que l'organisation militaire indienne a toujours été historiquement orientée avant tout pour faire face au Pakistan moderne (deux tiers des moyens militaires de la nation sont utilisés en ce sens), l'Inde entend désormais accélérer l'effort entrepris ces dernières années afin de la réorienter pour prendre davantage en compte la dimension militaire de ce qui l'oppose à la Chine, dont les incursions territoriales répétées, voire les occupations temporaires, sont pointées comme étant l'expression la plus tangible et immédiate du défi posé par la Chine à la souveraineté et à la sécurité de l'Inde. En sus de l'approfondissement du partenariat stratégique sino-pakistanaï. Le paradoxe de cette opposition étant que la Chine est aussi le premier partenaire commercial de l'Inde, ce qui ne contribue pas à simplifier leurs intentions réciproques, et dimensionne les capacités militaires indiennes. Confronté à son arrivée au pouvoir aux effets immédiats du regain d'activité des forces chinoises à la frontière, l'actuel gouvernement indien provisionnait en octobre 2014 un budget supplémentaire d'1,75 milliards de roupies pour la construction de nouvelles routes et voies d'approvisionnement le long des frontières minées de l'Assam. L'ampleur des investissements consentis, et non remis en cause depuis, contribue certainement à pérenniser la stratégie de mise en tension de la zone himalayenne.

Il apparaît aujourd'hui clair que New Delhi cherche à diversifier ses sources de matériels et à varier ses alliances politiques en fonction de ses besoins face à la Chine. Non seulement les deux pays continuent à masser des troupes considérables de chaque côté de la Ligne de contrôle effectif (LCE) qui les séparent depuis 1962 dans l'Himalaya, mais ils ancrent leurs efforts en construisant des infrastructures de transport et de défense (bases aériennes, missiles, radars). Géographiquement « dominée » par la Chine et le Pakistan – la majeure partie des sommets et pla-

teaux étant du côté chinois de la frontière, l'Inde considère dès lors l'océan Indien comme sa « profondeur stratégique » naturelle (au même titre que le Pakistan considère l'Afghanistan comme tel), où sa Marine peut s'imposer grâce à son développement actuel ; l'accès à un port en Iran (Chabahar)⁶¹² lui permet aujourd'hui (ainsi qu'à l'Afghanistan) de contourner le Pakistan qui, lui, accueille son allié chinois à Gwadar, au terminus du *China-Pakistan Economic Corridor*. Face à la montée en puissance navale de la Chine et à sa stratégie de contournement dite du « Collier de perles », pendant du projet de désenclavement terrestre dit « *One Belt, One Road* » (OBOR) à travers l'hinterland eurasiatique, l'Inde perçoit de manière pressante la nécessité non seulement d'assurer la sécurité de ses frontières maritimes et la surveillance de sa zone économique exclusive (ZEE), mais aussi le besoin de se projeter en mer d'Oman au débouché du golfe persique et vers le Sud-Est asiatique par le biais de partenariats et d'exercices.

Dans cette logique, l'objectif stratégique déclaré de l'Inde est d'assurer sa permanence en mer pour surveiller les lignes de communications existantes et l'activisme naval de la Chine, qui peut aujourd'hui mettre en ligne plus de bâtiments et de sous-marins. Ainsi, face à l'avance chinoise, New Delhi cherche aujourd'hui à développer et moderniser sa flotte afin d'en faire à horizon proche une marine de haute mer. Fin 2011, New Delhi évoquait un plan de 60 Mds USD avec une augmentation des effectifs de 20 % pour développer la puissance navale du pays⁶¹³. L'Inde s'est ainsi lancée dans un important programme de modernisation avec les chantiers indiens ou internationaux, incluant notamment la construction de 41 nouveaux bâtiments dans une logique « *Make in India* », l'entrée en service de nouvelles frégates, corvettes ou destroyers, d'un nouveau porte-avions et de sous-marins, y compris pour la dissuasion nucléaire. Cherchant à devenir la « force prééminente » de l'océan Indien, l'Indian Navy (IN) annonce pour 2022 « *une flotte de 160 bâtiments dont trois porte-avions, 60 unités de combat majeures... et 400 avions [qui] constitueront une force tridimensionnelle formidable avec un réseau de surveillance satellite multipliant ses capacités* »⁶¹⁴. Longtemps parent pauvre des forces armées indiennes, enfermée dans un tête-à-tête avec sa rivale pakistanaise, la marine indienne, désormais septième flotte du monde, semble avoir persuadé le pouvoir politique de son importance pour une nation qui, comme la Chine, a perdu sa souveraineté par la mer, mais qui est restée longtemps figée dans la défense de sa frontière terrestre. Étendant son influence par une diplomatie navale très active, avec les grandes puissances comme avec les riverains de l'océan Indien et de la Chine, l'Indian Navy pourrait bien devenir, de fait, un allié de revers pour les États-Unis et le Japon face à la montée de la marine de Pékin. S'il est question d'un « grand jeu » géopolitique au 21^e siècle, la région de l'océan Indien est immanquablement l'un de ses théâtres principaux.

Soucieuse d'étendre son influence économique et politique dans le sous-bassin océanique qui porte son nom, notamment en accroissant son rôle dans l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale (SAARC) et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'Inde s'est montrée de plus en plus préoccupée ces dernières années par la stratégie du pouvoir chinois visant à faire monter en puissance ses relations avec les pays de son environnement maritime immédiat, formulant en retour de nouvelles politiques plus ambitieuses en direction de ses voisins littoraux. Dans ce « jeu » de réponse du berger à la bergère, l'Inde apparaît toutefois souvent toujours davantage Ad-Hoc réactive. Le retard, face à une Chine particulièrement volontariste, entreprenante et argentée, est certain. Y compris dans ce que New Delhi considère être son environnement stratégique naturel : l'Asie du Sud maritime.

⁶¹² L'Inde est proche sur certains sujets avec l'Iran au point de financer le développement de voies ferrées pour désenclaver l'Afghanistan et le reste de l'Asie centrale. Voir Pierre Memheld, « Comment l'Inde perçoit ses voisins », Revue Défense Nationale (RDN), Paris, janvier 2013

⁶¹³ Conférence de presse à Visakhapatnam, 3 décembre 2011 ; <http://indiannavy.nic.in/vision.pdf>

⁶¹⁴ Alexandre Shedon-Duplaix, *Hérodote* 2012/2 (n° 145), p. 101

De toute évidence, l'Inde et la Chine s'avèrent aujourd'hui être deux puissances de plus en plus à l'étroit dans leur processus respectif d'affirmation et de montée en puissance régionales. Cette montée en puissance des deux pays s'exprime notamment par l'extension de leurs intérêts et, par conséquent, de leur influence. Or, ces dernières années témoignent d'une rivalité bilatérale croissante, née de la crainte de voir l'autre s'imposer comme un acteur majeur au sein de ce que chacune des parties perçoit comme son environnement stratégique. À ce titre, il est intéressant d'observer que la Chine n'a accordé à l'Inde le statut de membre observateur au sein de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), que lorsque le gouvernement indien lui attribua, en août 2006, ce même statut au sein de « son » Association sud-asiatique pour la coopération régionale (SAARC). Depuis lors, Pékin, à la grande réticence de l'Inde, n'a eu de cesse de réclamer le statut de membre à part entière de l'organisation afin d'approfondir ses liens toujours plus denses avec les États du sous-continent. New Delhi s'inquiète de l'amélioration notable des relations entre Pékin et la plupart des États d'Asie du Sud, dont la Chine est – à l'exception du Népal – le premier partenaire économique. Le malaise qui découle de cette situation est illustré par l'image, courante chez les analystes indiens, d'un pays entravé dans le « cul de sac sud-asiatique⁶¹⁵ ». Ce constat, qui n'est pas neuf, avait déjà conduit, à la fin de la précédente décennie, à une reformulation de la politique de voisinage de l'Inde, qui avait notamment conduit le gouvernement de Manmohan Singh à ouvrir unilatéralement le marché indien aux pays les plus démunis de la région en délaissant le principe de réciprocité qui avait jusque-là prévalu. Cette approche a depuis lors été réaffirmée et consolidée, et semble à présent appelée par le gouvernement Modi à être étendue à d'autres terrains de compétition extrarégionaux, ainsi aujourd'hui en Afrique⁶¹⁶. La Chine, pour sa part, ayant longtemps fait montre d'une circonspection teintée d'une certaine condescendance à l'égard de l'Inde, semble ces dernières années de plus en plus méfiante des aspirations régionales de son voisin : le renforcement à l'ombre des avancées chinoises des liens commerciaux mais surtout stratégiques, notamment axés sur la coopération maritime en matière de défense, entre New Delhi et plusieurs acteurs régionaux, à l'instar de Singapour, de l'Indonésie et du Vietnam, est perçu comme la volonté d'apparaître comme un contrepoids stratégique à la République populaire, avec la circonstance aggravante, vu de Pékin, que ces avancées puissent ultimement bénéficier aux velléités de *containment* étasunien dont les autorités chinoises sont persuadées. Dans ce sens, le rapprochement indo-américain amorcé depuis le début des années 2000 illustre la volonté de l'Inde, « longtemps confinée au rang de puissance sud-asiatique [...] à exercer une influence par-delà le sous-continent. »⁶¹⁷ Et c'est bien de la sorte que Pékin interprète les gains engrangés par New Delhi en matière de coopération maritime avec les pays voisins du Sud-Est asiatique. Accusé en outre par les autorités chinoises de jouer la carte de l'antagonisme en mettant en avant la question frontalière afin de justifier la militarisation de la LCE et l'augmentation de son budget de défense, le gouvernement indien en profiterait ainsi pour véhiculer l'image d'une Chine agressive afin de renforcer ses propres liens dans l'environnement asiatique et notamment avec Washington, où la sensibilité anti-chinoise va bon train.

La Chine et l'Inde semblent aujourd'hui incapables de s'extraire du « dilemme de sécurité » dans lequel les deux pays sont entrés ces dernières années au grès de l'amplification des dynamiques de leur processus de montée en puissance respective, dynamiques qui voit le renforcement de la sécurité de l'un mettre en péril, même de façon involontaire, la sécurité de l'autre, qui lui-même réagit, donnant ainsi lieu à un cycle d'actions concurrentes. L'impression est qu'à mesure que les liens entre les deux voisins se renforcent, chacune des parties se sent à l'étroit. En ce sens, la relation économique et commerciale, fer de lance du rapprochement bilatéral engagé de

⁶¹⁵ Lire à ce propos: <https://www.files.ethz.ch/isn/135556/CR08SAARC.pdf>

⁶¹⁶ « *L'Inde et le Japon veulent faire barrage à la Chinafrique* », Le Monde (Paris), 7 juin 2017

⁶¹⁷ Isabelle Saint-Mézard, « *Approches indiennes et chinoises du nouveau régionalisme asiatique : ajustements en cours et repositionnements en Asie* », consultable sur le site de l'Antenne expérimentale franco-chinoise en sciences humaines et sociales : shs.them.pro/

manière soutenue depuis le milieu des années 2000, n'est pas exempte de cette évolution. Progressivement, l'accroissement des échanges sino-indiens a tendu à souligner le déséquilibre croissant de la balance commerciale : ainsi, en 2016, malgré le volontarisme économique affiché par le gouvernement Modi et la contraction du débours commercial global du pays pour les échanges de biens⁶¹⁸, l'Inde enregistrait un déficit commercial record de 48,5 milliards de dollars vis-à-vis de la Chine (il était de 18 Mds USD en 2010 - déjà un record à l'époque), marquant même une amplification significative au cours des deux années fiscales écoulées – soit depuis l'arrivée du BJP et de Mr Modi au pouvoir⁶¹⁹. Ce fait est principalement dû à la nature des biens échangés, New Delhi exportant principalement des matières premières et important en grande partie des produits manufacturés à forte valeur ajoutée. Mais il résulte également d'une évolution récente, plus préoccupante pour New Delhi, essentiellement imputable à la forte croissance des importations indiennes de biens chinois, tandis que les exportations vers la Chine tendent à reculer à l'inverse. Le taux de couverture bilatérale s'établissait ainsi à seulement 14,6% en 2015-16 (contre 19,8% en 2014-15 et 29,3% en 2013-14)⁶²⁰. Concomitamment, on assiste ces dernières années à un regain de méfiance vis-à-vis de la Chine dans les cercles d'affaires indiens, encore très souvent liés à la sphère politique dans une économie indienne toujours significativement étatisée. A l'heure où, en décembre 2010, Manmohan Singh et Wen Jiabao s'engageaient à atteindre les 100 Mds USD de commerce bilatéral en 2015 (barre symbolique dépassée), l'Inde se demande quel serait son prix à payer. En 2017, sur fond de dépréciation de la roupie face au dollar et à un yuan toujours structurellement surévalué par la politique des changes des autorités chinoises⁶²¹, ce prix est aujourd'hui économiquement patent. Face à la nécessité de diversifier son panier d'exportation, l'Inde de Modi est plus que jamais confrontée aux réticences chinoises à adopter des mesures de libéralisation commerciale à son égard. Une attitude qui inquiète New Delhi et que certains « faucons » indiens interprètent comme une volonté de maintenir ce déséquilibre afin de limiter l'interdépendance entre les deux États et de se réserver un levier de pression dans les négociations aussi bien économiques que politico-stratégiques, notamment celles liées au contentieux frontalier⁶²².

La lecture des relations sino-indiennes contemporaines ne peut s'affranchir du prisme d'un dualisme coopération-rivalité (cf. « coopération »). D'une part, l'émergence magistrale des deux voisins au cours des deux décennies écoulées a créé les conditions d'un rapprochement jusque-là inédit, illustré notamment par des échanges fréquents de visites des principaux décideurs des deux États, l'articulation congruente et concordante de leur poids respectif comme « grandes puissances émergentes » pour peser périodiquement sur un certain nombre de grands dossiers internationaux, et l'accession de l'Inde (et du Pakistan) au statut de membre à part entière d'une OCS jusqu'ici pensée dans les termes exclusifs et au-jour d'hui révolus d'un multilatéralisme strictement sino-centrique⁶²³, tout en faisant apparaître de nouveaux défis et de nouvelles tensions. La réactivation épisodique mais constante depuis 2005 de la question frontalière peut apparaître en ce sens comme un élément de cristallisation d'un antagonisme beaucoup plus vaste qui dépasse le seul cadre bilatéral. Il ne faut cependant pas sous-estimer les avancées réalisées ainsi que la priorité qu'accordent les deux États à leur développement socio-économique respectif, principal garant d'une dynamique de rapprochement qui, malgré ses écueils, perdure. De ce point de vue, l'aboutissement laborieux des processus de négociation qui ont conduit la Chine à accepter l'idée d'une accession pleine et entière de l'Inde à l'OCS et d'ainsi consentir à pleinement in-

⁶¹⁸ Ambassade de France en Inde, Service économique régional de New Delhi, [Le commerce extérieur indien en 2015-2016 : résorption du déficit sur fonds d'inflexion des échanges en valeur](#), septembre 2016

⁶¹⁹ *Ibid.*

⁶²⁰ *Ibid.*

⁶²¹ « Pékin sort l'artillerie lourde pour soutenir le yuan », *Le Temps* (Genève), 2 décembre 2016

⁶²² « [What the next India-China war might look like](#) », *Hindustan Times* (New Delhi), January 28, 2017

⁶²³ Accession officiellement concrétisée au moment d'écrire ces lignes, lors du sommet d'Astana des 6 et 7 juin 2017 ; voir http://french.china.org.cn/foreign/txt/2017-06/10/content_41000182.htm

clure New Delhi dans les plans de la vaste organisation régionale de coopération que les autorités chinoises appellent à devenir « *une communauté d'avenir partagé, basée sur des principes d'égalité, de soutien mutuel, de solidarité et de partage* », et creuset avéré de renforcement de la confiance entre ses membres, est particulièrement significatif et encourageant. Néanmoins, adhésion à l'OCS nonobstant, qui demeure d'ailleurs toujours un état dont le niveau de convergence réel reste en cours d'activation, l'avenir de la relation bilatérale New Delhi-Pékin reste incertain, à l'image du dénouement du litige frontalier : en utilisant celui-ci comme un levier de pression vis-à-vis du voisin, ni Pékin ni New Delhi ne semblent véritablement (pour l'heure) prêts à une résolution définitive. Les choses pourraient toutefois rapidement évoluer, dépendant du niveau réel de détermination politique de part et d'autre à mettre fin à l'instrumentalisation des perceptions négatives respectives. Pour l'heure, le changement politique induit par le renouvellement complet des équipes dirigeantes ne s'est pas révélé suffisant pour amener une véritable reformulation des rapports et des représentations mutuels. L'histoire demeure ouverte. Mais si le 21^e siècle se confirme asiatique, son visage sera largement déterminé par la cohabitation des montées en puissance de ces deux géants. À nous, Européens, d'en être les témoins actifs pour ne pas en être victimes.

✓ **De la nécessité pressante d'un partenariat (véritablement stratégique) indo-européen**

Face aux attermoissements de l'histoire récente du « dialogue stratégique » institué depuis 2004 entre l'Union européenne et l'Inde, les nouveaux domaines de coopération évoqués lors des derniers sommets Inde-UE témoignent de la volonté des Européens d'élargir, dans le cadre de la Politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, leur partenariat avec l'Inde au-delà de la seule mise en place d'un accord de libre-échange : coopération en matière de technologies spatiales, de développement des énergies renouvelables, de gestion des ressources en eau, de recherche et d'éducation, de gouvernance de l'Internet, coopération dans le domaine du nucléaire civil, etc. Force est toutefois de constater que cette volonté n'est toujours qu'un bien pâle reflet de l'importance prise – et à prendre – dans l'ordre mondial du 21^e siècle par l'Inde, qui, *cum hoc ergo propter hoc*, peine aujourd'hui à percevoir l'Europe comme une entité politique unie, parlant d'une seule et même voix dans les grands cénacles internationaux et capable d'influer décisivement sur les grandes questions du 21^e siècle. À ses yeux, les difficultés rencontrées dans le cadre de ses relations commerciales et économiques avec l'UE tiennent essentiellement à deux facteurs : d'une part, au domaine institutionnel – complexité de la prise de décision, multiplicité des niveaux de pouvoir, divergences entre les États membres entravant la formulation de politiques commerciales à long terme ; d'autre part, au renforcement d'un certain nombrilisme introspectif – l'UE étant entravée par son processus d'intégration et trop accaparée par ses problèmes internes que pour être capable de véritablement mettre en œuvre une vision mondiale des affaires. Comme d'autres puissantes émergentes – Chine, Brésil... – ou des puissances historiques comme la Russie, l'Inde préfère négocier en bilatérales avec les États qu'avec Bruxelles.

Vu de New Delhi, le dialogue stratégique de l'Inde avec l'Union européenne apparaît conditionné à travers le prisme des relations stratégiques bilatérales avec les « Trois grands » européens – France, Royaume-Uni, Allemagne –, l'état des relations franco-allemandes, celui des relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne (les préoccupations indiennes quant au 'Brexit' sont à cet égard majeures), l'équilibre général des forces en Europe, et l'évolution des opportunités d'échanges spécifiques avec les différents États membres. Car si l'Inde est aujourd'hui résolument engagée dans un processus continu de dialogue et d'approfondissement de ses relations avec les institutions supranationales de l'Union, le pays poursuit également (plus) activement celui, distinct, du développement de ses relations bilatérales avec les États souverains. Sur ce « track » distinct, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne, tous trois distinctement reconnus par l'Inde comme puissances géopolitiques établies en Asie, se sont montrés les plus actifs (et les plus efficaces) ces dernières années à renforcer leurs dynamiques propres de coopération bilatérale, notamment en nouant, au plan bilatéral, des partenariats stratégiques spécifiques – au sens premier d'accord de coopération en matière de politique de défense – avec New Delhi.

Nonobstant, La Belgique et l'Inde travaille également à leur rapprochement. S'il est inopérant de vouloir parler d'engagement robuste de la Belgique et de l'Inde en matière de défense et de sécurité, les deux pays, vu la reconnaissance mutuelle de leur état partagé de démocraties guidées par l'État de droit, le fédéralisme et le pluralisme, apparaissent néanmoins porteurs d'intérêts et de valeurs souvent congruents dans le système international, induisant une perception partagée que la Belgique et l'Inde peuvent être l'un pour l'autre des partenaires fiables dans un certain nombre d'initiatives multilatérales. À ce titre, la contribution majeure de l'Inde à la paix et à la sécurité internationale au travers des efforts considérables consentis ces dernières années par New Delhi aux opérations de maintien/imposition de la paix sous pavillon onusien, notamment dans les zones d'intérêt prioritaires de la Belgique en Afrique centrale, est reconnue par la diplomatie belge comme l'expression d'une convergence de vues grandissante sur les questions internationales et régionales autorisant les deux pays à travailler en partenariat étroit sur une série de questions d'intérêt mutuel. C'est d'ailleurs en ce sens qu'il faut considérer l'attention mutuellement portée à la réforme prospective du régime global de gouvernance et l'intérêt commun souligné de part et d'autre dans le renforcement de l'objectif de non-prolifération à l'échelle globale.

En basculant de sa posture historique de non-alignement vers un nouvel « alignement global » dans un monde où le pays poursuit son émergence comme puissance majeure, l'Inde s'est lancée dans un activisme réformiste des grandes institutions internationales et une redéfinition du statut de puissance nucléaire responsable, au regard desquelles un partenariat renforcé avec l'UE comme cheville ouvrière du multilatéralisme global d'une part, et d'autre part, les États-membres distinctement reconnus par l'Inde comme puissances géopolitiques établies apparaît essentiel.

Il s'agit d'un processus réflexif, tant pour une stratégie européenne basée sur la démocratie, la stabilité politique et la paix, il est tout aussi important que l'Inde soit partie intégrante d'un dialogue inclusif sur la politique de sécurité. Face à la menace toujours latente d'un emballement de la course aux armements entre le triumvirat des puissances nucléaires asiatiques – Chine, Inde et Pakistan –, à la prolifération du terrorisme international, à la persistance des situations de conflit politique et de crise dans la région, et aux changements plus généraux à l'œuvre dans l'ordre géopolitique international sur fond de repolarisation du monde et de risque latent de « périphérisation » de l'Europe dans une logique de « G2 » qui placerait les seuls États-Unis et la Chine au gouvernail des affaires du monde, l'importance de rallier l'Inde comme partenaire d'une stratégie européenne ambitieuse de politique étrangère et de sécurité apparaît comme une nécessité.

Bien plus que l'Europe, les États-Unis occupent un rôle clef dans le développement de la situation stratégique dans le sous-continent indien. Or, depuis 2001, Washington, a joué la carte du rapprochement avec New Delhi, aboutissant en 2004 à la mise en place d'un « partenariat stratégique » entre les deux États, suivi par la signature, en juillet 2005, d'un accord bilatéral sur la coopération de sécurité, culminant, en octobre 2008, dans la ratification d'un pacte de coopération sur le nucléaire civil qui, tacitement, a conservé à l'Inde la possibilité de moderniser son arsenal nucléaire. Cette tempérance de Washington sur la volonté indienne de conserver la maîtrise de décision illustre combien les États-Unis, qu'elle que soit la couleur politique de l'administration en place, considèrent l'Inde comme un partenaire stratégique de premier plan et une puissance régionale susceptible d'équilibrer le rôle prépondérant que Pékin entend jouer dans la région. Si elle entend effectivement peser, aujourd'hui et demain, comme un acteur majeur à l'échelle internationale, tant sur le plan économique que sur le plan politique, l'Europe ne peut prendre le risque de sortir du champ d'intérêt d'un des pays émergents les plus prometteurs. Mais pour ce faire, une « Inde forte » a besoin d'une « Europe forte ».



Institut Royal Supérieur de Défense
Centre d'Etudes de Sécurité et Défense
30 Avenue de la Renaissance
1000 Bruxelles